LE BILL DE MONTREAL A QUEBEC LA SEMAINE PROCHAINE

Cigarettes
GRADS
"Le comble du bon goût"
CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
L. O. Grothé Limitée, Maison Canadienne et Indépendante

Le Canada

COSFORD
Cité de Montréal
Bureau du Greffier
Hôtel de Ville
Porte rue Cosford

TARIF D'ABONNEMENT
PAR LA POSTE
(sauf Montréal et Banlieue) $ 6.00
(Moins l'escompte de $1.50 pour paiement à l'avance)
États-Unis et Empire Britannique $ 8.00
Union Postale $12.00
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et Banlieue $ 7.00
(Moins l'escompte de $1.00 pour paiement à l'avance)
PAYABLE D'AVANCE

VOL XXXII — No 239 Temps probable: neige ou pluie (v. détails p. 3) MONTREAL, JEUDI, 17 JANVIER, 1935 Minimum, hier: 2 sous zéro — Maximum, hier: 10 PRIX: DEUX SOUS

Une séance de cinéma familial se termine dans une hécatombe, rue Iberville: cinq morts et treize blessés

L'appareil projecteur fait explosion, le film prend feu et la vingtaine de spectateurs, pris de panique, se bousculent, dans l'obscurité, cherchant une issue que bloquait l'appareil en flammes. — Belle conduite des pompiers

AU PREMIER ETAGE D'UN LOGEMENT

Quatre enfants, de 3 ans et demi à 10 ans, et la grand'-mère de trois d'entre-eux meurent asphyxiés et brûlés avant qu'on puisse leur porter secours. — La police détient comme témoin l'opérateur de cinéma. — Quatre personnes grièvement blessées; deux en danger de mort

RECIT DES TEMOINS

La vingtaine de personnes qui se réunissaient hier soir, 506 rue Iberville, chez M. Napoléon Desmarteau, pour y assister à une séance de cinéma familial, se doutaient bien peu de la tragédie qui devait fondre sur eux quelques minutes plus tard. Un peu après neuf heures, cinq d'entre elles étaient mortes, victimes d'horribles brûlures et une dizaine d'autres gisaient blessées à l'hôpital Saint-Luc.

Ce terrible accident se produisit naturellement dans l'obscurité indispensable aux représentations cinématographiques et fut entouré de circonstances particulièrement tragiques, du fait que les spectateurs, terrifiés par une explosion soudaine et par les flammes, ne pouvaient pas se sauver par l'unique issue de la pièce où ils se trouvaient rassemblés.

L'explosion se produisit dans l'appareil projecteur de cinéma et le feu aussitôt se communiqua à la pellicule, extrêmement inflammable.

L'émoi fut si grand que les spectateurs se précipitèrent les uns sur les autres, ne cherchant dans l'obscurité qu'une issue pour se sauver. Deux portes seulement donnaient accès au logement, mais on ne pouvait atteindre ni l'une ni l'autre, l'appareil projecteur bloquant le passage qui y conduisait.

Ce fut un sauve-qui-peut général, au milieu des cris et des pleurs. La plupart des spectateurs devaient cependant parvenir à se sauver mais non sans s'infliger de graves brûlures, mais cinq périrent dans les flammes. Quatre enfants et une septuagénaire moururent asphyxiées, pendant que les flammes léchaient leurs cadavres.

Les pompiers, prévenus par un avertisseur automatique, arrivèrent quelques instants plus tard sur les lieux. A leur arrivée, une fumée opaque s'échappait par toutes les fenêtres du logement et les flammes faisaient rage par tout l'intérieur de la maison. Quelques-unes des victimes se trouvaient encore dans le logis: cinq échelles furent dressées contre les fenêtres et on opéra vivement plusieurs sauvetages.

Trois pompiers furent assez grièvement blessés en se portant au secours des victimes, et un quatrième s'infligea de douloureuses coupures en combattant les flammes. Tous quatre furent transportés à l'hôpital St-Luc, où les avaient déjà précédés sept autres blessés. Des treize blessés, six seulement furent gardés sous observation; les autres n'y reçurent qu'un pansement sommaire.

L'opérateur de l'appareil de cinéma, Carmel Birtz, dit Desmarteau, âgé de vingt-quatre ans, de Contrecoeur, s'en est tiré indemne, mais il a été conduit au bureau de la Sûreté, où le directeur de la police judiciaire, M. Armand Brosseur, a ordonné sa détention comme témoin pour l'enquête du coroner.

M. Birtz, au dire de la police, n'a fait qu'une brève déclaration. Il s'est contenté de dire que l'appareil projecteur ne lui appartenait pas, mais

(A suivre à la page 5)

Les victimes

Les morts

Mme (veuve) JOSEPH-A. DESMARTEAU, âgée de 70 ans, 506, rue Iberville, asphyxiée à mort et brûlée aux mains et à la figure. On a trouvé son cadavre sur le parquet d'une chambre à coucher, tout près d'une fenêtre donnant sur la rue Notre-Dame.

TANCREDE DESMARTEAU, petit-fils de Mme Desmarteau, âgé de dix ans, 506, rue Iberville. L'enfant, dont le cadavre fut trouvé sous un lit à l'avant de la maison, succomba à l'asphyxie et fut gravement brûlé à la figure et aux mains.

GERARD DESMARTEAU, frère du précédent, âgé de six ans, 506, rue Iberville, asphyxié à mort et brûlé aux mains et à la figure. Il s'était, lui aussi, refugié sous un lit, dans la chambre à coucher à l'avant du logement.

MAURICE DESMARTEAU, frère du précédent, âgé de trois ans, 506, rue Iberville, asphyxié à mort et brûlé à la figure. On a trouvé son corps sous un lit, près de ceux de ses frères.

MADELEINE LAMOUREUX, âgée de dix ans, dont les parents demeurent à 522, rue Iberville. Elle mourut elle aussi asphyxiée par la fumée et fut brûlée aux mains et à la figure.

Les blessés

THERESE MANSEAU, âgée de 21 ans, 3408, rue Lafontaine, très grièvement brûlée au dos et aux jambes.

JOSEPH-H. HEBERT, âgé de 23 ans, 3414, rue Lafontaine, critiquement brûlé à la figure et particulièrement aux yeux.

ROLANDE ARCHAMBAULT, âgée de huit ans, 3408, rue Lafontaine, brûlée gravement à la tête, aux mains et aux bras;

JACQUES DESMARTEAU, âgé de trois ans, frère jumeau de la plus jeune victime, 506, rue Iberville, asphyxié et choc nerveux;

CECILE HEBERT, âgée de 19 ans, 3414, rue Lafontaine, brûlures aux épaules, aux poignets et au dos;

DOLORES HEBERT, âgée de 26 ans, domestique à l'emploi de la famille Desmarteau, 506, rue Iberville, brûlures au corps, à la figure, et asphyxiée par la fumée;

Mme JOSEPH HEBERT, âgée de 28 ans, 3414, rue Lafontaine, brûlures au cou, au dos et au bras droit;

Mme IRENEE VADEBONCOEUR, âgée de 60 ans, 583, rue Davidson, brûlures à la figure et asphyxiée par la fumée;

Mme ADRIEN ARCHAMBAULT, âgée de trente-trois ans, 3408, rue Lafontaine, blessée à la jambe droite;

Le pompier ARTHUR GAGNON, âgé de 38 ans, blessé aux deux mains;

Le pompier LUCIEN BEAUPRE, âgé de 29 ans, brûlures à la main droite et blessures au front en tombant d'une échelle;

Le pompier ERNEST BLOUIN, âgé de 35 ans, brûlures aux mains;

Le pompier ISAIE GAUTHIER, âgé de 39 ans, blessé à l'oeil gauche par un bris de verre.

Trois des blessés ont été admis à l'hôpital Saint-Luc, cinq autres y sont gardés sous observation et les cinq derniers ont pu regagner leurs domiciles après avoir été sommairement pansés.

Rapide voyage du maire à Québec

M. Houde a hier soir une consultation d'une heure avec l'hon. M. Taschereau

De retour à Montréal

Il est rumeur qu'on a discuté le projet d'impôts préparé par la Ville

L'étude du bill

Québec, 16. — A dix heures et demi ce soir, M. Camillien Houde, maire de Montréal, descendait d'un taxi à la porte latérale du Parlement provincial, à Québec et se rendait immédiatement chez le Premier Ministre, qui avait été averti quelques instants plus tôt de son arrivée. M. Taschereau, qui était à la Chambre à écouter le discours de M. Bertrand, député de St-Sauveur, quitta l'enceinte parlementaire pour entrer en conférence avec le maire de la Métropole. Cette entrevue dura une heure.

A sa porte M. Taschereau trouva les représentants des grands journaux de Montréal et de Québec, qui lui demandèrent une déclaration. M. Taschereau répondit en souriant: "M. Houde est venu à Québec me faire ses amitiés et présenter ses hommages à M. Duplessis". A ce moment, M. Houde sortit du cabinet du premier-ministre. Se laissant entraîner de bonne grâce à la Galerie de la presse, le maire de Montréal déclara: "Je suis venu conférer avec le premier-ministre au sujet de la date de présentation du bill de Montréal au Comité des bills privés. Je crois que nous serons tous prêts à procéder dès la semaine prochaine. Le texte du bill n'étant pas encore imprimé, son étude ne peut commencer avant la semaine prochaine."

La rumeur courait au Parlement, après l'entrevue Taschereau-Houde, que le maire était venu s'entendre avec le premier-ministre pour que les taxes que la Ville doit imposer afin de relever ses finances ne viennent pas en conflit avec les nouveaux impôts que le gouvernement provincial doit adopter au cours de la session. M. Houde, accompagné de deux "mousquetaires": MM. Barré et Guertin, a quitté le parlement une fois sa déclaration finie, et a repris le train pour Montréal à minuit.

Cinq morts et plusieurs blessés dans la Sarre

La police nazie confisque la maison d'oeuvres des socialistes

Opposition mâtée

Trois journaux oppositionnistes sur quatre ont cessé de publier

Fuite des chefs

Sarrebruck, 16. (P.A.) — Si la Sarre n'a pas encore été rendue officiellement à l'Allemagne, les nazis y sont en réalité tout puissants et Hitler y domine. La commission que la Société des Nations a chargée d'exercer en son nom le mandat que lui a confié le traité de Versailles, est toujours en fonction, mais elle est impuissante devant la volonté populaire manifestée de façon péremptoire dimanche dernier.

Une nouvelle qui n'a pas été confirmée annonce que cinq personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres blessées dans des bagarres qui ont suivi le plébiscite. D'autre part, les anti-nazis, démoralisés, ont transporté en France leurs quartiers généraux.

Des dépêches de Forbach, en France, disent que plusieurs centaines de réfugiés sont entrés en France. On s'attend à recevoir plusieurs milliers d'exilés volontaires. Quatre des réfugiés, ayant voulu retourner dans la

(Suite de la page 5)

Hauptmann a cherché ses mots dans des dictionnaires

Déclaration sensationnelle du procureur Wilentz, hier

Mots difficiles

Tous les témoignages des experts en écritures sont catégoriques

Témoins allemands

Flemington, N. J., 16. (P.A.)—A l'issue de la séance d'hier soir, au procès Hauptmann, le procureur-général David-T. Wilentz, de l'Etat du New-Jersey, a fait une déclaration sensationnelle. Il a affirmé avoir découvert que l'accusé possédait, à sa maison du Bronx, des dictionnaires anglais et allemands, dans lesquels certains mots employés dans les notes au sujet de la rançon étaient soulignés de façon non-équivoque.

Wilentz a fait cette déclaration à la suite d'une question de la défense: "Pourquoi le même homme écrirait-il fautivement certains mots assez simples, et, en retour, épellerait correctement d'autres mots usités et d'une orthographe beaucoup plus compliquée?"

"Hauptmann est un chercheur de mots dans les dictionnaires," a répliqué vivement Wilentz, et nous allons le prouver." L'Etat, selon lui, a trouvé deux séries de dictionnai-

(A suivre à la page 5)

Solide exposé de M. Godbout en Chambre

Le gouvernement prêt à favoriser davantage le crédit aux agriculteurs

Réponse à M. Barré

MM. Laurent Barré, P.-A. Lafleur, Edouard Fortin et Pierre Bertrand occupent deux séances

Les discours

Par René GARNEAU

Québec, 16. — Le débat sur le discours du Trône s'est continué hier pendant deux longues séances, MM. Barré, Godbout, Fortin, Lafleur et Bertrand ont tour à tour pris la parole. M. Godbout n'était pas au programme. Dans une courte improvisation que la Chambre toute entière a écoutée avec une attention soutenue, le ministre de l'Agriculture a répondu aux critiques que M. Barré avaient faites quelques instants plus tôt de la politique agricole du gouvernement et des réformes que l'on veut y apporter au cours de cette session.

L'intervention de M. Godbout a fait une grande impression sur la Chambre. M. Duplessis, qui sentait l'adversaire de marque, a tenté à plusieurs reprises de prendre le ministre de l'agriculture dans ses propres filets, mais en vain. A chaque interruption la réponse est venue nette, non embarrassée, et chaque fois, il était facile de le voir, elle a conquis la conviction de la Chambre.

Grâce à M. Godbout, grâce aussi à M. Fortin, député de Beauce le débat a tourné hier à l'avantage du gouvernement. M. Lafleur a voulu être piquant mais il n'a pas donné assez d'envergure à son discours pour qu'il porte vraiment, M. Bertrand a été violent et assez amusant. M. Barré d'une solennité bien digne évidemment de la cause qu'il voulait défendre, celle des cultivateurs, mais qui est ennuyeuse à la longue. Il est possible que le débat sur l'adresse se termine dès ce soir.

M. Laurent Barré

Le député de Rouville félicite en commençant M. Oscar Drouin, de Québec-Est pour le "remarquable discours" qu'il a fait mardi à la Chambre. M. Barré loue M. Drouin de la chaleur de ses convictions, puis il

(Suite à la page 8)

La France décore une mère féconde

Paris, 16. (P. C.-Havas) — Le gouvernement français a décoré du titre de chevalier de la Légion d'Honneur une paysane célèbre par sa fécondité, Mme Jeanne Boisse. Elle a eu 22 enfants, dont 15 vivent encore.

L'Angleterre ne tolère plus d'habitations surpeuplées

Le Parlement anglais définit quelles proportions il faut donner aux maisons

Deux lois

Londres, 17. (P.C.) — Le gouvernement anglais vient de déclarer une nouvelle guerre aux taudis et aux habitations surpeuplées.

Deux lois ont été adoptées, l'une pour l'Angleterre et le pays de Galles; l'autre pour l'Ecosse. Pour la première fois dans l'histoire de l'Angleterre, le Parlement a défini ce que devait être l'habitation et quelles proportions on doit lui donner. Les infractions au dispositions des deux lois seront punissables dans certains cas.

Les deux mesures que le Parlement vient de sanctionner marquent une nouvelle phase dans la lutte contre l'habitation malsaine. La première a consisté en un programme de cinq ans pour la construction de 300,000 maisons que l'on substitue aux taudis démolis.

Cette première phase donne des résultats inespérés.

Les deux lois complètent le projet d'urbanisme en dirigeant, cette fois, les efforts contre le surpeuplement des habitations.

Les statistiques recueillies au cours du dernier recensement en Ecosse laissent entendre que 1,738,786 personnes, soit 35 pour 100 de la population totale, vivent deux par pièce.

D'après les nouvelles lois, toute habitation devra présenter un nombre de pièces suffisant pour que les personnes adultes de sexe opposé ne soient pas forcées de dormir dans une même chambre.

De plus, si deux personnes pourront habiter dans un appartement d'une pièce, il faudra deux pièces pour trois personnes, trois pour cinq, quatre pour sept et demi (sic), cinq pour dix, et ainsi de suite en allouant une pièce supplémentaire par deux personnes de plus.

Pour favoriser la construction de nouvelles habitations, conformes aux dispositions des lois que l'on vient de sanctionner, le gouvernement donnera une allocation de $25 par maison ou appartement durant 20 ans. Les municipalités où ces habitations seront construites devront verser une allocation supplémentaire de $12,50. Cela pour l'Angleterre et le pays de Galles.

Pour ce qui est de l'Ecosse, les allocations seront de $50 par année durant 40 ans. Sur ce montant, la contribution du gouvernement anglais sera de $33.75 environ. Les municipalités contribueront pour $16.25.

Traité commercial entre le Canada et les E.-Unis

Ottawa, 16. (P.C.) — M. William Duff, député libéral d'Antigonish-Guysboro, va revenir à la charge et demander aux Communes que le gouvernement entame de nouveau des négociations en vue d'un traité commercial entre le Canada et les Etats-Unis.

C'est, en somme, un traité de réciprocité que réclame M. Duff, car sa motion demande que le Canada entame des pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce satisfaisant par lequel les produits de la mer, de la ferme, de la mine et de la forêt du Canada puissent être passés en franchise à la frontière en échange de certaines marchandises américaines qui, dans l'interêt des deux pays, pourraient être admises, franc de port, au Canada.

Edward S. Lynch, serre-frein, est accusé d'homicide

Responsable de la collision de Dundas où 15 personnes ont été tuées

Son procès

Hamilton, 16. (P. C.) — Edward S. Lynch, serre-frein sur le train du Canadien National qui a été tamponné sur la voie d'évitement de Dundas, près de Hamilton, a été condamné, aujourd'hui, à subir son procès pour homicide involontaire. Quinze personnes ont été tuées dans la collision.

Le magistrat H. A. Burbidge, après avoir entendu plusieurs témoins de l'accident, a prononcé la sentence. Lynch a avoué avoir ouvert l'aiguillage qui a forcé le rapide "Maple Leaf" à s'engager sur la voie d'évitement où se trouvait le train spécial sur lequel il était serre-frein.

Le procureur de la défense, J. S. Sirger, de Toronto, a soumis à un contre-interrogatoire prolongé le mécanicien du train spécial, Norman Devine. Il voulait lui faire admettre que la collision ne serait pas survenu, si le train venant de London était resté sur la voie principale.

Londres et Paris unis contre Berlin

L'Allemagne ne réarmera pas sans le consentement des pays signataires

Londres, 16. (P.C.-Havas)—L'Angleterre et la France seront unies contre toute tentative de l'Allemagne pour annuler les dispositions du traité de Versailles touchant les armements navals et militaires. Le gouvernement a pris cette décision ce soir.

Le cabinet britannique, au cours de sa réunion ordinaire, a passé en revue la situation européenne. On a laissé entendre que l'Angleterre deviendra partie à l'accord franco-italien dans le but d'aider au maintien de l'indépendance de l'Autriche et à la pacification de l'Europe centrale.

On adoptera aucune ligne rigide de conduite à l'endroit du retour de l'Allemagne à Genève avant les conversations anglo-françaises qui doivent avoir lieu à Londres sous peu.

Pour ce qui est du réarmement de l'Allemagne, le gouvernement anglais est d'avis que les dispositions du traité de Versailles qui le prohibent ne peuvent être annulées sans le consentement des pays signataires.

M. Taschereau et le prix du papier-journal

Québec, 16. (P.C.). — "C'est du nouveau pour moi", a dit le premier ministre Taschereau, ce soir, comme on lui demandait s'il était vrai (selon une dépêche venue de Montréal) que les fabricants de papier-journal avaient décidé de vendre en 1935 leur papier à $2.50 de plus la tonne, au lieu d'en augmenter encore le prix de $2.50 additionnels au 1er juillet prochain.

M. Taschereau n'a pas voulu faire plus de commentaires sur cette rumeur.

M. Macdonald est hué par de jeunes Anglais, au cours d'une assemblée

Newcastle, 16. (P.C.-Havas) — Au moment où le premier ministre Ramsay Macdonald arrivait ici, hier, la foule l'a reçu aux cris de "Judas!" et de "Traître!" M. Macdonald venait adresser la parole à une réunion de jeunes gens.

En dépit du caractère privé de cette assemblée, le premier ministre a dû répondre à de nombreux interrupteurs, pendant son discours. Les interpellations ont fait rage quand l'orateur a parlé de questions locales. Quant à ses paroles sur la politique étrangère, on les a écoutées avec attention. M. Macdonald a déclaré qu'il tenait à faire bénéficier la jeunesse de son pays de son expérience de la politique internationale.

"La méthode fondamentale, au sujet de la politique étrangère, a dit le premier ministre, est d'agir de telle sorte que les autres nations soient forcées d'admettre que la Grande-Bretagne veut la paix, exactement comme le fait s'est produit lors du plébiscite de dimanche, dans la Sarre. Une fois de plus, l'Angleterre a tracé la voie pour une politique de paix parmi les nations européennes."

Trois morts, quatre blessés dans une chasse à l'homme

Quatre voleurs tentent un "hold-up" dans une banque aux Etats-Unis

A la mitrailleuse

La Salle, Illinois, 16 (P.A.) — Un shérif, un caissier de banque et un voleur ont été tués, et trois hommes et un garçon blessés dans des combats à la mitrailleuse survenus dans trois comtés aujourd'hui.

Trois engagements, auxquels ont participé 65 personnes, ont eu lieu sur une distance de 30 milles. Quatre gangsters cherchaient à s'échapper des poursuites de la police, après avoir tenté vainement un "hold up" à la banque d'Etat de Léonore.

Les morts sont Charles Bundy, 54 ans, caissier de la banque, le shérif Glenn Axline, du comté de Marshall, et un gangter. Ce dernier s'est suicidé lorsque ses compagnons furent capturés après une battue organisée sur une ferme.

Trois des quatre gangsters, la nuit dernière, alors que tout le monde sommeillait au village de Leonore, s'introduisirent dans la banque par la cave. Le quatrième était resté dans l'automobile des voleurs, stationnée devant la maison de Charles Bundy, le caissier. James Adamson, gardien de la banque, s'aperçut de la présence des bandits dans l'édifice. En compagnie de Bundy et d'un autre gardien, Leonce Smith, il se rendit à la banque à 8 h. 45 du matin. Bundy ouvrant la porte cria "Y a-t-il quelqu'un?"

Les trois voleurs sortirent précipitamment, les mains vides. Ils se rendirent au garage de George Yasco forcèrent un garçon de 13 ans et un vendeur à monter dans une voiture où eux-mêmes prirent place, et à filer à toute vitesse. Le quatrième voleur, qui faisait sentinelle en face de la maison de Bundy, fila lui aussi. On se lança à sa poursuite et on eut tôt fait de s'emparer de sa personne. Comme on le ramenait à la ville, les trois autres bandits accoururent à son secours.

Ils firent feu. Bundy tomba mort Le captif, délivré, rejoignit ses compagnons.

Le shérif Axline et ses gendarmes retrouvèrent les fugitifs près de Varna, dans le comté de Marshall. On les cerna. L'agent Reinis Brown fut blessé au bras droit. Une balle atteignit Mass, jeune garçon de 13 ans, à la main droite. Les voleurs réussirent de nouveau à échapper à la police. Ils s'enfuirent dans la direction nord. Près de Magnolia, s'apercevant que la police les suivait de près, ils arrêtèrent leur voiture. La voiture de la police stoppa également Le shérif Axline sortit de l'auto. Les gangsters le tuèrent de sang-froid. Les bandits, quittant le chemin, s'enfuirent par les champs.

C'est alors qu'une battue s'organisa à laquelle prirent part cinquante gendarmes. Un des bandits, au moment où il allait être capturé, se suicida. Les trois autres se rendirent.

M. Oscar Drouin toujours fidèle au parti libéral

Québec, 16 (D.N.C.) — M. Oscar Drouin, député de Québec-Est à l'Assemblée législative nous communique la lettre suivante:

Québec, 16 janvier 1935

"La "Gazette" annonce ce matin que j'ai quitté le parti libéral. L'interprétation erronée de mes paroles et le titre qu'elle lui donne me surprennent.

"J'ai assez déclaré mon attachement de toujours aux principes libéraux pour qu'il ne soit pas nécessaire de me défendre contre une telle implication de mes paroles et de mon attitude".

(Signé) Oscar DROUIN

La Cité vaticane se donne un dictateur pour 6 mois

Le Pape a revêtu le marquis de Serafini de pouvoirs extraordinaires

Réorganisation

Cité vaticane, 16. (P.A.) — Le marquis Camillo Serafini, gouverneur de la Cité du Vatican, peut maintenant porter le titre de dictateur. Sa Sainteté Pie XI, par un décret récent, lui a conféré pour six mois des pouvoirs absolus qui permettront à celui-ci d'organiser sur un plan nouveau l'Etat pontifical.

Le gouverneur Serafini, interviewé par un représentant de la Presse Associée, se mit à rire, en apprenant qu'il pouvait porter le titre de dictateur "Soyez sans crainte" dit-il. "Je ne suis pas un dictateur en esprit".

L'organisation nouvelle de l'Etat est déjà commencée. La commission des travaux publics sera remplacée par une commission consultative d'experts. On dotera la cité d'un avocat général et d'une trésorerie. Il y aura un budget préliminaire et un second budget à la fin de l'année fiscale.

Les bureaux qu'occupe le marquis de Serafini, bien que confortables, ne sont pas comparables à ceux qu'occupe M Mussolini au palais de Venise. Le dictateur, montrant du doigt le plafond de la pièce où l'interview avait lieu, a dit: "Au-dessus de moi, il y a toujours le Pape. Quand j'ai à décider de graves problèmes, je suis toujours certain d'être accueilli. En somme, c'est lui qui tranche les questions difficiles".

Le marquis de Serafini gouverne un peuple de 800 habitants. Il est au service du Pape depuis 40 ans.

Un pont est menacé à Bromptonville

La glace s'empile si haut qu'il faut la faire sauter à la dynamite

Bromptonville, Qué. 16. (P.C.). — La noirceur a pris ce soir ici avant que des équipes dépêchées d'urgence sur les lieux aient réussi à dynamiter l'embâcle de glaces qui s'est formé sur le Saint-François et qui menace le pont d'acier jeté sur cette rivière à un mille en amont de Bromptonville.

On continuera les opérations demain. Les trains du Canadien National qui doivent se servir du pont, passent à vitesse réduite et seulement sur le signal de gardes qu'on a installés aux deux extrémités du pont. Des masses de glace s'empilent contre les structures et menacent de tout écraser.

Cet embâcle est la résultante des récents dégels. Les dynamitages de la journée n'ont pas réussi à faire descendre la glace.

Une réclamation de Québec

Québec, 16. (P.C.). — La ville va prier le gouvernement fédéral et provincial de bien vouloir contribuer au maintien des services des incendies, de la police et du télégraphe d'alarme. Les échevins ont aussi décidé de ne pas demander au parlement le pouvoir d'imposer cette même taxe aux communautés religieuses.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just

JEUDI, 17 JANVIER 1935

Où prendra-t-il l'argent ?

M. Bennett est venu, il a été vu, il a été entendu. Mais qu'est-ce qu'il a dit? Vous qui l'avez écouté, essayez d'extraire de son discours une idée politique précise. Vous nous en donnerez des nouvelles.

Cet homme a mal choisi sa carrière. Au gouvernement du pays, c'est une girouette. En revanche, il eût fait un criminaliste épatant. Il fallait l'entendre mardi soir... A la radio, on l'imaginait, le torse bombé, le doigt accusateur tendu devant lui, et criant à la foule: "**Look at the unemployed!** Regardez les chômeurs!"

On aurait cru, à l'entendre, que l'homme sur la sellette, l'homme responsable du chômage, c'était M. King. Ah! le rusé bonhomme! Un peu plus et il faisait oublier à ceux qui l'écoutaient que le premier ministre du Canada depuis cinq ans s'appelle Richard B. Bennett. "**Look at the unemployed!** Regardez les chômeurs!" En vérité, cet homme nous aura tout fait voir.

Depuis le premier jour où il a inauguré sans crier gare le cirque aérien où il se montre tenant l'équilibre sur les fils de la télégraphie sans fil, M. Bennett lance à tout instant sur les ondes délétères un S. O. S. à fendre l'âme. Ceux qui l'ont entendu n'ignorent plus que ceci est "**broken down**," que cela est "**broken** down," que cette autre chose est à moitié "**broken down**" ou à la veille de l'être... Bref, il est effrayant de penser à tout ce qui est "**broken down**" depuis que M. Bennett s'est solennellement engagé à tout arranger en trois mois et quelques jours de grâce.

Chose curieuse, il ne paraît pas être venu à l'idée de M. Bennett que s'il y a tant de casse au Canada, cela provient peut-être de ce que quelqu'un de puissant à Ottawa s'est conduit comme un taureau dans de la porcelaine de Chine. Et pour comble d'inconscience, c'est l'auteur de la casse qui s'offre à tout recoller. Ce n'est pas de l'inconscience, c'est presque de l'impudence.

Au dire de M. Bennett, le régime capitaliste est détraqué et c'est lui qui le remettra dans la voie. Et comment! Il sauvera le capitalisme en empruntant aux socialistes leur boussole. Dès le premier jour, M. Woodsworth a dit: "Ah! mais c'est donc là que vous voulez aller? Pas la peine de faire tant de chichi. Vous n'avez rien découvert. Il y a des années que je vous montre la voie."

Et c'est vrai. Seulement, M. Woodsworth est plus logique que M. Bennett. Le soir même où le Premier Ministre parlait au marché Atwater, le leader socialiste adressait la parole ailleurs à Montréal à quelques centaines de ses chefs de file. Et il leur disait en résumé:

"Je félicite M. Bennett. Nous appuierons son programme à la Chambre. Mais il a le tort d'essayer de raccommoder un système qui est, de son propre aveu, usé jusqu'à la corde. Ce qu'il propose coûtera cher, très cher. OU PRENDRA-T-IL L'ARGENT? Le pays succombe sous ses dettes. L'impôt n'est plus possible. Le seul remède, c'est la répudiation de la dette publique, et M. Bennett, lui, estime que la dette publique est une obligation sacrée."

Où prendra-t-il l'argent? Voilà bien le mot lâché. Et c'est le nouvel allié socialiste de M. Bennett qui l'a lâché. M. Bennett ira-t-il jusqu'à répudier, au moins en partie, ce qu'il a toujours considéré jusqu'ici comme une obligation sacrée? Sinon, comment sortira-t-il du dilemme où l'enferme son nouveau compagnon de route?

Il est vrai qu'en 1930, à quelqu'un qui l'interpellait publiquement dans le même sens à Montréal, M. Bennett répondit: "**Why!... by taxation, of course!**" C'est même une des rares promesses qu'il a tenues en cinq ans.

Le gouvernement de M. Bennett a des finances lamentables. Depuis 1931, la dette nationale s'est augmentée de $550,000,000, — et nous ne connaissons pas encore l'accroit de l'exercice qui s'achèvera le 31 mars. Et c'est avec un fardeau pareil qu'il propose au pays, pour tout remède au chômage, la continuation de la **dole**!

Car il ne faut pas s'y tromper: son assurance-chômage n'est pas autre chose qu'une **dole**. Pour avoir le droit de parler d'assurance, il faut avoir depuis longtemps constitué un fonds de réserve contre l'éventualité redoutée. Proposer à des centaines de milliers de chômeurs de s'assurer contre le chômage, c'est bellement se moquer d'eux, ou c'est se moquer de ceux qui ont la bonne fortune de travailler et qui en définitive feront, comme toujours depuis cinq ans, les frais de cette **dole** sous un autre nom.

Il faut appeler les choses par leur nom. Et j'appelle un chat un chat, la **dole** une **dole**, et M. **Bennett** un fier politicien.

Edmond TURCOTTE

Choses du temps

Un mot délicieux

Il est de l'un des nombreux présidents du grand ralliement conservateur au marché Atwater. Le pauvre homme avait une tâche particulièrement difficile: il s'agissait de présenter M. Duranleau, le ministre de la Marine au langage châtié (la *province*, les *citoayens*). C'était une situation "cruciale" pour employer un mot à la mode. Le malheureux président avait la mission de louer l'homme qui, depuis près de cinq ans, brille par son inactivité, ou (selon l'expression chère à M. Bennett) par son "laisser faire", l'homme qui était en mesure de défendre les intérêts des Canadiens français et qui les a complètement ignorés, celui qui pouvait tout pour restaurer le port de Montréal et qui, le laissant se détériorer à un état voisin de la ruine, a préféré donner son attention au port de Halifax.

Nous plaignions, à part nous, l'infortuné président, lorsque celui-ci eut l'inspiration et le courage de dire: "M. Duranleau, le *travailleur infatigable...*" N'est-ce pas que le mot est délicieux? Le travailleur infatigable!!! On n'est pas plus rigolo. S'il arrive cette fois à M. Duranleau de "parcourir" le *Canada* pour y chercher sa "maigre pitance", comme il dit, qu'il sache au moins que cette trouvaille d'un président mal à son aise a été saluée chez nous d'un puissant éclat de rire.—**H.G.**

* * *

Une possibilité et une menace

Alors que M. Bennett avoue le désir de violenter la Constitution, alors que M. Bennett mitonne des projets pour l'asservissement complet des minorités, il n'est pas mauvais que les Québécois regardent un peu ce qui se passe du côté de l'Australie occidentale.

Avant de former un seul Dominion, l'Australie était morcelée en plusieurs Etats indépendants. Ce n'est que vers 1900 qu'un acte du Parlement britannique reconnut la confédération de tous ces Etats. On ignore pas qu'il en fut de même au Canada. Le Haut-Canada et le Bas-Canada formaient deux Etats distincts. Après l'inutile tentative d'union, les Anglais jugèrent prudents de reconnaître à chacune des régions du Canada qui manifestaient le goût de l'indépendance une assez large autonomie, mais ils estimèrent avec raison qu'il serait à l'avantage de chaque Etat de créer une unité économique. D'où la Confédération de 1867.

Nous n'avons pas eu jusqu'ici raison de nous plaindre beaucoup de la Confédération. Les Canadiens français ont bien eu quelques difficultés à faire reconnaître leurs droits dans les provinces où ils étaient en minorité, mais cela s'arrange de mieux en mieux et finira par s'arranger tout à fait pour peu que l'esprit libéral et la politique libérale continuent à s'imposer de l'Ile du Prince-Edouard à l'Ile Victoria.

Mais revenons à l'Australie et voyons ce qui s'y passe à l'heure actuelle. Nous apprenons que l'un des Etats qui accepta de faire partie de la confédération australienne en 1900 demande maintenant au Parlement britannique son entière indépendance. C'est l'Australie occidentale. Et pourquoi? Pour des raisons économiques. Les Australiens occidentaux prétendent que le régime douanier du gouvernement fédéral les ruine, qu'ils doivent exporter leurs produits pour vivre normalement et que le protectionnisme, suivant l'axiome: "Pour vendre il faut acheter", leur ferme les marchés extérieurs.

D'après le principe posé par le président Wilson en 1919, selon lequel les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, principe que la Grande-Bretagne a officiellement reconnu, le Parlement britannique ne peut pas facilement ignorer ou rejeter la demande de l'Australie occidentale, puisque ses habitants, lors d'un plébiscite qui a eu lieu en 1933, se sont en très grande majorité déclarés en faveur de la sécession. L'Angleterre amoindrirait considérablement le prestige, dont elle a singulièrement besoin à l'heure présente, si elle se permettait de méconnaître aujourd'hui un principe qu'elle a fait sien hier.

Il est donc possible que l'Australie occidentale soit prochainement constituée en un Etat indépendant. Voilà qui nous intéresse beaucoup. Le long et funeste règne d'Arbi 1er a fait voir au peuple de Québec qu'il pourrait, en certain cas, y avoir pour lui nécessité de se séparer de la Confédération et d'obtenir de Londres le droit de former un Etat distinct. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci, mais enfin nous n'avons qu'à relire les discours récents de M. Bennett pour nous convaincre que nous y serions absolument, si le peuple canadien se laissait encore une fois berner par les promesses et les projets du Premier Ministre. Avons-nous tort de prétendre que la décision du Parlement britannique relatif à l'Australie occidentale est des plus intéressante pour nous?—**H.G.**

* * *

Les Travaux publics

La lecture attentive des rapports annuels des différents ministères provinciaux reste encore le meilleur moyen que l'on ait d'atteindre à cette vue d'ensemble qu'il faut que chaque citoyen possède sur la façon dont le gouvernement mène sa politique d'administration. On a pu lire mercredi dans nos pages d'information un résumé substantiel du rapport à la fois abondant et précis que le ministre de la Voirie, M. Perrault, a fait aux Chambres sur les Affaires de son ministère. Voyons un peu ce que contient celui du ministre des Travaux publics dont la tenue ne le cède en rien au premier. Le ministère de M. Francoeur est certainement l'un des plus actifs pendant une crise comme celle qui éprouve notre population. Il est à la fois chargé de l'administration du chômage et, comme son nom l'indique, de la préparation et de l'exécution de ces grands travaux d'intérêt général dont dépend le sort d'un nombre important de citoyens. Construction des ponts et des ponts-routes, édification et entretien des bâtiments de l'administration, perception des tarifs de péage, direction de l'aide aux chômeurs, voilà le champ d'activité du ministère des Travaux publics.

Pendant l'année qui s'est terminée le 30 juin 1934, et dont le ministre vient de faire rapport à la Chambre, les revenus du ministère des Travaux publics ont été de $200,784.90. La baisse des entrées, comparativement à l'an dernier, s'explique par une diminution de recettes des ponts de péage. D'autre part, les dépenses au titre des travaux publics prévues dans le budget ont été de $1,565,388.92 et les dépenses dites statutaires de $1,844,411.20, non comprise la part du gouvernement provincial aux secours aux chômeurs.

Ces chiffres sont la clef du rapport du ministère. Malgré les demandes nombreuses qui lui venaient des municipalités, pour la construction de ponts, etc., le ministre n'a pas cru bon de s'engager dans des dépenses dont il n'aurait pu s'acquitter en bonne comptabilité. Des grands ponts dont la loi 21 Georges V autorisait la construction, il ne reste à terminer que le pont de l'Ile d'Orléans dont les travaux avancent rapidement. D'autre part, on a poussé cette année beaucoup plus que l'an dernier l'entretien et la réparation des ponts déjà construits. Ne vaut-il pas mieux en effet distribuer les dépenses entre 200 ponts comme on l'a fait que d'attribuer de fortes sommes à la construction d'un ou deux ponts où un nombre en somme restreint d'ouvriers peut trouver à s'employer?

On a agi de la même façon dans l'administration des édifices publics. On n'a pas construit de nouveaux bâtiments et on s'est contenté de réparer et d'entretenir près de cinquante bâtiments situés dans toute la province, d'Amos à Valleyfield. Le ministère a ainsi distribué ses crédits entre un plus grand nombre d'ouvriers que s'il s'était contenté de bâtir un nouveau Palais de Justice à Trois-Rivières ou une autre prison à Sherbrooke. Il y a dans cette manière de procéder un exemple que devrait suivre le gouvernement fédéral.

Comme on le voit par l'énoncé de ces quelques faits, toute l'administration de la province, ces années-ci, se fait en fonction du chômage. Chaque projet, chaque initiative vise à soulager les sans-travail. Le gouvernement provincial, par le ministère des Travaux publics, a largement fait sa part en ce domaine, et ce n'est pas le temps, au cours de l'analyse d'un rapport ministériel, de revenir là-dessus. Les statistiques compilées par les services d'administration du chômage, qui sont rattachés comme on le sait au ministère des Travaux publics, indiquent une diminution importante dans le nombre des chômeurs de 1933 à 1934. En juin 1933, le gouvernement provincial avait distribué des secours à 359,672 chômeurs et en juin 1934, il répondait à 311,608 demandes (176,139 pour Montréal seulement).

Cette diminution du nombre des sans-travail vient d'une part de la reprise qui se manifeste progressivement dans les affaires, et d'autre part elle est due, selon les termes du rapport du ministre des Travaux publics, à ce qu'un certain nombre de municipalités ont fait appel à la charité privée et n'ont pas demandé l'aide des gouvernements. Elle n'a cependant pas été accompagnée comme on pourrait le croire, d'une diminution concurrente des dépenses du gouvernement provincial pour venir en aide aux chômeurs. Bien au contraire, ces dépenses ont augmenté et cette augmentation vient de ce qu'on a dû en 1934 donner dans un plus grand nombre de cas aux nécessiteux des allocations d'abri, qu'on a dû distribuer plus de combustible et de vêtements qu'en 1933 et aussi que le coût de la vie a légèrement monté entre juin 1933 et juin 1934.

Quoi qu'il en soit, depuis l'adoption de la loi de chômage en 1930 jusqu'en juin 1934, la province de Québec à elle seule a dû payer $21,358,225.66 en frais de secours et en travaux. Si l'on ajoute à cette somme le montant de la part du gouvernement fédéral depuis 1930, soit $16,968,460.19, et celui payé par les municipalités, soit $17,141,023.26, on obtient un total de $55,467,709.11 qui ont été dépensés dans Québec pour le chômage depuis 1930.

Ce que l'on peut conclure de ces chiffres, que nous offre le très intéressant rapport de M. Francoeur, c'est qu'il est étonnant qu'avec un tel poids de sans-travail, la province ait pu traverser sans plus de malheurs la période qui va de 1930 à 1934. L'honneur en revient à M. Taschereau et à son gouvernement.—**R.G.**

Blancs et Jaunes

Un politicien nous adresse l'intéressant communiqué suivant, intitulé : "Sur la politique orientale":

Depuis des années on s'émeut et non sans raison des tendances démographiques de la France. En effet la natalité y décroît rapidement et si ce progrès à rebours, qui consiste à réduire le nombre des enfants dans les familles, se continue, les prédictions les plus pessimistes seront malheureusement justifiées.

La France a une population d'environ 38 millions. A ce point de vue elle est avec l'Italie sur un pied d'égalité. Mais là où cette dernière enregistre un avantage appréciable sur notre ancienne Mère-Patrie c'est au chapitre de la natalité. Alors que, il y a 8 à 10 ans, le nombre des naissances chez elle s'inscrivait au chiffre imposant d'un million annuellement, on constate avec regret qu'aujourd'hui il est réduit à 600,000 environ, ayant suivi et poursuivant toujours encore une marche descendante, qui ne cesse d'inquiéter tous ceux qui ont suivi et admiré le rôle de premier plan que la France a tenu dans la civilisation européenne.

Pour peu que se prolonge cette déchéance démographique on assistera bientôt au spectacle d'une Italie supplantant sa voisine dans le domaine économique. Car il y a belle lurette que la notion fausse est enterrée, d'une nation riche en ressources naturelles et qui le devient d'autant plus qu'elle a moins du sujets à nourrir. L'Italie elle-même est un exemple d'une prospérité qui grandit avec le chiffre de sa population.

A l'exception de la France, les pays d'Europe, pris globalement, maintiennent leur natalité! L'Allemagne, l'Espagne, la Russie, la Belgique, les Etats Scandinaves de même que les nations du centre et des Balkans s'inscrivent parmi les pays relativement prolifiques.

L'Angleterre, elle, n'a jamais recherché sa gloire dans les nombreuses familles. Il existe chez l'Anglais une tendance à établir le niveau social de la famille en raison inverse du nombre d'enfants. Etrange noblesse sociale que celle qui se réclame des foyers vides!

En ce qui concerne la France, la situation prend un caractère tragique, car il est facile d'apercevoir qu'à mesure que décroît la natalité dans un pays, celui-ci voit la proportion des vieillards augmenter rapidement. En Russie, où les naissances sont très nombreuses, la proportion des vieillards en regard de la population totale n'est que de 7%. En Allemagne, où cependant la natalité est encore bien maintenue et où il y a quatre millions d'enfants de plus qu'en France, la proportion des vieillards monte à 9%. En France, la proportion des vieillards a atteint le chiffre de 14%. Ce qui malheureusement veut dire qu'à plus ou moins courte échéance, si le système de la natalité réduite s'accentue, ou même ne reste que ce qu'il est présentement, la France deviendra un pays principalement habité par des vieillards.

Peut-on s'étonner que les esprits dirigeants, les penseurs, les patriotes, se soient émus de cet état de chose? Le Cardinal Verdier, — et en comptant les disparus récemment — M. Poincaré et le Maréchal Foch, c'est-à-dire l'Eglise, l'Etat et l'Armée, se sont unis dans un chaleureux appel au peuple français le rappelant à l'observance de son plus grand devoir social. Et tous les amis de la France, des deux côtés de l'Atlantique, sont de choeur et d'âme avec eux.

Mais il est un aspect de la question qui est autrement sérieux.

Si cette aberration mentale qui consiste à attacher aux familles peu nombreuses une primauté sociale, a cours en Europe et en Amérique, il en va bien différemment chez les races jaunes et basanées d'Asie. En Chine, au Japon, dans l'Inde les grandes familles sont en honneur. Et pendant que la population des pays d'Europe se maintient à peine — lorsqu'elle ne décroît pas — nous voyons la Chine et le Japon devenir davantage fécondes et inscrire à leur commun tableau une augmentation de plusieurs millions de sujets par année.

Ces trois seuls pays — la Chine, le Japon et l'Inde — peuvent se vanter d'une population collective d'environ 800 millions, tandis que tout le continent européen ne compte qu'une moitié de ce chiffre — environ 400 millions.

Que la civilisation économique de l'Europe même celle du Japon en vienne à pénétrer la Chine et l'Inde; qu'on y mette en force l'entraînement militaire de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, quelle puissance humaine pourrait résister à l'invasion des masses se déversant sur l'Europe des profondeurs de l'Asie?... Voilà le péril jaune, peut-être?

Il est vrai qu'il n'est pas aussi menaçant que la banqueroute dont parlait Mirabeau devant la Convention, et qu'il nous est loisible de "délibérer".

Délibérons. Que les Européens, tout blancs qu'ils soient, songent à la disparité grandissante entre eux et les races jaunes. Et surtout qu'ils n'oublient pas que cette disproportion progresse avec les jours, les mois et les années à cause même d'une natalité réglementée et réduite chez les premiers et d'une natalité non entravée et très productive chez les derniers. Un siècle est vite passé; dans l'histoire du monde c'est un jour, et ce jour peut recéler le maintien ou la déchéance de la race blanche.

A bas la virgule !

L'angoisse est générale. Elle étreint le coeur de la nation. Crise partout, et particulièrement au jardin des lettres françaises. De quoi demain sera-t-il fait? Les impôts augmentent, les tirages diminuent, les éditeurs sont en faillite, les feuilles s'envolent. On restreint le personnel. On remplace les spécialisés par des improvisés qui prodiguent le galimatias.

Un rais d'espérance traverse le ciel orageux. Une ligne littéraire se fonde. Son but? "Guerre à la virgule!"

C'est M. André Billy qui prêche et préside cette croisade. Il s'est avisé que la virgule, trop musicale, empêchait de penser. Evidemment au Grand Siècle, où on la prodigue, comme le point et virgule, personne ne pense. Descartes et Bossuet sont de petits écervelés, qui se gargarisent avec des flonflons, avec des tirades.

Le président de la "Ligue contre la virgule" a de grands projets. Déjà il a convaincu M. Carco, dont il a échenillé le dernier roman. Il est en train d'épousseter Flaubert. Il ne désespère pas de faire quelque chose de *Madame Bovary*, de rendre le style de ce roman, trop musical et trop vanté, moins cotonneux, plus nerveux, plus picard!

Quand il aura rompu la cadence de Flaubert — car la cadence, c'est l'ennemie — M. Billy écrira l'histoire de la virgule, en trois ou quatre in-quarto maxima. Il n'oubliera pas, espérons-le, la secte des manichéens. Une virgule transposée engendra cette hérésie. Grande leçon! Tout, en ce monde, est affaire de point.

La belle histoire de Jean Nicolet

Il y a trois cents ans, dans le courant de l'automne 1634, Jean Nicolet, coureur des bois et interprète, arrivait au lac des Illinois, aujourd'hui lac Michigan, dont seuls quelques chasseurs avaient signalé l'existence. Il entrait là en plein inconnu. Nul Européens ne s'était jamais aventuré sur les eaux capricieuses de cette immense mer intérieure.

Quelques jours de navigation assez mouvementée conduisirent Nicolet au fond de la baie Verte, puis il s'enfonça résolument dans la direction ou il devait trouver, lui affirmaient les peuplades voisines, le pays des "Gens de la mer". D'après la description qui lui était faite d'une grande étendue d'eau, le courageux explorateur espérait atteindre les rives du Pacifique. A travers la plaine immense, ou dans la forêt toute frémissante d'une vie secrète, il allait, guidé par son rêve, laissant aux populations émerveillées l'impression qu'il était un demi-dieu, et s'efforçant de recueillir les renseignements qui devaient éclairer par la suite les expéditions de Louis Jolliet, du père Marquette et de Cavelier de la Salle vers le Mississipi, aussi bien que celles des deux la Vérendrye vers l'Ouest.

Parvenu à la rivière du Wisconsin, affluent du Mississipi, il comprit aux explications des riverains que les "grandes eaux", dans leur langue "Mississipi", dont il parlaient, désignaient non la mer, mais un fleuve majestueux lequel, d'après ce qu'imaginait Nicolet, devait se jeter dans l'océan Pacifique. Se voyant isolé, à plus de quatre cents lieues de Québec, sa base d'opérations, il jugea, avec tout son bon sens normand, qu'il était plus sage de prendre le chemin du retour.

Comme beaucoup des premiers pionniers canadiens, Jean Nicolet était, en effet, Normand, fils d'un messager de Cherbourg. Sa mère portait un nom qui s'harmonisait avec la presqu'île cotentine, enserrée de toutes parts et sans cesse rongée par les flots: elle s'appelait Marguerite de la Mer. D'humeur aventureuse, le jeune homme s'était embarqué dès sa vingtième année pour Québec ou il arriva en 1618. Samuel de Champlain, qui avait fondé là, dix ans auparavant, un petit poste de traitquants pour le commerce des fourrures et s'efforçait de faire pénétrer l'influence de la France à l'intérieur du pays, remarqua vite ce grand garçon. L'initiant à ses vastes projets, il lui communiqua un peu de son enthousiasme et sut prévoir, avec l'intuition prophétique du véritable "chef", tout les services qu'une aussi riche nature pouvait rendre à la cause française. Une même foi ardente les animait tous deux et donnait à leurs efforts un double but: l'évangélisation des Indiens qui peuplaient ces vastes territoires, et la fondation d'un empire colonial qui s'étendrait "jusques aux confins du Mexique".

En 1620 s'établit pour un temps au milieu des sauvages de l'île aux Allumettes, située sur le Saint-Laurent au delà de l'embouchure de l'Ottawa, afin de se familiariser avec leur langue. Il les suivait dans leurs courses interminables en canots, sur les rivières coupées de grands rapides, ou dans leurs randonnées à travers la forêt, demeurant parfois sept ou huit jours sans trouver d'autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois. Une telle endurance et un si grand mépris du danger excitaient l'admiration des Algonquins qui l'entouraient de respect et lui témoignaient la plus absolue confiance.

Pendant de longues années, ce Normand fin et brave erra de tribu en tribu. Peu à peu, d'autres "interprètes" ou "voyageurs" — pour employer les termes de l'époque, — désignés par Champlain, avaient également accepté la rude tâche de gagner à la France et à la civilisation les Indiens du Canada. Leur action s'étendit bientôt de l'Atlantique aux Grands-Lacs et du Saint-Laurent à la baie d'Hudson, tandis que les colons anglais, débarqués presque en même temps sur le Nouveau Continent, "n'osaient se risquer à plus de dix arpents de leurs cabanes". Devenue l'objet de la convoitise des Anglais, Québec tombait entre leurs mains en 1629. Brisés de douleur, Samuel de Champlain obtint de ramener en France tous les colons, mais il dut abandonner ses interprètes, disséminés au loin dans le pays.

Deux partis s'offraient à ces hommes: rejoindre Québec et pactiser avec l'ennemi — ce que quelques-uns firent, — ou bien' — et c'est à quoi presque tous se résignèrent et parmi eux Nicolet, — demeurer au fond des bois, renoncer pour jamais à la vie civilisée, mais conserver sur les territoires conquis l'influence française, avec le vague espoir qu'un jour, peut-être, le drapeau fleurdelisé flotterait de nouveau sur les rives du Saint-Laurent. Ces héros obscurs ont écrit l'une des plus belles pages, et des moins connues, de l'histoire de la Nouvelle-France. Prenant l'ennemi à revers, ils rendirent impossible tout essai de pénétration anglaise et s'efforcèrent de garder fidèles à nos intérêts les grandes tribus indiennes, qu'un abandon de quelques années eût amenées à l'envahisseur.

Québec, rendue à la France au printemps de 1632, vit accourir le bon Samuel de Champlain et un groupe de Français pour lesquels cette terre était devenue le prolongement de la patrie. Bien vite les projets d'autrefois furent repris, et, parmi eux, celui qui tenait fort au coeur du grand chef: la découverte de la route de l'Ouest.

Jean Nicolet avait accepté cette mission avec l'ardeur généreuse qui semble avoir été le trait dominant de son caractère, et il rapportait de précieux renseignements. Rentré à Québec à la fin de l'automne 1635, il rendit compte de sa mission au chef aimé qui en avait été l'inspirateur et qui devait mourir, le jour de Noël de cette même année, épuisé par le labeur d'une tâche héroïque.

Peu après, Nicolet épousait Marguerite Couillard, petite-fille de Louis et Jeanne Hébert, les premiers colons européens venus avec Champlain sur la terre canadienne, auxquels un monument a été élevé, sur une place de Québec, en 1918, troisième centenaire de leur arrivée.

Un soir d'octobre 1642, on vint avertir l'interprète que deux Algonquins des environs des Trois-Rivières s'étaient emparés d'un sauvage de la Nouvelle-Angleterre et le martyrisaient cruellement avant de le mettre à mort. L'intervention de Nicolet, très aimé des Algonquins, pouvait sauver la vie du malheureux. Sans perdre un instant, il dit adieu à sa femme et à sa fillette, et, par un froid très vif, s'embarqua, vers sept heures du soir, dans la chaloupe de M. de Chavigny qui remontait aux Trois Rivières.

L'embarcation avançait lentement dans la nuit opaque. Chaudement enveloppés de fourrures et bercés par la cadence du flot, les hommes qui n'étaient pas nécessaires à la manoeuvre s'étaient assoupis. Nicolet récitait son chapelet. Soudain, une bourrasque du nord-est, comme il s'en élève fréquemment en ces parages, agita en tous sens l'énorme masse d'eau; les vagues profondes déferlaient "semblables à de petites montagnes": l'une d'elles s'abattit sur la chaloupe qui, remplie jusqu'aux bords, coula à pic, puis revint sur l'eau, après avoir fait deux ou trois tours sur elle-même. Instinctivement, les passagers s'étaient cramponnés à la coque renversée et Nicolet dit avec un grand calme à M. de Chavigny: "Monsieur, sauvez-vous, vous savez nager... Moi, je ne le sais pas. Pour moi... je m'en vais à Dieu... Je vous recommande ma femme et ma fille..." Le mugissement de la tempête couvrit sa voix. Bondissant au gré des flots, la chaloupe demeurait accrochée à l'arête d'une roche à demi submergée. Un à un, les malheureux rescapés, engourdis par le froid et meurtris par la violence du courant, desserrèrent leur étreinte. Seul, M. de Chavigny parvint à gagner la terre ferme et, se traînant le long de la berge, dans la brume glacée, arriva à demi mort à Sillery, petite résidence de jésuites près de laquelle s'était déroulé le drame.

On explora minutieusement le cours du fleuve, mais sans succès: le Saint-Laurent ne rendit pas sa proie. Peu de jours après, le sauvage pour lequel le bon Nicolet avait si simplement donné sa vie fut miraculeusement délivré par quelques Français et devint, par la suite, auprès des siens, l'un des plus chauds avocats de la cause française.

La figure, très simple et très haute, de ce "découvreur" qui fut l'ami du grand Champlain mérite doublement d'être rappelée en cette année qui ramène, après le quatrième centenaire de l'arrivée des Français du Canada, le troisième centenaire de son exploration solitaire, bien peu connue.

FERRON CHENE.

(Le Temps)

Sur le mariage

La littérature paraît s'émouvoir d'un danger social dont elle redoute d'être atteinte par contrecoup: la fragilité du mariage dans les moeurs d'aujourd'hui.

Elle y avait déjà prêté attention. Mais quand, par exemple, M. Paul Bourget écrivit *Un Divorce*, c'était avec des préoccupations d'écrivain sociologue, non avec la crainte que l'objet même qu'il examinait ne vint à se dissoudre sous ses yeux. Or c'est là que nous en sommes maintenant.

Le cas est exposé par M. Ignace Legrand dans une page d'*A sa lumière*. Il est question d'une femme qui a le coeur trop tendre pour rien refuser à un homme, et même, dans la suite des jours, à beaucoup d'hommes. Là-dessus, M. Ignace Legrand généralise quelque peu, et fait dire à l'un de ses personnages: "Je me suis demandé ce que deviendrait la littérature, et en particulier la poésie et le roman, quand toutes les femmes seront devenues comme elle, c'est-à-dire n'offriront plus qu'un intérêt des plus restreints pour un esprit un peu exigeant. Que feront alors les écrivains?.. Ne nous dépeindront-ils que du charnel féminin ou masculin, toutes les aventures plus ou moins réussies de ce charnel, en laissant à l'âme, afin de demeurer fidèle à la vérité, une part de plus en plus réduite de parent pauvre?" M. Legrand ajoute que c'est d'ailleurs ce que beaucoup de romanciers font depuis la guerre.

Voilà une observation qui tombe à pic sur le roman de Mme Colette, *Duo*, un livre étonnant, mais étonnant surtout par le génie de Colette: elle était seule à pouvoir écrire sur ce thème un roman que l'on admire. D'autre part, le recueil de nouvelles de M. Drieu La Rochelle, *Journal d'un homme trompé*, exprime la même anxiété que M. Ignace Legrand. Bref, il y aurait maints exemples de l'inquiétude qu'inspire à la littérature le spectacle des couples en folie, si nous n'étions malgré tout rassurés par une oeuvre comme celle de M. Jacques Chardonne, philosophe du mariage *sub specie oeternitatis*, et aussi par le renfort que le mariage reçoit en ce moment du côté du théâtre, par le fait de *Espoir* ou de la reprise de *L'Otage*.

Il n'en est pas moins vrai que le livre ou la pièce qui prend le mariage au sérieux domine de haut, en ce moment, certaines réalités de la vie courante. C'est du reste le rôle de la meilleure littérature. Je ne comprends pas le reproche que certains font à *L'Otage* d'avilir finalement le mariage, par un sacrifice nuptial épouvantable. Il me semble que dans la vie, des sacrifices de cette espèce sont consentis sans épouvante, et pour des raisons assez basses: de l'argent, un titre, une situation sociale ou mondaine. Claudel n'a rien fait d'autre que de remplacer, dans le plateau qui balance l'immolation de la blanche épousée, les avantages temporels par l'amour de Dieu. Voilà du coup la pitoyable comédie humaine haussée sur le plan de la tragédie. Que l'on excuse cette petite incursion dans le domaine du théâtre, qui n'est pas le mien. Il me paraît que l'exemple du grand Claudel ne vaut pas seulement pour les dramaturges, mais pour tous les écrivains: il enseigne à se souvenir qu'à travers les hauts et les bas de l'humanité, il appartient à l'artiste de retrouver les possibilités du sublime.

(Le Figaro) **André ROUSSEAUX**

LES JOURS SE SUIVENT

Climats...

Le baron Joseph Karolyi, ancien général de l'empire austro-hongrois et monarchiste fidèle, vient d'introduire une demande en divorce devant le tribunal de Budapest parce que sa femme insultait à ses convictions politiques. "Elle a jeté au feu un portrait de François-Joseph avec une dédicace; puis elle est allée prendre part à une réunion de protestation contre le retour éventuel des Habsbourgs. Je crois que ces motifs de divorce sont plus que suffisants...", écrit le baron Karolyi dans sa requête.

Louons d'abord ces convictions durables et qui s'expriment si fermement. L'ex-général Karolyi ne doute pas d'avoir reçu la plus grave injure que sa femme ait pu lui faire après trente-cinq ans de mariage. Je suppose qu'il eût supporté bien des dissentiments et peut-être même une trahison — quoique après trente-cinq ans les trahisons deviennent rares et pour cause — plutôt que de voir son empereur livré aux flammes. Le fait est que sans juger le moins du monde Mme Joseph Karolyi, car la tâche en revient au tribunal de Budapest et non à l'humble chroniqueur, on peut trouver son geste suffisamment diabolique. Pourquoi jeter ce portrait-relique au feu? Pourquoi? On le suppose aisément. Le dissentiment s'aggravant, montant de ton, traversé de réplique âcres et s'achevant par le coup de nerfs...: "Tenez, votre Empereur voilà ce que j'en fais!..." On imagine l'attentat: François-Joseph lancé aux bûches; et l'écriture impériale se tordant, exprimant sa reconnaissance une dernière fois en lettres vivantes avant de devenir cendres — comme lui-même!

Ces injures-là sont les pires: celles qui vraiment séparent les êtres. Il y a dans certaines faiblesses des éléments de pardon, voire de réconciliation. L'orgueil ayant jeté son cri, on se trouve face à face avec soi-même, et l'on apprend dans cette confrontation que les défaillances sont humaines, qu'il faut parfois savoir absoudre, si l'injure ne corrompt pas la dignité d'une existence. Mais il est quelque chose de pire pour l'harmonie d'un ménage, ce sont les heurts quotidiens, les guerillas de l'esprit, la façon de réagir à la chaleur, au froid, à l'amitié, à l'enthousiasme, aux convictions. M. André Maurois a rendu fameux, par l'événement d'un beau roman, le mot-symbole qui désigne cette atmosphère d'entente ou d'orages: Climat. Nous comprenons bien que le climat de Mme Karolyi n'était pas celui du général, que l'exécution de l'Empereur a été la suprême dépression d'une atmosphère tempétueuse. En sorte que le baron a raison d'écrire: "Je crois que ces motifs sont plus que suffisants..." Ils le sont, en effet. Et l'empereur François-Joseph, sur son bûcher, n'est ici que la victime, si je puis dire, de sentiments inconciliables. **Guermantes.**

(Le Figaro)

Sauter le mur

Une dame habitant Vincennes recevait dernièrement des amis. Lorsque les invités passèrent au buffet, installé près du salon, ils constatèrent avec stupeur que toutes les assiettes et compotiers étaient vides: plus un sandwich, plus un bonbon, pas même un petit four. Les domestiques, questionnés, ne purent expliquer le larcin.

On entendit alors, venant du jardin par la fenêtre entr'ouverte, un glapissement moqueur: au clair de lune, deux singes se balançaient dans les hautes branches d'un arbre. C'étaient des pensionnaires du Zoo.

Très souvent, des singes du Zoo s'échappent ainsi de leur enclos, et font une fugue en ville. Un gardien disait à ce propos:

—Il faudrait faire l'appel tous les soirs, comme au régiment!

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal ...c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeûner ou le diner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HOTEL Windsor
CARTE DOMINION

ENTREVUE,

"Parlez-moi d'am ur, ...et d'autre chose!"

Lucienne Boyer, qui a déjà fait la conquête de Montréal avec ses chansons, charme le public par sa bonne grâce et sa simplicité

Elle. Lorsque le public la dési-ne, il ne dit pas autrement: "C'est lle!" "Elle va chanter!" "Elle est harmante!".

Elle, c'est Mlle Lucienne Boyer, ui depuis son arrivée à Montréal, imanche soir, occupe toutes les onversations.

Le public se presse au théâtre His Majesty's pour l'entendre et l'ap laudir; chaque représentation se rmine par des demandes de rap els... et d'autographes. Avec une mabilité qui ne se dément jamais, Mlle Lucienne Boyer signe des pro rammes, sourit, remercie, et n'est mais fatiguée.

Combien de fois a-t-elle chanté Parlez-moi d'amour" depuis la réation de cette chanson de Jean enoir? Elle ne le sait plus: des illiers de fois, mais toujours avec même ferveur.

Ce qui n'a pas empêché le spiri-el compositeur Jean Delettre écrire pour elle "Parlez-moi d'au-e chose", chanson dont la vogue t presque aussi considérable que précédente.

Jean Delettre accompagne Mlle ucienne Boyer dans sa tournée en mérique: c'est un pianiste de ta-nt que les règlements de l'union ternationale nous ont empêché entendre. Il se contente d'un sé-ur forcé dans la coulisse d'où il tend son incomparable interprète re ses oeuvres: "Blanches nuits", Pourquoi rêver", "Je ne savais s" et cette fine mélodie "Hands cross the table" qu'il écrivit pour public américain et qui lui a va-, à New-York, une popularité con-dérable.

Mlle Lucienne Boyer ne sera de tour à Paris qu'au mois d'avril. lle est rarement en repos, toujours l'affût d'une chanson nouvelle, toujours soucieuse de perfectionner son art. Elle répète, fait une mise au point, prépare son programme et s'impose le lourd et dur travail de l'enregistrement des disques de phonographe.

Cette fièvre d'activité ne l'empêche pas de s'intéresser à tout ce qu'elle voit, à tout ce qu'elle entend. Depuis qu'elle est à Montréal, Mlle Lucienne Boyer n'a cessé de demander qu'on lui fasse visiter un peu la ville et ses environs. C'est avec une joie indiscible qu'elle prononce les noms des villes qu'elle visitera: Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa...

L'art de la chanson elle le résume d'un mot: la personnalité. "Il faut être soi-même, dit-elle, interpréter avec son coeur, son intelligence, et ne pas craindre de trahir sa propre sensibilité."

Savoir extérioriser une chanson est un art que peu d'artistes de music-hall possèdent aussi définitivement que Mlle Lucienne Boyer. Il faut l'avoir entendu chanter "Le train du rêve", ce petit chef-d'oeuvre dramatique, pour comprendre tout ce qu'elle met d'action dans un couplet, dans une simple phrase. Et ce mouchoir qu'elle ramène sur sa tête... change, avec la complicité du projecteur, la physionomie de l'artiste. C'est véritablement le personnage de la chanson, une pauvre femme qui attend le train du rêve.

Mlle Lucienne Boyer avait déjà conquis le public montréalais par ses disques de phonographes. Elle a fait beaucoup mieux en se présentant sur la scène du théâtre His Majesty's: par son interprétation, la finesse de son jeu, et le côté "gamin de Paris" qu'elle a su manifester devant nous, Mlle Lucienne Boyer a révélé au public un art bien français. — H. L.

Ninon Vallin est décorée la veille de son concert ici

La célèbre soprano arrive à Montréal avec un jeune pianiste dont elle vante le talent

L'ambassadeur de France à Washington a télégraphié hier a Mme Ninon Vallin l'autorisation d'épingler sur sa poitrine le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur. La célèbre soprano française est arrivée à Montréal hier après-midi, fraîchement décorée, avec un dossier chargé de câbles et de télégrammes de félicitations envoyés de toutes les parties du monde. Et elle était toute réjouie de la perspective du concert qu'elle doit donner ce soir à l'hôtel Ritz-Carlton sous la présidence de M Jean Lallemand, de Montréal. La cantatrice est accompagnée, dans cette tournée d'Amérique commencée en octobre dernier, par un jeune pianiste basque M. Pierre Darck qui est incidemment, le fils du médecin de la famille Vallin.

"Mais cela n'a rien à voir avec son extraordinaire talent, dit Mme Vallin. Partout où il m'a accompagnée, il a été très applaudi et j'ai reçu à son sujet un grand nombre de félicitations."

De son côté, M. Darck admet qu'il est facile d'accompagner Ninon Vallin ."Il n'en reste pas moins vrai, dit-il, que c'est un grand honneur pour moi de le faire."

Mme Vallin apporte à Montréal un répertoire entièrement nouveau, comme on le verra par la suite "C'est-à-dire que ce sont des compositions que je n'ai pas encore chantées au Canada, fait-elle en regardant les feux de l'énorme émeraude qu'elle porte au doigt. Et naturellement, j'espère encore chanter avec toute la sympathie spontanée que j'éprouve en ce pays, dont le climat, à mon avis est beaucoup plus rassurant que celui de la Californie, d'où j'arrive."

Elle nous confie qu'elle chantera quelque chose d'espagnol si on lui demande un rappel. "J'aime beaucoup la musique espagnole, dit-elle, et j'aurais préféré chanter cela à la place des quelques airs d'opéra qui terminent mon programme. Mais, que voulez-vous, il faut céder au goût populaire.

—Si le public désire vous entendre chanter des airs d'opéra, n'est-ce pas un peu votre faute? Tous ces disques d'opéra par Ninon Vallin...

—Je reconnais, en effet, que je suis précédée partout par mes disques qui me forçent à chanter encore de l'opéra, même dans un concert !" Et c'est avec un regard inquiet que Mme Vallin regarde son impresario Mme Berthe Simpson, en lui demandant s'il faudra chanter "Louise" ce soir.

M. Darck, à l'art duquel s'intéresse beaucoup M. Serge Koussevitsky, chef d'orchestre de la Philharmonie de Boston, et Mme Vallin partiront prochainement d'Amérique pour se rendre en Espagne où ils feront une grande tournée de concert. — G. J.

Voici le programme que Mme Vallin, soprano exécutera ce soir au Ritz-Carlton à la soirée que présidera M. Jean Lallemand.

Voi che sapete, (Noces de Figaro) — Mozart
O del mio dolce ardor — Gluck
Récitatif et air, (Judas Maccabée) — Haendel
"So shall the lute and harp awake"
Intimité, (Sur le troisième étude) — Chopin
Au Printemps, — Saint-Saens
L'enfant prodigue, (Air de Lia) — Debussy
C'est l'extase — Debussy
Fantoches, — Debussy
Après un rêve — Gabriel Fauré
Nell, — Gabriel Fauré
La rose (Ode anacréontique) — Gabriel Fauré
Voyons Manon, (opéra Manon) — Massenet
Il est doux... (Opéra Hérodiade) — Massenet

M. Darck sera au piano.

Echos des studios de cinéma

L'incomparable Jannings

Voici plusieurs années, hélas ! que l'on n'a plus revu à l'écran le grand acteur allemand. Le bruit a couru il y a quelques semaines, que Jannings songeait à revenir au cinéma où il s'était acquis une si enviable réputation. La presse cinématographique de Berlin vient d'affirmer que ce n'est là qu'un canard, mis en circulation à la suite d'une confusion facilement expliquable.

Dans "Naufrage", un film récent on avait cru reconnaitre dans le jeu du héros principal de ce drame pathétique, le style remarquable d'Emil Jannings. Mais l'artiste n'est, en réalité, que Walter Connolly. C'est égal, cette rumeur est déjà pour celui-ci une promesse. On l'a surnommé, à la suite de cette méprise : "Jannings numéro deux".

Au Loew's

On projette, cette semaine, au théâtre Loew's, un film sensationnel. La publicité faite autour de cette production n'a peut-être pas assez marqué le caractère profond que recèle cette oeuvre. Il est entendu que les metteurs en scène sont toujours heureux de tourner des films qui ont un certain élément d'actualité. Walter Wanger, metteur en scène de "The President Vanishes" a fait mieux encore, cependant, il s'est attaqué à l'avenir.

Se basant sur les événements qui n'ont cessé de nous émouvoir depuis quelques mois, ce film s'essaie à prédire ce qui se produira dans un avenir assez prochain. Sans se prononcer sur l'exactitude absolue de ce qu'il montre, on peut tout de même affirmer que ce film est l'oeuvre la plus vivide et la plus intelligente qu'on ait projetée depuis longtemps.

L'histoire se situe dans l'avenir prochain, et nous y trouvons l'image d'un continent américain secoué par les crises politiques et par les désordres sociaux les plus violents. C'est la féroce lutte des classes, avec, toujours, le spectre de la guerre contre l'étranger, guerre énigmatique où la science devra jouer un rôle primordial mais infiniment plus meurtrier que tout ce qu'on a pu connaitre jusqu'à ce jour.

Alors que les capitalistes, les exploiteurs de tout acabit, et les fabricants de munitions inondent les villes de leur propagande infâme; pendant que les utopies communistes et socialisantes font leur chemin dans les esprits et dans les faits, voici qu'un président affronte la meute et administre avec sagesse et prudence, tentant de ramener à l'ordre cette civilisation déchainée. Mais, au moment, où cet homme supérieur va accomplir de grandes choses, on l'enlève...

L'on voit d'ici le tableau grandiose auquel prête cette trame. Il y a quelques années, un tel thème eût semblé fou et eût provoqué l'hilarité. Mais aujourd'hui, où les aventures présentées en images ont un pendant et souvent un modèle dans la vie réelle, c'est à la réflexion sérieuse que ce film nous pousse. Jugé d'un autre angle, "The President Vanish..." est conçu avec grand art, et il passionne à l'égal des meilleurs films policiers.

Le cinéma accapareur

On connait Fernand Ledoux, sociétaire de la Comédie-Française. Ce jeune comédien était venu de très bonne heure au cinéma. Il avait débuté sous la direction de Jacques Feyder, qui n'avait pu que lui donner les plus précieux conseils qui soient. Mais, désireux de servir avant tout la Comédie-Française, Fernand Ledoux négligea quelque peu les studios. Pendant ce temps, il accumula chez Molière, les créations qui classent un artiste : "La Belle Meunière" "Coriolan", "L'Age de Fer", et, tout dernièrement, "L'Otage", de Paul Claudel.

Encouragé sans doute par les succès à l'écran remportés par ses anciens camarades du Conservatoire, Madeleine Renaud, Charles Boyer, Alice Field, Fernand fit cette année, une excellente composition de l'adjudant Flick, dans "Le train de 8 h. 47". Il est parti, ces jours derniers, pour Hollywood, où Marcel Achard lui a réservé un rôle dans "Folies-Bergère", aux côtés de Chevalier. Ce sera la première fois qu'un sociétaire de la Comédie-Française se rendra aux Etats-Unis pour y tourner un film.

Keaton de retour

Buster Keaton, le comique au visage de glace, est de retour à Hollywood où il doit se mettre au travail, pour la réalisation à l'écran de sa première comédie aux "Educational Pictures".

Buster arrive d'Europe où il a séjourné plusieurs mois. On sait qu'il a tenu un rôle dans une production française, "Le Roi des Champs-Elysées". C'est à cause de son succès dans "Allez Oop" et "The Gold Ghost" que Keaton a été mis sous engagement par la firme Educational.

Notes

"Miss Ba" en est à sa centième représentation, aux Ambassadeurs, à Paris. L'on sait que cette pièce est la traduction française de l'oeuvre anglaise si fameuse : "The Barretts of Wimpole Street".

On vient de projeter, à la salle Rameau, à Paris, la première du film "L'Appel", réalisation de la jeune firme catholique Fiat-Film.

Edmund Lowe et Jack Holt auront les rôles principaux dans le film Columbia "The Depths Below", que l'on tournera sous peu. Ce film est l'histoire de deux scaphandriers ennemis. La vedette féminine sera Florence Rice.

La Revue des Deux-Mondes, qui ne badine guère avec l'amour, reproche au cinéma, comme aux sports et à l'automobile, d'empêcher la jeunesse de cultiver son cerveau.

Fay Wray est maintenant une véritable américaine : elle vient de recevoir ses papiers de naturalisation. Elle était originaire d'Alberta, ici, au pays.

L'inimitable Wynn, qui se pique d'astrologie, vient de tourner un film aux "Educational Pictures", intitulé "Your Stars for 1935".

Cette réalisation est comme la prédiction condensée des événements que 1935 nous prépare. Basant ses hypothèses sur les signes astrologiques, Wynn annonce des choses sensationnelles sur Hitler, sur les problèmes ouvriers, sur le chômage et la question politique. Dans "What 1934 Holds", Wynn avait dit plusieurs choses qui se sont réalisées par la suite, parait-il. Tout ceci dit sous toutes réserves.

Le meilleur film de Claudette Colbert

"Imitation of Life" est un chef-d'oeuvre à l'échelle d'Hollywood

Claudette Colbert vient de créer un nouveau film qui sera probablement considéré, lorsqu'on le présentera en primeur à Montréal, comme le plus remarquable de tous ceux qu'elle a joués.

Il convenait pleinement à l'actrice qui s'est révélée dans "I cover the Waterfront" et dans "It Happened One Night", de manifester tout ce qu'elle a de talent pour le chef-d'oeuvre de scénario qu'est "Imitation of Life", ce nouveau film dont il est ici question et que le cinéma Capitol donnera dès vendredi 18 janvier.

Il faudra s'attendre à voir à l'écran un genre entièrement différent de ce qu'on a pu admirer jusqu'à date du cinéma américain. Il y a deux thèmes parallèles dans "Imitation of Life": l'amour maternel chez la noire et chez la blanche. Deux veuves, l'une blanche (Claudette Colbert) l'autre noire, choisissent de vivre côte à côte, la seconde comme servante de la première. Elles ont chacune une enfant, deux fillettes élevées ensemble. Par un caprice d'hérédité, la fille de la négresse est aussi blanche que sa compagne, mais déjà à bonne heure, elle supporte mal les méfaits de l'ostracisme américain. La petite négroïde blanche commence par avoir honte de sa mère qui est la seule raison pour laquelle on l'ostracise, car avec son teint blanc, ses origines n'apparaitraient pas.

Il lui semble donc tout naturel de renier sa mère pour entrer, adolescente, dans le tourbillon de la vie en qualité de "blanche". Sa mère qui est très noire passera sa vie à raisonner sa fille pour qu'elle n'ait point honte de son sang. Elle se dévouera pour elle et mourra de chagrin d'avoir été délaissée. De son côté, l'amour maternel de Claudette Colbert prendra un tournant aussi tragique. Elle sacrifiera à sa fille l'homme (Warren Williams) qu'elles aiment toutes les deux.

Ce sont deux thèmes riches d'humanité et le réalisateur en a été prodigue dans le film qui a deux heures de durée sans qu'on s'en aperçoive. A certains endroits, il y a même des spectacles, dont le plus impressionnant et le plus bizarre est celui des obsèques de la négresse. Il y a plusieurs choses d'inexplicables toutefois dans le scénario. Ainsi, pendant toute leur vie, les deux veuves se creusent la tête pour découvrir un moyen d'éviter que la petite négresse soit ostracisée. On sent que le remède apporterait le bonheur dans cet étrange foyer. Comme ces deux mères deviennent très riches, qu'est-ce qui les rive donc aux Etats-Unis, seule pays à ostraciser les nègres ? Pourquoi ne pas aller vivre en France ou n'importe où ailleurs à l'étranger, où leur condition ne sera pas remarquée ?

Les directeurs de Paramount qui ont monté cette production ont expliqué que "Imitation of Life" ne serait pas présenté dans le sud des Etats-Unis où il pourrait être cause d'incidents regrettables entre nègres et blancs. — G. J.

LES CONCERTS

Le Quatuor à cordes Dubois

L'excellent ensemble montréalais donnait, hier soir, son 147ième concert à la Salle Saint-Sulpice

On sait que le Quatuor Dubois bénéficiant d'une subvention, les séances sont gratuites. Les salles cependant ne sont pas toujours entièrement remplies. Cela tient à ce que la musique de chambre s'adresse à une élite; que le quatuor étant la forme la plus pure de l'expression musicale son caractère élevé échappe à la majorité des auditeurs. Les écoles devraient envoyer davantage d'élèves à ces séances qui forment le goût ornent l'esprit et développent la faculté de penser.

Les exécutions du Quatuor a Cordes Dubois sont généralement soignées et tout en étant peu favorisés par l'acoustique déplorable de la Salle Saint-Sulpice donnent aux oeuvres une interprétation satisfaisante.

Le Quatuor, composé de MM. Eugène Braidi, Lucien Sicotte, Joseph Mastrocola, et Jean-Baptiste Dubois, donnait hier soir, son 147e concert. Fondé par M. Dubois en 1910, ce quatuor maintient de belles traditions de discipline et d'équilibre. Il a vu se succéder aux diffirents pupitres (sauf à celui du violoncelle où M. Dubois est demeuré le pivot de l'ensemble) les plus brillants instrumentistes de notre ville. Parvenu à sa vingt-cinquième année, il atteste de la même vigueur, de cette ardeur au travail qui lui a permis de poursuivre avec succès la tâche de faire connaître au public montréalais les chefs d'oeuvre de la musique de chambre.

Le programme d'hier soir se composait du "Quatuor no 17" de Mozart, de la "Sonate pour violoncelle et piano, op 69, no 3" de Beethoven, et du "Quatuor en ré majeur" de Respighi.

Mozart, dans ses sonates, trios et quatuors demeure l'exemple le plus parfait de clarté, de logique. L'auditeur y trouve, chaque fois, un sujet d'émerveillement. C'est la musique pure, ornée d'élégance et d'esprit Aussi l'interprétation des oeuvres de Mozart ne peut-elle être confiée à des doigts malhabiles ou à des exécutants qui n'ont pas de style. Le Quatuor Dubois est, depuis longtemps familier avec la musique de Mozart dont il sait traduire les nombreuses nuances. Le menuet du troisième mouvement fut particulièrement réussi et joué avec une plaisante vivacité.

Respighi est un compositeur moderne italien qui s'est spécialisé dans la musique à programme. Le public connait surtout de lui ses "Pins" et ses "Fontaines de Rome". Les orchestres américains par le truchement de la T. S. F., nous les ont interprétés maintes fois.

Dans son "Quatuor en ré majeur" (joué, suivant le programme, à la demande générale) Respighi ne dédaigne par la forme classique tout en s'abandonnant volontiers à son goût pour les sonorités modernes. Le style descriptif, chez lui ne perd jamais ses droits.

M. Jean-Baptiste Dubois s'est montré solide comme à son habitude dans la très belle "Sonate op 69, no 3" de Beethoven. Il avait pour partenaire Mlle Georgette Paradis, une jeune pianiste au jeu sobre, expressif. Cette sonate est en trois mouvements et comporte, à la fin, un "adagio cantabile" dont le violoncelle fit ressortir avantageusement l'éloquence et le charme.

Henri LETONDAL

Se sentait indisposé après ses repas

Indigestion aigue soulagée par Kruschen

Le traitement qui a remis cet homme sur pied doit sûrement valoir la peine d'être mis à l'essai par les personnes qui souffrent de mauvaise digestion. Lisez ce qu'il en dit:

"Il y a deux ans, je souffrais beaucoup de mauvaise digestion: j'avais perdu l'appétit et j'éprouvais souvent des douleurs dans le dos. Je faisais de l'acidité d'estomac et me sentais tellement indisposé après mes repas, que je n'avais plus d'appétit ni le goût de manger. Un ami me conseilla d'essayer les Sels Kruschen, ce que je fis et, aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir dire qu'en très peu de temps j'éprouvai un grand soulagement. Je continuai à prendre Kruschen jusqu'à ce que je me sentisse rétabli et un tout autre homme. Je me porte maintenant aussi bien qu'à vingt ans." — W. B.

Ce que Kruschen fit pour cet homme, il le fera pour tous ceux qui souffrent de mauvaise digestion. C'est parce que "la petite dose quotidienne" de Kruschen active d'abord l'écoulement des sucs gastriques, aidant ainsi à la digestion, puis assure l'élimination régulière et normale de tous les déchets et toxines.

LA TEMPERATURE

Plus basse et plus haute température d'hier au Canada:

Dawson 48 sous zéro, 42 sous zéro; Aklavik 24 sous zéro, 22 sous zéro; Simpson 26 sous zéro, 14 sous zéro; Fort-Smith 36 sous zéro, 26 sous zéro; Prince-Rupert 18, 20; Victoria 32, 36; Vancouver 32, 40; Kamloops 2, 16; Prince-George 6 sous zéro, 4 sous zéro; Jasper 6 sous zéro, 4 sous zéro; Edmonton 20 sous zéro, 10 sous zéro; Banff 7 sous zéro, 0; Calgary 16 sous zéro, 2 sous zéro; Lethbridge 11 sous zéro, 2; Medicine-Hat 16 sous zéro, 2 sous zéro; Swift-Current 16 sous zéro, 6 sous zéro; Battleford 28 sous zéro, 0; Prince-Albert 12 sous zéro, 2 sous zéro; Saskatoon 20 sous zéro, 2 sous zéro; Moose-Jaw 18 sous zéro, 6 sous zéro; Régina 17 sous zéro, 6 sous zéro; Brandon 18 sous zéro, 0; Winnipeg 12 sous zéro, 8; Kenora 14 sous zéro, 11; Port-Arthur 12 sous zéro, 24; Cochrane 22 sous zéro, 0; Moosonee 26 sous zéro, 4 sous zéro; Huntsville 1, 16; Parry-Sound 4, 18; London 2, 22; Toronto 17, 24; Kingston 6 sous zéro, 12; Ottawa 6 sous zéro, 10; Montréal 2 sous zéro, 10; Québec 8 sous zéro, 4; Saint-Jean 6 sous zéro, 8; Halifax 0, 4; Charlottetown 2 sous zéro, 4.

PREVISIONS

—Bassin de l'Outaouais et Haut Saint-Laurent: vents du S.-E.; ciel couvert et temps doux avec neige tournant en grésil ou en pluie; plus froid de nouveau vendredi.

—N.-O. de Québec: plus doux avec neige; froid vendredi.

—Lac Saint-Jean: gros froid suivi de neige.

—Vallée du Bas Saint-Laurent: froid rigoureux suivi de neige et de temps doux.

—Golfe, Rive Nord et Baie des Chaleurs: beau et très froid, suivi de neige.

—Provinces maritimes: beau et froid.

—Région basse des Lacs: grésil ou pluie suivi de vents du N.-O. et de froid vendredi.

—Nord d'Ontario: vents du N. et neige, suivi de froid.

—Provinces de l'Ouest: vents du N.-E.; ciel couvert et très froid avec neige légère.

Théâtre Stella

"La Rafale", que l'on joue cette maine au Stella, comptera comme des plus gros succès de la saison. oeuvre remarquable d'Henry rnstein a été interprétée d'une fa-n remarquable par Mmes Germai-Giroux, Jeanne Borgos, et MM. l Roland, Lucien Coedel, Charles stelain et toute la troupe. Cette èce tiendra encore l'affiche au-rd'hui et demain. Qu'en en pro-e.

Samedi prochain, 19 janvier, commenceront les représentations de L'Heure du Berger", comédie en 3 tes d'Edouard Bourdet. Voilà cer-e un spectacle délicieux, adroite-nt construit et dialogué de la fa-n la plus juste et la plus heureu-qui soit. Son succès à Paris a été ès vif, il en sera certainement de ême ici. La distribution groupe ns les principaux rôles Mmes An-inette Giroux, Jeanne Borgos, Ger-aine Giroux et Olivette Thibault, M Pierre Jourdan, Charles Caste-in, Jean Riveyre, etc. Nous repar-rons plus longuement de cette co-édie samedi prochain.

Cinéma de Paris

C'est le grand film "Maria Chapdelaine" qui prendra l'affiche samedi prochain au Cinéma de Paris. Cette nouvelle réjouira tous ceux qui dé-rent voir le film et tous ceux, quasi ssi nombreux qui veulent absolu-nt le revoir. Le succès de "Maria apdelaine" est parfaitement com-réhensible. Pour la première fois à cran mondial un sujet de chez nous rt de thème à une production ci-matographique. Il est bien juste e notre curiosité soit aiguisée et e notre satisfaction devant les qua-és du film soit grande. C'est d'ail-rs le verdict populaire. On verra l'on reverra avec plaisir Madelei-Renaud, Jean Gabin, Fred Barry, homy Bourdelle, Daniel Mendaille, acqué Suzanne Després, Le Vigan tant d'autres qui ont joué avec nt de conscience les personnages aginés par Louis Hémon.

Avouons que chacun a tenu à fai-un travail consciencieux de même e Julien Duvivier qui a tourné tous extérieurs du film dans la région Lac Saint-Jean. La photographie t admirable et le jeu des acteurs st tout autant si l'on tient comp-des difficultés de langage pour des tistes parisiens.

rogramme du prochain concert de l'Orchestre de Montréal

Voici le programme que l'Orches-e de Montréal interprètera diman-e prochain à neuf heures, au théâ-e His Majesty's:

ariations sur un thème de Haydn .... Brahms (1833-1897)
Thème: Andante
Variations: poco piu animato
con moto
andante con moto
vivace
vivace
grazioso
Finale: Andante

oncerto en Ré pour violon et or-chestre .... Brahms (1833-1897)
olo violon: .... Milstein
Allegro
Adagio
Allegro giocoso, ma non troppo vivace.

Entr'acte

ymphonie No 4 en Mi mineur ... . Brahms (1833-1897)
Allegro ma non troppo
Andante moderato
Allegro giocoso
Allegro energico e passionato

A CHASSE AUX CORBEAUX AU GESU, CE SOIR

Après avoir joué devant une salle mble, samedi après-midi, la troupe s Anciens du Gesù interprètera de uveau "La Chasse aux Corbeaux" soir 17 janvier.

Cette fine comédie d'Eugène La-be ne manqua pas d'intéresser nombreux public qui se rendit au samedi.

Au Saint-Denis

Qui refuserait d'aller entendre les oeuvres de Chopin ? Personne. Eh ! bien personne ne manquera le grand film "La Chanson de l'Adieu" ou "Un Amour de Frédéric Chopin" qui prendra l'affiche samedi prochain au St-Denis. Voilà une oeuvre entièrement différente au cinéma. C'est à la fois une histoire d'amour, une vie romancée et un beau concert. Disons tout de suite que l'accompagnement musical de la production se compose exclusivement des oeuvres du grand compositeur qui est joué dans le film par Jean Servais. Puis on assiste à une histoire merveilleuse où Chopin se montre tel qu'il fut: un homme sensible à la beauté, un ardent défenseur de son pays opprimé, une grande âme trop rapidement victime des charmes de l'amour. On ne saurait trop recommander ce film. Aux musiciens d'abord puis au grand public qui l'applaudira avec frénésie. Il ne s'agit pas d'une reconstitution historique mais d'une histoire romanesque en marge d'un fait de la vie amoureuse de Chopin. Le réalisateur a composé sur un scénario intelligent, un film délicat au thème enchanteur, à la musique entrainante et au dénouement plein d'une belle émotion. Le second film sera "Le Secret des Woronseff" avec Jean Murat et Brigitte Helm deux noms qui signifient toujours succès le plus complet.

His Majesty's

Lee Shubert présentera, les 21, 22 et 23 janvier prochains, au His Majesty's Eva Le Gallienne dans l'adaptation anglaise de "L'Aiglon", pièce en vers d'Edmond Rostand. La version qu'on représentera a été tirée du chef-d'oeuvre par Clemence Dale. La partie musicale en a été écrite par le compositeur anglais, Richard Addinsell. Eva Le Gallienne jouera dans le rôle du duc de Reichstadt.

Au Princess

Au théâtre Princess, on projettera, cette semaine, deux films de haute valeur : "The Mighty Barnum", avec, comme vedettes, Wallace Beery, Adolphe Menjou, Rochelle Hudson; et "White Lies", avec Walter Connolly et Fay Wray. Le premier de ces films est une révélation, et il rappelle divers petits faits de la vie américaine au déclin du siècle dernier.

Au Capitol

"Imitation of Life" que les autorités du Capitol offriront à leurs habitués cette semaine, est, dans l'opinion des meilleurs critiques américains, l'un des quatre grands films tournés fin 1934. C'est là l'adaptation à l'écran du célèbre roman de Fannie Hurst, avec, comme rôle principal, Claudette Colbert. On projettera également un court film où figurent les étoiles du baseball américain Jerome et Paul Dean.

Au Loew's

L'on pourrait facilement appeler le théâtre Loew's le rendez-vous des célébrités de vaudeville américain, à cause des programmes éclatants qu'on y offre, chaque semaine, par exemple lors de la venue de Olsen et Johnson, Thurstono, Ted Lewis, Ben Lyon, Bebe Daniels, Cal Calloway et autres. Cette semaine, Mae Murray sera au Loew's, en personne; elle agrémentera un programme très élaboré. A l'écran, on projettera "Kentucky Kernels", comédie où figurent Wheeler et Woolsey.

Au Palace

"Flirtation Walk", le film qu'on verra à l'affiche du théâtre Palace, cette semaine, est un des derniers succès de l'écran américain. C'est, à vrai dire, la première sensation musicale de 1935 et Dick Powell et Ruby Keeler, vedettes, sont pour beaucoup dans cette notoriété. L'Histoire qu'on y raconte se situe aux iles Hawaii et à West Point. On voit ainsi quelle ressource scénique les décors naturels sont susceptibles de révéler. Outre ce film, on projettera divers sujets courts.

Mischa Elman

Le rôle du père de Mischa Elman que nous entendrons en récital le 23 janvier prochain à l'Impérial, dans le succès de son jeune fils fut de la plus haute importance. Saul Elman, père de Mischa avait été lui-même toute sa vie de se livrer à la musique. Aussi voulut-il que son fils connaisse les joies qu'on lui avait refusées. Dès que son fils se fit remarquer il consulta le pharmacien du village, maitre musicien puis la comtesse Urosova et tous deux aidèrent le jeune élève à ses débuts.

Puis le père suivit le développement musical de son fils. Plus tard il réussit à lui obtenir une entrevue avec Léopold Auer, le grand maître de l'époque et avec Sarasate, non moins célèbre virtuose. Le résultat fut qu'Auer adopta l'élève. On accusa le père de tous les torts. On répéta qu'il exploitait pour des raisons pécuniaires le talent de son enfant. Cependant avec les années le père devait avoir raison car le jeune homme devint un grand virtuose.

Aussi Mischa Elman se plait-il à rendre hommage à celui qui guida ses premiers pas et auquel il doit en quelque sorte le succès de sa brillante et féconde carrière.

Concert au profit de l'Eglise orthodoxe russe de Montréal

Un concert-bénéfice, au profit de l'église orthodoxe russe de Montréal, doit avoir lieu à la Salle Tudor, le jeudi, 24 janvier, à 8 heures 30 du soir.

Les artistes suivants, qui ont gracieusement offert leurs services participeront au programme: la Chorale de l'église russe, le Quatuor à Cordes de Montréal, (Mme Annette Lasalle-Leduc, MM. Roland Leduc, Lucien Sicotte et Lucien Robert), Mlle Xenia Petrova, danseuse.

La chorale se fera entendre dans trois groupes, dont un sera dédié à la musique religieuse russe, les deux autres à la musique populaire et paysanne de la Russie. Le Quatuor à Cordes de Montréal, l'un des meilleurs ensembles de notre ville, offrira un Quatuor de Haydn. Mlle Petrova dansera des danses charactéristiques espagnoles de De Falla, Albeniz et autres.

Toutes les recettes seront remises à l'église russe, afin de régler quelques-unes des obligations les plus urgentes de la cathédrale orthodoxe.

Egon Petri

C'est le 28 janvier prochain que l'impresario Louis-H. Bourdon présentera aux amateurs de belle musique le grand pianiste hollandais Egon Petri. Les connaisseurs s'attendent à ce que le récital de cet artiste réputé soit l'un des événements marquants de la saison musicale à Montréal. Petri vient de terminer des tournées triomphales dans les principaux pays d'Europe. Souhaitons que l'accueil ici lui soit également flatteur.

Gilberte Martin

Notre jeune compatriote et distinguée pianiste, Mlle Gilberte Martin Prix d'Europe de 1930, exprimait l'autre jour son opinion sur la petite Ruth Slenczynski que nous entendrons à Montréal le 5 février.

"On donne souvent" disait-elle, "le nom de prodige à certains enfants remarquablement doués pour la musique mais qui ne sont que des artistes en herbe. Quand il s'agit de Ruth Slenczynski, c'est dans toute la plénitude du sens qu'il comporte que le mot "prodige" peut lui être appliqué, et même si le mot n'existait pas c'est pour elle qu'il aurait fallu l'inventer — J'ai eu l'occasion de l'entendre à Paris, et elle est tout simplement merveilleuse".

Requête des cabarets de nuit de l'est de la ville au gouvernement

Québec, 16. — Une délégation de cabaretiers de la partie est de Montréal vient de présenter une requête au gouvernement pour faire rescinder l'ordonnance qui leur refuse un permis d'opérer une salle de danse lorsqu'ils ont déjà un permis pour la vente de la bière et du vin. La délégation a soumis que les cabaretiers de l'ouest de la ville possèdent ces permis de vendre de la bière et du vin en même temps qu'un permis de salle de danse et que les cabaretiers de l'est devraient jouir des mêmes privilèges. Ils demandent au gouvernement de laisser les cabarets jouir des trois permis pendant une semaine à titre d'essai et de fermer ensuite ceux qui ne se conduiront pas comme il faut. La requête porte 25,000 noms.

On exige les noms des constructeurs en Ontario

Toronto, 16. (P.C.) — Les délégués des métiers de la construction ont demandé aujourd'hui à l'hon. A. W. Roebuck, procureur général et ministre du Travail, que tous les constructeurs d'édifices et entrepreneurs soumettent leurs noms au gouvernement de la province pour que celui-ci voie à ce que les patrons observent les lois ouvrières touchant les salaires et les heures de travail.

Au Musée provincial

Québec, 16. — L'hon. A. David, secrétaire de la province, a lancé des invitations aux membres du Conseil Exécutif, aux membres du Conseil législatif et aux députés, pour demain matin. Il les invite à visiter le musée de la province à 10 heures 30. Les visiteurs seront reçus par l'hon. A. David, M. P.-G. Roy, conservateur du musée et les autres officiers de l'institution.

Taxes projetées par la ville de Québec

On veut pressurer les petits négociants et les petits salariés

Québec, 16. — Voici la liste des taxes nouvelles proposées, par le Conseil municipal de Québec, avec le revenu qu'elles donneraient à la ville :

1—Licence de $2 par année, sur chaque radio (si le gouvernement fédéral le permet) : $26,000;

2—Taxe d'eau supplémentaire imposée aux propriétaires de camions ou d'automobiles, $5 par année par voiture : $49,120;

3—Licence de $100 par année pour chaque autobus ayant Québec comme point de départ ou d'arrivée : $1,500;

4—Taxe de 2% sur le salaire de tout employé à Québec mais demeurant à l'étranger : $100,000;

5—Taxe de $15 par année sur tout taxi ou camion faisant du transport dans les limites de la cité, quel que soit le propriétaire de la voiture : $50,000. (La ville retirait autrefois, quand il y avait plus de chevaux que de camions, $72,000 par année);

6—Taxe de $1 sur chaque bicyclette : $500;

7—Taxe de $5 sur chaque voiturette à bras : $200;

8—Licence de $25 par année à tout buandier étranger : $5,000;

9—Licence de $100 par année sur tout camion faisant du transport dans les limites de la ville, même si le propriétaire demeure à l'étranger : $6,000. (Sauf les cultivateurs transportant leurs produits);

10—Licence de $200 par année imposée à toute personne faisant du commerce de détail à Québec mais ayant ses entrepôts ou ses ateliers à l'étranger : $6,000;

11—Taxe personnelle de $2 par année imposée à toute personne du sexe féminin travaillant à Québec : $26,000.

Un incendie de nuit à Ste-Anne-des Monts

Québec, 16. (P.C.). — La population de Ste-Anne-des-Monts a été alertée, hier soir, vers 11 heures par un violent incendie qui a totalement détruit la résidence de M. Ethelbert Thibault. Toute la famille était plongée dans un profond sommeil quand M. Thibault, qui était couché depuis une demi-heure, s'éveilla soudainement et perçut l'odeur de la fumée. L'alarme fut donnée immédiatement et les pompiers volontaires accoururent sur les lieux. On réussit, mais non sans peine, à éviter une conflagration.

L'exode des anti nazis en France a commencé hier

Plusieurs centaines de réfugiés ont gagné les villes de la frontière

Embargo

Forbach, 16, (P.A.). — L'exode en France des ennemis d'Hitler est commencé. Depuis ce matin, un nombre croissant de réfugiés sont arrivés à Forbach et dans les autres villes de la frontière sarroise.

On a tiré sur quatre réfugiés qui, après avoir franchi la frontière française, ont voulu retourner en Sarre. La police française a fait enquête. On a trouvé des balles à l'endroit où l'incident est survenu. Les quatre réfugiés ont été blessés.

La plupart de ceux qui sont arrivés en France jusqu'à présent sont sans le sou. A la frontière, on leur a remis des billets de tramways pour leur permettre de gagner les endroits de concentration où ils seront temporairement logés et nourris.

Le consul de France à Sarrebruck aurait signé plusieurs milliers de visas, permettant à ceux qui en sont porteurs d'entrer en France.

La France et la Sarre ont déjà ressenti un des effets du plébiscite. Les douaniers français qui contrôlaient l'entrée et la sortie des marchandises en Sarre, ont été congédiés. Immédiatement après, on a refusé de laisser pénétrer en Sarre les wagons de lait de la Lorraine. La France, de son côté, a prohibé l'entrée de certains produits sarrois, dont la levure de bière. La perte du marché du lait en Sarre est un coup terrible pour l'agriculture en Lorraine. Les mineurs de cette région sont contents: ils espèrent que le prix du lait va baisser.

Plus de 150 individus, tentant de pénétrer en France, ont été renvoyés en Allemagne. Leurs visas n'étaient pas en bon ordre.

Un groupe de dirigeants de l'opposition sarroise, arrivant à Forbach ont affirmé que 15 pour 100 des bulletins avaient été truqués.

Le Dr R. Boulet est décédé en Suisse

Paris, 16, (Havas-P.C.) — Le Dr Rodolphe Boulet, de Montréal, est décédé aujourd'hui à Prengrins, village situé entre Genève et Lauzanne, sur la rive nord du lac Léman. Les funérailles auront lieu vendredi.

ELECTION MUNICIPALE

M. Adrien Gauthier a été élu par acclamation maire de S.-Joachim-de-la-Plaine. MM. Athanase Ouimet et C. Mathieu ont été élus conseillers par acclamation.

RADIOTRONS
MARCONI
R V C
SONT EN VENTE PARTOUT

La Femme à la Page

CHRONIQUE

Diplomatie

IL ne faut jamais manquer d'imagination, quand on est maman, et qu'on a, mille fois par jour, à faire face aux innombrables questions, posées par de petits becs roses, surmontés d'yeux brillants et interrogateurs.

Mais quand ces mêmes yeux sont ternes, cernés, et que les petits becs toussent, il faut en avoir encore beaucoup plus, ne serait-ce que pour faire prendre les remèdes, pas toujours faciles à absorber, ou pour faire accepter, en détournant l'attention, le mal qui torture.

Et comme en ce moment, j'ai une veloutine souffrante, je suis payée pour le savoir. Evidemment, elle est un peu gâtée, mais, que voulez-vous, c'est la plus petite, et puis, quand un enfant est malade et déjà tout affaibli et maigre comme un petit hareng saur, on ne peut pourtant ni le battre, ni le mettre au coin, ni même le punir.

Ne vous semble-t-il pas qu'il vaut mieux essayer de trouver une formule qui devienne si universelle qu'on puisse s'en servir à toutes fins ?

Je vous donne le remède pour ce qu'il vaut, mais, depuis qu'elle est malade, Monique a cessé d'être une petite fille pour devenir un petit, oh ! mais, tout petit caneton. Vous savez, un petit caneton, tout en duvet blond, avec de petits yeux noirs, en tête d'épingle ?

Et c'est mon caneton. Il a une assiette pour lui tout seul, et ne mange que des mets de caneton. Il redevient petite fille, quelquefois, à l'heure des remèdes, et refuse, mais, un caneton, ça ne parle pas, ou du moins, ça ne dit jamais non, alors !...

Ce raisonnement vainqueur, aidé de quelques encouragements au sujet de sa guérison prochaine a vite fait de le convaincre, et le caneton boit tout ce qu'on lui offre.

Peut-on résister aux grands yeux implorants, à la petite voix qui demande : berce ton caneton ?... Je ne crois pas, et si ce petit canard ne guérit pas, ce n'est pas faute d'être bien soigné.

Mais c'est le soir, surtout que le travail est grand, et, naturellement c'est la grande soeur Lily qui fait office de maman. C'est elle qui conte les histoires dans lesquelles il est toujours question d'un caneton très sage et très doux, fort obéissant aussi, et qui se laissait mettre des mouches de moutarde sans crier, sans pleurer, et qui buvait son sirop sans rien dire. Ce caneton, une fois guéri, faisait toutes sortes de choses, attendait, le printemps pour aller à la campagne, enfin, un programme si merveilleux... que la petite fille s'endort, toute souriante, le mal chassé par les mots berceurs.

La brusquerie n'a jamais sa raison d'être, près des petits enfants. Ils sont plus doux, plus affectueux, s'ils ont l'habitude des caresses et des paroles à la fois fermes et tendres.

Avec les tout petits, la douceur s'impose. Un enfant intelligent comprend beaucoup mieux et a plus vite fait de mettre en pratique ce qu'on lui dit doucement, sans pour cela laisser entendre qu'on cédera.

Quand un petit est malade, affaibli ou énervé, rien ne sert de se buter, de crier, de taper. Cela ne fait que rendre le pauvre enfant plus nerveux. Mieux vaut faire le tour, revenir même sur ses pas, puisque le résultat, le seul qui compte, est obtenu.

Le remède est bu, l'application faite, on s'endort, bien calme, et le tour est joué. On se hâte ainsi vers la guérison, qui ne peut qu'être facilitée par l'atmosphère de calme et de douceur qu'on tient autour du petit malade.

Et que faut-il, pour arriver à ce résultat ? Un peu de patience, beaucoup d'amour. Or, quelle maman, quelle vraie maman, en manque ?

Odette OLIGNY.

Il n'est pas une mère qui ne redoute, pour son bébé une crise terrible de convulsions

Les convulsions peuvent être le symptôme alarmant de graves maladies

C'est un des accidents les plus troublants qui puissent survenir dans la petite enfance. Même si la crise convulsive a été courte et bénigne, la jeune mère en garde un souvenir horrifié... Il lui semble toujours que son bébé a failli mourir. Cependant, si l'on regarde les statistiques on est forcé de constater que bien peu d'enfants meurent de convulsions; mais ce qui est vrai, c'est que le phénomène convulsif précède ou accompagne généralement une maladie grave... Il constitue donc un "symptôme alarmant" dont on ne saurait trop se préoccuper.

Il nous paraît superflu de décrire ici longuement la crise convulsive: elle consiste essentiellement en un raidissement du corps accompagné de fixité du regard ou même de révulsion, en haut, du globe oculaire, et de mouvements spasmodiques des avant-bras qui se contractent et se détendent avec violence: les doigts sont repliés et crispés, la tête rejetée en arrière, la respiration sifflante; la sensibilité et l'intelligence sont temporairement suspendues...

Les crises légères durent deux à trois minutes; les crises moyennes se prolongent de quinze à trente minutes avec des atténuations et des paroxysmes; enfin les crises longues, violentes, peuvent durer pendant toute une journée et reparaître encore plusieurs fois au cours des journées suivantes: mais le pronostic est alors très sombre, et l'enfant résiste rarement à de telles crises.

Le plus souvent, la crise est fugace et n'a pas d'autre cause qu'une brusque poussée de fièvre chez un bébé nerveux une forte brûlure, une chute, une rage de dents très forte, peuvent également déterminer quelques mouvements convulsifs, sans aucune gravité.

Les crises de convulsions qui précèdent l'apparition des maladies infectieuses ou éruptives, attestent la gravité exceptionnelle de ces maladies chez le bébé : il faudra donc soigner l'enfant avec d'autant plus de précautions. Quand c'est au cours d'une maladie en évolution normale, que les crises se manifestent tout à coup, on devra craindre une complication de la maladie et, notamment une éclosion méningée : otite, méningite, croup, infection gastro-intestinale aiguë (très grave chez le nourrisson).

Les bébés rachitiques, fragiles, qui manquent de sels de chaux dans leur organisme, ont une tendance particulière aux convulsions frustes, consistant en spasme de la glotte : on les guérit en leur donnant des produits à base de calcium.

Un spasme de la glotte d'une allure toute spéciale mérite d'être également signalé aux jeunes mamans : c'est ce qu'on nomme le spasme du sanglot". Le nourrisson nerveux pleure avec violence, perd son souffle, s'efforce de sangloter, s'étouffe, puis tombe raide, comme privé de connaissance... Quelques instants après, il revient à lui, spontanément, sans manifester d'autre malaise qu'un peu de fatigue.

Mais les parents témoins de cette courte scène, impressionnante, en restent longtemps frappés. C'est une manifestation d'ordre nerveux, sans gravité ni suites funestes et qui disparaît vers l'âge de deux ans.

Inutile de dire que si votre bébé fait une crise de convulsions, il faut aussitôt chercher le médecin; mais en attendant son arrivée, voici les premiers soins élémentaires à lui donner:

Il faut étendre le bébé sur un lit, le débarrasser de tous ses vêtements qui le serrent et le gênent, et bien le surveiller afin que les mouvements convulsifs ne le jettent pas à terre. On lui préparera aussi vite que possible un bain tiède où on le maintiendra assez longtemps, en réchauffant l'eau. Si on ne peut lui donner un bain complet, on l'enveloppera entièrement dans un drap imbibé d'eau tiède.

Il ne faudra lui donner aucun médicament sans avis du médecin. La demi obscurité, le calme, le silence doivent entourer autant que possible le petit malade pendant les heures qui suivent la commation, toujours sérieuse, d'une crise de convulsions.

On lui accordera les ménagements dûs à un système nerveux fragile et éprouvé; s'il est déjà d'âge à comprendre et à se faire du souci, on devra le rassurer, ne pas montrer d'angoisse, ni d'impatience. Toute frayeur et émotion risquent d'aggraver l'état convulsif d'un enfant prédisposé à ces accidents.

STELLA
Aujourd'hui matinée et soirée
"LA RAFALE"
Toute la troupe en scène

Ritz Carlton - Jeudi 17 janv.
NINON
VALLIN
SOPRANO
Billets réservés $1.65 — $1.13
Hôtel Mont-Royal, local 1002
PLateau 7777
IMPRESARIO, B. D. SIMPSON

HIS MAJESTY'S
Ce soir à 9 h. Mat. Samedi à 2 heures
The Unsurpassed
Lucienne BOYER
and CONTINENTAL VARIETIES
Soirées $1.15 à 3.35 - Mat.: 85c à $2.25

La Cuisine

Filet de perches Florentine

Essuyer, écailler et vider de grosses perches ; les faire cuire à demi dans un bon court-bouillon, égoutter, lever les filets en prenant soin de ne pas briser les chairs. Par ailleurs, on a préparé une bonne purée d'épinards u'on a beurrée copieusement et dont on garnit un plat allant au four et pouvant être présenté à table. Dresser, sur les épinards, les filets de perches ; recouvrir d'une mince couche de sauce blanche à la crème ; saupoudrer de chapelure et mettre au four très modéré. Le mets est cuit à point lorsque la surface est blonde.

Squash

Chez nous, on fait des confitures, des compotes surtout, avec certains fruits de la famille des citrouilles auxquels on donne généralement le nom de *squashs*. *Squash* est un terme anglais, dont l'équivalent français est *courge*. Disons donc *compote de courges*, non pas *compote de squashs*.

Mondanités

Mme Antonio Labelle, d'Outremont, donnera une soirée-dansante, le 29 janvier, pour sa fille, Gaby.

Mme C. F. Ballantyne recevra à dîner, le vendredi, 25 janvier, avant le Bal de Charité.

Mme Herbert Molson recevra intimement à dîner, le vendredi, 25 janvier, avant le Bal de Charité.

Mme Rosario Hotte a reçu dernièrement, à l'occasion de l'anniversaire de sa fille, Jeanne. Les invités étaient Mlles Jacqueline Daunais, Magali Ducharme, Jeanne Rolland, Françoise Bourassa, Suzanne Hotte, Louise Lacombe, Thérèse Gareau et Gladys Smith, MM. Bernard Laurendeau, Guy Langelier, Guy Desmarais, Louis Normandin, Yves Brassard, Jean Hotte, Arthur Dansereau, Jacques Doyon, Louis Duchesnay et Roger Hotte.

Mlle Grace Carroll est revenue de Québec où elle a passé quelques jours, l'invitée de M. et de Mme P. H. Bouffard.

Mme E. B. Savage et Mlle Lilias Savage, partiront, vendredi matin pour Ottawa, où elles assisteront au Lever du Gouverneur. Pendant leur séjour en la capitale, elles seront les invitées de l'hon. Cairine Wilson.

Sir Mathias et lady Tellier et Mlles Tellier ont pris leurs appartements à l'hôtel Place Viger pour le reste de l'hiver.

M. et Mme D. B. de Pencier, de Toronto, qui ont passé le temps des Fêtes en ville, avec leur fille, Mme F. Ross Malcolm, sont partis pour Québec où ils passeront quelque temps.

M. et Mme F. N. Southam partiront le 24 janvier pour Pasadena (Californie) où ils passeront le reste de l'hiver.

Mme R. Lemay est partie pour Ottawa où elle assistera au Lever du Gouverneur. Elle sera, pendant son séjour en la capitale, l'invitée du Dr et de Mme Gilhooly.

M. et Mme P. Blain, de Vancouver, font un séjour en ville, et sont descendus à l'hôtel Windsor.

Le Dr et Mme Albert Paquet, de Québec, sont partis pour Miami et Palm Beach, où ils passeront quelque temps.

Mme J. M. Walsh a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de M. et de Mme J. E. Turcot.

Mme André Taschereau, Mme Gus. Simard, Mme Henri-Paul Hamel, M. et Mme Charles Donohue, et Mlle Ida Donohue, de Québec, ont passé la fin de semaine à la Malbaie.

M. et Mme Henri Bray, de Québec, sont partis pour la Floride où ils passeront quelques mois.

MM. Georges Clermont et Robert Soucy, de passage à New-York, sont descendus à l'hôtel Paramount, ainsi que M. et Madame Georges Dussault.

L'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Sainte-Justine, organise un bridge dansant, pour le samedi, 16 février, à 8 h. 30, dans le salon du Prince de Galles de l'Hôtel Windsor. Pour tous renseignements, appeler Mlle Madeleine Magnan: ATlantic 4721, ou Mlle Marielle Benoit: DOllard 4073.

La prochaine assemblée du Club Libéral Central des Femmes de Montréal aura lieu le lundi 21 janvier, à trois heures et demie, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de Mme Maurice Cormier. M. Joseph Jean, M.P., sera le conférencier. Tous les membres sont invités.

Au profit de l'Oeuvre des Enfants Epileptiques éducables, don généreux d'une dame bienfaitrice, une bague d'une valeur de $150.00 sera tirée au sort. Prix du billet: $0.50. La bague est exposée au comptoir des objets religieux au magasin Henry Birks & Sons, rue Ste-Catherine, ouest, où l'on peut se procurer des billets. Prière de s'adresser par téléphone, à WIlbank 0075 de 9 h. à midi, de 1 h. 30 à 5 heures, tous les jours.

Lundi, le 21 janvier à 2 heures, aura lieu, au No 1185 rue St-Mathieu, la partie de cartes annuelle, organisée au profit de l'oeuvre des Soeurs Grises. Toutes les anciennes élèves des Soeurs Grises et leurs amies sont cordialement invitées. Prière d'apporter cartes, crayons et marqueurs.

M. et Mme E. H. Acton, de Shawinigan Falls; M. et Mme J. A. Baker, de Worcester, (Mass.); M. et Mme Thos. M. Forget, de New-York; M. et Mme J. B. Kelly, de North Bay, (Ont.).; M. et Mme H. H Rogers, de Calgary, (Alta.), se sont inscrits à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

Sucre du pays, sucre de sève

Le sucre que l'on fabrique, chez nous, avec la sève des érables porte généralement le nom de *sucre du pays*. Ce terme est impropre, car il peut s'appliquer aussi bien à tout autre sucre qui serait fabriqué au pays. C'est *sucre d'érable* qu'il faut dire, pour parler correctement.

Quand le sucre d'érable est fabriqué avec la sève qu'on recueille dans les derniers jours de la saison, après le dégel des arbres, nous lui donnons le nom de *sucre de sève*. Cette appellation est également impropre, puisque tout sucre d'érable est fait avec de la sève. Mais le vocabulaire français ne possède pas de terme spécial pour désigner ce sucre d'arrière-saison, et il n'y a qu'à continuer d'employer la locution *sucre de sève*, que l'usage a consacrée chez nous.

La Mode

Le daim à tout faire

Vous prétendez n'aimer que ce qui est éternel et vous déplorez la fragilité des fleurs, des tissus — et des sentiments.

Or, je vous soupçonne d'éprouver une prédilection secrète pour tout ce qui passe: vous chérissez les fleurs et les belles étoffes parce qu'elles ne durent point; vous attachez d'autant plus de prix à l'amour qu'on vous porte que vous le sentez menacé...

Peut-être aimez-vous tant le daim parce qu'il est fragile, et que sa peau souple est une véritable "peau de chagrins"!

Qu'importe! De ce daim, brun ou noir, vous faites de tout: des chapeaux, des sacs, des gants, des souliers, des coussins, des mantesuj. Et votre caprice étant roi, vous avez obtenu qu'on l'"imperméabilise" qu'on expose aux intempéries, transformée en vestes de sport, la plus délicate des matières... le daim, dorénavant, fait concurrence au caoutchouc. Un beau jour, vous en déciderez ainsi pour le papier de soie — et, comme toujours, votre absence de raisonnement l'emportera sur la logique... Mais aujourd'hui, restons-en au daim.

Nous avons vu des chapeaux de daim travaillés de nervures ou perforés de jours réguliers: selon leur forme, ils sont élégants ou "sport" le béret, qui fit fureur, est réservé pour la campagne ou le ski. Pour les sports d'hiver, on fait de charmants gilets en daim blond, bordés de dents de scie et boutonnés de gros carrés d'ivoire gravé.

La pochette de daim fait place à une sorte d'aumonière qui rappelle une bourse d'enfant de choeur: "Pour les pauvres de la paroisse!" Elle est touée d'une cordelière ou d'une chaine de métal; pour sacrifier à un minimum de sécurité, une fermeture éclair clôt le porte- monnaie fixé à l'intérieur.

Il est élégant d'assortir vos souliers et vos gants; soit par un même travail discret de nervure, soit par un même effet de lacets; la teinte, bien entendu, est uniforme, et vos pieds et vos mains ne sont plus que quatre petites patres, pareillement chaussées de daim noir, brun ou blond.

Paletot vague

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le paletot vague trois-quarts rajeunit la silhouette surtout le paletot vague de fourrure ou de gros lainage. On le ferme à l'encolure, avec une écharpe de couleur vive nouée en cravate. Porté avec une jupe étroite et des souliers plats de sport, c'est la tenue idéale des jeunes filles pour les courses du matin, en hiver. Il s'accompagne d'un petit feutre mou tyrolien, d'un béret ou d'une toque ronde en fourrure.

Contrats pour la nouvelle annexe de l'Hôtel du Parlement

Québec, 16. — Douze entrepreneurs ont reçu du ministère des travaux publics des contrats pour la construction d'une nouvelle annexe aux édifices actuels du gouvernement.

Les contrats ont été accordés aux plus bas soumissionnaires. M. François Jobin a reçu le contrat des excavations, maçonnerie et charpente de béton armé et incinérateur, pour $374,776; M. Albert Bédard a eu celui du granit et de la pierre à chaux, pour $225,384; l'Italian Mosaic & Marble Co. fournira les tuiles et le marbre, $25,721; M. Emile Frenette la charpenterie, la menuiserie et la quincaillerie, $60,857; M. J.-B. Dugas, le chauffage, $46,953; M. Jos. Pichette, la plomberie et couverture, cuivre et ventilation, $60,775; Goulet Electric, l'installation électrique, $25,960; M. O. Vézina, les brûleurs à huile, $33,697; Marier & Tremblay, vitrière et peinture, $13,998; Turnbull Elevator Co., les ascenseurs, $50,673; F. X. Lambert, le "campoflor", $55,673; Desco Limitée, la pierre artificielle, $33,140.

Le total des contrats s'élève à $1,007,544.36. Il a été spécifié que les excavations doivent être faites à la main et que la taille de la pierre à chaux se fera à Québec.

Feu Euclide Gauthier

M. Euclide Gauthier, qui était bien connu dans le monde de la construction à Montréal, est décédé à l'âge de 67 ans et 8 mois, après une assez longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Catherine Galarneau; ses enfants, Euclide, gérant; Hector-D. qui est au service de l'Observatoire astronomique à Ottawa; Soeur S.-Zénaïs, C. N. D. (Lonie); Mme Marius Laporte (Ida), de Verchères; son frère, Alfred, constructeur; sa soeur, Sr Sainte-Marie-Colette, des Religieuses du Bon-Pasteur; son beau-frère, Edouard Galarneau, et 18 petits-enfants.

Un accident retarde le départ du "Lafayette"

La Havre, 16. (P.A.). — Le paquebot "Lafayette" qui est parti d'ici à 2 heures de l'après-midi aujourd'hui avec 175 passagers pour New-York, est revenu au port ce soir après avoir abordé un remorqueur dans le port.

L'accident survint en plein brouillard. Le "Lafayette", un imposant 25,000 tonneaux, a souffert quelques dommages à l'étrave et fit une voie d'eau, ce qui l'a forcé de revenir au Havre. Les avaries pourront être réparées en moins de 24 heures et il est probable que le navire reprenne sa traversée demain.

M. Mussolini a la majorité du cabinet

Rome, 16. (P.C.-Havas) — M. Benito Mussolini détient actuellement un nombre assez grand de portefeuilles pour avoir la majorité dans son propre cabinet même s'il a tous les ministres contre lui. Il est premier ministre, ministre des affaires étrangères, de l'aviation, des corporations, de la guerre, de la marine et de l'intérieur. Un décret royal l'a créé aujourd'hui ministre des colonies. Il détient donc 7 portefeuilles sur 13 que comporte le ministère.

Programme radical des Fermiers-Unis d'Alberta

Ils demandent au Fédéral d'émettre du papier-monnaie sans égard à la garantie-or

Sans payer d'intérêt

Cette émission de billets servirait à toutes les transactions commerciales

Abolition des dettes

Calgary, 16. (P.C.) — Après deux jours de vigoureux débats, les Fermier-Unis de l'Alberta ont mis de côté leur plan économique de "crédit social" (qui frise le communisme en ce qu'il devait abolir l'intérêt sur l'épargne et les profits pour les remplacer par un dividende payable à tous les citoyens adultes) et ils ont résolu plutôt de soumettre à l'électorat, de façon progressive et non tout du coup, leur programme politique d'étatisation et de centralisation des richesses suivant le système des coopératives.

Le congrès des UFA a approuvé trois réformes financières et cinq suggestions bien spécifiées pour venir en aide aux chômeurs.

L'idée de "crédit social", proposée par William Aberhart, directeur d'école, a été repoussée par une énorme majorité.

Voici les trois réformes financières:

1.—Que le gouvernement du Canada émette et contrôle tous les instruments de commerce du système monétaire (papier-monnaie, bons du Trésor, billets de banques, etc.) sans tenir compte de l'or.

2.—Que ces "instruments de commerce" soient mis à la disposition du peuple sans que celui-ci paye d'intérêt et suivant leur coût de revient (impression des billets, etc.)

3.—Que ces "instruments" soient émis en volume suffisant pour rencontrer tous les besoins et maintenir un prix raisonnable de toutes les marchandises et services obtenus en échange de ce papier-monnaie.

Quant à la résolution de secours immédiat les Fermiers prient le gouvernement de l'Alberta de recourir aux moyens suivants:

1.—Soit en mobilisant la main-d'oeuvre actuellement sans ouvrage pour le développement des industries qui pourraient être rapidement établies dans la province;

2.—Soit en faisant exécuter de grands travaux publics.

Voici ce que suggèrent encore les Fermiers:

a) l'examen de toute la production agricole et industrielle pour en hâter la consommation ou l'échange (troc) pour d'autres produits de l'étranger.

b) la diminution radicale de toutes les dettes.

c) l'émission de billets de garantie pour le troc des produits.

Les Fermiers ont de nouveau confié la direction de leur parti à Robert Gardiner, député fédéral d'Acadia qui fut réélu président pour un 5ième terme. Norman Priestley, de Calgary fut réélu président.

Un "New Deal" pour la Grande-Bretagne

Lloyd George célébrera son 72ième anniversaire de naissance en lançant un plan

Bangor, Pays de Galles, 16. (P.A.) — David Lloyd George, ancien premier ministre au temps de la guerre, célébrera son 72ième anniversaire de naissance aujourd'hui en lançant un plan de nouvelles réformes pour la Grande-Bretagne.

"Ses propositions embrasseront, a-t-il dit, certaines idées concrètes pour résoudre les problèmes pratiques qui affectent sérieusement le bien-être de la nation."

Le plan de Lloyd George comprendrait la création d'un "brain trust". Ce dernier opérerait par l'entremise d'un conseil national de placement et d'exploitation qui, en dehors des ministères actuels du gouvernement, ferait entre autres choses des propositions au premier ministre sur le développement national et industriel.

Pour ce qui regarde la finance, une partie de son plan comprend le contrôle de l'Etat sur la Banque d'Angleterre. Dans ce domaine et celui de l'industrie, il a reçu l'appui et l'aide des banquiers, des économistes et des agronomes, membres de tous les partis politiques.

Pour donner le premier aperçu complet de son projet, Lloyd George devrait parler plus d'une heure demain soir. Le point principal de son nouveau programme qui doit être exposé ici, devant ses électeurs, est une attaque à fond de la question du chômage.

En annonçant son intention de produire un "New Deal", Lloyd George souligna son admiration pour la méthode américaine en disant que "le président Roosevelt a donné au monde une direction plus sage".

Réclamation qu'Ontario prendra en délibéré

Toronto, 16. (P.C.)—Le cabinet provincial décidera demain si le gouvernement d'Ontario doit payer à la Dominion Construction Company sa réclamation de $500,000 en acompte sur les trois millions que cette compagnie demande pour ses travaux de creusage dans l'Abitibi ontarien.

Ce montant avait été approuvé par l'ex-premier ministre Henry quatre jours avant la démission du gouvernement conservateur et le lieutenant gouverneur Bruce avait mis son véto sur ce montant, le trouvant trop considérable, à la veille même de la dissolution des Chambres.

M. Hepburn a laissé entendre que la compagnie n'avait aucune réclamation légale qui pouvait valoir à ses yeux le paiement d'un tel montant.

Problème vestimentaire du prochain "speaker"

Ottawa, 16. (P.C.)—Un nouveau problème confronte le gouvernement, problème vestimentaire cette fois. On se demande comment on réussira à trouver un costume qui pourra être de la taille du nouveau président de la Chambre des communes, par suite de la démission subite de l'hon. George Black. A moins que le prochain "speaker" soit de la même taille que M. Black... et que M. Black condescende à lui prêter son costume d'apparât!

On sait, en effet, que pour l'ouverture de la session, le président de la Chambre doit revêtir l'habit serré à la taille, qui se complète par des culottes de satin noir, des bas de soie, des souliers à boucles, le tout recouvert d'une longue mante noire et surmonté d'un tricorne.

Voilà le costume traditionnel anglais.

M. le prochain "speaker" si le chapeau vous va, mettez-le!

Pour favoriser la natalité en Suède

Un bill est introduit au Parlement pour réduire certains impôts

Stockholm, 16. (P.C.)—A la suite de la baisse considérable du niveau des naissances, une loi a été proposée au Parlement pour demander que les taxes imposées aux familles nombreuses soient réduites. On veut aussi une réduction dans les prix des loyers et plus d'encouragement aux parents. Ceux qui ont présenté ce projet démontrent que le niveau des naissances est tombé de 50 pour cent depuis 1880. Il n'est plus maintenant que de 13.7 pour 100 habitants, en comparaison avec 39 p.c. comme auparavant.

Le nombre des mariages a également diminué, soit de 70 pour cent, au cours de la même période. Si, dans l'esprit des parrains du projet de loi, les naissances et les mariages continuent de diminuer ainsi, en 1990, il y aura trois consommateurs pour deux producteurs. Une commission formée de médecins, de prêtres, d'économistes et de représentants des familles, a été suggéré en même temps que le décret de loi, pour remédier à cette situation alarmante.

Nouvelles infractions au salaire minimum à Toronto

Le rapport de l'enquêteur est contredit par les témoignages

Enquête fédérale

La confection d'une robe devait se terminer au son d'un chronomètre

Pas une minute de répit

Ottawa, 16. (P. C.) — Deux ouvrières, qui travaillaient dans une manufacture de robes de la maison T. Eaton, à Toronto, ont dit, aujourd'hui, devant la commission extra-parlementaire sur le commerce et l'industrie, qu'il y a quelques mois elles ont tenté en vain d'obtenir le minimum de salaire auquel elles avaient droit, $12.50. On rémunérait les ouvrières à la pièce, et les tarifs étaient si bas que celles-ci s'épuisaient inutilement en vue de gagner un salaire convenable.

La rationalisation était en honneur à la manufacture. A l'aide d'une montre d'une construction particulière, on déterminait le temps nécessaire à la confection d'une robe: Les ouvrières étaient forcées de se conformer au temps indiqué par l'expertise.

Un témoin, Mlle Annie Wells, a déclaré qu'elle avait été congédiée avec 37 autres pour avoir voulu discuter les tarifs en vigueur pour le paiement au morceau.

"Vous ne pouviez vous arrêter un moment pour prendre un verre d'eau ou vous poudrer le nez," a dit Mlle Wells. "On réclamait de vous plus que vous ne pouviez donner." Elle a été congédiée en février 1934. Les tarifs étaient si bas qu'il était pratiquement impossible d'atteindre le minimum légal.

Le témoignage de Mlle Wells a été corroboré par les dépositions d'un autre témoin, Mlle Jean Chambers, laquelle, après avoir travaillé 10 ans à la même manufacture, quitta volontairement.

Mlle Chambers dit qu'en 1932 elle n'était payée que pour ce qu'elle gagnait (il y a une disposition de la loi permettant aux employeurs de ne payer qu'à 80 pour 100 de leurs employées le minimum légal de $12.50). En 1933 ou 1934, son salaire fut porté à $12.50, mais la semaine suivante réduit à ce qu'il était précédemment.

D'autres ouvrières ont fait la même déposition. Ces accusations ont conduit à une enquête qui a permis de dire qu'il y avait un certain écart entre les salaires inscrits aux registres de la compagnie et de ce que l'on remettait aux ouvrières.

Au début de la journée, le vérificateur-comptable, Walter Gordon, de Toronto, avait présenté un rapport que les témoignages entendus dans la suite ont contredit. M. Gordon prétendit que le salaire minimum était payé à la manufacture et même dépassé.

Mlle Chambers a dit encore qu'on ne lui faisait signer aucun reçu pour le salaire qu'on lui remettait. Elle constatait parfois qu'il ne correspondait pas au travail accompli. Quand elle portait plainte à l'administration on lui répondait que son salaire avait été réduit afin de compenser pour ce qu'on y avait ajouter précédemment afin de lui donner une rémunération conforme aux exigences de la loi.

Aujourd'hui s'ouvre la dernière session du Parlement actuel

Les légistes sont embarrassés au sujet de la nomination du Président

Brillante cérémonie

Ottawa, 16. (P.C.) — Tout est maintenant prêt pour l'ouverture officielle du 17ième Parlement du Canada, aujourd'hui. Les membres de la Chambre des Communes et les sénateurs des neuf provinces du Dominion vont dès lors se mettre au travail législatif. Il est cependant entendu qu'avant que la Chambre commence ses activités, il faudra procéder à l'élection d'un nouveau président de la Chambre des Communes, en remplacement de M. Black, démissionnaire.

De nombreuses débutantes et les principales personnalités de la société mondaine sont également à Ottawa à l'occasion des brillantes cérémonies de l'ouverture de la session. Aujourd'hui, ces dames, dans leurs plus beaux atours, paraîtront à la salle du Sénat, en même temps que le Gouverneur-général et sa suite, au moment de la lecture du Trône.

A la suite de la démission de M. Black, comme président de la Chambre, démission provoquée par un état de santé précaire, les parlementaires sont quelque peu embarrassés et les hommes de loi ne savent trop à quoi s'en tenir au sujet des procédures nécessitées en pareil cas. Après avoir longuement étudié les usages britanniques et les précédents identiques aux Parlements d'Angleterre et du Canada, il a été établi par le Gouvernement et par les oppositionnistes que la procédure traditonnelle sera suivie. C'est la première fois, au parlement canadien, qu'un président de la Chambre offre sa démission.

Quand les Chambres se réuniront, à trois heures, le premier ministre annoncera publiquement que le poste de président est vacant. Les députés se rendront alors au Sénat, auprès de sir Lyman-P. Duff, Le discours du Trône ne pourra être lu tant qu'un président de la Chambre ne sera dûment élu. Les députés, de retour à la Chambre, éliront un des leurs à ce poste, par la voix du premier ministre. Après quoi, tous se rendront de nouveau au Sénat où sera lu le discours du Trône.

On rendra hommage, vendredi, aux députés décédés depuis la dernière session, et le débat sur l'adresse sera alors amorcé.

Pour ne pas nuire à son tourisme

La ville de Québec retire son projet de taxe sur les passagers de paquebots

Québec, 16. — La ville de Québec ne taxera pas les voyageurs de première et de seconde qui débarqueront dans le port cet été. L'échevin Arthur Poulin, qui voulait tirer de cette source une partie des revenus nouveaux dont la ville a besoin, a déclaré hier après-midi, au comité des amendements à la charte, qu'il abandonnait son projet à cause des objections qui lui sont venues de diverses personnes.

Le maire a approuvé ce retrait en déclarant qu'il avait, aussi, reçu la visite de plusieurs représentants de compagnies et de personnes intéressées dans l'industrie du tourisme, et qu'il valait mieux ne pas embarrasser de la sorte les voyageurs étrangers qui veulent bien débarquer sur nos rives. "Je donnerais plutôt une prime si je le pouvais, pour attirer ici le plus de touristes possible", ajouta Son Honneur.

Les deux mains d'Hitler

Rome, 16. (P.C.-Havas).— Le *Giornale d'Italia* se demande, aujourd'hui, si Hitler a renoncé au projet d'annexer l'Autriche à l'Allemagne. Il en doute. Commentant les paroles de paix adressées par Hitler au monde et particulièrement à la France, le journal fait remarquer qu'elles viennent en contradiction avec des rumeurs venant de l'Autriche. "L'accord franco-italien garantit l'indépendance de l'Autriche" écrit le *Giornale d'Italia*. "Hitler ne peut étendre une main vers la France pour signer la paix et de l'autre tenter d'annexer l'Autriche.

Insurrection étouffée dans l'Etat de Puebla

Mexico, 16. (P.C. Havas) — Les troupes du gouvernement ont étouffé un commencement d'insurrection dans l'Etat de Puebla. Les rebelles étaient au nombre de 300. Il y a eu combat, 34 ont été tués et 54 blessés.

Haut commissaire en Afrique de l'Est

Rome, 16. (P.C.-Havas). — L'Italie a fait un geste, aujourd'hui, de nature à améliorer ses relations avec l'Ethiopie, en nommant un haut commissaire pour ses possessions en Afrique de l'Est le général de Emilio Bono, ancien ministre des colonies. Cette nomination remplit un poste créé par les concessions accordées par la France à l'Italie.

En raison des bas prix actuels du lait et des produits du lait, le cultivateur doit utiliser le plus possible les grains cultivés sur sa ferme pour l'alimentation de ses vaches. Heureusement, dit M. Geo. W. Muir, l'Eleveur du Dominion, les trois grains plus généralement cultivés au Canada — l'avoine, l'orge et le blé — sont excellents pour cela.

UNE SEANCE . . .

(Suite de la première page)

qu'un certain Picard, de Contrecoeur, le lui avait prêté. Il a ajouté qu'il avait inspecté la machine hier soir vers cinq heures, et qu'elle fonctionnait à perfection.

La police est d'opinion, ainsi que les pompiers, que le courant électrique de la maison n'était pas assez fort pour l'appareil, ce qui a causé l'explosion.

M. Arthur Maranda, inspecteur de la division centre, a déclaré que la loi ne permettait pas à sa souvenance, de donner des représentations cinématographiques dans des "logements privés", avec un appareil de projection électrique.

L'explosion

L'explosion s'est produite vers 8 h. 50, dans le logement de M. Napoléon Desmarteau, domicilié à 506, rue Iberville, à l'angle de la rue Notre-Dame. Le logis est situé au-dessus de l'imprimerie de M. Gaston Casavant, 2469 est, rue Notre Dame. C'est un logement de six pièces séparé au milieu par un large corridor, dont un bout donne sur une salle d'entrée, cependant que l'autre aboutit à une chambre à coucher ayant regard rue Notre-Dame.

Tous les invités à la représentation, ainsi que M. Desmarteau et sa famille, se trouvaient dans ce grand passage. L'écran était à un bout du corridor et l'appareil projecteur à l'autre. Les spectateurs étaient assis entre les deux, les enfants en avant, les adultes en arrière. M. Birtz, qui faisait fonctionner l'appareil, se trouvait seul debout.

La représentation durait depuis quelques minutes quand soudain une vive lumière éclaira le passage, accompagnée d'une sourde détonation. La machine venait de faire explosion. En quelques secondes toute la pellicule était en flammes. On courut chercher de l'eau pour éteindre le feu, mais ce fut vain. Durant ce temps, se précipitant les uns contre les autres, les spectateurs cherchaient une issue quelconque pour gagner la rue.

Un passant, à la vue des flammes, donna apparemment l'alerte.

En quelques minutes, les pompiers de trois casernes arrivaient sur les lieux, sous les ordres du capitaine Dumontet, chef de district intérimaire, qui fut bientôt aidé par le directeur Christopher Carson et le sous-directeur Elzéar Robert. La police ayant été prévenue, le capitaine Noel et le sergent Gauthier, attachés au poste numéro deux, se rendirent aussi sur place, avec une escouade de constables.

A leur arrivée, les pompiers entendirent les cris des victimes qui, dans les fenêtres, appelaient au secours. Les pompiers Drouin et Beaupré, pour leur part, dressèrent aussitôt une échelle contre une fenêtre rue Iberville. Ils montèrent dans le logement, mais la fumée y était si opaque qu'ils durent battre en retraite. Les cris de Mme Desmarteau, une septuagénaire, parvenaient jusqu'à eux.

Plusieurs pompiers, en même temps qu'eux, risquèrent leur vie pour secourir les quelques victimes qui étaient encore dans le logement. L'un d'eux, en particulier, Arthur Gagnon, se blessa assez grièvement en s'agrippant d'une main à la bordure d'une fenêtre, tandis qu'il tenait une femme blessée de l'autre.

Trois lances furent abouchées et sept échelles furent dressées, dont deux sur le toit. Tout l'intérieur du logement fut détruit et les pompiers durent en démolir tout le plafond, car les flammes commençaient à s'y communiquer. Dès que la fumée se fut en partie dissipée, des pompiers s'introduisirent à l'intérieur et y trouvèrent quatre enfants et une femme, étendus sur le parquet, à l'avant de la maison.

La plupart des victimes furent transportées en taxi et dans les voitures de la police, à l'hôpital Saint-Luc. Deux ambulances de cette institution furent aussi dépêchées sur les lieux. A deux heures cette nuit, six blessés se trouvaient encore à l'hôpital, dont deux en danger de mort. Dès leur arrivée à Saint-Luc, Maurice, Tancrède et Gérard Desmarteau, ainsi que Mme Desmarteau, leur grand'mère, et Madeleine Lamoureux, furent traités d'urgence, mais les médecins durent bientôt constater leur mort.

Les cinq morts avaient reçu de graves brûlures aux mains et à la figure, mais ils succombèrent surtout à l'asphyxie. Les cadavres des trois enfants Desmarteau reposent sur la même dalle à la morgue; le cadavre de leur grand'mère sur la dalle voisine, et celui de Madeleine Lamoureux sur une troisième. Les cinq cadavres furent transportés à la morgue dès hier soir, et il est probable que l'enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

Bien que l'incendie ait causé des dégâts considérables, les pompiers se rendirent maîtres des flammes en moins d'une demi-heure. Seul le logement de M. Napoléon Desmarteau a été rendu inhabitable. L'imprimerie de M. Gaston Casavant, située au-dessous, n'a subi des dégâts que par l'eau et la fumée. On estime les dommages matériels à près de $10,000.

L'enquête

M. Armand Brodeur, ayant été prévenu du sinistre, chargea les sergents détectives Bernard, Gursky, Prysky et le lieutenant détective Francoeur d'instituer une enquête. MM. Desmarteau et Bertz furent conduits au bureau de la Sûreté, où M. Brodeur les interrogea longuement, après quoi il décida de détenir Birtz comme témoin pour l'enquête du coroner.

L'appareil projecteur de cinéma fut trouvé sur le parquet, au milieu du passage, par le capitaine Dumontet, chef de district intérimaire. On le remit plus tard aux détectives. Bertz, au dire de la police, est opérateur de cinéma licencié, mais il n'avait pas son permis sur lui, hier soir.

Mme Adrienne Archambault

Mme Adrien Archambault, l'une des victime, âgée de trente-trois ans, domiciliée à 3408, rue Lafontaine, à qui nous avons parlé hier soir, à l'hôpital Saint-Luc, nous a fait la déclaration suivante:

"Je me trouvais parmi les invités, assise aux côtés de M. Desmarteau. La représentation se donnait dans un grand passage, au milieu du logement. Le "toile" se trouvait à un bout du passage et la machine à l'autre. Soudain on entendit le bruit d'une explosion, puis le film prit en feu. Tous les spectateurs se levèrent ensemble et se mirent à crier et à courir. Nous cherchions tous une issue et, pour la plupart, nous courûmes vers l'avant de la maison. J'entrai dans une chambre avec ma soeur Mlle Thérèse Manseau, et nous sommes parvenues toutes deux à trouver une fenêtre. Je brisai la vitre et me lançai dans le vide. Ma soeur en fit autant par une autre fenêtre donnant sur la rue Notre-Dame. Je m'en tirai avec de légères blessures à la jambe droite, mais ma soeur est, paraît-il, gravement brûlée".

La version d'un héros

En arrivant sur les lieux, le chauffeur de la voiture à échelles de la caserne de pompiers numéro 8, M. Arthur Gagnon, aperçut une femme au milieu des flammes, dans une fenêtre au deuxième étage de l'immeuble incendié. Sans perdre de temps, il se porta à son secours. Des voisins avaient apporté une échelle mais personne n'osait l'escalader pour se porter au secours de la malheureuse.

Sans hésiter, M. Gagnon escalada l'échelle, dont quatre barreaux donnèrent sous son poids. Il réussit à se rendre à la fenêtre et à sortir des flammes Mlle Thérèse Marseau qui allait être brûlée vive.

Ne pouvant descendre sans risquer la mort pour lui et sa protégée, il s'accrocha aux cadres pendant qu'on venait à son secours. Il se brûla les deux mains tint bon et après des efforts inouis, malgré la grande souffrance, le corps inanimé de la jeune fille sur l'épaule, il glissa jusqu'à terre. La jeune fille fut transportée immédiatement à l'hôpital Saint-Luc où les médecins entretiennent peu d'espoir de la réchapper. M. Gagnon fut transporté à l'hôpital Saint-Luc dans la voiture du chef de district intérimaire Dumontet.

C'est à l'hôpital, pendant que les médecins pansaient ses blessures, que M. Gagnon nous donna sa version de son acte d'héroïsme. "J'ai été le premier à arriver sur les lieux, dit-il. En arrivant, j'ai vu une femme dans une fenêtre. Les flammes l'entouraient. Elle criait. J'arrêtai vitement ma voiture et je courus à son secours.

"C'était au coin de la rue Notre-Dame. La fenêtre donnait sur Notre-Dame. Il y a une imprimerie au premier étage. Les flammes sortaient des fenêtres du deuxième. Tout le monde regardait la pauvre fille qui criait au secours. Je demandai si on avait une échelle. On me donna une vieille échelle, des manches pas plus gros que mon bras, et des barreaux trop petits.

"N'importe! Il n'y avait pas de temps à perdre. Je montai l'échelle en lui criant d'attendre un peu, que j'arrivais. Mais j'avais de la misère à monter l'échelle. Quatre barreaux ont cassé.

"Rendu en haut, je brisai une vitre, et pris la jeune fille par un bras. Je lui disais de se placer sur mes épaules. J'avais peur de tomber. Je passai une main en dedans du châssis double et j'espérais bien qu'il fût assez solide pour me tenir. Il était brûlant. La vitre éclata.

"La pauvre petite fille pleurait et criait. Elle me dit qu'elle ne pouvait pas grimper sur mon épaule parce qu'elle était accrochée par en dedans. En me tenant par le cadre, je réussis à donner un coup assez fort pour décrocher la robe. Alors, je vins à bout de la placer sur mon épaule. Mais, elle me serrait tellement fort et elle avait tellement peur qu'elle m'empêchait presque de remuer.

"Ensuite, je ne pouvais plus descendre. L'échelle suffisait à peine à me porter seul et je ne pouvais pas prendre de risque avec cette pauvre fille. Je souhaite bien qu'elle ne mourra pas maintenant. On dit qu'elle est bien mal.

"La foule m'a crié de descendre, que l'on tiendrait l'échelle pour m'empêcher de tomber. Je ne pouvais plus tenir. Alors, pendant que les gens tenaient l'échelle bien solide, je glissai sans lâcher la jeune fille qui était sans connaissance. On est arrivé par terre sans se faire de mal".

Son seul désir était que son acte ne fut pas inutile et que la jeune fille ne meure pas de ses blessures. Mais, les médecins ont peu d'espoir de la réchapper. Elle souffre de brûlures très graves sur le corps et les jambes.

Son sauveur voulut, et c'était bien naturel, aller la voir quand elle eut repris connaissance. On le conduisit à son chevet. Quand il descendit au dispensaire, il avait oublié ses blessures. "Elle m'a reconnu, disait-il, elle m'a reconnu. Alors elle ne mourra pas".

M. Napoléon Desmarteau

C'est à la résidence de M. Napoléon Desmarteau, 506, rue Iberville, angle Notre-Dame, que le sinistre se produisit. M. Desmarteau occupait le deuxième étage avec sa mère, Mme Veuve Joseph Desmarteau, et ses quatre enfants, Maurice et Jacques, jumeaux âgés de 3 ans et demi, Gérard, 6 ans, et Tancrède, 10 ans. M. Desmarteau est veuf depuis à peu près un an. Il est voyageur de commerce.

Sa mère, Mme veuve Joseph Desmarteau, 70 ans, et trois de ses enfants, Maurice, Gérard et Tancrède ont péri dans l'incendie. Le dernier survivant est le petit Jacques, frère jumeau de Maurice. Ses blessures sont très graves et, à l'hôpital Saint-Luc où il a été hospitalisé, on considérait son état comme très critique.

M. Desmarteau n'a pas été blessé mais il souffrait d'un choc nerveux. Il raconta à notre représentant qu'il y avait une quinzaine de personnes dans l'appartement lorsque le feu éclata.

"Nous avions placé la machine dans le corridor, près de la porte. Lorsque l feu commença on a jeté de l'eau. Mais ce fut pire. Alors tout le monde voulut se sauver. Mais seulement quelques-uns purent passer au côté de la machine."

Ensuite M. Desmarteau nous laissa. Il se promenait dans le corridor de l'hôpital. Il revint vers nous: "La machine était correcte. On l'avait essayé dans l'après-midi. Vers cinq heures, on avait passé le film pour voir si tout était correct. C'est le feu qui a pris dans le film. Cela a commencé juste après le premier rouleau.

—Quel film était-ce ? lui avons-nous demandé.

—Un film des cérémonies à Contrecoeur et des portraits pris entre Contrecoeur et Verchères et à la Colonie des Grèves.

"C'était une machine de maison. Elle ne m'appartient pas. C'est M. Picard qui l'a prêté à mon beau-frère.

—Votre beau-frère ?

—Oui, Bertz. C'est le mari de ma belle-soeur, la soeur de ma défunte femme. Il est en visite chez nous depuis une couple de semaines. Il reste à Contrecoeur. C'est comme ça que nous avions pu avoir ces portraits de Contrecoeur.

"La semaine passée, Bertz a montré ses films-là à l'hôpital Notre-Dame, aux gardes-malades. Vous comprenez, sa soeur est garde-malade à l'hôpital Notre-Dame et lui, il se fait soigner là depuis une couple de semaines. C'est pour cela qu'il est chez nous.

"C'a été effrayant! Oui, ce sont mes trois petits enfants et ma mère. Mon Dieu ! Si vous aviez vu cela. Il n'y avait pas de place pour passer près de la machine. Ils se sont bousculés, ils criaient.

"Oui, le film a été montré à l'hôpital Notre-Dame, mardi soir. Tout était correct. On a voulu le montrer chez nous. Picard a prêté sa machine à mon beau-frère. Mon beau-frère est un opérateur licencié.

"Il y avait une quinzaine de personnes dans le passage entre la salle d'entrée et la chambre à coucher. La machine était dans la porte. Quand le feu a commencé, on a jeté de l'eau.

"Je ne vois pas d'autre chose, il y a eu une explosion. Je pense que si tout le monde avait pu passer, personne serait mort.

Le sergent Gauthier

Le sergent Gauthier, du poste de police numéro 2, fut l'un des premiers sur les lieux. Il nous déclara qu'il n'avait jamais vu une scène aussi affreuse.

"En arrivant, nous dit-il, je vis les pompiers qui installaient leurs échelles. Ils ont été braves et ont admirablement fait les choses. Les sauvetages ont été bien réussis.

"Trois pompiers ont descendu le corps inerte de Mme Desmarteau. Je crois qu'elle avait succombé avant l'arrivée des pompiers. C'est une femme assez corpu, et il fallait user de précautions inouies. Mais les pompiers ont bien fait cela.

"Les quatre autres victimes avaient aussi, je crois, succombé lorsque pompiers les descendirent. Les cinq cadavres ont été transportés à l'hôpital Saint-Luc.

"On m'a dit que le beau-frère du propriétaire de la maison, M. Carmel Bertz, de Contrecoeur, donnait une représentation cinématographique dans la maison lorsque le feu éclata dans les pellicules. Au lieu de donner l'alarme immédiatement, il appert qu'ils ont voulu essayer de l'éteindre en jetant de l'eau sur les pellicules.

"Une explosion se produisit. C'est alors que l'on se serait décidé à sonner l'alarme. L'alarme a été sonné entre 8 heures 55 et 8 h. 56. Les blessés ont été transportés à l'hôpital, six dans les ambulances et les autres dans des automobiles.

—Vous n'avez pas eu de difficulté à maintenir l'ordre dans la foule? lui avons-nous demandé.

—Non, du tout. Un grand nombre de citoyens nous ont offert de l'aide et nous avons accepté. Car dans des conditions comme celles-là on a besoin de beaucoup de monde.

A l'hôpital

Dès que l'alarme fut sonnée, l'hôpital Saint-Luc dépêcha trois ambulances sur les lieux. Elles ne tardèrent pas à revenir avec cinq cadavres et six blessés. Trois automobiles suivirent, apportant sept autres blessés.

Les médecins, les internes, les infirmiers et un grand nombre de gardes-malades se mirent immédiatement à l'oeuvre. Ce n'était que plaintes et gémissements. Quelques-uns des blessés souffraient tellement qu'on les transporta sans tarder au deuxième étage où ils reçurent des soins particuliers.

Les médecins constatèrent la mort des quatre enfants et de leur grand'mère. Les autres blessés furent soignés au dispensaire pendant que les agents de la police questionnaient les uns et les autres.

C'est le capitaine Noël, l'inspecteur Arthur Maranda, le sergent Gauthier et les sergents-détectives Dumais et Gursky qui firent l'enquête.

M. Arthur Gagnon, pompier à la caserne numéro 8 qui se brûla les deux mains en sauvant Mlle Thérèse Manseau, refusa de rester à l'hôpital après qu'on lui eut prodigué les premiers soins. M. l'abbé Valiquette, aumônier du service des Incendies, téléphona à M. Gagnon et le pria de rester à l'hôpital. Mais celui-ci dit qu'il préférait retourner dans sa famille. "Ainsi, dit-il, ils auront moins d'inquiétude."

CINQ MORTS . . .

(Suite de la première page)

Sarre, après avoir pris la route de la France, ont dit que l'on avait tiré sur eux pour les forcer à rebrousser chemin.

De bonne heure, ce matin, des gendarmes en uniformes bleus, police contrôlée par les nazis, ont pénétré dans la maison d'oeuvres des socialistes. Ils en ont chassé ceux qui s'y étaient réfugiés et ont occupé l'édifice.

Il n'y a pas eu de troubles à Sarrebruck. On a rapporté, toutefois, que six communistes avaient été écroués.

Les 3,000 Juifs qui habitent la Sarre sont impatients de quitter le territoire, bien que Bruno Weil tête dirigeante de la société nationale des Juifs allemands, leur ait recommandé de ne point quitter le pays. "Nous ne savons pas comment les choses peuvent tourner," ont répondu les Juifs sarrois. Ils se plaignent d'être boycottés. Leurs enfants seraient en quelque sorte forcés d'abandonner l'école, par suite de l'injustice des instituteurs à leur égard.

Le journal de l'opposition catholique n'est plus publié. Les deux journaux socialistes, le **Freiheit** et le **Volkestimme** sont imprimés au même endroit, depuis le plébiscite, et ne sont vendus qu'à l'étranger. Aucun vendeur ne veut se charger de leur distribution, de peur d'être boycotté. Le seul journal d'opposition qui se vend encore dans les rues est la gazette de Sarrelouis, publiée par des Français. On croit qu'elle cessera de paraître avant peu. Tous les dirigeants de l'opposition socialiste et communiste ont fui. Max Braun est à Genève, implorant la protection de la S. D. N. pour la minorité sarroise.

Ceux qui ont fui la Sarre, l'ont fait effrayés par la faiblesse du vote minoritaire, bien plus que par des actes de terrorisme de la part des nazis.

Le sentiment populaire est particulièrement à redouter par les familles françaises, domiciliées en Sarre.

Les écoliers, aujourd'hui, après un jour de congé, sont retournés aux écoles, mais les instituteurs les ont retrouvés si excités qu'ils ont dû leur accorder un second jour de congé.

HAUPTMANN . . .

(Suite de la première page)

res, l'une en allemand et l'autre en anglais, avec des mots fortement soulignés, lesquels mots apparaissent justement dans les notes manuscrites étudiées par les experts.

Les événements se précipitent d'étrange façon dans la cause désormais célèbre de Bruno-Richard Hauptmann, accusé par l'Etat du New-Jersey d'avoir enlevé puis mis à mort le premier enfant du colonel Lindbergh. Dans la journée d'hier, au cours des séances de la Cour, huit experts ont répété ce qu'avait d'abord déclaré le témoin Osborne, aux derniers jours de la semaine précédente. Selon eux, et après examen minutieux, les 14 notes écrites au sujet de la rançon de $50,000. l'ont été par l'accusé lui-même.

On a également relaté, au cours des séances d'hier, les recherches effectuées aux environs de la propriété des Lindbergh, à Hopewell, recherches qui ont amené la découverte du cadavre de l'enfant enfoui dans la terre, à une légère distance du lieu où il avait été enlevé, le 1er mars 1932. Un ouvrier noir, William Allen, a raconté comment il a soudainement heurté le corps de l'enfant, le 12 mai 1932. Quand son témoignage sera terminé, on identifiera, devant les jurés, le cadavre de l'enfant. On s'attardera surtout à l'examen du crâne fracturé. Les avocats de l'Etat soutiennent que Hauptmann a enlevé lui-même l'enfant, dans la chambre du second étage de la maison, et que le bambin a trouvé la mort lorsque son ravisseur redescendit l'échelle et trébucha. Ils ajoutent que l'accusé, après cet accident, dépouilla l'enfant de ses vêtements de nuit aux fins de s'en servir pour démontrer aux parents, dans les négociations subséquentes, que ses dires étaient absolument authentiques. Il aurait ensuite enfoui le cadavre sous terre, près de la frontière du comté de Hunterdon, à proximité de Mount Rose, New-Jersey.

Témoignages formels

Au moment de l'ajournement, à la fin de l'après-midi d'hier, il ne restait plus que quelques notes manuscrites à étudier, en suivant les indications et les déclarations des experts en écritures. C'est à la suite de ces témoignages formels que la poursuite prétend prouver l'inanité de la version apportée par les avocats de la défense selon laquelle des inconnus auraient imité parfaitement l'écriture de Hauptmann pour le faire incriminer et éluder les recherches. Il est entendu que la défense veut essayer de faire entendre que Fisch aurait ainsi agi pour éloigner les soupçons et les faire reposer sur l'accusé. Ce témoignage concorderait avec l'allégation que Fisch, avant de quitter l'Amérique à destination de l'Allemagne, aurait laissé à Hauptmann une boite de chaussures contenant une somme de $14,000. en billets provenant de la série même payée par Lindbergh.

Développement nouveau

Fait caractéristique, la défense a déclaré, hors de Cour, quelle allait bientôt faire témoigner un certain monsieur que Fisch et deux autres personnages auraient approché, pour lui offrir l'argent de la rançon, soit $50,000 à 75 cents au dollar. Ce témoin nouveau, s'il faut en croire Edward-J. Reilly, chef de la défense, aurait nom Gustave Lukatis, et demeurerait à New-York. Cette offre, prétend-on, lui a été faite au cours d'avril ou mai 1932, peu après que le docteur Condon ("Jafsie") eût payé au fameux "John" du cimetière du Bronx, la rançon exigée.

Quoi qu'il en soit, l'Etat de son côté, n'est pas demeuré inactif. Il est allé quérir, en Allemagne, trois proches parents de Fisch, ainsi que la garde-malade qui a soigné celui-ci, au cours de la maladie dont il est mort. La poursuite espère, avec le témoignage de ces gens, mettre à nu le mythe qui entoure la figure de Fisch. Les quatre nouveaux venus sont actuellement à un hôtel de Trenton. L'un d'eux, dès l'arrivée, aurait déclaré qu'il prouvera qu'en toute cette affaire Fisch est absolument innocent.

Les experts sont catégoriques

Durant les séances d'hier, l'accusé n'a pas semblé porter grande attention au témoignage des experts en écritures. Ces experts étaient: Harry-E. Cassidy, de Virginie; William-T. Souder, de l'office fédéral de Washington; Albert-D. Osborn, de New-York; et T. Clark Sellers, de Los Angeles. Au contre-interrogatoire qu'on leur a fait subir, afin de pouvoir établir que Fisch pourrait être l'auteur des notes manuscrites, on n'a pas eu beaucoup de succès. Cassidy a déclaré qu'il serait possible d'imiter assez parfaitement l'écriture d'un autre, en une seule lettre, mais quand il s'agit de 14 lettres, cela est matériellement impossibble. Albert-D. Osborn, fils de celui qui a témoigné récemment, a ajouté que la théorie voulant que Fisch fût l'auteur des notes manuscrites était absolument ridicule. Il y a, évidemment, certaines similitudes entre l'écriture de Hauptmann et de Fisch, mais pas au point de pouvoir assurer que Fisch soit l'auteur des notes dont il est ici question. Il a été révélé que plus de 8000 spécimen d'écriture ont été soigneusement étudiés avant d'en venir à la conclusion formelle que Hauptmann était le véritable auteur des notes écrites au sujet de la rançon.

Interruption peu banale

Fait peu banal, il y a eu, au cours de la dernière séance d'hier, une interpellation en Cour. Un inconnu (on a plus tard appris que c'était le lieutenant-commandant William Comerford) s'est soudain levé et a demandé à voir les spécimens qu'on versait au dossier, après le témoignage des experts. Le juge Trenchard l'a vivement admonesté et lui a demandé de demeurer silencieux. "Nous ne pouvons accorder de telles demandes, a dit le juge. Si les avocats intéressés désirent que vous puissiez être placé de façon à pouvoir examiner à loisir les pièces à conviction c'est à eux d'agir. Mais, en attendant nous ne pouvons souffrir d'interruption de ce genre." Les avocats n'ont pas voulu accéder à une telle demande, et l'homme s'est excusé.

L'expert Osborn, au cours de sa déposition a affirmé que l'écriture de Hauptmann était soigneusement déguisée et que ce fait était patent dans les cinq premières lignes des lettres examinées. "Cette façon particulière d'agir, dit-il parle d'elle-même, et je crois qu'elle est une grande indication de la culpabilité de l'accusé, parce qu'il est nettement apparent que celui qui a ainsi écrit a fait des efforts ardus pour déguiser son écriture normale dans les cinq lignes de chaque lettre examinée, puis il s'est repris et a écris de la façon habituelle..."

Bien que les avocats de la défense n'aient guère à se féliciter de leur travail, pour la journée d'hier, ils ont cependant acquis certains points, dans une autre Cour. Il a été ordonné à James-W. Fawcett, avocat aujourd'hui remplacé par Reilly, à la défense, de confier à la Cour tous les papiers et documents qu'il possède au sujet de l'affaire Hauptmann. Cette décision émane de la Cour Suprême de Brooklyn. On veut savoir exactement si tous ces documents sont nécessaires au procès. Reilly avait poursuivi Fawcett, parce que celui-ci gardait en sa possession ces documents d'importance, afin d'avoir un garant pour le cas où on refuserait de payer ses frais d'avocat et de recherches.

On s'attend à faire comparaître encore au moins soixante témoins, dans l'affaire Hauptmann, avant que le travail de la poursuite soit terminé. Les avocats de l'Etat ont déclaré, hier soir, qu'il était très douteux qu'ils pussent finir ce travail mercredi prochain. Une autre semaine complète est quasi nécessaire, ont-ils déclaré.

La France répond à propos des pactes

Berlin, 16. (Havas) — Peu d'heures après que le chancelier Hitler exprimait le souhait que le plébiscite de la Sarre améliorerait les relations franco-allemandes, il recevait du Quai d'Orsay la réponse de la France au refus de l'Allemagne à participer au projet d'un Locarno de l'Est.

Ce Locarno oriental serait une série de pactes destinés à assurer la paix parmi les nations de l'Europe orientale.

Achetez le Mélange "Salada" Orange Pekoe pour une occasion spéciale.

THÉ 'SALADA'

La mère Barker et son fils Fred abattus par la police

Le gangster de 55 ans se défendit pendant six heures

Cernés en Floride

Oklahawa, Floride, 15. (P. A.) — Des agents de la police fédérale ont trouvé aujourd'hui "Ma" Barker et son fils Fred dans le repaire qu'ils s'étaient aménagé ici et ont mis six heures à les abattre tous les deux avec une salve ininterrompue de mitrailleuse.

La Barker et son rejeton étaient le cerveau de la sinistre bande Barker-Karpis responsable de l'enlèvement sensationnel d'Edward G. Bremer, riche banquier de Saint-Paul, Minnesota.

La gangster est morte la mitrailleuse à la main. Elle avait 55 ans. La police découvrit près d'elle le cadavre de son fils qui avait 32 ans. La douzaine de policiers qui participèrent à ce combat en sortirent tous indemnes.

La bataille commença par le "coup de feu à l'aube". Le sergent E. J. Connelley et ses hommes du département de la Justice cernèrent la maison située sur la lac Weir, aux petites heures ce matin. Le chef de la police approcha et somma les occupants de la maison de se rendre. "Ma" Barker lui répondit par la bouche de ses mitrailleuses et le combat s'engagea. La police avait apporté avec elle des bombes lacrymogènes qu'elle lança en même temps que ses salves meurtrières.

A 11 heures du matin, le feu cessa soudain dans la maison et les policiers envoyèrent en reconnaissance le cuisinier nègre qui y avait été employé. Ce bouc émissaire revint dans les lignes ennemies dire que les occupants du repaire étaient morts tous les deux.

On croit que la bande Barker-Karpis est l'une des dernières "grandes compagnies" dont sont affligés les Etats-Unis. Elle serait maintenant dissoute avec la disparition de la mère et du fils Barker. On avait pensé un instant que Alvin Karpis se trouvait parmi les morts mais il a apparemment pris la fuite au moment psychologique comme on dit.

"Ma" fut tuée raide d'une seule balle. Elle s'écroula en caressant sa mitrailleuse qu'elle tenait encore lorsqu'on découvrit son cadavre. Son fils Fred était étendu sur le plancher avec 11 balles de mitrailleuse dans l'épaule et trois dans la tête.

Les voisins prirent la poudre d'escampette au premier coup de feu. Tout le village d'Oklahawa est sens dessus dessous à la suite de cette guerre.

Les mineurs de Pecs atteints de la rage

Budapest, 16. (P.A.) — Les mineurs hongrois de Pecs qui se sont rendus célèbres dans le monde entier par leur grève de la faim, ont eu une nouvelle aventure. Atteints de la rage, ils ont été traités à l'institut Pasteur, ont fait un voyage et ont été nourris gratuitement durant huit jours. Les médecins ont appris, mais un peu tard, que les mineurs s'étaient infligé des blessures ressemblant à des morsures afin de jouir d'une semaine de vacances.

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme
REMPLACEZ
les lampes usagées de votre radio par les véritables
RADIOTRONS MARCONI
R V C

No 39. — Feuilleton du *Canada*, 17 janvier 1935

LE DRAME DE RAGUSE

Grand roman par
EDMOND ROMAZIERES

(Suite)
PREMIERE PARTIE
La piste coupée

— XX —

Banco s'adressa à lui.

—Une voiture les attendait ?

—Deux voitures, monsieur. Chacun de ces messieurs avait la sienne.

—Ils ne sont pas partis ensemble ?

—Non, monsieur. A la même heure, mais pas ensemble.

—Merci.

—Pourquoi toutes ces questions ? demanda Otto.

—Parce que ces deux messieurs ont disparu depuis cette nuit, et qu'on s'en inquiète, chez eux.

—Oh !... Des veufs ?... Et qui ne s'ennuient pas...

—Chacun avait, le lendemain, des rendez-vous d'affaires. De plus, ils sont allés chez Montan. Ils étaient donc ensemble. Ils ont changé de costumes. Ils étaient venus chez vous en smoking, n'est-ce pas?

—Cela va sans dire.

—Ils sont repartis de chez Monna, en pleine nuit. On a quelque sujet de s'inquiéter, surtout après les morts de Jelasko et de Goloura.

—Tout ce que je puis vous dire, messieurs, c'est qu'en me quittant ils étaient dans un léger état d'ébriété... Sont-ils allés s'amuser dans des boites de nuit ?...

—C'est ce que nous tâcherons de savoir.

—Ils prirent congé. Otto les regarda partir en pensant !

—Cherchez, mes bons amis. Nous seuls tenons le secret, et nous ne le dévoilerons qu'à notre heure... pour notre profit.

—Maintenant ? questionna Nérondes dans la voiture.

—Il faut interroger les chauffeurs.

Cela prit deux heures. Ils durent attendre l'un d'eux qui, débarrassé de son maître, se donnait du bon temps.

Ils apprirent ainsi que Trapfel avait abandonné sa voiture au bout de deux minutes. Le chauffeur de Montan avait ramené les deux hommes chez le Serbe. Montan l'avait alors renvoyé, en lui donnant l'ordre d'être prêt le lendemain à midi.

—La piste est coupée, fit Banco. Ont-ils seulement pris un taxi pour se rendre où ils voulaient aller, et d'où ils ne sont pas revenus ?...

—Nous ne pourrons le savoir que si la police se mêle définitivement de la chose.

—Attendons deux ou trois jours encore... que l'inquiétude prenne corps... Ne faisons jamais rire de nous...

—Alors ?

—Rentrons chez vous. Nous y discuterons à l'aise... Quoique , à première vue...

— XXI —

Deuxième coup de massue

En rentrant, M. Nérondes demanda si son fils était rentré.

—Il est dans son bureau, avec une dame, répondit le valet de chambre.

Une dame... Nérondes et Banco se regardèrent. Monna avait-elle eu l'audace de venir là ?...

—Vous savez son nom ?

—Elle m'a fait annoncer Mme Hartmann.

—Merci.

A toute force Louise avait voulu revoir André. Le moyen n'était pas facile. Elle s'était offerte à l'aider dans ses recherches, mais ne pouvait s'imposer à lui que si elle avait découvert quelque chose, ou si elle avait une nouvelle à lui apprendre.

Mais ne tenait-elle pas l'excuse, puisqu'elle connaissait tous les membres de la société de Souppes et qu'elle ne pouvait ignorer la disparition de deux d'entre eux, disparition dont les autres s'inquiétaient déjà, à juste raison ?...

Elle se présenta donc rue Margueritte. Son coeur battait fort. André Nérondes serait-il chez lui ? Tout son espoir n'allait-il pas être anéanti ?...

Une onde de bonheur la parcourut lorsque le valet de chambre lui répondit que M. Nérondes était là.

Une minute plus tard, elle était introduite. Se doutant qu'elle venait lui faire une révélation, André préferait la faire entrer dans son bureau. Ils y seraient plus à l'aise pour parler.

Louise avait soigné sa toilette. Elle se savait irrésistible, mais elle ignorait à quel point le coeur de ce jeune homme était pris par Monna Beltrane; que, malgré les doutes et les angoisses, cet amour ne diminuait pas et menaçait de ne pas s'éteindre.

Mme Hartmann tendit sa main à baiser. Cette main était brûlante. Après quelques phrases banales, elle arriva au sujet de sa visite.

—J'ai l'espoir de vous aider, monsieur, dit-elle en posant sur lui la flamme de ses yeux... Peut-être aujourd'hui vais-je vous apprendre une chose qui, pour vous, a son intérêt.

—Madame, je vous aurai une grande reconnaissance si vous nous aidez à découvrir toute la vérité...

—Un autre coup semble frapper en ce moment les amis de votre père, prononça-t-elle. Deux d'entre eux ont disparu.

—Je le sais, répondit André. M. Trapfel et M. Montan.

—Ah !... vous savez... Au fait, c'est logique. Chez eux, on s'est inquiété... C'est comme cela que je l'ai appris moi-même. Il y a autre chose... Saviez-vous que, le soir de leur diner boulevard Suchet, chez Otto Sertowicz ?...

—Je l'ignorais.

—C'est un fait qui ne manque pas d'importance... Le commencement de la piste. Remarquez-vous comme nous tournons dans le même cercle ? On dirait l'arène d'un cirque. Trapfel et Montan nous ramène à Sertowicz. Non au père... mais au fils... à celui qui semble entretenir des relations de grande... amitié avec la fille d'un autre des associés.

André détourna la tête... Oh ! qu'il eût la preuve de ceci !...

—Je me suis demandé, continuait Louise, s'il n'y aurait pas grand intérêt à connaître, à surprendre une de leurs communications téléphoniques... Ne nous mettrait-elle pas sur une voie nouvelle ?.. Ce que je sais, c'est qu'ils ne se téléphonent jamais pendant la journée... entre neuf heures et minuit.

—Madame, murmura-t-il, la disparition de Trapfel...

—C'est vrai, je m'égare... Mais c'est parce que je crois toutes les pistes bonnes à suivre... Otto n'est sans doute pour rien dans tout cela. Mais...

La porte s'ouvrit. Un jeune homme parut, vit qu'André n'était pas seul, voulut se retirer. Un geste de Nérondes le retint.

—Madame, permettez-moi de vous présenter mon ami René Vouzeron, ingénieur.

Vouzeron s'inclinait. Louise pensait, en lui tendant la main :

—Voilà donc celui qui aime Manuska, et qu'elle aime...

Tout de suite, une autre possibilité se présenta à son esprit.

—Ne serait-il pas possible de faire supprimer Otto par celui-ci ?... Nous y veillerons...

La conversation reprit. Dépitée de ne plus être seule avec André Nérondes, Louise se rendait compte de l'utilité qu'elle pourrait retirer de Vouzeron. Somme toute, elle allait de l'avant. Connaître les deux amis lui donnait plus de facilité pour rencontrer celui qu'elle aimait. Elle l'enlèverait à Monna. Cela ne faisait aucun doute.

Avant un mois, il serait à ses pieds. Ne connaissait-elle pas sa beauté, sa puissance ?.. Ses yeux n'étaient-ils pas invincibles ?

—Une femme a dans son sac bien des tours que ne connaissent pas les hommes, dit-elle en souriant, tandis qu'elle se levait pour partir. Je continue mon enquête, messieurs. Elle m'amuse. Et je voudrais tant vous être utile, ajouta-t-elle en se tournant vers André... Avant peu de jours, j'espère vous apporter du nouveau.

Elle tendait la main. Tandis que Vouzeron la serrait, elle le regarda plus attentivement, semblant chercher un souvenir.

—N'étiez-vous pas au bal du prince Populesco ? demanda-t-elle, tout à coup.

—En effet.

—Je suis contente, monsieur. Rien ne m'impatiente autant que de retrouver sur un visage des traits déjà vus et de ne pas pouvoir me rappeler où je les ai rencontrés... C'est bien vous que j'ai vu danser avec la jolie Mlle Pandza, n'est-ce pas ?.. Celle qui regarde toujours Otto Sertowicz avec des yeux d'esclave... La pauvre ! Si elle savait combien il est occupé de Monna Beltrane...

Elle se sauva sans attendre la réponse.

Ce fut le valet de chambre qui dut fermer la porte du bureau.

Vouzeron était devenu livide. Il passa la main sur son front.

—Qu'a-t-elle dit ? bégaya-t-il.

—Une appréciation de femme, répondit André, aussi pâle que son ami. En deux phrases, elle pouvait tuer deux coeurs.

Peut-être aucun d'eux n'ajoutait-il foi au bavardage de cette belle créature, mais elle avait déposé dans les cerveaux la semence qui germe, l'affreuse semence du doute. Vouzeron restait le plus malheureux. Il avait sincèrement cru que Manuska l'aimait; mais déjà n'avait-il pas soupçonné un mystère ? L'attitude de la jeune fille, les motifs qu'elle invoquait pour ne pas répondre, pour retarder leur fiançailles...

Une sourde haine montait contre cet Otto, qu'il connaissait bien, qui était beau, certes, séduisant et dangereux...

Quant à André Nérondes, il savait trop que Monna avait menti, qu'elle l'avait fait venir à Souppes pour rejeter sur lui, si c'était nécessaire, la culpabilité d'un assassinat. Toutes ses paroles étaient des mensonges... Oui. Elle lui avait dit qu'elle l'aimait. Elle le lui avait avoué, les yeux dans les yeux. Infamie !.. Et il l'aimait encore, il l'aimait autant, lui, le lâche... Il haïssait déjà Otto Sertowicz d'une haine qui demandait du sang.

Louise avait bien travaillé. Si l'un d'eux ne suffisait pas à la débarrasser d'Otto quand elle jugerait le moment venu, l'autre ne manquerait pas à la tâche.

Ils demeuraient sans parler, honteux de leurs pensées intimes, lorsque M. Nérondes pria son fils de venir dans son bureau.

—Accompagne-moi, demanda le jeune homme à son ami. Nous avons juré de nous soutenir. Ce que tu apprendras là ne te sera peut-être pas inutile.

(A suivre)

◆ Chronique judiciaire ◆

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B

L'assermentation à la cour du Recorder de Me Léonce Plante

Plusieurs représentants de la magistrature assistent à la cérémonie.—La dernière vacance est remplie

Me Léonce Plante, C.R., récemment appelé à la cour du Recorder de Montréal pour remplir une dernière vacance, a prêté le serment d'office hier matin dans le cabinet particulier du recorder en chef J.-Amédée Thouin.

Après l'assermentation, le nouveau recorder se rendit à la salle d'audience pour entendre la première cause en compagnie du recorder en chef, de l'honorable juge en chef de la cour de Circuit Jean-Baptiste Archambault, de MM. les juges Magnan de la cour de Circuit et Amédée Monet de la cour des Sessions, et de M le recorder Aimé Leblanc.

Parmi les personnes présentes, on remarquait les recorders Marier, de Pointe-Claire, Bessette, d'Outremont, Hale de Westmount, Adam de Ste-Anne-de-Bellevue, MM. les greffiers Lamer, Pagé et Bayard. Il y avait aussi M. l'abbé Oscar Valiquette, Me Robert Bourassa, C.R., procureur de la Couronne, Me René Théberge, C.R., Bernard Bourdon, syndic du Barreau, le sénateur André Fauteux, Bâtonnier de Montréal, Albert Berthiaume, avocat de la police, Maurice Lalonde, directeur de la police provinciale, le shérif Omer Lapierre, Me Maréchal Nantel, C.R., bibliothécaire du Barreau, Dan Gilmor et plusieurs autres.

Le recorder en chef J.-Amédée Thouin a adressé le discours de bienvenu au nouveau recorder.

Après avoir assuré le nouveau recorder de l'entier dévouement du personnel de la Cour et de la collaboration de ses collègues, le recorder en chef donna un résumé du rapport annuel du tribunal municipal. En 1934 la Cour a disposé de 23,878 poursuites en vertu du code pénal dont 22,398 par voie de conviction sommaire et 1,480 procès sommaires; 8,606 actions ont été intentées pour les infractions aux règlements municipaux et 190 poursuites en vertu du code civil ont été plaidées sans compter les procédures qui ont accompagné les 378 ordonnances de fermeture de certains immeubles et les quelques 500 lettres envoyées pour les cas spéciaux ainsi que 3,183 mandats de collection.

Après avoir passé en revue la juridiction variée de la Cour du recorder, le recorder Thouin parla des qualités du nouveau titulaire et de l'estime qu'il a su gagner parmi tous les membres de la magistrature. En terminant, il a formulé des voeux de succès pour son nouveau collègue au nom de tous ceux qui étaient présents à la cérémonie.

Le bâtonnier du Barreau de Montréal, l'hon. sénateur André Fauteux fait une brève allocution et s'est déclaré heureux de cette nomination. "Il y a des nominations, dit-il qui s'imposent par la compétence, mais il y a aussi des nominations qui ,en plus, s'imposent par les qualités de coeur et d'esprit et le dévouement de certains hommes qui ont su gagner le respect du public. Je suis particulièrement heureux comme bâtonnier du Barreau de formuler les meilleurs voeux pour le recorder Plante et je suis assuré qu'en exerçant ses fonctions, il aura toujours en vue l'intérêt du public."

Le recorder Plante remercia d'une voix émue et exprima un profond regret de quitter ses confrères et sa profession qu'il a toujours sincèrement aimée.

La cité s'adresse à la cour de Pratique

Elle appelle d'un jugement de la Cour du Recorder fixant l'évaluation d'une propriété

La cité de Montréal a porté à la cour Supérieure le jugement de M. le recorder Thouin qui fixait la valeur imposable des propriétés de M. George R. Caverhill sur les rues des Pins et Simpson.

La requête de la cité de Montréal allègue qu'en août dernier les évaluateurs de la municipalité ont fixé à $3,600 la valeur locative de la propriété sur la rue des Pins. Cette évaluation avait été contestée par le propriétaire et il a réussi devant la cour du Recorder à diminuer l'évaluation à $3,000.

La cité de Montréal appelle maintenant de ce jugement et s'adresse à la cour Supérieure qui a juridiction sur la cour du Recorder.

La ville veut maintenant son évaluation à $3,600. Elle affirme que le recorder n'a pas pris en considération le témoignage d'un évaluateur qui a affirmé que les loyers des propriétés dans le voisinage de la propriété de M. Caverhill était de 8 à 9% de la valeur totale.

NE PAS CONFONDRE

M. Philippe Desjardins, demeurant 5888, avenue de Chateaubriand, n'a rien de commun avec l'individu du même nom qui a été condamné mardi à deux ans de pénitencier, pour vol et recel.

RADIOTRONS
MARCONI
RVC
SONT EN VENTE PARTOUT

Me Bernard Bissonnette fonde une firme légale

Me Bernard Bissonnette, conseil du roi, fondera ces jours-ci une étude légale sous la raison sociale: Bissonnette, Pinard et Perrault.

Me Bissonnette faisait jusqu'ici partie de l'étude légale Mercier, Blain, Bissonnette et Fauteux et est un avocat distingué du barreau de la province. M. Pinard (Roch) a été admis à la pratique du droit, il y a quelques années, après s'être classé premier dans un concours international d'éloquence à Washington. M Perreault (Châteauguay), le fils de M. Gustave Perrault, juge en chef des sessions de la paix, poursuit actuellement des études à Harvard, après avoir obtenu avec succès son diplôme de droit à l'Université de Montréal et son admission à la pratique devant le conseil du barreau de Québec.

La nouvelle étude légale aura ses bureaux dans l'Immeuble "Transportation".

COUR SUPERIEURE

Division de pratique

le 16 janvier 1935

Présent: L'honorable juge Curran.

Les jugements suivants furent rendus:

Boulangerie Médard Paquette Limitée vs Arthur Leduc: jugement accordant motion pour péremption.

H. D. Barnett vs H. Lauzon; jugement accordant motion pour détails.

La Cité de Montréal, requérante re: Effacement de lignes homologuées sur la rue Hanotaux, entre les rues Berri et Lajeunesse; jugement accordant requête.

Wm Wilson vs H. P. Howells; jugement accordant jury anglais et référant cause au juge-en-chef pour fixer dates.

M. Bouliane vs T. Gravel; jugement autorisant examen médical.

Dewey Weinglass vs S. Greenspoon; jugement accordant motion pour cautionnement pour frais.

Banque Canadienne Nationale vs A. M. Lacoste et al; jugement autorisant examen avant défense.

G. Delporte vs Dame M. Morin, jugement nommant praticien.

O. Fréchette vs Claude Barrette; jugement accordant motion pour règle.

M. Bouliane vs T. Gravel; jugement autorisant examen avant défense.

Charles Gurd & Co. Ltd vs David Freedman et al; jugement autorisant procureur à se retirer du dossier.

C. Dubois vs A. Marcil; jugement autorisant examen avant défense.

J. A. Julien vs Parent, Goyer & Cie; jugement autorisant examen avant défense.

Harold Stroeder vs Owen Griffith; jugement accordant motion et rejetant action pour défaut de fournir cautionnement.

H. Fréchette vs Dame L. Picotte et vir; jugement ordonnant de se nommer un nouveau procureur.

A. I. Reinblatt vs B. Reinblatt; jugement rejetant plaidoyer, avec dépens.

St. Lawrence Furniture Store Ltd vs Dame B. Godinsky et vir; jugement pour $200 avec int. et dépens.

R. Lebeau et al vs N. Lebeau et E. Lamalice et al; jugement maintenant action en déclration de propriété, avec dépens.

Dame B. Chevalier vs Dame Y. Bouchard et al et T. Brassard; jugement nommant curateur au délaissement.

A. Antaya vs L'Union des Propriétaires Inc.; jugement suivant désistement.

S. Chernoff vs C. R. Brooma; jugement rejetant exception à la forme, avec dépens.

Canada Permanent Mortgage Corporation vs N. G. Valiquette Ltée; jugement accordant motion pour rejet de paragraphes, avec dépens.

Albert Colthorpe vs V. Maranda et al; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Dame Beckie Wiznitzer et vir W. F. Woolworth Co. Ltd; jugement autorisant examen médical avant plaidoyer.

E. Laniel vs Canadian Steel Foundries Ltd; jugement accordant motion pour péremption.

P. Lussier vs A. Bigras; jugement accordant exception à la forme, avec dépens.

W. Boisseau vs Banque d'Epargne des Cité et District de Montréal; jugement autorisant appel en garantie.

Harry Blanshay vs Adolph Rosenberg; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Ludger Desjardins vs The Dominion Fire Insurance Co.; jugement autorisant examen avant défense.

F. Desranleau vs P. Francoeur; jugement accordant motion pour péremption.

Mlle Irène Noël vs Y. Taillefer et vir; jugement accordant motion pour détails.

Ile aux Cerfs Corporation vs Dr F. J. Scully; jugement accordant motion pour règle.

Dame A. Duceppe vs O. Moreau; jugement autorisant à assigner témoin incarcéré.

Magnat du hockey à la cour Supérieure

Le propriétaire des Américains de New-York de la ligue Nationale devra comparaitre

Prétendant qu'il a payé sous fausses représentations à Nathan Fraid de Montréal la somme de dix mille dollars pour toute réclamation qu'il pourrait avoir sur les franchises de la ligue de hockey Nationale à New-York et Boston, William-I. Dwyer, propriétaire des Américains de New-York tente de rattraper cet argent dans une action en cour Supérieure.

L'affaire est venue devant la cour de Pratique hier matin.

Dwyer prétend qu'en 1925 il a payé quatre traites d'un total de dix mille dollars à l'ordre de Fraid et signées par feu Thomas-J. Duggan, qui devait de l'argent à Fraid et qui lui avait donné en garantie certains droits sur les franchises à New-York et Boston.

En considération des traites en question, la déclaration du demandeur affirme que l'argent a été payé à Fraid en règlement de toute réclamation qu'il pourrait avoir dans les franchises de la N.H.L.

La déclaration continue et déclare que plus tard Dwyer a appris que Fraid avait reçu complet paiement de ses droits de Charles Adams de Boston.

Hier matin, en pratique, une motion de Fraid a été présentée à l'honorable juge Curran de la cour Supérieure afin d'obtenir la permission d'examiner Dwyer, qui, prétend-t-on, vivrait à New-York. Les avocats de Dwyer se sont opposés à l'examen au préalable en déclarant qu'on ne pouvait assigner comme témoin un étranger et le forcer à comparaître.

La défense comprend bien que le demandeur, vivant à l'étranger et étranger lui-même ne pouvait être forcé à comparaître comme témoin mais qu'en sa qualité de demandeur à l'instance il pourrait voir sa demande rejetée s'il n'obéissait pas à un ordre de la cour.

L'honorable juge a partagé cette prétention et il a ordonné à Dwyer de comparaître et d'apporter avec lui tous les contrats relatifs à la ligue de hockey Nationale. D'un autre côté, le défendeur Fraid devra avancer la somme de $75 à Dwyer comme dépenses de voyage.

Une injonction est accordée contre la cie Ford Hotel, Ltd

L'hôtel Ford ne pourra plus capter certaines ondes radiophoniques sans permission

Les dineurs ne pourront plus croquer la côtelette au son de "Let's fall in Love" ou de "Cinderella's Fellow" dans la salle à diner de l'hôtel Ford ou s'endormir aux airs langoureux de "A Shanty in a small shantytown" dans les 1,500 chambres de ce magnifique hôtel à moins que la compagnie Ford Hotel of Montreal Limited, obtienne de la compagnie Canadian Performing Right Society la permission de capter cette musique des ondes radiophoniques de l'air.

L'on sait que les chambres de l'hôtel Ford, ainsi que ses salles à manger, sont munies d'appareils récepteurs de radio qui reçoivent les émissions des grands postes CFCF, CKAC et autres.

Mais d'un autre coté, suivant la loi des droits d'auteur, la Canadian Performing Right Society a acheté les droits d'auteur de certaines chansons et airs de musique pour le Canada. Personne ne peut jouer ces airs sans la permission de cette société.

Les chansons mentionnées plus haut ont été entendues à l'hôtel Ford qui n'avait pas la permission de la Canadian Performing Right. Celle-ci s'est adressée à la cour Supérieure pour forcer l'hôtel Ford à cesser cette musique dans son établissement

L'honorable juge MacKinnon de la cour Supérieure vient de rendre jugement dans ce différent, donnant raison à la Canadian Performing Right Society et déclarant permanente l'injonction demandée contre l'hôtel Ford de Montréal, qui devra également payer un dommage nominal de dix dollars

La compagnie Ford Hotel of Montreal s'était défendue à la demande de la Canadian Performing en déclarant que les ondes hertziennes n'appartenaient à personne. La défense prétendait, en outre, que les ondes radiophoniques, qui avaient été captées à l'hôtel Ford avaient été émises non seulement par un orchestre qui possédait la permission de la Canadian Performing mais aussi par un poste qui possédait la même permission.

Le jugement rejette cette défense La musique avait été émise par l'orchestre du Mont-Royal, qui possédait un permis de la Canadian Performing, par l'intermédiaire du poste CKAC qui possédait également un permis.

Le jugement examine, cependant ces permis, et il en vient à la conclusion qu'ils existent bien mais que l'un ne permet l'émission au poste CKAC que pour réception domestique ou privée, et que l'autre ne permet la musique au Mont-Royal que pour l'intérieur même de l'hôtel

C'est la première fois qu'une action semblable est intentée en Canada et aucune jurisprudence canadienne n'existait pour diriger le juge qui s'appuie sur des décisions des tribunaux d'Angleterre et des Etats-Unis.

Lachine paiera une indemnité de $287

L'honorable juge Mercier la déclare responsable de l'accident de Mme Holliday

La cité de Lachine devra payer une indemnité de $287 à Dame Richard Holliday qui a fait une chute sur le trottoir à l'entrée du tunnel du C. N. R. à Lachine sur la sixième Avenue le 19 février 1934.

C'est l'honorable juge Mercier de la cour Supérieure qui a décidé cette affaire où la demanderesse réclamait $835. Un considérant du jugement relate toute l'affaire.

"Considérant qu'il s'agit, en la présente instance, d'une action en dommages-intérêts résultant d'une chute faite par la demanderesse, en traversant un tunnel situé dans les limites du territoire de la défenderesse, dont le passage se trouvait, à la date alléguée, en très mauvaise condition non seulement à raison de la chaussée en dépendant, laquelle était alors dans un état excessivement dangereux,, et au sujet de l'entretien de laquelle la défenderesse n'avait apporté aucun soin quelconque, aux fins de prévenir tout accident, et, notamment, celui qui est survenu, en la circonstance, à la demanderesse, la preuve démontrant que, en outre de ne pas avoir répandu de la cendre ou du sable sur la surface de cette chaussée elle n'avait pas non plus réparé une rampe centrale dont quelques-unes des barres qui servaient de support aux piétons, étaient disparues depuis quelques mois déjà."

Le juge trouve que la responsabilité de la cité est indiscutable et la condamne après un rajustement des dommages subis

Réal Bertrand subira son examen volontaire le 22

Le magistrat de police Jules Desmarais ordonnait hier l'examen volontaire de Réal Bertrand que l'on accuse d'avoir tué sa femme, Rose-Anna Asselin, dans des circonstances assez troublantes. On sait que Me Antoine Sénécal, substitut du procureur général dans cette cause, prétend que le prévenu a lancé, le 20 décembre dernier, dans les eaux du lac Saint-François son automobile dans laquelle se trouvait la victime. Me Oscar Gagnon, avocat de la défense, allègue de son côté qu'il s'agit d'un simple accident. Après avoir entendu de nombreux témoins, le magistrat en est venu à la conclusion qu'il y avait contre l'inculpé des preuves suffisantes pour justifier un procès. Bertrand subira son examen volontaire le 22 janvier.

Sa Majesté le Roi accusé d'avoir violé le trafic!

La Puissance du Canada comparait devant le recorder G.-H. Semple

Mauvais présage !

Sa Majesté le Roi, qui d'habitude occupe en poursuite, devant tous nos tribunaux criminels, était traduit à titre d'inculpé, hier, devant le recorder G. H. Semple.

Le fait est peu banal et surtout fort rare, mais il n'en reste pas moins qu'une automobile de la Puissance du Canada, pilotée par un chauffeur du ministère de l'Agriculture, opérait un virage à gauche, le 15 novembre 1934, à l'angle des rues Amherst et Sainte-Catherine. L'agent préposé au trafic porta plainte et voilà comment Sa Majesté avait à se défendre, hier, devant le tribunal du recorder.

Un avocat d'Ottawa se présenta donc et dit :

—Je ne vois rien autre que d'enregistrer un aveu de culpabilité. Quelle est l'amende imposée?

Le recorder Semple :

—Vous savez bien que je ne puis condamner Sa Majesté ! J'accorde avec plaisir une remise de peine.

Après le départ du procureur, un spectateur pince-sans-rire ne put s'empêcher de remarquer :

—Si le Roi commence à tourner à gauche c'est un fort mauvais présage.

Une preuve d'alibi sauve Tony Pappas

Mais le juge F.-T. Enright conseille au jeune inculpé de ne plus s'en servir

Tony Pappas, 69 rue Milton, doit remercier son étoile de s'en être tiré à si bon compte, hier, devant le juge F. T. Enright, en correctionnelle. Cet inculpé, âgé de 20 ans, a déjà été condamné à 4 ans de pénitencier pour cambriolage et à 6 mois pour vol. Et la plainte d'hier accusait Pappas d'avoir menacé avec un revolver Victor Daly, 4091, rue Melrose, aux petites heures du matin, le 18 décembre, en lui disant: "Si tu tiens à ta vie tu peux continuer ton chemin vers la rue Sherbrooke"

Le plaignant Daly, appelé à rendre témoignage, identifia positivement l'inculpé, comme étant celui qui le menaça. Le témoin, même s'il vivait 100 ans, ne pourrait oublier cette aventure.

Me H. Kliger, avocat de la défense, présenta une habile preuve d'alibi en faisant entendre le père de l'inculpé, E. Pappas et M. George Cohen, qui vinrent tous deux jurer avoir vu le prévenu couché dans sa chambre, à l'heure mentionnée dans la plainte.

Le tribunal résuma les faits de la cause et comme l'avocat de la défense demandait l'acquittement, le juge Enright demande à brûle-point:

—Avez-vous déjà eu un pistolet dans l'estomac, à 4 heures du matin?

—Non Votre Honneur.

—Vous vous en souviendriez, croyez m'en termine le juge.

Me Kliger fait ensuite entendre l'inculpé qui avoue avec franchise tous ses crimes passé, mais en ajoutant qu'il se conduit bien maintenant

Le juge demande au prévenu:

—Lors de votre condamnation de 3 ans en 1931 aviez-vous un alibi comme celui d'aujourd'hui.

—Non Votre Honneur.

—C'est ce que je crois, reprend le tribunal. Vous êtes jeune et même si je crois le plaignant, je dois aussi vous faire bénéficier du doute créé dans mon esprit par votre père et par le témoin Cohen Je vous libère mais non sans vous avertir que si jamais vous essayez encore des preuves d'alibi, vous découvrirez trop tard que parfois cette preuve finit par jouer de mauvais tours. Encore une fois j'espère que votre papa et M. Cohen ont dit la vérité.

Des Chinois heureux de s'en bien tirer

Deux juges se montrent très cléments pour des tenanciers de loteries

La journée d'hier a été bonne, en correctionnelle, pour plusieurs tenanciers de loteries chinoises. Lee Gim traduit devant le juge F. T. Enright s'en tira avec une amende de $10 et les frais, sur des représentations faites par son avocat. Quelques minutes plus tard, Sam Wong était condamné à ce minimum par le juge Gustave Marin.

Enfin Me Albert Théberge réussissait à faire condamner à un jour de prison, sans frais, les 32 clients trouvés la veille par des agents de la Sûreté provinciale dans la loterie de Frank Fong, 1050, rue Saint-Dominique. Cette dernière cause présente un intérêt particulier parce que les inculpés dûrent passer une nuit dans les cellules, quoique, d'habitude, les tenanciers de loteries chinoises cautionnent pour leurs clients aussitôt après l'arrestation. Fong négligea de suivre cette coutume du monde interlope et le magistrat de police Tétreau en se montrant clément pour les 32 prisonniers souligna le fait que Fong n'avait pas oublié, cependant, de libérer de suite quatre de ses compatriotes arrêtés lors de la descente.

Un noir appréhendé pour contrebande . . .

George Rudolph, 68 ouest, rue Dorchester, un pur sénégalais, a été condamné à un mois de prison, hier, par le juge J.-O. Lacroix, pour avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis. L'inculpé offrit une éloquente défense et termina son plaidoyer de la façon suivante:

—Votre Honneur, le soleil luit pour tout le monde, même pour les noirs et si j'ai vendu de la bière aux blancs je ne croyais pas commettre un crime.

Le tribunal sourit et commenta. Dura Lex Sed Lex.

Une victime de la boisson frelatée

Après en avoir bu un jeune homme veut incarner le bandit américain Al Capone

Alban X..., un jeune homme âgé de 17 ans, était traduit hier devant l'un des juges qui siègent continuellement dans les diverses chambres correctionnelles. On lui reprochait successivement une tentative de cambriolage, une tentative de vol à main armée et d'avoir causé des dommages aux propriétés de deux paisibles citoyens d'une modeste localité. C'était beaucoup, mais l'avocat de la défense, Me Emile Boucher, réussit à prouver que le délinquant avait bu plus que de raison et que tous les crimes dont on l'accablait n'étaient que les funestes résultats d'une "cuite" malencontreuse.

Alban X... et son alter ego avait décidé, la veille de la Noël, d'aller assister à la messe de minuit dans un petit village. Avant de partir, ils achetèrent dans un tripôt de l'alcool frelaté. Chemin faisant, ils en burent trop et, après maintes aventures que nous tairons, ils échousient aux petites heures dans un estaminet de campagne. Il y avait là bonne compagnie. Une vingtaine d'hommes chantaient, quelques-uns se hasardaient même à essayer des pas de danses plus ou moins orthodoxes, car tout était copieusement arrosé. Nos deux jeunes hommes tinrent tête aux assistants. Un pianiste s'évertuait, dans un angle de la pièce, à tirer d'un piano des sons qui irritèrent Alban X... Ce dernier s'approcha de l'instrumentiste qui posait au virtuose, et, avant de l'apostropher comme il se proposait de le faire, il lui demanda son nom; "Je suis, déclama l'interlocuteur, sans sourciller, Al Capone en personne." Cette phrase se logea dans la cervelle embuée d'Alban, et il fut, à partir de ce moment-là, victime de l'idée fixe qu'il fallait immédiatement avertir la police de la présence de ce bandit notoire. On voulut lui faire entendre raison, mais rien n'y fit, et comme l'homme, buté sur cette idée menaçait de troubler la fête, on le flanqua à la porte en priant son ami de le reconduire chez lui.

A peine dehors Alban déclara qu'il n'avait pas besoin d'un copain aussi ivre que lui, et détalant comme il le pouvait, il s'engouffra en titubant, dans une maison où il voulut téléphoner. Deux hommes s'emparèrent de lui et le déposèrent sur le bord de la route.

Alban, surrexité, et ayant complètement perdu la notion de ce qui l'entourait s'éloigna dans la nuit. Un brave homme et sa famille dormaient paisiblement quand un fracas de vitres brisées les réveilla. Sautant de son lit, le père fit face à Alban, qui comme un halluciné lui ordonna de ne pas bouger. Le point dans la poche de son veston, il indiquait à la famille terrorisée qu'il abattrait le premier qui ferait mine de s'enfuir ou de le désarmer. Durant vingt minutes, il tint ses victimes en respect, puis brisant tout sur son passage, il partit en courant. D'une traite il se rendit à la maison voisine où il accomplit le même manège. La maisonnée effrayée parvint à s'enfuir, et pieds nus dans la neige, à peine vêtu, tout ce monde se rendit chez le voisin qu'Alban X... venait de quitter. Une troisième fois ce dernier revint à la charge, mais on parvint à le maitriser, et la police arriva à point pour procéder à son arrestation. On le fouilla, il n'avait pas d'armes sur lui. En défense, le prévenu allègue qu'il devint fou, et ne souvient pas de ce qu'il a fait.

Plusieurs témoins confirment sa version de l'affaire. Le juge, après avoir entendu le procès, renvoya les plaintes de cambriolage et de vol à main armée que l'on avait déposées contre le prévenu. Sur la troisième accusation il reconnut sa culpabilité. On le condamna à payer les dommages qu'il avait causés, ou à défaut de paiement, à 15 jours de réclusion.

"Les vrais coupables dans toute cette affaire, déclara le tribunal, ce sont les personnes ignobles qui vendirent à ce jeune homme la boisson frelatée qui lui fit perdre la raison."

Alban X... n'a jamais eu de démêlés avec la justice, et le châtiment qu'on lui imposa lui parut une punition suffisante.

Elie Hénault est aussi coupable que Beaulieu

Elie Hénault a été condamné à un an d'emprisonnement, hier, par le juge Gustave Marin, sur un chef d'accusation de faux prétextes. L'inculpé avait servi de prête-nom à un nommé H. Beaulieu, qui purge actuellement un terme de prison, au cours d'une transaction pour la vente d'une certaine propriété. L'inculpé Hénault, visita le plaignant et lui assura que la propriété qu'il désirait acheter ne portait aucune hypothèque, ce qui était faux.

Le tribunal, en condamnant le prévenu, déclara que celui qui aide à commettre un acte criminel est aussi coupable que celui qui commet le dit acte. Et la preuve de la poursuite a démontré que Beaulieu et Hénault se sont concertés pour obtenir frauduleusement une somme de $2,500. L'inculpé, qui jouissait de sa liberté grâce à un cautionnement, dut prendre la route des cellules.

Deux prévenus acquittés

Alphonse Vincent, 7486, rue de Gaspé, et Florence Leblanc étaient acquittés hier par le juge Gustave Marin. On avait reproché aux prévenus d'avoir conspiré pour obtenir frauduleusement du public des sommes indéterminées.

Les deux inculpés prétendaient qu'ils représentaient un studio quelconque. Ils obtenaient une photographie de leur victime, y appliquaient des couleurs, l'encadraient convenablement, et déclaraient que toutes ces conditions étaient requises pour participer à un concours de photographie qui donnerait au vainqueur des prix importants.

Me Azellus Denis démontra que les plaignants ne semblaient pas tenir à procéder, car ils ne se sont jamais présentés en cour depuis qu'ils ont déposé la plainte. Le tribunal acquitta les prévenus.

Les forêts canadiennes ne le cèdent qu'à l'agriculture au point de vue de leur contribution au revenu national.

RADIO-COURRIER

Jeudi 17 janvier

Articles d'intérêt

Chant et quatuor à cordes

Par CFCF à 2 h. Cette émission intitulée "Music Guild" présente une causerie, et un programme musical avec Lea Karina, soprano, Vladimir Brenner, pianiste, et le quatuor à cordes Viadivarius. En voici le détail :

1—Quatuor en sol mineur de Taneiew par par Vladimir Brenner et le quatuor ;
2—Extraits de "Macarade" de Glazounow ;
3—Cansonetta de Achron ;
4—O'Das Du Ahnen Konntest de Gliere ;
5—Let's Live de Gliere par Lea Karina.

Orchestre symphonique

Par CFCF à 3 h. 15. L'orchestre symphonique de l'école Eastman sera sous la direction de Samuel Belov dans le programme suivant :

1—Ouverture de Beethoven ;
2—Concerto de piano en si bémol majeur de Brahms par Russell Baum ;
3—Rouet d'Omphale de Saint-Saens ;
4—Minstrels de Debussy ;
5—Symphonie no 4 quatrième mouvement de Brahms.

Chant et orchestre

Par WEAF à 9 h. ce soir. Avec Frank McIntyre, Kathleen Wells, contralto, Lanny Ross, ténor, Muriel Wilson, soprano, Conrad Thibault, baryton et un orchestre. Voici le détail de l'émission :

1—Smooth Sailing par un quatuor et le choeur ;
2—The Farmer Takes a Wife par l'orchestre ;
3—Lonely Feet par Ross et Wilson ;
4—A Pretty Girl is Like a Melody par Thibault et le choeur ;
5—Let's Hold Hands par Wells ;
6—The Cradle and the Music Box par Ross et l'ensemble ;
7—Princess Ida, solo de trompette ;
8—Serenade de Schubert par Thibault et l'ensemble ;
9—Love Come Take Me par Ross ;
10—Invitation to a Dance par Wells ;
11—Bartlett's Dream par Thibault ;
12—Dream Lover ;
13—I'll See You in My Dreams par l'ensemble.

Annette Hanshaw, soprano

Par WABC à 9 h. ce soir. Avec Walter O'Keefe, Ted Husing et l'orchestre de Glen Gray dans le programme suivant :

1—Buji par l'orchestre ;
2—Ain't It Just Too Bad ?
3—I Get a Kick Out of You par Kennedy Sergent ;
4—Three Little Words par l'orchestre ;
5—Blue Moon par Annette Hanshaw ;
6—Throwing the Stones at the Sun par Annette Hanshaw.

Détails de la journée

A CHLP

8 h. 25 Sommaire.
8 h. 30 L'Heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd".
8 h. 31 Culture Physique.
8 h. 45 Musique Variée.
9 h. 00 Chansons Françaises.
9 h. 30 Comédies musicales.
10 h. 00 Opérettes.
10 h. 30 Fantaisies.
11 h. 00 Poèmes Symphoniques.
11 h. 30 Extraits d'Opéras.
11 h. 59 L'Heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd".
12 h. 00 L'Heure des Dames.
12 h. 15 Fleuriste "La Patrie".
12 h. 30 Le Café "La Patrie".
12 h. 45 L'Heure des Dames.
1 h. 30 L'Heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd". — Fin de l'émission.
4 h. 55 Sommaire.
5 h. 00 L'Heure exacte "J. B. Léger et Cie".
5 h. 01 Meli-Melo.
5 h. 45 Jarry Automobile Ltée.
6 h. 00 Bourse, (Burke, Dansereau et Co. Reg'd).
6 h. 15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6 h. 30 Radio-Annuaire.
7 h. 00 L'Information Commerciale.
7 h. 30 L'Heure exacte "J. B. Léger et Cie".
7 h. 30 Madame X.
7 h. 45 Programme E.M.
8 h. 00 L'Orchestre du Chateau Laurier.
8 h. 15 Geoffrey St. Claire (Graphologue).
8 h. 30 Dan Fairman et son orchestre
9 h. 00 Meunier da Sylva, pianiste.
9 h. 30 The Stadium Ball Room, Orchestre.
10 h. 00 Melodic Strings (CCR).
10 h. 30 Around the Samovar
11 h. 00 L'Heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd". — Fin de l'émission.

A CRCM

5 h. 00 Bonjour, les amis !
5 h. 15 "The Czar and the Carpenter". — Lortaing, (disques phonographiques).
5 h. 45 Bourses de Montréal et de New-York.
6 h. 00 Chansonnettes françaises.
6 h. 30 "Fundy Fantasy".
7 h. 00 L'orchestre de Gene Fogarty, du Chateau Laurier.
7 h. 15 L'orchestre des Cavaliers de LaSalle.
7 h. 30 Billy et Pierre.
7 h. 45 Service de nouvelles pour les radiophiles des centres ruraux.
7 h. 52 Nouvelles (en anglais).
8 h. 00 Aspects pratiques de l'agriculture.
8 h. 05 La Petite Histoire : "Laure Conan" par Léon Lortie.
8 h. 15 L'orchestre de Joe DeCourcy.
8 h. 30 Musique de chambre (de Toronto).
9 h. 00 Conférence par M. Léon Lortie, professeur de sciences à l'Université de Montréal. Sujet : "Les sciences exactes dans notre histoire".
9 h. 15 Causerie sous les auspices de l'Association canadienne de la Ligue des Nations.
9 h. 30 Fred Waring et ses "Pennsylvanians".
10 h. 30 L'orchestre de Billy Bissett, de l'hôtel Royal York.
10 h. 45 Radio-Journal.
10 h. 52 Nouvelles (en anglais).
11 h. 00 Résultats des joutes de hockey.

A CKAC

7 h. 45 'Cheerful Earfull".
8 h. 00 Musique classique légère.
8 h. 15 "The Serenader".
8 h. 30 Chansons françaises.
9 h. 00 "Sunny Side Up". (CBS).
9 h. 45 "Waltz Time". (CBS).
10 h. 00 "Press Radio News". (CBS).
10 h. 05 Entre vous et moi.
10 h. 30 Les musiciens de Montparnasse.
10 h. 45 Ouverture de la Bourse.
11 h. 00 Programme Mus-Kee-Kee.
11 h. 30 Récital d'orgue.
11 h. 45 Le programme des services rapides.
12 h. 00 L'Heure ensoleillée.
12 h. 30 L'Heure trifluvienne.
12 h. 45 Cours de la bourse.
1 h. 00 Orchestre.
1 h. 15 Causerie de l'U. C. C.
1 h. 30 L'orchestre de Rex Battle
2 h. 00 Variétés Mus-Kee-Kee.
2 h. 30 Pour vous Madame.
2 h. 45 Mélodies légères.
3 h. 00 "Broadways of Romance". (CBS).
3 h. 45 Claudette de Sève et la Beauté.
4 h. 00 "America's Little House". (CBS).
4 h. 15 Studio d'art dramatique.
4 h. 30 Orchestre.
4 h. 45 Les événements sociaux.
5 h. 00 Chant par Loretta Lee. (CBS).
5 h. 15 Tante Bonne-Humeur.
5 h. 30 Le programme du foyer.
6 h. 15 Musique classique.
6 h. 25 L'Heure récréative.
7 h. 00 La Voix Musicale.
7 h. 30 Dans la coulisses.
7 h. 15 Le curé du village.
7 h. 45 Le trio de concert du Queen's.
8 h. 00 Emission du Dr J.-O. Lambert.
8 h. 30 "Par-dessus les toits".
9 h. 00 Radio-Théâtre des Dominions Stores.
10 h. 00 Variétés Mus-Kee-Kee.
10 h. 30 Programme musical.
10 h. 45 Musique de danse.
11 h. 00 Le reporter sportif Molson.
11 h. 05 Musique de danse.
1 h. 00 Fin des émissions.

A CFCF

8 h. 00 R. A. Rolfe et son orchestre.
8 h. 30 Cheerio.
9 h. 00 Le club du déjeuner.
10 h. 00 Variétés.
10 h. 05 Soliste.
10 h. 15 Marketing for the Home.
10 h. 30 Parade du matin.
10 h. 45 L. C. Barbeau Co.
11 h. 00 Soliste.
11 h. 15 Tony Wons.
11 h. 30 Fanfare de la Marine américaine.
11 h. 45 Mélodies.
11 h. 55 Nouvelles.
12 h. 00 Fields and Hall.
12 h. 15 Merry Macs.
12 h. 30 Parade des dames.
12 h. 45 The Beehive.
1 h. 00 Bourse.
1 h. 15 Rex Battle.
1 h. 30 Chant et orchestre.
2 h. 00 Stones of History.
2 h. 30 Layton.
2 h. 45 J. D. Langelier Ltée.
3 h. 15 Orchestre Symphonique.
4 h. 00 Revue de la Femme.
4 h. 30 Hartney.
4 h. 45 Hotel Commodore, Orchestre.
5 h. 00 The News Rhymer.
5 h. 15 Three Scamps.
5 h. 30 Singing Lady.
5 h. 45 Little Orphan Annie.
6 h. 15 Around the Town.
6 h. 30 Bourse.
7 h. 00 Uncle Troy.
7 h. 15 L'orchestre Montréal.
7 h. 30 Sports.
7 h. 45 The Star Boarder.
8 h. 00 Rudy Vallee.
9 h. 00 Radio-Théatre.
10 h. 00 Paul Whiteman.
11 h. 00 Hockey Scores.
11 h. 01 Les Nouvelles du "Canada".
11 h. 15 Jesse Crawford.
11 h. 30 Central Park Casino, Orchestre.

Echos, potins, etc...

Société Saint-Jean-Baptiste

Le poste CKAC., irradiera la demi-heure radiophonique de la Société Saint-Jean-Baptiste réservée aux Franco-Américains, le dimanche 20 janvier, de 10 h. à 10 h. 30 du soir.

M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat et directeur des émissions de la Société, présentera au microphone M. l'abbé Georges Duplessis, de Brockton, Mass., qui traitera le sujet suivant : Les communautés religieuses enseignantes dans les écoles paroissiales franco-américaines.

Le programme musical que M. Armand Gauthier, basse, membre de l'Orphéon de Montréal, exécutera, comprend ;

a) En route de Schumann ;
b) Tes lèvres sont deux roses de Schumann ;
c) Nonnes qui reposez (extrait de l'opéra Robert le Diable de Meyerbeer ;
d) Que les songes heureux (extrait de l'opéra Philémon et Baucis) de Gounod ;

Accompagnatrice au piano : Mme Jasmin-Dugal.

Cette série d'émissions mensuelles franco-américaines est organisée grâce au concours d'un groupe de citoyens du Rhode-Island qui se souviennent et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Dans les Coulisses

Bruce Wendell présente à son émission "Dans les coulisses" au poste CKAC, le jeudi soir à 7 h. 30 un interview avec Charles Dornberger, directeur de l'orchestre de danse à l'Hôtel Mont-Royal. Le programme sera agrémenté par la musique de l'orchestre et sera irradié directement de l'hôtel Mont-Royal.

Leith Stevens Harmonies

Leith Stevens, du Columbia Broadcasting System, dirigera un orchestre dans une émission de 15 minutes de musique populaire au CBS et au poste CKAC., Jeudi le 17 janvier de 10 h. 30 à 10 h. 45.

Tableau indicateur

De la longueur d'ondes en mètres et fréquences en kilocycles des principaux postes canadiens et américains :

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHLP	266.	1120
CHRC	516.9	580
CKCV	229.	1310
CRCS	200.	1500
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.6	760
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

La quantité de boeuf marqué vendu au Canada pendant le mois d'octobre a été de 2,840,634 livres contre 2,310,955 livres en octobre 1933

Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le

Vendredi, premier jour de février prochain, à dix heures du matin

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'il aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
OMER LAPIERRE

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 janvier 1935

CARTES D'AFFAIRES

CHerrier 0159 1700 Ontario E.
HOTEL PAPINEAU
Améliorations modernes-70 chambres
FR.: 0065 Lion d'Or 1674 Ontario E.
Ouvert tous les soirs

Essayez les tabacs
"ECONOMIC"
Ils sont doux et aromatisés
"Elite" Virginia
Très doux
ECONOMIC TOBACCO MFG
20, rue Craig O. - LAncaster 7064
4539 Saint-Laurent - BElair 3176

Demandez le
BOULTON
LONDON
DRY GIN
Etablie en 1873
Bouteille, 25 onces........ $2.20
Flacon oval, 40 onces...... $3.30

UNDERWOOD
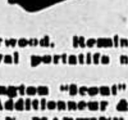
RECONSTRUITS
$40.00
Remington "12" $140.00 pour $55.
Underwood, Remington et Royal portatifs neufs.... $45.00
Remington "Scout" neuf... $25.00
Additionneur & Calculateur
N. MARTINEAU & FILS
1019 Bleury (Près de Vitré)
S.V.P. mailler ce coupon
Pour informations Tél.: MA. 2545
Nom
Adresse
Ouvert le samedi après-midi

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

L'hon. A. David et M. H. Laureys hôtes d'honneur

Bal des Disciples de Mercure, à l'hôtel Mt-Royal, le 2 février prochain

Soutenance de thèse

L'honorable Atharase David, secrétaire de la province, et M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal ont bien voulu accepter la présidence honoraire du bal annuel des Disciples de Mercure, qui doit avoir lieu le 2 février prochain, au Piazza de l'hôtel Mont-Royal. Cet événement universitaire rencontre dans tous les milieux un accueil favorable, ce qui en assure d'avance le succès. Les Disciples de Mercure se sont ménagés le gracieux concours d'un comité de jeunes filles dont font partie Mlles Madeleine Toupin, Jacqueline Contant et Georgette Coutu. La partie musicale de la soirée sera confiée à Jack Bain et son orchestre.

MM. André Gagnon, Jacques Décarie et Henri Touchette sont les animateurs de cet événement.

Les industries agricoles au Canada

M. Henri Trochu donnait hier, à l'amphithéâtre Lavoisier de l'Université de Montréal, un intéressant travail sur les industries agricoles au Canada. Il s'arrêta particulièrement à la minoterie, à l'amidonnerie, à la glucoserie, la sucrerie, la vinification, les brasseries et l'industrie des conserves, et donna sur chacune, des détails instructifs. Le blé, dit-il, est la matière la plus employée en minoterie. On fait subir successivement le nettoyage des grains, le broyage et le blutage, pour en obtenir selon le besoin de la farine, du son, du gruau ou des semoules. On procède au blanchiment de la farine par divers procédés chimiques.

Le maïs et la pomme de terre dans les proportions respectives de 68 pour cent et de 20 pour cent, servent de matières premières dans l'industrie de l'amidonnerie. L'amidon s'obtient après un lavage préliminaire de la matière première, un broyage et un rapage. On fait ensuite circuler le produit obtenu dans un courant d'eau que l'on tamise pour séparer l'amidon de la pulpe. Après des procédés de purification et de séchage, on obtient le produit tel qu'on le voit sur le marché.

Le maïs sert principalement dans la glucoserie, ainsi que l'amidon. On prépare la glucose par une transformation de l'amidon au moyen de l'hydrolise; on broie les grains, et on les mélange avec de l'eau, et après une seconde hydrolise par des acides ou des distases, on neutralise par le carbonate de calcium. C'est ensuite la filtration, le traitement au gaz sulfureux et la concentration.

La betterave à sucre est la matière première employée dans l'industrie de la sucrerie. Elle contient de 15 à 20 pour cent de sucre que l'on obtient après un traitement de diffusion, de dépulpage du jus obtenu, de chaulage, de carbonatation et de filtration. On concentre alors la solution et on obtient du sucre cristalisé. On procède ensuite à l'évaporation du jus, à la sulfitation, à la suite, au malaxage et à l'essorage des cristaux et au clairçage. Les sous-produits du sucre sont la pulpe et la mélasse.

Au Canada, on ajoute au raisin, une bonne proportion de sucre, dans la vinification. La préparation est simple: on presse les raisins, on fait fermenter le jus obtenu, puis après le décuvage on n'a qu'à attendre le vieillissement.

L'orge et le houblon sont les matières premières de la brasserie. On connait les opérations du maltage, de la saccharification de l'amidon, qui produit l'alcool, le brassage, la cuisson. C'est alors qu'on ajoute le houblon. On fait ensuite fermenter et vieillir.

Pour l'obtention d'un doctorat en sciences sociales

M. Paul Boucher, licencié de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, présentera une thèse pour l'obtention du grade de docteur en sciences sociales, économiques et politiques, le 24 janvier prochain, à 4 h. 30, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal. Il a intitulé son travail: "L'Union catholique des cultivateurs". Le jury sera composé de MM. Edouard Montpetit, directeur de l'école, Guy Vanier et Arthur St-Pierre.

Les étudiants de Laval

Québec, 16. (P.C.) — L'Association des Etudiants de l'Université Laval a fixé sa Journée universitaire au 20 février. La veille au soir, aura lieu le gala sportif à l'aréna. M. Jean-Charles Bonenfant, E.E.D., a été nommé directeur-adjoint de l'Hebdo-Laval. M. Ernest Godbout devient rédacteur en chef.

Deux permis pour le camionnage interprovincial

Toronto, 16. (P.C.) — M. Adrien Beaudry, président de la commission des services d'utilité publique de la province de Québec, et M. C. R. McKeown, président de l'Ontario Ry & Municipal Board se sont entendus pour ne pas émettre de permis pour le transport des marchandises par camions d'une province à l'autre, à moins que ces permis aient été approuvés par les deux commissions de Québec et d'Ontario.

Pour pouvoir faire le camionnage entre les provinces, les propriétaires de camions doivent se munir de deux permis, l'un de Québec l'autre d'Ontario.

Les militaires de Québec

Québec, 16. — Le lt-colonel J.-V. Roswell a été choisi, hier, comme président de l'Institut Militaire de Québec, au cours de l'assemblée annuelle tenue à 43 rue St-Louis. Il succède au colonel J.-E. Pinault qui occupait ce poste depuis un an. Le lt-col. Ernest Légaré a été également élu vice-président de l'Institut. Les autres membres choisis pour faire partie du comité exécutif sont: le lt-col. R. Croteau, le lt-col. P. Ouellet, le lt-col. E. Mainguy, le major G.-R. Boucher, le capitaine S.-C. Falkenberg, le capitaine A.-M. Robertson. Le major Georges Shink qui occupait la charge de secrétaire-trésorier de l'Institut Militaire de Québec, a été maintenu dans ses fonctions pour l'année courante.

L'annexion de la Sarre présentera des difficultés

Tous les Allemands invités à acheter des produits sarrois

Problèmes

Berlin, 16. (B.A.) — Afin de faire sentir aux Sarrois qu'ils sont bien chez eux en Allemagne, on a invité tous les Allemands à acheter des produits de la Sarre.

La Fédération nazie des marchands détaillants a fait paraître dans les journaux un message adressé à tous ses membres: "Nous prions tous les marchands détaillants de manifester à leurs frères et soeurs de la Sarre leur reconnaissance en exposant dans leurs vitrines des marchandises sarroises".

Le bras droit du commissaire pour les affaires de la Sarre, M. Oskar Winger, qui est en même temps un économiste a admis que des problèmes économiques de la plus haute importance se dressaient contre l'incorporation au Reich du territoire sarrois, bien que celui-ci sera rattaché à l'Allemagne sitôt que la Société des Nations en aura donné la permission.

Voici quelques-unes de ces difficultés:

1 — Il existe une différence appréciable entre le statut légal de la Sarre et celui du Reich. L'adaptation des lois sarroises aux lois allemandes est une tâche délicate.

2 — Il faudra passer des lois ouvrières spéciales pour la Sarre. Les trade-unions, prohibées en Allemagne, ont continué à exister en Sarre, ainsi que les associations patronales. En Allemagne, patrons et ouvriers sont groupés dans un organisme unique, le Front du Travail

3 — L'application à la Sarre des taxes en vigueur en Allemagne. Ceci ne pourra être effectué que graduellement.

4 — Il est nécessaire de donner du travail aux 40,000 ouvriers sarrois en chômage. On s'y prendra de la façon qu'on s'y est pris en Allemagne pour résorber le chômage. On aura recours à de grandes entreprises publiques de travaux: construction d'habitations, construction et réparation de chemins de fer, mines, etc.

5 — On devra substituer le mark à la devise française

6 — Protection efficace aux industries que l'isolement de la Sarre y a fait surgir. Il faut empêcher la déverse en Sarre des fabrications allemandes.

Un autre problème épineux, ce sont les relations établies entre les mines de fer lorraines et les mines de charbon sarroises.

On veut les prix au niveau où ils étaient en 1926

Voeu unanime des inflationnistes aux Etats-Unis

Le dollar

Washington, 16. (P.A.) — Une bonne douzaine d'organismes, tous plus ou moins fondés dans le but de promouvoir les mesures inflationnistes, se sont entendus aujourd'hui sur un point tout au moins. Laissant de côté les remèdes qu'ils suggèrent à la crise économique, sur lesquels ils sont loin de s'entendre, ils ont adopté une résolution unanime.

Ils avaient été réunis par le sénateur Elmer Thomas, démocrate de l'Oklahoma, inflationniste convaincu. On remarquait, parmi les délégués présents, des personnages en vue, entre autres, le Père Charles Coughlin, fondateur de la National League pour la justice sociale. La Légion américaine, association des anciens combattants américains, était aussi représentée.

La résolution unique qui a été adoptée demande que la valeur du dollar soit réduite et que le niveau de 1926 des prix soit rétabli.

L'inquiétue provoquée par l'attente de la décision des juges de la Cour Suprême a été quelque peu calmée. La Bourse a été plus ferme. La résolution adoptée à la réunion dont il a été question plus haut recommande que les 12 banques fédérales de réserve soient fondues en une nouvelle banque centrale, possédée et dirigée par le gouvernement; que le dollar n'ait plus aucune relation définie avec l'or; que la banque centrale soit seule autorisée à émettre de la monnaie; qu'on mette fin aux emprunts publics, leurs substituant des billets du trésor; etc.

LE RESULTAT...

(Suite de la dernière page)

croire que la Chambre de commerce confirmera bientôt ce grief.

Pour répondre à la demande de la Commission du plan d'ensemble de la ville de Montréal, qui demandait un représentant de la Chambre dans sa commission consultative adjointe, il fut décidé de déléguer à cet effet, M. Jean-J.Perrault, architecte.

La Chambre qui a, comme on le sait, l'intention de réorganiser ses cadres et sa constitution, pour lui donner une vie nouvelle, a récemment rédigé en son conseil, une liste de nouveaux règlements. Cette liste sera bientôt entre les mains de tous les membres pour étude, et sera soumise au vote lors de la prochaine assemblée.

M. Rosario Gaudry

M. Rosario Gaudry, l'actif secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal, qui a récemment été nommé chef du secrétariat de la Chambre de commerce de Montréal, entrera dans ses nouvelles fonctions, au début de la semaine prochaine. C'est là le début d'une réorganisation que l'on veut faire subir à ce corps public, dans le but d'étendre son influence et ses privilèges chez les Canadiens-français.

MONTREAL SE DOIT . . .

(Suite de la première page)

vins J.-Adhémar Raynault, Georges-S. Layton et J.-S. McKenna.

Le président de la Ligue du Progrès Civique, M. Hersey, dès le début de la réunion se dit heureux de voir ainsi groupés les représentants des principaux corps publics de Montréal et les délégués des organisations sociales de notre ville. Il a loué le bel esprit de camaraderie qui règne au sein de la Ligue, où Anglais et Canadiens français s'entendent de la plus belle façon, en dehors de toute préoccupation politique. Il a ensuite souhaité la bienvenue aux maires des diverses municipalités de même qu'aux échevins présents.

M. Léon Trépanier

M. Léon Trépanier, prononce ensuite sa conférence, d'abord en français, puis en anglais:

Le tourisme est aujourd'hui l'une des sources de revenus les plus fécondes que nous ayons à tays; la province de Québec s'adapte particulièrement à cette industrie à cause de ses traditions historiques et des coutumes qui la rattachent à la France du 17ième siècle.

Il est question depuis quelques mois de commémorer, par une série d'événements, la première visite que nous fit Cartier en 1535.

Sous l'inspiration de Son Honneur le Maire de Montréal, un groupe de citoyens dont l'expérience en matière touristique est incontestable, ont tenu quelques réunions et échangé des suggestions. Ce comité m'a demandé de présider à ses délibérations et de donner suite, autant que possible, à ses désirs.

Or c'est l'opinion de ce comité que nous devrions profiter de ce quatrième centenaire pour faire un effort retentissant dans le but d'attirer le touriste chez nous, dans tout le cours de l'année 1935. Hier après-midi, à une réunion tenue au Château de Ramezay, la Société d'Archéologie priait, par résolution, les autorités de la cité d'entreprendre un mouvement dans ce sens.

Manifestations populaires

Que pouvons-nous faire dans le but de donner une signification raisonnable à l'événement que nous voulons commémorer ? Les manifestations populaires, celles qui réunissent les foules, qui leur font partager en commun l'évocation d'un souvenir qui nous est cher, seront certainement de mise dans un programme que le touriste nous aidera à réaliser.

Il faudrait tout d'abord, pour la circonstance, refranciser l'atmosphère de notre ville, car comme M. Théodore Morgan, président du "Montreal Tourist & Convention Bureau" et d'autres apôtres clairvoyants du tourisme, l'ont si souvent réclamé, ce que le visiteur veut surtout trouver chez nous, c'est une ambiance qui lui manque entièrement chez lui.

A Trois-Rivières

On me permettra à ce sujet de vous faire part de mon expérience personnelle. Je veux parler de la célébration grandiose du 3ème Centenaire des Trois-Rivières, à laquelle je fus intimement mêlé, comme vous le savez.

Les échos de cette célébration se répercutent encore. En France, ceux qui vinrent au Canada pour les fêtes de Cartier, assimilent Trois-Rivières à un coin de terre française, où ils se sont de préférence arrêtés.

Aux Etats-Unis, des écrivains et des journalistes attirés vers la cité trifluvienne, par l'éclat de ses manifestations ,ont célébré si éloquemment la région mauricienne, que l'Office du Tourisme de la Province et le Syndicat d'Initiative des Trois-Rivières ont entrepris déjà une campagne de propagande afin de ne pas perdre les fruits de l'excellente et saine publicité que lui ont valu les fêtes du 3ème Centenaire.

Pendant quatre mois, aux Trois-Rivières, le port du costume féminin des anciennes provinces de France: Bourgogne, Anjou, Normandie, Ile-de-France, Bretagne, devint le costume à la mode.

Sur le Boulevard et de par les rues, des essaims de jeunes filles transformées en paysannes ou en belles dames d'autrefois; dans les magasins, restaurants et hôtels même transformation chez le personnel. Sur les squares publics et dans les parcs, le jour ou le soir, des groupes de troubadours en costume de l'époque exécutant de gracieux pas de vieilles danses en chantant des refrains du XVIIe siècle; sur la place publique, un soir, des menuets anciens exécutés par des dames et des nobles, de l'époque où la royauté française cédait à peine le pas au soleil.

Aux carrefours, des artistes pastichant et offrant leurs "oeuvres" aux passants. Accrochés aux poteaux de lumière, dans les rues, des écussons aux symboles des seize provinces françaises qui nous envoyèrent défricheurs, pionniers, découvreurs et missionnaires.

Et ajoutons à cela l'enthousiasme de toute une population, prise d'un "mal d'embellissement" au point que le plus humble citoyen jusqu'au plus fortuné, voulut faire sa quote-part en rafraichissant sa demeure, en renouvelant ou en créant une pelouse; en plus de cela, l'enseigne française invitant le visiteur à s'arrêter au café du Cherche-Midi, à l'Auberge du Coin, à la Maison de Bourgogne, etc., etc.

L'ambiance était créée; il ne manquait plus que les grandes manifestations historiques, les réjouissances populaires autour des monuments exaltant les héros trifluviens, et c'est dans cet atmosphère que se déroula une fête du souvenir, à laquelle on convia des centaines de mille personnes.

Un seul soir, le 16 août, plus de cent mille personnes envahirent la petite capitale de la Mauricie. Rarement une ville de notre province n'aura commis un effort aussi productif à tous les points de vue: au point de vue historique, au point de vue pécunier. Le Comité qui s'occupe d'intéresser notre population à fêter dignement le 4ème centenaire de la visite de Jacques-Cartier à Montréal, est d'opinion que c'est dans une atmosphère de ce genre que Montréal devrait manifester cette année.

Campagne active

On a parlé de rééditer ici la bourgade d'Hochelaga, d'organiser un vaste "pageant" historique, de faire de Montréal cette année, le lieu de rendez-vous d'une partie du continent. On a parlé de grandes manifestations sportives, de déploiements aériens, de galas militaires, de congrès scientifiques, de réunions d'industriels, d'expositions de produits du terroir, etc., etc.

Pour que tout cela réussisse, il faut nécessairement qu'il n'y ait qu'une seule exclamation au sein de notre population: NOUS LE VOULONS

Et pour que le cadre dans lequel se déroulera cette année de fête en l'honneur de Cartier, il faut que notre ville cesse de s'enlaidir, mais qu'au contraire votre Conseil municipal soit le premier à se prendre "un mal d'embellissement".

Est-ce une simple coïncidence ou bien a-t-on voulu vous manifester déjà une sorte d'encouragement? Voilà qu'aujourd'hui même, on annonce la création d'une Commission d'Urbanisme, la création d'un corps officiel, muni de pouvoirs qui lui permettront de mettre un terme au laisser-aller général, et qui lui, pourra prévenir le mal d'enlaidissement qui nous ronge et qui nuit à notre bon renom.

Il faudra que la toilette de la ville se fasse pour recevoir les visiteurs qui viendront de partout. Il faudra que nos pelouses reverdissent, il faudra que les citoyens de tout âge et de toute catégorie se fassent un point d'orgueil de seconder les efforts de ceux qui veulent faire pleuvoir des millions en notre ville à l'occasion de la commémoration de la première visite de Cartier en ce coin de terre canadienne.

Le tourisme, pourvu qu'il soit exploité avec art et suivant ses exigences, est un Pactole. Créons-lui chez nous, à Montréal, un véritable débouché à l'occasion du quatrième centenaire de la visite de Jacques Cartier à la bourgade d'Hochelaga ce sera la meilleure façon de célébrer cette belle fête du souvenir !

M. Camillien Houde

Après quelques mots de félicitations de M. Hersey, Son Honneur le maire de Montréal prononce une courte allocution. Il remercie d'abord tous les membres de la Ligue du Progrès civique qui l'ont félicité au sujet de sa décoration nouvelle, et il dit que bien qu'il se dispose à travailler activement aux projets de manifestations populaires pour la célébration dont a parlé M. Trépanier, il n'aspirera pas, en ce faisant, à de nouveaux honneurs. "Ma modestie, jusqu'ici, a été taxée à sa limite, je ne voudrais pas qu'on en abusât..." Le premier magistrat de Montréal loue ensuite le beau travail fait par la Ligue et remercie les membres du concours bénévole et efficace dont ils font bénéficier les dirigeants municipaux. Au sujet du tourisme, il dit: "Nous voulons que les touristes viennent ici en grand nombre, parce que nous sommes contents de recevoir leur argent. Mais il faut leur offrir quelque chose en retour. C'est ce qui devra nous guider dans l'élaboration des manifestations de cet été. Il faut que les comités d'organisation fassent l'impossible pour redonner à notre ville l'atmosphère réelle, l'ambiance nécessaire au succès de ces fêtes du souvenir. A Trois-Rivières, si l'on a eu du succès, c'est qu'on s'est, avant tout, préoccupé de retrouver cette ambiance d'autrefois"

"Si nous pouvons offrir à nos visiteurs des manifestations de ce genre, cela aura comme avantage de faire prendre aux Canadiens français conscience du rôle que leur race a joué dans l'histoire du Canada. Il faut qu'au cours de ces fêtes, les étrangers nous voient sous notre meilleur jour. Tout cela, intimement lié, engagera les visiteurs anglais à s'intéresser plus à nos problèmes, à relire l'histoire de notre beau pays..." M. John Jenkins, maire de Westmount, abonde ensuite dans le sens de M. Houde et dit que les Canadiens anglais eux-mêmes prendront une part active à l'organisation de ces fêtes du quatrième centenaire.

Motions de MM. Fauteux et Francoeur

Québec, 16. — Le feuilleton de la Chambre grossit chaque jour de plus en plus, de nouvelles motions, questions et bills.

Ce matin MM. Gaspard Fauteux et J.-A. Francoeur ont présenté chacun une motion.

M. Fauteux

Que cette Chambre, attendu que la législature de la Nouvelle-Ecosse, à sa dernière session, a voté une loi autorisant la nomination d'une commission avec le pouvoir de réglementer le commerce de l'essence et d'émettre des permis pour la vente, en gros et en détail, de cette marchandise;

Attendu que les pouvoirs conférés à cette commission avaient pour objet et ont eu pour résultat de faire baisser les frais de distribution et par là-même le prix de l'essence dans la Nouvelle-Ecosse;

Exprime le voeu que le gouvernement étudie cette loi et les règlements adoptés pour lui donner effet afin de s'assurer s'il n'y aurait pas avantage à voter une loi en vue d'obtenir les mêmes résultats en notre province.

M. Francoeur

Que cette Chambre apprend avec regret que des compagnies de chemin de fer congédient des Canadiens de Québec qu'elles employaient depuis plusieurs années sur leurs trains circulant en cette province et les remplacent par des gens venant d'ailleurs quand elles devraient garder autant que possible dans chacun de leurs réseaux respectifs les employés qui y avaient leur emploi avant la crise économique et ne pas les mettre ainsi à la charge de leurs municipalités, et qu'elle proteste contre ce favoritisme exercé au détriment des nôtres.

Le maire Beaubien

M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, parle le dernier et est vivement applaudi. Il loue M. Trépanier pour sa conférence si actuelle et se dit heureux de voir que la vieille question du tourisme soit enfin mise au premier plan à Montréal. "On n'attache pas assez d'importance, dit-il, à cette grave question. Pourtant, les plus grands hommes d'Etat européens s'y sont intéressés grandement." Il cite ici l'exemple de Mussolini, en Italie, et des divers syndicats d'initiatives établis aux Etats-Unis pour promouvoir les mouvements touristiques.

"Québec, dit-il, doit vivement s'intéresser à cette question du tourisme, parce que cette industrie profite à tous, et de la façon la plus directe. Une proportion de 95 p. c. de l'argent dépensé par les visiteurs étrangers demeure chez nous. Sans doute le gouvernement provincial, jusqu'ici, a fait du bon travail en ce sens mais il est temps de faire davantage. Nous ne désespérons pas du tout du sort de Montréal, parce que cette ville fait face, actuellement, à de graves difficultés. Que tous travaillent à remettre notre grande ville à la place qui lui convient de droit, et on verra vite renaître une prospérité complète..."

L'archiviste de la Ligue du Progrès civique M. W.-H. Atherton a dit ensuite quelques mots et l'assemblée prend fin. Le conférencier, à la prochaine réunion de la Ligue, sera le maire d'Outremont, M. Joseph Beaubien.

Ecoulements de blé

Ottawa, 17. — Les écoulements de blé au cours de la semaine terminée le 11 janvier s'élevaient à 1,637,394 boisseaux, soit une augmentation de 462,546 boisseaux comparativement à la semaine précédente. Comparativement au total de 2,633,028 boisseaux, la semaine correspondante de 1933, c'est une diminution de 900,000 boisseaux.

Les quantités d'humidité et de levure dans le miel conservé sont des facteurs importants, car elles affectent la fermentation

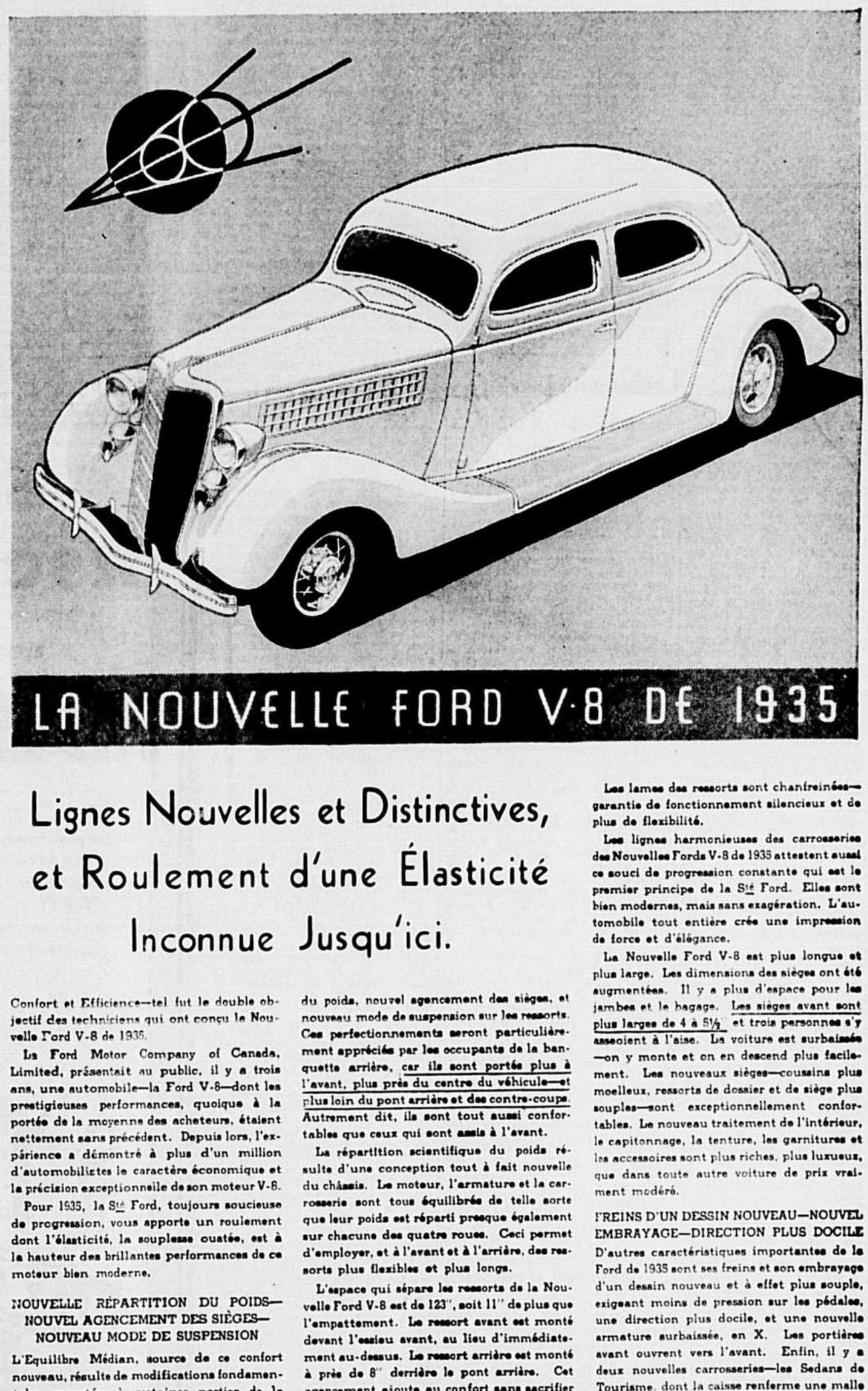

Lignes Nouvelles et Distinctives, et Roulement d'une Élasticité Inconnue Jusqu'ici.

Confort et Efficience—tel fut le double objectif des techniciens qui ont conçu la Nouvelle Ford V-8 de 1935.

La Ford Motor Company of Canada, Limited, présentait au public, il y a trois ans, une automobile—la Ford V-8—dont les prestigieuses performances, quoique à la portée de la moyenne des acheteurs, étaient nettement sans précédent. Depuis lors, l'expérience a démontré à plus d'un million d'automobilistes le caractère économique et la précision exceptionnelle de son moteur V-8.

Pour 1935, la Sté Ford, toujours soucieuse de progression, vous apporte un roulement dont l'élasticité, la souplesse ouatée, est à la hauteur des brillantes performances de ce moteur bien moderne.

NOUVELLE RÉPARTITION DU POIDS—NOUVEL AGENCEMENT DES SIÈGES—NOUVEAU MODE DE SUSPENSION

L'Equilibre Médian, source de ce confort nouveau, résulte de modifications fondamentales apportées à certaines parties de la structure du véhicule—nouvelle répartition du poids, nouvel agencement des sièges, et nouveau mode de suspension sur les ressorts. Ces perfectionnements seront particulièrement appréciés par les occupants de la banquette arrière, car ils sont portés plus à l'avant, plus près du centre du véhicule—et plus loin du pont arrière et des contre-coups. Autrement dit, ils sont tout aussi confortables que ceux qui sont assis à l'avant.

La répartition scientifique du poids résulte d'une conception tout à fait nouvelle du châssis. Le moteur, l'armature et la carrosserie sont tous équilibrés de telle sorte que leur poids est réparti presque également sur chacune des quatre roues. Ceci permet d'employer, et à l'avant et à l'arrière, des ressorts plus flexibles et plus longs.

L'espace qui sépare les ressorts de la Nouvelle Ford V-8 est de 123", soit 11" de plus que l'empattement. Le ressort avant est monté devant l'essieu avant, au lieu d'immédiatement au-dessus. Le ressort arrière est monté à près de 8" derrière le pont arrière. Cet agencement ajoute au confort sans sacrifier à la maniabilité.

Les lames des ressorts sont chanfreinées—garantie de fonctionnement silencieux et de plus de flexibilité.

Les lignes harmonieuses des carrosseries des Nouvelles Fords V-8 de 1935 attestent aussi ce souci de progression constante qui est le premier principe de la Sté Ford. Elles sont bien modernes, mais sans exagération. L'automobile tout entière crée une impression de force et d'élégance.

La Nouvelle Ford V-8 est plus longue et plus large. Les dimensions des sièges ont été augmentées. Il y a plus d'espace pour les jambes et le bagage. Les sièges avant sont plus larges de 4 à 5½ et trois personnes s'y asseoient à l'aise. La voiture est surbaissée—on y monte et on en descend plus facilement. Les nouveaux sièges—coussins plus moelleux, ressorts de dossier et de siège plus souples—sont exceptionnellement confortables. Le nouveau traitement de l'intérieur, le capitonnage, la tenture, les garnitures et les accessoires sont plus riches, plus luxueux, que dans toute autre voiture de prix vraiment modéré.

FREINS D'UN DESSIN NOUVEAU—NOUVEL EMBRAYAGE—DIRECTION PLUS DOCILE

D'autres caractéristiques importantes de la Ford de 1935 sont ses freins et son embrayage d'un dessin nouveau et à effet plus souple, exigeant moins de pression sur les pédales, une direction plus docile, et une nouvelle armature surbaissée, en X. Les portières avant ouvrent vers l'avant. Enfin, il y a deux nouvelles carrosseries—les Sedans de Tourisme, dont la caisse renferme une malle de voyage.

LATIMER TRUCK SALES, LIMITED
1515, rue St-Jacques ouest
Ventes et service Ford

GENEREUX MOTOR CO. LTD.
2144-46, rue Bleury
Ventes et service Ford

JARRY & FRERE
4382, rue St-Denis
Ventes et service Ford

JARRY & FRERE
6460, Boul. St-Laurent
Ventes et service Ford

PAGE & SON LTD
3762, rue Wellington, Verdun
Ventes et service Ford

CHRONIQUE OUVRIERE

Des modifications à la loi du salaire minimum

Trop d'industriels violent la loi. — Chaque centre industriel aura son inspecteur. — Les pouvoirs de la Commission. — Suppression du travail à la pièce. — Ce que signifient les salaires maximums et minimums dans la province

La semaine de 48 heures

M. Gustave Francq était hier soir le conférencier d'honneur de la Défense ouvrière de Saint-Jacques, affiliée à la F. O. C., et a su, comme dans toutes ses causeries, intéresser vivement le public par sa manière toute spéciale de traiter la question du salaire minimum dans la province.

Une intéressante nouvelle pour le monde des travailleurs est sans aucun doute celle relative à la semaine de 48 heures qui sera établie dans un avenir rapproché dans le pays tout entier et M. Francq est très heureux de voir que petit à petit l'idée qu'il prêche depuis plus de 40 ans verra sa réalisation.

M. Francq parle aussi des amendements qui seront apportés à la loi du salaire minimum au cours de la session provinciale. La Commission désire avoir les mêmes pouvoirs que le Comité conjoint a dans la loi des conventions collectives. C'est dire que la Commission désire pouvoir porter ses causes de la même manière que le Comité paritaire le fait pour les réclamations de salaires des ouvriers.

Le conférencier constate que malgré toute la bonne volonté des membres de la Commission, un nombre considérable de patrons cherchent tous les moyens possibles pour éviter la loi. Les ordonnances ont bien la qualité d'être précises, mais les propriétaires d'industrie trouvent toujours quelque porte de sortie. La plus grande difficulté consiste dans les manufactures où le travail se fait à la pièce Le seul moyen de remédier à cet état de choses serait la disparition du travail à la pièce dans toute la province. Les livres des manufactures sont souvent trompeurs et alors la Commission est obligée de faire enquête sur enquête avant d'obtenir les renseignements exacts. D'autre part, les ouvrières n'apportent pas toute la collaboration nécessaire. Souvent elles réclament leurs salaires dûs. La Commission voit alors à obtenir des patrons les remboursements ; mais, dit M. Francq, la première nouvelle que l'on sait, est que les ouvrières ont remis leur chèque au patron. Si elles ne veulent pas, le patron les congédie tout simplement Comment supprimer cet état de choses. C'est là un point important. M. G. Francq espère trouver le moyen d'y remédier un jour ou l'autre.

Il est à remarquer, disait le conférencier, que le monde ouvrier obtient ses justes revendications seulement depuis quelques années. En passant, il est heureux de féliciter l'honorable ministre du Travail, M. C.J. Arcand, pour le magnifique travail qu'il fait à Québec. Plusieurs lois régissant la vie ouvrière ont été apportées afin de corriger certains vices de la société actuelle, constate M. Francq.

Le salaire uniforme a ses inconvénients, dit-il, en ce qu'il devient selon l'idée du patron un salaire maximum. Et alors, les ouvrières et ouvriers qui gagnent plus que le salare minimum seront contraints d'accepter le salaire fixé par la Commission. Dans certaines industries, le minimum est $7 et le maximum de $12.50. Admettons pour un instant dit-il, que la Commission fixe $10. Alors, ceux qui recevaient le maximum ne recevront plus que dix dollars. Il est entendu que les patrons profiteraient de cette occasion pour baisser les salaires ou pour congédier un certain nombre de leurs employés. L'administration de cette loi est donc très difficile et M. Francq demande la collaboration de tous les employés.

Au cours de sa conférence, M. Francq a annoncé que des inspecteurs seraient nommés dans tous les centres industriels de la province afin de faciliter les enquêtes. Il fait remarquer que depuis qu'il y a un inspecteur à Québec, le travail se fait plus rapidement et plus efficacement. Il en serait de même dans toutes les villes industrielles. Le ministre du Travail sera appelé à dire son mot à ce sujet et il est fort probable que la Commission s'adjoigne plusieurs inspecteurs.

En terminant, M. Francq demande aux ouvriers de continuer le mouvement d'organisation s'ils veulent obtenir justice.

L'assemblée était présidée par M. J.-H. Paré, qui a remercié le conférencier. M. Paré a annoncé que cette série de conférences avait remporté un trop grand succès pour ne pas continuer et plusieurs autres personnalités seront invitées à y adresser la parole.

Une affiliation

Un syndicat important s'affiliera bientôt au Conseil Central des Syndicats Catholiques et à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Voilà ce qui a été annoncé à l'assemblée d'hier soir de l'Association des Travailleurs du port de Montréal.

M. Léonce Girard, secrétaire général des Syndicats, développa les points essentiels de l'organisation, qui consistent dans l'incorporation, afin de protéger les membres au point de vue civil. Le côté national et religieux furent également étudiés. M. l'abbé Bertrand aumônier général ajouta quelques mots. La présidence avait été confiée à M. H. Beaudry, I.C. On sait que M. Beaudry s'intéresse à toutes les questions ouvrières et donne son généreux concours à toutes les organisations qui veulent promouvoir leurs intérêts dans le but d'améliorer la vie économique de l'ouvrier.

Chez les typographes

Hier soir à l'immeuble des Syndicats, les membres du syndicat des typographes ont procédé à l'élection de leurs officiers pour l'année 1935.

Ont été élus aux différentes charges: MM. R. Valois, président; A. Delorme, vice-président; H. Lemieux, secrétaire-archiviste; C. Paquette, secrétaire-financier; A. Briand, secrétaire-trésorier et R. Sontaine, sentinelle.

Il est à remarquer que M. C. Paquette, le secrétaire-financier fut élu pour un treizième terme et que M. A. Delorme entreprend sa troisième année comme officier du syndicat.

La confection masculine

C'est ce matin que les manufacturiers de Montréal et de la campagne et les ouvriers des districts urbains et ruraux discuteront encore une fois la question de leur contrat collectif de travail. Nous apprenons que les deux parties en viendront probablement à une entente d'ici peu. Les manufacturiers désirent une différence plus marquée dans l'échelle de salaires déterminée pour la Métropole. D'autre part, les manufacturiers de Montréal s'opposent à une différence trop grande, estimant que ce serait se créer des concurrents ruineux pour leur industrie et du même coup donner la mort à l'industrie de la confection masculine à Montréal.

Il est probable que l'on en sera venu à une entente pour la prochaine conférence avec le ministre du Travail, le 21 courant.

Fête des syndicats

Tous les délégués au Conseil Central et tous les membres des syndicats sont invités avec leurs épouses à la fête de famille du Conseil Central qui aura lieu, le 19 janvier à l'edifice des syndicats catholiques, 1231 est, rue Demontigny. Le programme promet d'être des plus intéressants. Il y aura chant, musique et rafraîchissements.

Conseil des Métiers

Ce soir a lieu à l'hôtel Mont-Royal, l'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail, laquelle sera suivie de la mise en nomination des candidats aux charges d'officiers de ce conseil, Avis à tous les délégués d'y assister.

Cercle Léon XIII

Ce soir, M. Philippe Girard, vice-président du Conseil Central et président du cercle Léon XIII, donne une causerie sur la municipalisation et l'étatisation. Tous les membres des syndicats sont cordialement invités.

Sympathies

Le syndicat des patrons-latteurs offre à M. Alphonse Marineau, membre du syndicat, ses plus sincères sympathies à l'occasion de la mort de son père.

Chez les débardeurs

Lundi soir, le 21 janvier aura lieu l'assemblée régulière de l'Association des débardeurs syndiqués à ses quartiers-généraux, 406, rue du Champ-de-Mars.

Lachine ne taxera pas ses religieux

Le maire s'indigne contre un échevin qui voulait un impôt sur les communautés

Le maire Anatole Carignan a bondi d'indignation hier soir, au conseil de ville à la proposition de l'échevin Louis Gaston qui demandait de taxer les écoles et les collèges de Lachine comme cela se fait à Saint-Hyacinthe et autres villes de la province.

Le premier magistrat a quitté son fauteuil en signe de protestation et il a traité d'impie et d'"Emile Combes" l'échevin Gaston. Ce dernier avait suggéré qu'on introduise dans les amendements proposés à la charte de Lachine à l'Assemblée législative, une clause qui rendrait taxables les institutions religieuses et scolaires de Lachine.

"Ces collèges et couvents prennent des pensionnaires qui payent le même prix que dans n'importe quelle autre maison de pension de Lachine, dit M. Gaston. Pendant que les premières sont exemptes de taxes, les autres payent au trésor de la ville. Nos communautés sont riches, alors pourquoi pas...

—"Non, s'écria M. Carignan, les révérendes soeurs et les révérends frères sont trop nécessaires au bien-être de Lachine. Ce sont d'ailleurs eux qui ont amené ici la prospérité et le progrès. Ce serait un crime de demander de taxer leurs maisons."

M. Gaston répondit qu'il ignorait que les religieux et religieuses de Lachine étaient pour quelque chose dans l'établissement des brasseries et distilleries, deux industries qui sont la base même du progrès civique à Lachine.

"Je ne veux pas, dit-il, chasser ces religieux de Lachine. Nous ne parlons pas ici de religion ou de sentiment, M. le maire, nous parlons d'affaires. Vous n'ignorez pas dans quel marasme financier se trouve votre ville. Elle a besoin de revenus, et ce ne serait que justice que de taxer les communautés prospères qui y sont établies."

Le maire, scandalisé, n'en voulut entendre davantage. Il ordonna qu'on prit le vote et la motion de M. Gaston fut défaite, séance tenante.

La loi de concordat entre fermiers et créanciers

Ottawa, 16. (P.C.) — Les membres des tribunaux de révision d'Ontario et de Québec chargés d'aviser sur les demandes de compromis entre les cultivateurs et leurs créanciers sont aujourd'hui en conférence. Depuis que cette loi de concordat est en vigueur, 16,000 cultivateurs au Canada ont demandé de s'en prévaloir.

"Le Lafayette" frappé par un remorqueur

Le Havre, France, 16. (P.A.) — Le paquebot "Lafayette", ayant à son bord 75 passagers, en route pour New-York a été frappé par un remorqueur. Il a dû revenir au quai du Havre qu'il venait de laisser. Les dommages sont peu considérables.

Solide exposé de M. Godbout...

(Suite de la première page)

rappelle le souvenir des quatre députés disparus depuis la dernière session et fait l'éloge de ceux de ces collègues qui ont accepté des postes importants dans l'administration. Puis il entre dans le vif de son sujet en reprenant, pour le critiquer, le dernier mot du chef de l'Opposition dans la critique que celui-ci a faite jeudi dernier du discours du Trône.

"L'hon. député de Trois-Rivières a eu pour finir des paroles que je ne comprends pas bien: "Pas de quartier!" Ceci semblerait indiquer un état de guerre. Il me semble qu'il ne doit y avoir de guerre ni dans cette province ni dans ce parlement. Personne n'a le monopole du patriotisme, et je crois que dans cette Chambre tous nous aimons notre pays et notre province. Peut-être différons-nous d'opinions quant aux moyens de mieux servir, mais je ne veux être en guerre avec personne. A tous je puis assurer que nous donnerons notre pleine et entière co-opération à tous ceux qui nous paraîtront vouloir servir notre peuple et notre province".

Partie de quilles

"Il a été question des accusations que l'hon. chef conservateur a portée à Granby, presque chez moi. On s'y attendait. Nous avions l'espérance que le premier ministre répondrait de suite et réduirait à néant ces accusations. La réponse immédiate fut une surprise. "Nous jouerons une autre partie de quilles". C'est un beau jeu que le jeu de quilles, sans doute. C'est un jeu d'homme d'état, puisque les deux chefs jouent aux quilles. Peut-être que le jeu de quilles est appelé à prendre la place du jeu de paume d'historique mémoire, et qui se jouait en France à une époque de misères populaires et de corruption des grands que je ne voudrais pas comparer à notre époque, et à la veille de perturbations sociales que je ne voudrais pas souhaiter à notre peuple".

"Beau jeu que le jeu de quilles! Comme le jeu de paume, il se joue avec des boules, ce qui en fait un vrai jeu d'hommes d'état, qui peuvent s'y exercer à se renvoyer la boule. Il est vrai qu'on risque d'y perdre sa boule, mais pour un homme d'état habile, le risque n'est pas fort. Il lui reste toujours la ressource de dire que c'est la boule d'un autre Au cas où une boule devient nuisible il reste toujours la ressource de dire qu'elle vient de Montréal ou d'Ottawa ou de Trois-Rivières, voire même de Sherbrooke".

Les mousquetaires

"L'honorable premier ministre a voulu nous faire une amabilité, il est vrai qu'il n'a nommé personne mais, à sa manière et à ses regards, ceux qui le connaissent ont compris qu'il s'adressait à ce triangle dont je fais partie. Il nous a comparé aux trois personnages légendaires de l'oeuvre immortelle d'Alexandre Dumas. Toute comparaison est odieuse, dit-on Admettons de suite que l'hon. premier ministre aurait pu trouver comparaison plus odieuse et nous être plus désagréable. Après tout, dans l'oeuvre d'Alexandre Dumas, les mousquetaires sont quelqu'un. Ils sont presque toute l'oeuvre. L'hon. premier ministre a-t-il voulu dire que les députés de St-Georges, de Hull et de Rouville formaient la partie principale de cette législature comme les mousquetaires sont la partie principale de l'oeuvre d'Alexandre Dumas? Si telle est son intention, je l'en remercie mais je l'avertis qu'en ce qui me concerne, il offense ma modestie".

"Les mousquetaires n'étaient pas des hommes parfaits. Ils étaient des hommes de leur temps, époque de guerre sans quartiers, dirait l'hon député des Trois-Rivières. Ils manquaient aussi de sens pratique, de ce sens qui permet à certains hommes publics de s'enrichir au service du peuple; de ce sens pratique qui autorise certains hommes publics à se proclamer les défenseurs du peuple tout en réclamant des exemptions de taxes pour les compagnies. Mais si les mousquetaires n'avaient pas le sens pratique, ils avaient le sens de la justice et le souci de l'honneur. "Fines rapières", dit l'hon. premier ministre Cette fine rapière, ils la mettaient au service de leur patrie, de leur peuple et particulièrement de la défense des faibles.

"Le temps des rapières est passé, ce n'est plus avec l'épée ou le mousquet qu'on peut servir notre peuple ou notre province. L'hon. premier ministre veut bien nous reconnaître un pet de valeur et de talent. Notre petite valeur, notre peu de talent sont au service de notre peuple et de notre province, et en particulier de ceux qui, petits et pauvres ont besoin de défenseurs et ne peuvent payer les services de grands hommes.

Les taxes

"Mais revenons au discours du Trône. C'est une magistrale pièce de littérature, dont le point saillant est l'annonce de nouvelles taxes. Personne, je suppose, n'osera prétendre que le gouvernement peut administrer sans revenus, mais il faut bien se rappeler que l'impôt, quel qu'il soit est un fardeau sur les épaules du peuple. L'hon. premier ministre aura beau dire et faire répéter par ses satellites que le cultivateur et l'ouvrier ne sont pas taxés, il reste vrai que si la taxe n'est pas imposée au cultivateur et à l'ouvrier comme cultivateur et ouvrier, ces derniers n'en portent pas moins le fardeau. Il faut des revenus, c'est évident, et nous ne refuserons pas au gouvernement notre concours mais à deux conditions: c'est que les taxes ne seront imposées que s'il nous est démontré qu'elles sont nécessitées par des besoins réels du peuple et non pas par des dépenses inutiles.

"Est-il nécessaire de rappeler que trop souvent, au cours du dernier quart de siècle les deniers publics ont été employés pour la propagande électorale et que, comme conséquence indirecte, le peuple s'est habitué à considérer le gouvernement comme un dispensateur de faveurs dûes à ses partisans et ne coûtant rien à personne. Mentalité déplorable, qui a contribué dans une certaine mesure à augmenter l'acuité de la crise actuelle. Et si les taxes nouvelles sont absolument nécessaires, ce dont je doute, il faudra qu'elles soient imposées à ceux qui sont en état de les payer sans souffrances réelles.

Le chômage

"Un autre point du discours du Trône, c'est l'allusion au chômage comme une chose permanente. Faut-il en conclure que le chômage est devenu une partie intégrante de notre vie nationale et économique, dans l'esprit de nos gouvernements ?

"Si tel est le cas, si nous sommes condamnés à avoir indéfiniment des chômeurs officiels, constituant une profession, qui, comme toutes les professions finira par s'organiser en corporation, union ou syndicat, quel avenir? Je vous avoue, monsieur l'orateur, que je ne comprends pas comment il peut nous être possible d'envisager l'avenir avec une pareille perspective.

"On a pu trouver exagérées certaines de mes réclamations passées; on a pu dire que le premier président de l'U.C.C. réclamait trop pour ses confrères; on a pu condamner comme hérésie économique le plan d'un crédit rural pour l'établissement de la jeunesse, crédit à 2 p.c. pour les cinq premières années de l'établissement. On a pu trouver osées mes idées peut-être avancées sur les questions de législation sociale, notamment sur les questions de pension de vieillesse de réglementation du travail féminin, de secours aux mères nécessiteuses, de limitation des heures de travail, de salaires et allocations familiales et autres mesures moins importantes. J'admets bien humblement que j'ai peut-être été trop vite et que j'étais probablement en avant de mon temps. Mais aujourd'hui, en face de cette phrase du discours du Trône "Le chômage est presque devenu une institution", il me semble que j'ai bien le droi., comme Canadien, comme terrien, comme père de famille, de demander aux hommes d'Etat de notre pays et de notre province s'ils ont bien compris tout ce que cette phrase a de terrible pour nous du petit peuple, pour nous dont les enfants sont notre vie, notre coeur et nos espérances

Un prêt agricole

"Le prêt agricole à 2 p.c. pour les cinq premières années de l'établissement est peut-être une hérésie économique et financière. Je ne suis pas un économiste, mais il me semble que risquer l'argent du peuple pour établir les fils du peuple doit être aussi sain, économiquement parlant, que d'employer l'argent du peuple à faire vivre dans une oisiveté déprimante des hommes qui auraient pu être des terriens s'ils avaient eu l'occasion de s'établir sur une terre.

Législation sociale

"Je ne suis par un économiste, monsieur l'orateur Ce que j'ai appris de sciences sociales, je l'ai appris un peu dans les livres mais surtout dans les champs et les bois de notre belle province, à l'ombre des grands érables de chez nous, alors que l'oiseau fait son nid en chantant les gloires de son Créateur, qui est aussi le mien, et les beautés de mon pays, qui est aussi le vôtre. J'ai compris que la propriété, si petite soit-elle, est une jouissance. La grive qui tous les ans refait son nid dans le même vieux pommier me montre que la jouissance du propriétaire, si petite que soit son "chez-nous", l'attache à son pays et en fait un citoyen que ne peuvent entraîner les lubies du socialisme. Je ne suis pas un économiste. Il me manque bien des choses pour une formation convenable, mais puisqu'il faut secourir avec les deniers publics, je crois qu'il vaut mieux secourir le vieillard, la femme, mère, veuve ou abandonnée, que de faire vivre dans une oisiveté déprimante l'homme jeune, sain, robuste, capable de travailler, que le secours direct humilie d'abord, amollit ensuite.

"Monsieur l'orateur j'ai parlé de législation sociale, que je crois opportune. Ce n'est pas le moment d'entrer dans des détails. Qu'il me soit permis de dire qu'au cours de cette session, nous aurons l'occasion de présenter et d'expliquer certaines mesures que nous croyons nécessaires et opportunes.

"Sans vouloir aller dans tous les détails, qui peut-être nous entraîneraient à des discussions prématurées, qu'il me soit permis de dire que nous sommes disposés à préconiser les mesures de législation sociale dont j'ai parlé tantôt. Je demanderai au gouvernement de faire disparaître certaines anomalies pour le moins étranges, telles, par exemple, que l'obligation pour certaines municipalités d'entretenir des tronçons de route officiellement proclamées grandes routes sous le contrôle et la charge du gouvernement Je demanderai aussi la suppression des rentes seigneuriales que paient encore les héritiers directs de ceux qui ont ouvert notre pays à la civilisation.

L'industrie laitière

"Nous aurons aussi probablement l'occasion de parler de la Commission d'industrie laitière et du travail qu'elle a fait, surtout de l'énorme travail qu'il lui reste à faire si on veut réprimer les fraudes qui sont une des causes importantes de l'avilissement des prix de nos produits laitiers.

"La commission a-t-elle le pouvoir de mettre à la raison certains établissements qui mélangent le beurre, le moulent ou le coupent de manière à tromper le peuple et sur la qualité et sur la pesée. Si elle a ce pouvoir, j'espère qu'elle s'en servira et si elle ne l'a pas, j'espère que le ministre de l'agriculture présentera la législation nécessaire.

"Qu'il soit assuré de notre coopération. Il peut être certain qu'il nous sera beaucoup plus agréable de l'aider que de le combattre.

"Au cours de la session je demanderai s'il est à sa connaissance qu'il y a dans la province, et particulièrement à Montréal, des établissements qui travaillent le beurre. Qu'on remarque l'expression: "retravaillent le beurre". Et pourquoi retravaillent-ils le beurre ? Est-ce pour tout simplement le couper ou le mouler ? Ou est-ce pour mêler des beurres de qualités différentes, ou encore y mêler du beurre d'autres substances, ou encore présenter aux acheteurs les livres de beurre à 14 onces, comme l'a révélé l'enquête Stevens ? Combien de ces établissements y a-t-il dans la seule ville de Montréal ?

"Encore une fois, on peut être assuré que ces questions ne seront pas posées au ministre dans le but de l'embarrasser. Mais il faut prendre les moyens d'empêcher certains abus et de protéger les producteurs honnêtes et les consommateurs."

L'électricité

"Est-il temps de parler d'électricité. Le député de Québec-Est en a parlé abondamment. Nous du Québec avons été dotés par la Providence d'une richesse incomparable en pouvoirs hydro-électriques. On a dit avec raison que nous avions assez de houille blanche pour que presque tous les foyers de notre province soient éclairés à l'électricité. Dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, les villages sont éclairés à l'électricité mais bien rares sont les fermes qui le sont. Pouvons-nous espérer améliorer notre situation sous ce rapport.

"L'électricité serait pour notre agriculture québécoise un facteur de progrès et en même temps nous aiderait à soutenir avantageusement la concurrence avec les producteurs étrangers en nous permettant d'abaisser le prix de revient.

"La municipalisation serait-elle une solution du problème ? Peut-être en ce qui concerne les villes, mais pas pour les campagnes. M. l'orateur, je vous demande pardon et à toute la Chambre si j'insiste sur ce point qui fera peut-être le sujet d'un débat futur au cours de cette session.

Je dis peut-être parce qu'il est déjà arrivé que ce même sujet, mis à l'ordre du jour par le gouvernement, en a été rayé par le même gouvernement.

"La municipalisation peut satisfaire des villes qui sont disposées à l'accepter comme pis aller. Mais qu'il me soit permis de dire que comme cultivateur et représentant d'un comté plutôt agricole il me faut nécessairement envisager un autre point de vue. Il faut tenir compte que, dans Québec, nous avons des pouvoirs d'eau en quantité presque illimité, mais que nombre de ces pouvoirs ont été accaparés par des monopoles qui les ont achetés mais qui les laissent inexploités, preuve qu'ils les ont achetés pour que personne d'autres ne puisse leur faire concurrence dans leur rayon d'action.

"Sans doute, la production de l'électricité est possible par d'autres moyens que la houille blanche, mais il me semble évident que la production par moteur à combustible doit être plus coûteuse alors qu'il faut faire venir le combustible de loin et peut-être de l'étranger. Quant à la municipalisation par une municipalité de campagne, elle est pratiquement impossible.

"Notre seule espérance est donc de pouvoir profiter du voisinage ou du passage des lignes de transmission. Ce qui m'amène à dire que tout en admirant le travail de Son Honneur le maire de la ville de St-Hyacinthe, au point de vue des consommateurs de sa ville, je ne puis y voir une solution du problème de l'électrification de nos campagnes".

Les compagnies

"Il me sera bien permis de constater maintenant que nous avons dans nos compagnies bien des attrappe-nigauds, Ce sont des actions ordinaires avec valeur au pair et d'autres sans valeur au pair; des actions portant hypothèques et d'autres ayant privilège, des actions cumulatives et d'autres actions accumulées entre certaines mains. De tout ce mélange, il résulte que le gros public est souvent volé sous le couvert des lois et que, même en dehors des soufflures et boursoufflures de capital, il y a souvent une grande facilité de vol pour les intéressés.

"Le premier-ministre semble vouloir nous faire croire que le gouvernement est impuissant sous ce rapport et qu'il faudrait un amendement à la constitution. Mais là encore se montre le jeu de quilles ou de paume. Ce qu'il faudrait, c'est que les hommes d'Etat ne se renvoient pas la boule, mais qu'ils s'entendent une bonne fois pour faire autre chose que de la politique de parti, et prendre les moyens de prévenir et punir les vols quels qu'ils soient."

La colonisation

"Un mot de la colonisation et de l'établissement des fils de cultivateurs. C'est probablement par là que j'aurais dû commencer. C'est le grand problème de l'heure et de toutes les heures de la vie d'un peuple. En effet, toutes les richesses, quelle qu'elles soient, n'ont de valeur qu'en autant qu'un peuple a le capital humain. Nous avons eu un grand congrès de colonisation. Ce n'est pas le premier, ce ne sera pas le dernier. Et ensuite ? Va-t-on une bonne fois entourer le colon de soins pour en avoir tout le rendement possible au point de vue national ?"

"Peut-on espérer que l'on fera disparaître ces absurdités, telle par exemple que l'établissement de colons sur des terres sans routes organisées, par conséquent inacessibles aux voitures. Ou encore cette autre absurdité de vendre aux colons des lots où il n'y a rien qui vaille, alors que dans toute la province il y a des terres qui se vendent toutes défrichées pour moins que 50 p.c. de la valeur des

(A suivre à la page 12)

Le gouvernement français porte le service militaire à dix-huit mois

Paris, 16. (P. A.) — Le conseil supérieur de la guerre a approuvé, aujourd'hui, les développements nouveaux apportés à la loi de conscription. La durée de service est maintenant portée à 18 mois, au lieu de 12 mois. Le général Weygand, qui laisse le poste d'inspecteur général de l'Armée, le 21 janvier, avait demandé de porter à deux années le service militaire, mais à cause de l'opposition marquée par les députés, on s'en est tenu à 18 mois.

Ce changement dans la durée du service coïncide avec la publication des résultats du plébiscite de la Sarre et rappelle qu'en 1926, quand l'Allemagne se joignit à la Société des Nations, le service, de 18 mois qu'il était avait été réduit à un an. Il est entendu que, dans ces deux cas, il n'y a que simple coïncidence, si l'on se rend compte que les changements apportés étaient à l'étude depuis plusieurs mois.

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio
REMPLACEZ
les défectueuses
par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

Soyez prêts à suivre tous les
DISCOURS ELECTORAUX
avec un nouveau
MARCONI
Le radio qui vous apportera fidèlement tous les programmes locaux sur ondes longues et et avec lequel vous pourrez suivre toutes les péripéties de la lutte qui va s'engager entre BENNETT et KING. Le radio qui vous apporte aussi sur ondes courtes les meilleurs programmes du monde entier.

MODELE 53
Un récepteur pour toutes longueurs d'ondes. Remarquer un syntonimètre et un indicateur de surcharge, contrôle automatique de volume et un contrôle de tonalité, avec 8 des nouveaux radiotrons Marconi RVC, donnant l'équivalence de 11 lampes ordinaires. Syntonisation Vernier à double action, et autres merveilleux raffinements du circuit des ondes courtes.
$159.50
$1 PAR SEMAINE
Conditions faciles à partir de
Suivant notre mode de paiements différés
AUTRES MODELES
$52.50 A $375
ALLOCATION LIBERALE D'ECHANGE
POUR VOTRE VIEUX RADIO ELECTRIQUE
J. Donat Langelier LIMITEE
510 est, rue Sainte Catherine
Coin Labelle

CANADIAN VICKERS
LIMITED

AEROPLANES
Plans, devis et frabrication

BOUILLOIRES
Marines et stationnaires

REPARATIONS
Deux cales-sèches flottantes

STRUCTURES D'ACIER
Fabriquées et érigées
Acier en plaques lourdes et usinag

Bureau général et usine
MAISONNEUVE
Téléphone: CLairval 2500 **MONTREAL**
Adresse télégraphique: "VICKERS"

J. P. PORTER & SONS LTD
ENTREPRENEURS EN DRAGAGES
ET CALE-SECHE
Edifice Dominion Square · Tél.. HA.: 6949 · MONTREAL

Abias Pepin Limitée
INGENIEURS - ENTREPRENEURS
EPANDAGE DE BITUME
Spécialité: Construction de chemins "LOW COST"
240, rue ST-THOMAS · Tél.: Longueuil 666 · Longueuil P.Q

SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE

SI VOUS voyez l'enseigne ci-dessus chez votre fournisseur de poisson — achetez sans hésitation vous obtenez
"LE CHOIX DE LA PECHE"
le meilleur poisson sur le marché
D. HATTON COMPANY
FONDÉE EN 1874

La richesse minérale de notre province

Du point de vue de la valeur de sa production minière totale, la province de Québec occupe aujourd'hui le deuxième rang parmi les provinces du Canada — et le troisième par sa production de métaux. Depuis longtemps au premier rang dans la production des minéraux non métalliques, tels que l'amiante, le feldspath et le mica, les développements remarquables dans le nord ouest de la province depuis quelques années lui ont conféré la deuxième place parmi les provinces du Canada dans la production d'or et de cuivre. Québec produit aussi de l'argent.

La province est l'un des principaux producteurs d'aluminium de l'univers, lequel est obtenu par la réduction de minerai importé — surtout de la Guyane anglaise — dans des fours électriques situés à Arvida, sur le Saguenay et à Shawinigan Falls, sur le Saint Maurice.

Des minerais de titane existent et ont été exploités dans une certaine mesure à Ivry, près de Sainte Agathe au nord de Montréal et près de Baie-Saint-Paul, dans le bas du fleuve Saint Laurent.

Pour ce qui a trait aux minéraux non métalliques, Québec occupe depuis longtemps un des premiers rangs comme producteur d'amiante, de feldspath et de mica; la renommée du Canada comme principal producteur d'amiante de l'univers repose entièrement sur le rendement de Québec. D'autres produits miniers qui sont maintenant ou qui ont jadis été extraits en grandes quantités sont magnésite, pyrite, graphite, chromite, molybdénite, apatite, calcaire, marbre, granite, stéalite, etc. Le ciment, la brique et la tuile, le sable et le gravier et d'autres matériaux ordinaires de construction sont produits en grandes quantités.

(La publication de ce texte est rendu possible par la coopération d'amis de notre journal)

France d'aujourd'hui et Canada à travers des réalités

Le Canada est plus qu'un pays de souvenirs; il est un pays de progrès: de progrès acquis et de progrès en formation.

Si d'aucuns jugèrent un peu "trouble-fête" le discours du maire de Montréal, interrompant les effusions sentimentales pour demander à la France les moyens matériels de promouvoir le progrès canadien, ce ne saurait être l'impression générale, car le tout n'est pas de s'aimer, encore faut-il vivre, et vivre le mieux possible. Parlons donc plutôt comme un journal canadien, d'opportunes et nécessaires vérités.

Le domaine intellectuel serait, grâce à la communauté de langue et de patrimoine historique, le plus propice à une collaboration franco-canadienne très poussée. Aussi ne s'étonna-t-on pas d'entendre le maire de Montréal demander notre aide pour l'Université de la deuxième ville française du monde, foyer de notre culture en face du foyer britannique qu'est l'Université McGill; le président du Comité montréalais de France-Amérique souhaiter la création d'un lycée français; le président de la société de Saint-Jean-Baptiste (Association nationale des Canadiens français) envisager pour tout le Canada l'accession aux plus hauts degrés de notre culture.

Sans doute, même en ce domaine intellectuel, l'aide de la France devrait-elle être quelquefois matérielle; ce à quoi il ne manque pas de précédents. Quant à la collaboration proprement intellectuelle, juristes, médecins, savants, la pratiquent déjà; ils l'ont intensifiée et mieux organisée dans les congrès qui étaient au programme de la mission; ils ne demandent qu'à la développer encore davantage. Le Canada sait bien que sur ce point il n'a qu'à demander pour être satisfait, s'il désire avancer une évolution intellectuelle qu'il considère lui-même comme retardée, avoir le soutien de l'esprit français dans la lutte contre les dangers de l'américanisme, favoriser même, par les relations spirituelles, les relations économiques.

Sur le terrain économique, en effet, l'exhortation du maire de Montréal à la collaboration de ses hôtes avait été particulièrement nette et pressante. Cet appel aux capitaux français en plein banquet n'était pas sans nous gêner quelque peu, comme un brusque changement du régime de l'invitation; mais nous applaudissions. Notre orateur, lui, qui avait préparé le toast habituel sur le mode purement lyrique, était pris de court, et esquivait la difficulté. Les tables des banquets ne sont pas d'ailleurs celles où l'on peut étudier le rapport entre le montant d'un emprunt et les garanties fournies par l'emprunteur. Mais notre sentimentalité adhérait à tous les souhaits de si charmantes gens et d'un si beau pays.

Et puis, une assimilation s'imposait: le Canada, qu'il faut bien se garder d'appeler une colonie quand on parle du présent et par rapport à l'Angleterre, n'en est pas moins une colonie quand on parle du passé et par rapport à la France. Il est peut-être même la plus belle réussite coloniale française: par son extension depuis une simple bordure du Saint-Laurent jusqu'à un territoire grand comme l'Europe; par sa population passant, grâce à la grande fécondité de la race, de 60,000 en 1763, à 4 millions de Français, aujourd'hui augmentés de 6 millions d'Anglo-Saxons; par l'exploitation de ses immenses ressources agricoles, forestières, minérales, industrielles, hydrauliques, et par un commerce qui, depuis les faux diamants de Cartier et les pelleteries des Hurons, est devenu le cinquième du monde. Y a-t-il aucune de nos possessions d'outre-mer qui lui soit comparable? Et pouvons-nous moins bien traiter que nos jeunes colonies africaines une vieille province française?

Mais c'est peut-être le domaine politique qui ouvre à l'amitié franco-canadienne les plus intéressantes et les plus actuelles perspectives. A chaque pas et à chaque geste, la mission Jacques Cartier éprouvait combien cet ancien motif de guerre, le Canada, peut devenir un élément et un terrain d'union entre la France et l'Angleterre. Laissons d'ailleurs parler la presse canadienne rappelant que notre pays a introduit la civilisation au Canada, et ajoutant:

"Pour le salut de cette même civilisation en Europe, une alliance anglo-française "devient de plus en plus nécessaire. Les intérêts supérieurs de l'Angleterre et de la "France sont les mêmes. Elles ne peuvent pas dissocier les forces morales qui les "unissent plus fortement devant le péril commun. Et cette union sacrée aide puis-"samment la branche canadienne de la race française à poursuivre la plus féconde "des oeuvres politiques que la France ait jamais fondées par delà les mers.

Voilà pour l'entente franco-anglaise — et voici pour l'entente franco-anglo-américaine:

"Aux heures nombreuses où planaient au-dessus des fêtes les trois drapeaux de "France, d'Angleterre et des Etats-Unis, ce n'est pas seulement le représentant des "Canadiens français qui a demandé qu'"à l'ombre de ces trois drapeaux, flottant "'d'unisson au même souffle généreux, la paix mondiale enfin trouve un asile assuré'; "c'est aussi le représentant du gouvernement britannique exprimant l'espoir que l'idéal "de paix symbolisé par la croix de Gaspé 'garderait unies les grandes nations groupées "'ici par des souvenirs communs et inspirées par les mêmes soucis d'avenir', et que "'protégée par l'amitié mutuelle de nations telles que l'Angleterre, le France et les "'Etats d'Amérique, la paix resplendira sur le monde'".

Et nos journalistes de rappeler qu'il y avait déjà eu des faits précis à l'appui de ces paroles... Que, par exemple, à Genève, plus d'une fois, il n'avait pas été inutile à la France de trouver à ses côtés une ancienne province française devenue membre de la Société des Nations.

Ainsi étions-nous préparés à comprendre l'appel, si émouvant dans sa simplicité, qui domina le branle-bas du départ de retour: "Amis Français, rappelez-vous que nous pouvons et que nous voulons vous faire beaucoup de bien."

Chacun de nous a emporté cette parole canadienne dans ses oreilles et se doit à son tour de la faire entendre à des oreilles françaises.

Paul CROUZET

(Extrait de la **Dépêche de Toulouse**, du 18 novembre 1934)

POUR COLLABORER AU PROGRES DE VOTRE PROVINCE

Suivez les cours de nos
ECOLES TECHNIQUES
MONTREAL - QUEBEC - HULL

Cours des Métiers
Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études.)

Cours spéciaux
Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres.)

Cours du Soir
Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.

Cours technique
Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles (Trois années d'études.)

Cours d'Apprentissage
Cours de temps partiel organisés en collaboration avec l'industrie (Cours d'imprimerie à l'Ecole Technique de Montréal.)

COURS D'ARTS ET METIERS
Sect.... des métiers
Cours du Soir: Montréal, Port-Alfred, Chicoutimi, La Tuque, Beauceville, Lévis, Lauzon, St-Romuald, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Shawinigan Falls.

Ces cours s'adressent tout particulièrement aux ouvriers et couvrent plusieurs sujets tels que: Dessin industriel, Mathematiques de l'ouvrier, Electricité, Lecture de plans, Travail du bois, etc.

AUGUSTIN FRIGON
DIRECTEUR GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE — 1430, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

REPUTATION - RESPONSABILITE - EFFICACITE

Les nombreux et importants travaux exécutés: Ponts, Pavages, Entrepôts, Tunnels, Ecoles, Edifices publics et commerciaux, Quais, etc., témoignent hautement en faveur de l'expérience et de la compétence de notre organisation

Constamment au courant des méthodes modernes des travaux de génie, cette compagnie est en mesure de coopérer efficacement avec les gouvernements, les grandes corporations industrielles et autres, dans la solution de leurs problèmes de construction

A. JANIN & COMPAGNIE
LIMITEE
ENTREPRISES GENERALES
Montréal 1460, rue Sherbrooke Ouest Canada

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des produits du pays tirés du sol ou des marchandises canadiennes fabriquées par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et patriotique. Plus la vente de nos produits sera volumineuse, plus nos établissements manufacturiers devront étendre leurs opérations, par conséquent l'embauchage sera plus élevé. Tout accroissement dans les emplois contribuera d'autant à faire diminuer le nombre de chômeurs du Canada. Personne n'a le droit de rester indifférent, en face du problème angoissant du chômage. Que tous ceux donc qui peuvent contribuer à sa solution en achetant des produits canadiens s'empressent de le faire.

La publication de ce texte est rendue possible par le concours d'un ami de notre journal.

LEGER, CHARLTON
LIMITED
CONSTRUCTEURS DE CHEMINS
LACHINE P. Q.

Armand Sicotte
PONTS ET CHAUSSEES
CONSTRUCTION DE ROUTES
ET BATIMENTS
TRAVAUX DE REFECTION
ENTREPRISES GENERALES
1906 VAN HORNE OUEST MONTREAL

IL FAUT ETRE OPTIMISTE

M. Roger-W. Babson, qui a acquis une réputation mondiale en prédisant en 1929 le fameux "krach" des valeurs mobilières manifesté il y a cinq ans à cette époque à peu près, paraît fort optimiste actuellement et il conseille à ses clients de profiter des niveaux attrayants des stocks pour les accumuler.

Les valeurs mobilières, il ne faut pas l'oublier, montent ou descendent, suivant l'état des affaires. En effet, lorsque le commerce et l'industrie sont prospères, les actions sont à la hausse et lorsque la production se contracte ou que le volume des ventes au détail diminue, il s'ensuit logiquement un affaissement des valeurs. Le principe de l'action et de la réaction est à la base de tout cycle économique. En effet, toute action est suivie par une réaction égale opposée et toute spéculation anormale engendrant une hausse irraisonnée des prix est suivie naturellement d'une période de liquidations et d'avilissement des prix. Nous entrons présentement dans une période d'inflation du crédit, qui facilitera le retour des affaires à la normale.

La déclaration d'une autorité comme Babson n'invite-t-elle pas à l'optimisme ?

(La publication de ce texte est rendu possible par la coopération d'amis de notre journal)

Maple Leafs visitent les Habitants ce soir tandis que Maroons restent inacti.s

JACKSON TROUVE GAGNON CONTRE LUI CE SOIR, COMME IL TENTE DE RATTRAPPER CHUCK CONACHER

Johnny revient aux Habitants, qui reçoivent les Maple Leafs au Forum, et devrait jouer un rôle important. — Jackson célèbre son 24e anniversaire de naissance

Quatre points derrière Amerks

C'est la différence qui éloigne les Canadiens de la troisième place, mais ils ont trois matchs de plus qu'Amerks à jouer.—Levinsky à Chicago

Si pour faire salle comble au Forum, ce soir, il ne suffisait pas de la visite de ces hardis cavaliers que sont les Maple Leafs de Toronto lancés en pleine course sur les corps des adversaires de la N. H. L. qui représentent autant de victimes depuis le début de la saison, le retour de Johnny Gagnon dans l'alignement des Habitants devrait réussir le tour.

C'est contre Johnny, racheté de Boston à temps pour participer au match, ce soir, que Harvey (Busher) Jackson, le plus grand ailier gauche des temps modernes, tentera de reconquérir la première position chez les compteurs, position que son compagnon d'équipe Charles (Chuck) Conacher, lui a enlevée durant la dernière semaine grâce à des efforts magnifiques contre les Hawks de Chicago.

Gagnon à l'oeil brillant, aux cheveux noirs comme le jais, revient sous l'uniforme qui lui a valu tous ses triomphes dans la N. H. L. depuis son arrivée à Montréal au cours de la saison 1928-29.

Vendu à Boston cet automne, après une série d'incidents qui lui faisaient désirer un changement de résidence, Gagnon n'a pas tardé à trouver les heures longues chez les Bruins.

Loin de son milieu, dans une nouvelle atmosphère, Johnny a vite eu l'ennui pour compagne. Lancé au milieu des lourds Bruins, aux tactiques bien différentes de celles qu'il avait eues pendant cinq ans avec les Habitants, Gagnon n'a pas occupé dans l'alignement de Frank Patrick la place prépondérante qu'on lui avait réservée. Quand Léo Dandurand a entamé les négociations qui devaient le ramener ici, l'ailier droit a fait des pieds et des poings pour aider son retour et c'est un Gagnon régénéré qu'il a promis de présenter aux montréalais tout le reste de la saison.

JENKINS

Il a belle partie pour débuter

Pour débuter il ne pouvait mieux tomber. S'il réussit à tenir Jackson en échec ce soir, il aura maté le plus redoutable adversaire qu'on puisse lui opposer le long de la clôture droite.

Aussi rapide que le Torontonien, plus rusé que lui si possible, capable de manier le bâton de façon étourdissante, Gagnon devrait réussir à tenir son bout et s'il le fait ce sera la moitié de la bataille gagnée.

C'est un piètre cadeau que fait Léo Dandurand à Jackson qui célèbre ce soir son 24e anniversaire de naissance. Jackson aurait probablement préféré trouver Gagnon ailleurs que dans sa route mais enfin, puisqu'il le faut, il ira à la lutte.

Les Habitants entrevoient l'avenir avec confiance, même si ce matin ils doivent toujours se contenter de la quatrième place dans le classement. Forts d'une victoire sur Maroons, qui les a marqués au coin comme une équipe aussi dangereuse qu'il en est dans la ligue, une fois qu'ils sont au complet, les Tricolores rappellent encore que c'est de leur camp qu'est venue la lutte la plus ardente qu'aient eu à soutenir les Leafs depuis le commencement de la saison.

Le début leur a coûté cher

D'un commun accord l'on rappelle que sans ce but providentiel, dix secondes avant la fin du match c'est par une victoire dans Toronto même que les Tricolores auraient commencé la saison. Par la suite une série de revers dans les dernières secondes de jeu a secoué le moral des Habitants et ce n'est qu'un mois plus tard qu'ils ont commencé à reprendre le dessus.

Avec trois matchs de plus qu'Amerks à faire ils ne sont que quatre points derrière les new-yorkais et la troisième position. Une victoire ce soir et ce serait bientôt la conquête de leurs ennemis de la métropole américaine, inactifs comme six clubs seulement sont à l'oeuvre ce soir. Ceux-ci reçoivent les Red Wings de Détroit qui viennent de décrocher le premier blanchissage de la saison infligé aux Maroons, et qui, avec John Ross Roach dans les filets, promettent de causer des surprises d'ici la fin de la campagne à demi complétée.

Un match St-Louis-Chicago, à St-Louis, complète la soirée qui ne peut pas causer de changements dans le classement d'une section ou de l'autre

Pit LEPINE

Hawks améliorent leur arrière garde

Les champions du monde, de Chicago, n'ont pas encore oublié le départ de Lionel Conacher et de Roger Jenkins qui les a privés d'un fort appoint défensif surtout comme la défection de Taffy Abel est venue ajouter à leurs soucis. Pour tenter de rester au premier échelon de leur section, les Hawks viennent d'obtenir Alex "Mine Boy" Levinsky ci-devant des Leafs de Toronto, qui l'avaient expédié aux Rangers au début de la saison.

"Mine Boy" n'a pas fait bonne impression à New-York, en dépit de sa nationalité et Lester Patrick a apparemment décidé qu'il vaut mieux donner des joueurs de premier ordre aux clients que des noms qui n'attirent pas longtemps. John McGraw avait fait la même constatation avant lui, il y a déjà plusieurs années, quand Andy Cohen, un deuxième but inférieur, mais au nez israélite bien défini, passa pour ne pas rester, chez les Giants de la ligue Nationale de baseball.

Lester demande à ses joueurs de défense plus de vitesse qu'il n'en faut pour s'incorporer dans le système défensif des Black Hawks et Clem Loughlin aura probablement plus de succès avec Levinsky que n'en a eu Lester.

Ici et là...

Leroy Goldsworthy, bien qu'il n'accuse que 28 ans fait du professionalisme depuis dix ans déjà puisqu'il a fait le saut dans la ligue de l'Ouest en 1925. Avant de passer aux majeures il a fait du séjour prolongé à Springfield et ailleurs dans la Canam, avant de finalement aller à London ou sa réputation s'est faite..... Il est marié et père d'un enfant qui complète la famille rendue à Montréal depuis quelques jours..... Alfred "Pit" Lépine blessé à la tête au cours de l'exercice d'hier, en sera quitte pour un point de suture sur la tête et sera au poste ce soir..... Pit s'est frappé sur le bâton de Jack McGill qui le couvrait.....

Tommy Gorman est confiant d'être de la finale pour la coupe Stanley et de répéter son exploit de l'an dernier à Chicago... les Canadiens lui promettent d'être ses conquérants si jamais il se rend aussi loin...

LES OLYMPIADES DE 1940 A ROME OU TOKIO

Stockholm, 16. (P. A.) — Le comte Clarence von Rosen, membre suisse du comité olympique international, a dit aujourd'hui que certaines indications laissent présumer que les jeux olympiques de 1940 auront lieu soit à Rome ou à Tokio. Clarence von Rosen ajoute que le choix de l'une ou de l'autre ville dépendra de la situation politique de l'Europe et de l'Asie dans cinq ans d'ici.

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

Cascarella signe son contrat pour les A's

Philadelphie, 16. — Joe Cascarella, lanceur droitier qui a fait un stage dans la ligue de baseball Internationale avec le club Jersey City, a signé son contrat avec les Athletiques de Philadelphie aujourd'hui. Cascarella a été acheté par Connie Mack du club Jersey City en 1933. Connie croit que Joe sera l'un des gros atouts de son équipe cette année.

Le hockey

Hier soir :

LIGUE INTERNATIONALE
Cleveland 2, Buffalo 0.

LIGUE CANAMERICAINE
New Haven 2, Providence 2.

GROUPE SENIOR
McGill 4, Ottawa 2.
Verdun 5, Victoria 5.

LIGUE INDUSTRIELLE
Un. Theatre 1, Carsteel 0.
Viau 2, Syn. St-Henri 1.
Charbonneau 7, Savard 1.

Ce soir :

LIGUE NATIONALE
Toronto à Canadien.
Détroit à Américain.
Chicago à Saint-Louis.

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Détroit.

LIGUE CANAMERICAINE
New Haven à Boston.
Philadelphie à Québec.

Le classement

LIGUE NATIONALE
(Section canadienne)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	26	19	5	2	79	52	40
Montréal	24	13	9	2	58	40	28
Américains	24	7	12	5	49	60	19
Canadiens	21	6	12	3	40	57	15
St-Louis	25	5	17	3	39	70	13

(Section américaine)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	25	14	9	2	59	52	30
Chicago	25	12	10	3	52	46	27
Détroit	25	11	11	3	63	47	25
Rangers	23	9	11	3	54	69	21

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
London	24	14	8	2	55	53	28
Détroit	25	11	9	5	62	55	22
Cleveland	21	11	10	0	56	52	22
Buffalo	24	10	11	3	52	52	20
Windsor	25	9	12	4	51	56	18
Syracuse	23	8	13	3	53	61	16

LIGUE CANAMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	25	13	7	5	74	57	31
Providence	23	10	8	5	59	59	25
Québec	23	11	10	3	64	50	24
Philadelphie	24	9	13	2	51	62	20
New Haven	25	8	13	4	63	73	20

GROUPE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royal	14	10	3	1	55	40	27
Ottawa	14	7	5	2	66	45	21
Canadien	14	5	3	6	52	48	21
Verdun	13	5	5	3	52	50	14
McGill	8	3	4	1	19	16	14
Victoria	9	2	5	2	29	33	12
Lafontaine	14	2	9	3	29	70	11

Syracuse engage Gill, de Moncton

Bill Miller, des champions amateurs, serait aussi en pourparlers avec les pros.

Moncton, 16. (P.C.)—Les Hawks de Moncton vont perdre bientôt les services des brillants joueurs venus de Winnipeg. Ces étoiles ont servi à la formation de l'un des meilleurs clubs amateurs jamais constitués. Bill Gill, joueur de défense de 210 livres, a annoncé aujourd'hui qu'il était décidé de jouer professionnel et il partira demain pour Syracuse, N. Y., pour devenir membre des Stars de Syracuse dans la ligue Internationale.

Bill GILL

Gill se trouvait hier en pourparlers avec la direction des Stars et des arrangements ont été conclus. Un télégramme qu'il reçut aujourd'hui demandait où Bill Miller, un autre joueur du Moncton, pouvait être localisé, mais Miller a déclaré par la suite qu'il n'avait pas eu de demande de la direction des Stars et qu'à tout événement il n'irait pas.

Certains rapports voulaient que les Red Wings aient télégraphié à Gill en vue d'obtenir ses services. Il n'y a rien d'officiel là-dessus, et Gil n'a pas dit s'il avait ou non conversé avec Jack Adams des Red Wings.

STANBURY EMERVEILLE LES SPECTATEURS

Con Stanbury, l'habile billiardiste de Winnipeg, qui détient le championnat canadien au Snooker, a su plaire au public réuni dans la salle Laphkas hier, lorsqu'il triompha de son adversaire en neuf parties consécutives, accumulant ainsi deux imposantes séries de 83 et 93, empochant, dans les deux cas, toutes les billes qui se trouvaient sur la table.

Stanbury est en route vers l'Angleterre, où il doit rencontrer le champion du monde actuel, Joe Davis, dans un match de deux semaines. Immédiatement après, il viendra en compétition avec tous les meilleurs joueurs anglais, dans un tournoi qui décidera du Championnat de 1935.

C'est la première fois dans l'histoire du billard qu'un Canadien prenne part à un tournoi où le championnat mondial est en jeu, et tous les admirateurs de Stanbury espèrent le voir revenir avec le titre.

Il reste seulement deux autres parties où les amateurs du Snooker pourront voir Stanbury à l'oeuvre avant son départ samedi. La direction de l'Académie Laphkas vient de conclure un arrangement qui mettra Stanbury aux prises avec deux des plus forts joueurs montréalais jeudi après-midi et soir. Ces parties auront lieu à la nouvelle salle de billard Laphkas, 2060 rue Bleury et commenceront à 2 h. 30 p.m. et 8 h. 30. Comme d'habitude, il n'y aura pas de frais d'admission, et tous les intéressés du Snooker sont cordialement invités à venir voir notre fameux joueur local Roméo St-Jean aux prises avec Stanbury.

CAUSERIE SUR LES AFFAIRES

Ce soir à 7 h. 30, aura lieu un dîner-causerie au Manoir des Oliviers pour les professionnels, hommes d'affaires et marchands des paroisses du Sacré-Coeur et de Ste-Marguerite-Marie. M. Rosario Messier fera la causerie.

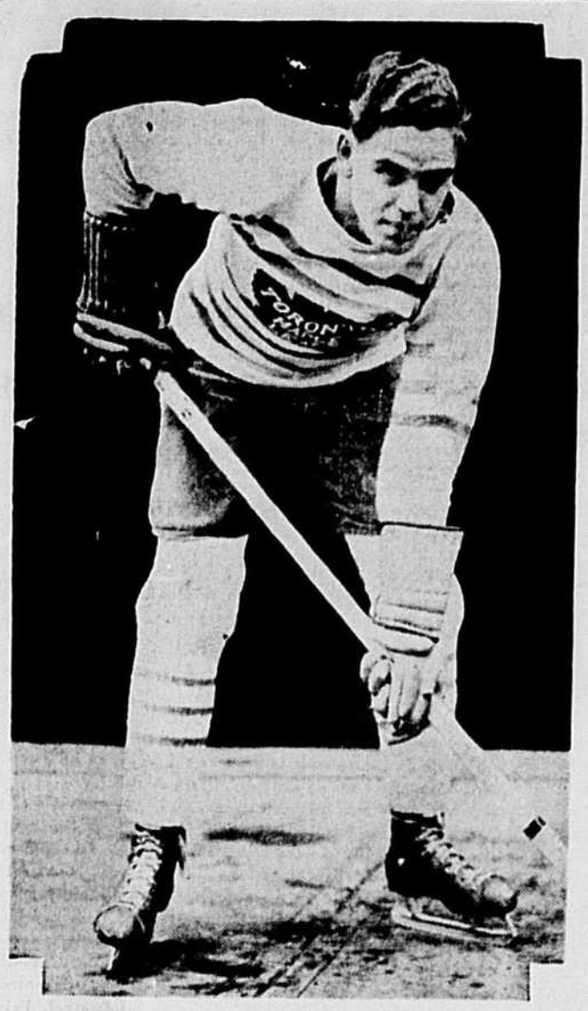

Bill Thoms

L'une des plus brillantes recrues des Maple Leafs depuis deux ans, Bill Thoms fournit à la seconde ligne d'attaque des Torontoniens une vitesse qui ne se démentit jamais. C'est aussi un compteur dangereux et on le verra à l'oeuvre ce soir contre les Habitants.

Nos souhaits à...

(Par la Presse Canadienne)

17 JANVIER 1935

A Harvey Jackson, qui brille dans la ligue de hockey Nationale pour les Maple Leafs de Toronto depuis 1929, alors qu'à l'âge de 18 ans, il est passé des Malboros juniors aux rangs professionnels. Il est né à Toronto il y a 24 ans aujourd'hui.

A l'aile gauche il a été le premier compteur de la N.H.L. en 1931-32 et il a été choisi dans l'équipe d'as de la N.H.L. en 1932 et en 1934.

A Léo Bourgault, as défensif des Castors de Québec dans la ligue Canaméricaine, né il y a 31 ans aujourd'hui, à Sturgeon Falls,. Ont. Rapide pour un joueur de défense, Léo a porté l'uniforme des Canadiens, des Rangers et des Sénateurs dans la N.H.L. avant de passer aux mineures

NEW-HAVEN ANNULE AVEC PROVIDENCE 2-2

Providence, 16. — A la suite de leur match nul 2-2 joué ici ce soir contre les Aigles de New Haven, les Reds de Providence ont pris la seconde place du classement de la ligue Canaméricaine.

Le but de Jackie Keating, trois secondes avant la fin du match a valu un match nul au club local. Les visiteurs se sont montrés supérieurs aux Reds pendant la première moitié du match.

Mitchell et McManus ont été les compteurs de New Haven.

Deux lancers de punition, l'un pour Providence et l'autre pour New Haven n'ont apporté aucun résultat.

Le sommaire:

PROVIDENCE—Buts: Byrne; défenses: Lesieur et Speyer; centre: Gaudreault; ailes: Rivers et Harrington. Subs.: Keating, Kuhn, Ranger, Mulligan, Nichols, Taylor.

NEW HAVEN—Buts: Moore; défenses: Molyneaux et Reid; centre: Maracle; ailes: Perkins et McManus. Subs.: Heximer, Jackson, McBride, Reid.

Arbitres: Jack Cameron et Bill Halloran.

Première période

Pas de point.
Punitions: Maracle, Ranger.

Deuxième période

1.—New Haven: Mitchell 7.28
2.—New Haven: McManus (Reid-Maracle) 12.08
3.—Providence: Speyer (Rivers-Harrington) 14.07
Punitions: Beisler, Molyneaux, Doran.

Troisième période

4.—Providence: Keating (Harrington-Ranger-Rivers) 19.57

Période supplémentaire

Pas de point.
Punition: Lesieur.

LE BUT DE CORMIER FAIT GAGNER FALCONS

Cleveland, 16. — Les Bisons de Buffalo de la ligue de hockey Internationale n'ont pas été heureux à leur première apparition de la saison ici, alors qu'ils ont subi un blanchissage 2-0 par les Falcons de Cleveland ce soir. A la suite de cette victoire, les Indiens sont revenus en seconde position du classement du circuit.

Roger Cormier, ailier droit des Falcons a donné l'avantage aux siens au cours de la première période, alors que Cook, aidé de Daley mettait le compte 2-0 au début de la reprise finale.

Daley a reçu une punition de 10 minutes pour avoir répliqué trop vertement à l'arbitre.

Le sommaire:

CLEVELAND—Buts: Roberts; défenses: Callighen et Vail; centre: Reeves; ailes: Brophy et Halliday. Subs.: Daley, Cook, Cormier, Weir, Benson, W. Cunningham, Leroux.

BUFFALO—Buts: Taugher; défenses: Berlett et Tesadale; centre: Miller; ailes: Jarvis et Barton. Subs.: Lederman, Roth, Newton, Gross, Massecar, Patterson, L. Cunningham, Kalbfleisch.

Arbitres: Mickey Ion et Joe De Bernardi.

Première période

1.—Cleveland: Cormier (Vail-Cook) 8.16
Punition: Aucune.

Deuxième période

Pas de point.
Punition: L. Cunningham.

Troisième période

2.—Cleveland: Cook (Daley) 3.28
Punitions: Roth, Leroux, Daley (mauvaise conduite).

"Duke" McCurry se fait chiper $400.

Toronto, 16. — Lorsque le docteur Francis "Duke" McCurry de Toronto, arbitre de la ligue de hockey Nationale, a fait le voyage en chemin de fer à Boston pour officier le match Chicago-Boston, il a eu soin de cacher son carnet de poche qui contenait $400, sous son oreiller.

En s'éveillant le lendemain matin, il regarda pour voir si tout était normal et constata que son carnet était encore là. Puis il est allé faire ses ablutions du matin, et à son retour s'est aperçu que son carnet — et le $400 et son billet de retour à Toronto — étaient disparus.

Carrochia-Peters en finale, lundi

Les séances du marché St-Jacques reprennent sous une nouvelle direction

Une nouvelle direction vient de prendre charge d'organiser des séances de lutte le lundi soir, au marché St-Jacques. L'intention des organisateurs est de donner des programmes de toute première classe et de présenter des hommes de valeur; elle commencera ses activités lundi prochain en offrant aux amateurs un programme comprenant sept matchs dont les figurants sont des athlètes qui fournissent des exhibitions sensationnelles. Les promoteurs ont réussi à organiser une finale de deux dans trois entre le colonel Harold Peters et John Carrochia. L'habilité de l'ancien policier sera rudement mise à l'épreuve dans une rencontre limitée à 90 minutes avec le bouillant Italien, actuellement à son meilleur. Profitant d'une récente querelle entre Cola Cola et Lou Kelly sur les prétentions des deux lutteurs,, les organisateurs ont été assez heureux de mettre en lice dans une rencontre qui devrait vider cette querelle. Kelly a voulu mettre sa ceinture en jeu dans ce match et son rival se promet bien de la lui enlever. Ils lutteront pour deux chûtes dans trois et l'assaut sera limité à une heure.

Joe Devalto rencontrera Roland Labrie dans un match de 30 minutes ou d'une chûte; John Marchand s'attaquera à Jack Labbé pour vingt minutes ou une chûte; Ben Jackson est au même programme contre Ted Bell, un match qui devrait être captivant en fait d'action; Tony Shade luttera contre Young Sonnenberg dans une autre préliminaire et A. Harbour fera les frais de la première prélimilaire avec Al Tucker.

HOCKEY
CE SOIR
FORUM à 8.30
Toronto vs Canadiens
PRIX:
Entrée générale: 50c
(Par la rue Saint-Luc)
3,000 sièges, .75, $1.00, $1.25
2,500 sièges 1.50, 1.75 et 2.00
Sièges de loges et promenade 2.25
Tous ces prix comprennent la taxe.
Retenues par téléphone acceptées
BILLETS en VENTE MAINTENANT
Billets retenus à tous les magasins de tabac Hyman.
Samedi, 19 janvier, est le dernier jour pour les billets de saison à prix spéciaux

La semaine dans le hockey professionnel

NATIONALE

	V	S	D	L	M	M	J
Américain	x	1	x	x	1	x	..
Boston	x	x	1	x	5	x	..
Canadien	x	3	x	x	x	x	..
Chicago	x	1	1	x	2	x	..
Détroit	x	x	0	x	1	x	..
Montréal	x	2	x	x	0	x	..
Rangers	x	3	2	x	1	x	..
St-Louis	x	x	2	x	3	x	..
Toronto	x	5	2	x	3	x	..

INTERNATIONALE

Buffalo	x	3	x	x	x	0	..
Cleveland	x	6	x	x	x	2	..
Détroit	x	x	x	x	4	x	..
London	4	2	x	x	1	x	..
Syracuse	1	x	6	x	x	x	..
Windsor	x	2	5	x	x	x	..

CANAMERICAINE

Boston	x	x	5	x	x	x	..
New Haven	1	x	3	x	x	2	..
Philadelphie	x	x	1	x	4	x	..
Providence	x	x	1	x	x	2	..
Québec	2	x	x	x	2	x	..

RUTH VEUT ETRE JOUEUR - GERANT

Il déclare qu'il restera inactif à moins de passer à la direction d'un club

Paris, 16. (U.P.) — Babe Ruth ne paraitra pas dans le monde du baseball en 1935 à moins qu'il n'obtienne un contrat comme joueur - manager pour un club de la ligue majeure. Voilà la communication qu'il fit ici aujourd'hui au représentant de la United Press à son arrivée du Japon.

Babe Ruth

"Je ne jouerai certainement plus comme joueur régulier", a dit Babe. "Cependant s'il m'arrive de trouver une position comme joueur-manager, je la prendrai avec empressement. Les rumeurs voulant que je joue une autre année avec les Yankees ne sont que de vaines prophéties et indignes de foi".

Le grand frappeur de circuits new-yorkais voyage avec son épouse et sa fille. Il a dit qu'il projetait de passer l'été à écrire un livre et "jouer un peu au golf si les loisirs me le permettent".

"Il va s'arranger pour trouver le temps nécessaire, soyez-en assurés, a ajouté Mme Ruth.

HALIFAX SE VENGE D'ABEGWEITS 3-1

Halifax, 16. — Les Wolverines d'Halifax ont pris la première position du classement de la ligue de hockey Maritime ce soir, en triomphant des Abegs de Charlottetown 3-1 qui leur avait fait subir leur seule défaite depuis la nouvelle ligue de hockey maritime.

Vince Ferguson, Chummy Lawlor et Reg Shields ont compté les buts des vainqueurs dans les deux premières périodes et Frank Currie a enregistré l'unique but des visiteurs.

TECUMSEHS OFFRENT UN CONTRAT A BRENNEMAN

London, 16. — Devant son insuccès de signer en entier la "kid line" de Ray Getliffe, Joffre Desilets et Nig Benneman, des Abegweits de Charlottetown, John A. Anderson, président du club des Tecumsehs de London, a décidé de présenter un contrat à Brenneman aujourd'hui.

La direction du club local a offert un bonus à Brenneman pour le décider à en venir à une entente. Ce joueur est considéré comme "amateur libre", alors que Desilets est sur la liste de réserve des Canadiens et Getliffe sur celle des Rangers.

CARSTEEL PERD 1-0 HIER SOIR CONTRE UNITED

Une bagarre et un protet marquent le dernier match dans l'Industrielle

Dans le premier match de la ligue Industrielle, hier soir à l'Aréna, Carsteel a perdu 1-0 aux mains de United Theatres. Dupuis a compté dans la seconde période et Carsteel en dépit de ses efforts n'a pu parvenir à égaler le score.

Dans le second match, Viau l'a emporté sur Syndicat St-Henri 2-1. Les deux frères Viau ont brillé chez les vainqueurs tandis que F. Bourcier sur une passe de son frère comptait le seul but enregistré par les siens.

Dans le dernier match, Charbonneau a gagné 7-1 contre Savard et Fils. Cette partie a été assez mouvementée. Il eut une bagarre sur la glace au cours de la seconde période. Les arbitres réglèrent l'affaire en envoyant quatre joueurs au pénitencier. Booth, Royal et Marchildon purgèrent chacun cinq minutes de pénitencier alors que McLean s'en tirait avec deux minutes.

Les directeurs du club Savard et Fils vont parait-il protester contre la validité de cette joute. La présence de Raymond, Dupuis et Michaud sur l'alignement du Charbonneau serait la cause de cette protestation.

Les sommaires:

CARSTEEL — Buts: McLeod; défenses: Halbert et Atchison; centre: Bennett; ailes: Lachapelle et Heffernan. Substituts: Oswals, Angle, Gauthier, Nelson, Jamieson, Corcoran, Goddell O'Connor, Bennett.

UNITED THEATRES — Buts: St-Onge; défenses: Duhamel et Gareau,H.; Centre: Smith; ailes: McDonald et Hamilton. Substituts: Daoust, Richard, Grandmaison, Lecavalier, R., Gagnon, Garcau, W.

Première période

Aucun but.
Punitions: McDonald, Gauthier, Halbert.

Deuxième période

1—U.-Théâtres—Dupuis (Gagnon) 1.05
Punitions: McDonald, Garreau, Richard.

Troisième période

Aucun but.
Aucune punition.

VIAU — Buts: Mecier; défenses: Brosseau et Laplante; centre: Viau, H.; ailes: Sénécal et Viau, P. Substituts: Viau, O., Labelle, Sauvé, Mercier, Dupuis, Trottier, Gravel, Aumais.

S.-ST-HENRI — Buts: Guimond; défenses: Millette et Asselin; centre: Brossard; ailes: Bourcier, C. et Bourcier, E. Substituts: Critchley, E., Grouls N, Lecavalier, E., Lecavalier, A.

Première période

1—Viau—P. Viau (O. Viau) 1.00
Punitions: Sénécal, H. Viau, Brossard

Deuxième période

Aucun but.
Punitions: Grouls, Asselin, P. Viau, Brosseau.

Troisième période

2—Viau — Brosseau 2.00
3—Synd. St-Henri — F. Bourcier (C. Bourcier) 11.00
Punition: Millette.

ED. CHARBONNEAU — Buts: Critchley, T.; défenses: Filiatreault et Marchildon; centre: Michaud; ailes: Heroux et Bélisle. Substituts: Royal, Raymond, Ouimet, Sanche et Dupuis.

J.-A. SAVARD-FILS—Buts: Roy; défenses: Baillie et Ranger; centre: Booth, C., ailes: Nacy et O'Brien. Substituts: Booth, W., Payer, Peh. Grew, Wills, Pickering, Mundey, Ritchot, McLean, D.

Première période

1—Savard et Fils — Ranger McLean) 1.00
Punitions: Pickering, McLean, Booth.

Deuxième période

2—Charbonneau — Sanche (Marchildon) 5.00
3—Charbonneau — Royal 9.00
4—Charbonneau — Dupuis 10.00
Punitions: Booth, Royal, Marchildon (5 minutes), McLean.

Troisième période

5—Charbonneau — Royal 10.00
6—Charbonneau — Marchildon . 12.00
7—Charbonneau — Marchildon (Dupuis) 14.00
8—Charbonneau — Dupuis (Marchildon) 14.30

Verdun, Vics et McGill restent encore dans la course aux éliminatoires seniors

McGILL CAUSE UNE SURPRISE AUX SENATEURS 4-2 ET VERDUN ANNULE 5-5 DANS LA 3e CONTRE VICS

Hollie McHugh, blessé à la première période contre Ottawa, est remplacé par Pacaud qui ne donne qu'un but aux visiteurs. — Le jeu est rude

Meloche décide pour Leafs

Il égale le compte à la troisième période, après que Vics eussent pris trois buts d'avance dans la reprise initiale — Bourcier plus près de Finnigan

Ces clubs du groupe senior qui bataillent pour être des éliminatoires n'entendent pas être relégués à l'oubli sans lutter jusqu'au bout.

Ce matin après deux luttes sensationnelles qui devaient décider de tout, hier soir au Forum, Victoria, Verdun et McGill sont guère plus avancés et tous trois conservent encore une chance de décrocher la quatrième place et la participation aux éliminations de fin de saison.

Sans leur gardien de but régulier, Hollie McHugh, qui a été si sérieusement blessé au cours de la première période qu'il a dû être transporté à l'hôpital, les gars de McGill ont lutté brillamment pour causer la plus grande surprise de la soirée et battre Ottawa 4-2 dans un match rapide, rude, mais surtout extraordinaire par son résultat.

L'oreille coupée largement par un lancer de Jules Cholette, quelques minutes avant la fin de la période, McHugh a dû aller aux réparations pendant que Robert Albert Pacaud, le gardien intermédiaire, endossait les jambières et le protecteur.

Durant une seconde période, longue de 27 minutes — on avait ajouté le temps de la première, perdu à la suite de l'accident de McHugh — les Sénateurs ont vainement tenté de reprendre le terrain perdu mais c'est eux qui ont dû concéder un but aux étudiants. Dans la troisième ils ont bien profité d'une punition pour déjouer Pacaud mais là s'est terminé leur travail et, quand la cloche a sonné, ils étaient vaincus 4-2.

Le second match dans lequel Verdun et Victoria luttaient tous deux contre l'élimination possible, n'a pas été moins surprenant. Deux punitions à la première période, et Verdun trainait de l'aile sous un déficit de 3-0. Dans la seconde les Leafs se sont remis à l'oeuvre et trois fois ils sont allés battre Coulter tandis que seul Mullan parvenait à prendre Martel en défaut.

La troisième période a continué du même train et finalement les Leafs ont égalé à 5-5 pour partager les points et conserver la quatrième place, sur un pied d'égalité, maintenant, avec McGill.

Johnson en coûte deux

Barney Johnson, le gros gaillard de Cowansville, n'a pas joué longtemps pour Verdun mais il a suffi d'une punition subie à la première période pour qu'il coûte deux buts aux siens. Pendant son absence MacNeil et Thomson ont compté, le premier d'un coup de revers de la clôture, le second sur un retour facile à porter dans la cage.

Verdun était encore tout abasourdi quand, à son tour, Hal Lee a été pris en défaut par les arbitres. Pendant son absence c'est Ken Farmer qui a joué le tour à Martel et le compte était 3-0.

La seconde période a acquis de la vélocité quand Brown est allé seul déjouer Coulter d'un lancer derrière les buts. Une minute plus tard Vics sont revenus via Mullan mais Bourcier et Wasbroad ont rétabli un peu les choses en comptant à 52 secondes d'intervalle pour porter le compte à 4-3.

Vics semblaient avoir la cause gagnée au début de la troisième quand Howie Neville a pris la passe parfaite de Garth Thomson pour faire 5-3 mais les Leafs ont une fois de plus montré leur combativité.

Kilby s'est échappé pour arriver presque devant la cage où sa passe à Bourcier a valu un but. Finalement, au milieu de la période, c'est Bill Meloche qui a égalé les choses. Bill a pris le palet au centre, a tout traversé et a lancé par-dessus l'épaule de Coulter.

Aussitôt après Kilby a encouru deux punitions coup sur coup mais les Leafs ont pu tenir le fort pour finalement conserver le match nul.

Ottawa vite en déficit

Pour avoir pris les devants grâce à Tag Millar au milieu de la première période, les Sénateurs n'ont pas eu plus de veine car trois fois Elie, Meidejohn et Bob McLernon sont allés porter le palet derrière Peterkin avant que l'accident à Hollie McHugh interrompe le jeu.

Dans la seconde c'est Alex Duff qui a continué le travail. Tout allait bien quand, en tentant d'arrêter Cholette, Wigle a reçu de lui un coup de bâton qui l'a envoyé, lui aussi, à l'hôpital.

Avec leur effectif diminué les étudiants ont tenu bon quand même sauf un instant à la troisième durant une punition de McLernon durant l'absence duquel Cholette a pris la passe de Finnigan pour déjouer Pacaud.

Bill Meloche n'a que trois buts cette année mais avec ces trois il a réussi à gagner quatre points pour son équipe. "Pinch Hitter" est son surnom dans les quartiers de Verdun.

* * *

Bourcier rejoint lentement Finnigan dans le Derby des compteurs séniors. Un seul point les sépare maintenant comme Bourcier a compté deux fois hier pendant que Finnigan a dû se contenter d'une assistance. Le score Finnigan 31, Bourcier 30.

* * *

McGill est l'ennemi le plus à craindre pour Verdun. Le match entre les deux clubs, le 6 février, devrait décider de la position finale.

Les sommaires :

McGILL—Buts: McHugh; défenses: Meikle-john et Wigle; centre: Crutchfield; ailes: Duff et McLernon. Subs.: Morse, Lamb, MacKay, Hall, Elie, Dickinson, Crosby, Pacaud.

OTTAWA—Buts: Peterkin; défenses: Irvin et Wilkinson; centre: Finnigan; ailes: Gest et Millar. Subs.: Drouin, Pratt, Morrison, Lorrain, Cadieux, Godin.

Première période

Ottawa: Millar (Drouin) 9.31
McGill: Elie 12.25
McGill: Meiklejohn 14.45
McGill: McLernon (Meiklejohn) ... 17.51
Punitions: Wilkinson, Wigle, Finnigan.

Deuxième période

McGill: Duff (McLernon) 12.26
Punitions: Godin, Cholette, Wigle, Pratt.

Troisième période

Ottawa: Cholette (Finnigan-Pratt). 4.00
Punitions: McLernon, Elie, Wilkinson, Cadieux.

* * *

VICTORIA—Buts: Coulter; défenses: Taylor et Shaughnessy; centre: Farmer; ailes: MacNeil et Mullan. Subs.: Thomson, Desroches, Neville, Tobin, Orlando, Copland, Vernier.

VERDUN—Buts: Martel; défenses: Kilby et Lee; centre: Brown; ailes: Bourcier et Ethier. Subs.: Washbroad, Lafontaine, Meloche, Martel, Berger, Brunet.

Première période

1.—Victoria: MacNeil (Thomson) 12.08
2.—Victoria: Thomson (Desroches-Neville) 13.20
4.—Victoria: Farmer (Desroches-Thomson) 15.29
Punitions: Johnson, Lee.

Deuxième période

4.—Verdun: Brown 8.15
5.—Victoria: Mullan (Shaughnessey-Farmer) 9.40
6.—Verdun: Bourcier (Brown-Martel). 17.05
7.—Verdun: Washbroad (Berger) 17.37
Punitions: Kilby, Orlando.

Troisième période

8.—Victoria: Neville (Thomson) 3.25
9.—Verdun: Bourcier (Kilby) 5.10
10.—Verdun: Meloche 11.41
Punitions: Thomson (2), Kilby (2).

HAGGERSON EST VAINQUEUR, HIER

Il remporte la vedette de clôture du meeting de Tropical Park et rapporte $9.

Tropical Park, 16. — Haggerson, cheval de six ans, par Sun Briar, et appartenant à J. C. Briar, a été le héros du programme final du meeting de la piste locale Gable, ici aujourd'hui. Avec Georgie Watson en selle, il a remporté la sixième course par une longueur et demie pour rapporter $9.90

Wise Advocate, à N. E. Stanton, a perdu du terrain au tournant de la ligne droite et a pris la seconde place une demi-longueur en avant de Infinitate à Mme E. Haughton. Cette course, à un mille et un seizième, a été courue en 1 m. 45 s. Plus de 8,000 personnes ont assisté à la clôture du meeting qui a remporté un grand succès en dépit du fait qu'il est en opération depuis la mi-décembre.

2 VICTOIRES POUR LA PALESTRE NATIONALE

L'équipe féminine intermédiaire de ballon au panier du National a gagné ses deux parties de ligue, le South Western Y. et St-Stephens.

National a gagné contre South Westerny, par le score de 32-18 et contre le St-Stephens par le score de 33-10.

La partie contre le South Western Y a été jouée au National et l'autre au St-Stephens.

National. — Mlles Jacqueline Beaudin, 11; Marie Gagnon, 10; Marthe Lacasse, 4; Cécile Leduc, 3; Françoise Lacasse, 2; Suzanne Lacasse, 2; Isabel Oughtred, Laurette Dansereau, Cécile Leduc, Lorette Gagnon.

South Western Y. — Mlles E. Reill, 6; B. McTeer, 5; K. Price, 3; I. Snair, 2; O. Abbott, 1; B. Abbott, 1; H. Skates.

Contre le St-Stephens :

National. — Mlles Marthe Lacasse, 10; Jacqueline Beaudin, 10; Françoise Lacasse, 5; Lorette Gagnon, 4; Suzanne Lacasse, 2; Isabel Oughtred, Laurette Dansereau, Cécile Leduc.

Jeudi à 9 heures et demie, le National recevra l'équipe du Rockets dans la troisième partie de ligue.

National bat St-Albans au ballon au panier

Lundi, le 14 janvier dernier, l'équipe féminine "junior" de ballon au panier du National recevait celle du St-Albans et remportait la victoire par le score de 13 à 9.

National 13. — A. Lefebvre 6, J. Trépanier 4, L. Morgentaler 2, R. Daly 1, 5. McIsaac, A. Dalbec, M. Morgentaler, M. Georsetti, G. Gauthier.

St-Albans 9. — Salter 5, Forrest 2, Stephen 1, Cameron 1, Boulton, Longhurst, Robertson, Tuhurst, Isvin.

Arbitre: Eddie Silverman.

Chronométreur: René Gagnon.

Samedi le 19 janvier prochain, l'équipe féminine "junior" du National rendra visite à celle du Y.M.C.A. à 7 h. p.m.

PIRIE BAT SON RECORD A LA NAGE PAR 8 3-5s.

Toronto, 16. — Bob Pirie, sensationnel jeune nageur de Toronto a brisé ce soir son propre record de nage libre à 300 verges par 8 3-5 s. Pirie a nagé cette distance en 3m. 13 3-5 alors que son record canadien avait été établi en 3m.22 1-5s.

Cette jeune étoile a fait cet exploit au cours d'une exhibition.

LE PARI DOUBLE

A Tropical Park: Banderilla et Gentleel Lady: $10.40.

A Alamo Downs: Hair Trigger et Iago: $49.40.

A Fair Grounds: Crestonian et Sorcery: $16.40.

RANGERS VENDENT ALEX LEVINSKY AUX HAWKS

New-York, 16. — Les Rangers de New-York de la ligue de hockey Nationale ont annoncé tard aujourd'hui qu'ils avaient vendu Alex. Levinsky, joueur de défense, aux Black Hawks de Chicago. Les conditions de la vente n'ont pas été divulguées. Levinsky, anciennement des Maple Leafs de Toronto, devra rejoindre ses nouveaux compagnons demain soir à St-Louis.

Cette vente a été faite pour permettre aux Rangers de limiter le nombre de ses joueurs selon les règlements de la ligue.

Défis du club de hockey St-François-Xavier

Le club de hockey St-François-Xavier se ferait un plaisir de rencontrer les clubs suivants: Club Joliette, St-Lambert, St-Jérôme de la ligue Mt-Royal, St-Agathe, Sherbrooke, Contrecoeur, Valleyfield, Ste-Rose, Terrebonne. La direction demande une réponse de ses clubs au plus tôt possible. Le St-F.-X. a deux victoires sur le Verchère et l'Assomption et rencontrera le P. B. Auto Supply jeudi le 17 janvier, à 7 h. 30 au Parc Lafontaine. Information M. Raoul Jobin 2150 Rachel E., FR 0367.

Aucun accident au cours de l'année

Trophées décernés à Canadian Iron Foundries et Canada Cement

La succursale des Trois-Rivières de la Canadian Iron Foundries Co. ainsi que la succursale No 1 de Montréal de la Canada Cement n'ont enregistré aucun accident comportant une perte de temps au cours de l'année 1934, a-t-il été annoncé hier aux bureaux de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail.

En foi de quoi, les membres du Conseil de Direction de l'Association ont décidé de décerner à chacun de ces établissements le nouveau trophée que l'Association vient de faire exécuter par Powell Trudeau, élève de l'Ecole des Beaux Arts de Montréal. Cette plaque de bronze, emblème de la prudence, sera décernée pour la première fois aux deux établissements vainqueurs au cours d'une cérémonie officielle.

L'honorable C. J. Arcand, ministre du Travail, ainsi que les membres de la Commission des Accidents du Travail et le gérant-général de l'Association ont exprimé leurs félicitations aux deux compagnies dont les établissements atteignirent un record si enviable au cours de 1934.

La présentation des deux trophées aura lieu tout probablement au commencement du mois prochain.

SOIREE AU PROFIT DES MISSIONS

Ce soir, à 8 h. 30, à la salle Jean-le-Prévost, 5707, rue St-Dominique, la troupe des Anciens du patronage Saint-Georges interprètera la Médaille du Pilote, de Théodore Botrel, et Durand et Durand, comédie en trois actes de Maurice Ordonneau et Valabrègue. Les principaux rôles seront tenus par MM. Avila Cusson, François Bertrand, Félix A. Grandmaison, Emile Fournier, Emile Hogue, Alphonse Gagnon, Arthur Faille, Emmanuel Giguère et Arthur Gingras. L'orchestre de l'Ecole supérieure St-Viateur jouera les meilleurs morceaux de son répertoire. La soirée est au profit des missions de Mandchourie.

PRESIDENT DES ARPENTEURS

Ottawa, 16. (P. C.) — Colin S. Macdonald, du ministère de l'Intérieur, a été nommé ce soir président de l'Institut canadien d'arpentage qui remplace l'association des arpenteurs-géomètres du Dominion vieille de 28 ans. M. Macdonald a été élu par acclamation.

LE CERCLE DES AVOCATS DE MONTREAL

Le lunch hebdomadaire du Cercle des Avocats de Montréal, aura lieu au Café Krausmann Ltée, 46 rue St-Jacques ouest, 2e étage, cet après-midi à 1 heure

CANADIEN A LES YEUX SUR ARTHUR BERLETT

Fort Erié, 16. — Art. Berlett, solide joueur de défense des Bisons de Buffalo, de la ligue de hockey Internationale, passera probablement au club Canadien de Montréal, de la N.H.L., a-t-on appris aujourd'hui. Mickey Roach gérant des Bisons, a déclaré que le club de la ligue Nationale avait recherché les services de Berlett l'an dernier et qu'il venait de renouveler les pourparlers.

"Nous ne laisserons pas aller Berlett avant la fin de saison mais nous ne lui mettrons sûrement pas de bâton dans les roues, s'il veut tenter sa chance dans les majeures", a ajouté Roach.

Une équipe mixte pour Wimbledon

Elle sera envoyée par la C. L. T. A. si les fonds le permettent

Ottawa, 15. (P. C.) — "Cette idée me plairait grandement si nous étions dans la possibilité d'envoyer plusieurs joueurs", disait Philip D. Lyons, président de la C. L. T. A., en commentant une dépêche reçue de Vancouver. Cette dépêche suggérait que le Canada envoyât une équipe mixte au tournoi de Wimbledon.

"Dans les présentes conditions, ils nous faut envoyer au moins deux joueurs au tournoi; s'il nous reste assez d'argent, il me ferait grandement plaisir de me rendre à la suggestion de M. F. D. Nicholson, vice-président de C. L. T. A., et d'envoyer là-bas une équipe mixte".

P. LAMY ROULE 665 EN TROIS PARTIES COMME CANADA A. C. TRIOMPHE

P. Lamy, du Canada Athletic Club s'est distingué pour son équipe lorsque celle-ci a défait les représentants d'Edgar Charbonneau. Lamy a roulé le fort total de 665 en trois parties. P. Lamoureux, son co-équipier, a réussi un total de 641.

En plus d'avoir roulé le plus fort total de trois parties, P. Lamy a aussi fourni le score le plus élevé pour une seule partie, soit 245. Le Canada Athletic Club a remporté les trois parties sur son adversaire.

E. CHARBONNEAU

Archambault	193	268	170—	566
H. Campbell	192	195	172—	559
O. Vallière	216	168	168—	552
H. Gras	178	176	200—	554
A. Cabana	204	217	137—	558
Total	983	959	849—	2789

CANADA ATHLETIC CLUB INC.

R. Lamoureux	215	226	200—	641
A. Laurier	213	181	244—	638
P. Castonguay	189	183	179—	551
P. Lamy	245	212	208—	665
N. Gauvin	203	205	188—	596
Total	1065	1007	1019—	3091

CORBEIL ROULE 508 DANS LA LIGUE AIRD

Le club Carrière & Sénécal a continué sa série de victoires lundi dernier dans la ligue Aird, en blanchissant l'équipe de la Maison J. A. Aird. L'équipe obtint le haut total de 2277; abaissant le record pour cette saison. Daniel Corbeil contribua beaucoup à la victoire de son équipe en roulant 508 pour ses trois parties. Dans l'autre rencontre cédulée le "3 Minute Lunch" s'est maintenu sur les talons du Carrière & Sénécal en blanchissant l'équipe Sportsmen. V. Jasmin du "3 Minute Lunch" roula 493. Ont roulé 400 ou plus: Daniel Corbeil 508, V. Jasmin 493, Antoine Théroux 468, Michel Ladora 468, O. Lemieux 463, Paul Gervais 443, Jos. Venne 436, Hector Lagrenade 433, A. Cadotte 432, C. Legault 431, Bill Thomas 417, Gaston Desmarteau 412, R. Cousineau 405 et A. Jack 403. Lundi prochain les clubs Carrière & Sénécal et "3 Minute Lunch" pour la première position se rencontreront.

Le classement

	G.	P.	P.	Pts
Carrière & Sénécal	6	6	0	4,466
"3 Minute Lunch".	6	5	1	4,400
Maison J. A. Aird .	6	1	5	3,940
Sportsmen	6	0	6	4,054

Matchs réguliers à la ligue Campbell

La ligue Campbell offre aux amateurs des programmes doubles le dimanche en matinée, les lundi, mercredi et Vendredi en soirée. Les amis sont cordialement invités à venir encourager leurs joueurs favoris.

Voici le classement des équipes:

GROUPE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royals	3	3	0	0	17	5	6
Sauvé Tav.	4	3	1	0	13	5	6
Stars	5	2	3	0	16	16	4
Bourdon Tav. ...	3	2	1	0	9	5	4
Pirates	3	0	3	0	5	20	0
Woodlands	2	0	2	0	1	12	0

GROUPE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St. Henri Grads.	4	3	0	1	13	9	7
Hamel	5	2	2	1	13	12	5
Beaver A.C.	4	2	2	0	10	5	4
DeLevis	3	1	1	1	7	3	3
St-J.-B. Lachine.	3	1	1	1	6	9	3
Eagles	3	0	3	0	0	9	0

Hockey sur patins à roulettes au stade

Le club de hockey Saint-François-Xavier fait ses débuts dans un match de hockey sur patins à roulettes au Stadium contre le club Arthur Perreault, vendredi le 18 janvier à 10 heures. Les joueurs qui participeront à ce match sont: A. Lomerice, Jodoin et J. Arcand qui ont participé à plusieurs courses de patins à roulettes, ainsi que Lespérance, Chaussé, G. Légaré, Leblond, L. Truchon, M. Lachapelle, C. Demeule.

St-François-Xavier bat le club l'Assomption

Dimanche dernier, le club de hockey St-François-Xavier est aller jouer un match de hockey à l'Assomption et a remporté la victoire par le score de 8 à 6. Les compteurs ont été M. Lachapelle, L. Truchon, J. Berti, P. Marchildon, C. Demoule. J. Lespérance a remplacé C. Chaussé dans les buts des vainqueurs.

WALTER MARTIN REGRETTE QUE LE CANADA NE FASSE PARTIE DE LA ZONE EUROPEENNE POUR LA COUPE

Toronto, 16. — Walter Martin, l'un des as du tennis canadien en 1934, a exprimé son regret aujourd'hui à la nouvelle que le Canada s'était retiré des éliminations de la coupe Davis, en disant qu'aucun tournoi au monde peut donner plus d'expérience à un joueur que les matchs de la coupe Davis.

"Je suis très peiné de voir que mon pays s'est retiré de toute compétition pour cette coupe", a ajouté le grand athlète de l'Ouest qui demeure maintenant à Toronto, "mais à mon opinion, le fait de jouer un peu tôt dans la saison contre les Etats-Unis ou le Mexique n'est pas une raison suffisante pour abandonner ce tournoi.

"Le seul remède à cela est de choisir quatre représentants du Canada aussi tôt que possible et les envoyer dans les Etats du Sud pour y pratiquer ferme pendant plusieurs semaines et participer à plusieurs tournois. Et je n'ai aucun doute que si cette suggestion était mise en pratique notre équipe saurait se faire justice contre n'importe quel adversaire."

Facteur dominant

"Il existe un facteur qui, selon moi, est d'une importance capitale," a dit Martin, "et j'en réfère au fait que les matchs de la coupe Davis diffèrent complètement de ceux des autres tournois. L'atmosphère qui règne aux rencontres internationales a un cachet particulier et tous les tournois du monde ne peuvent apporter à un joueur l'expérience qu'il peut acquérir dans les éliminations de la coupe Davis.

"Toutefois il y a une certaine compensation qui découle de cette décision. J'ai toujours préconisé que notre équipe fasse partie de la zone européenne qui comprend plus de 30 nations.

"Exception faite de trois ou quatre pays, tels que la France, l'Allemagne, l'Australie et le Japon, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de pays pour nous battre. Les joueurs canadiens acquièreraient de l'expérience en plus d'une grande confiance en eux-mêmes.

"Je dois ajouter que l'Association a fait une geste sage en décidant d'envoyer nos joueurs à Wimbledon cette année. Mais il serait préférable de les faire traverser l'océan en temps pour jouer dans la zone européenne et aux championnats d'Angleterre.

L'ANGLETERRE VEUT A TOUT PRIX CONSERVER SON STATUS A PERRY

Le capitaine de l'équipe coupe Davis Anglaise, l'admet en appuyant les efforts qu'on fait pour permettre au célèbre tennisman de faire du cinéma

par Gayle Talbot,
(Rédacteur sportif, Presse associée)

Londres, 16. — Herbert Roper Barrett, capitaine de l'équipe de la coupe Davis d'Angleterre, a pris fait et cause aujourd'hui pour la décision de l'association du tennis anglais qui permettrait à un athlète amateur de recevoir quelques émoluments en faisant du cinéma "éducationnel". Et il ajoute qu'il est bien inutile de cacher que le seul but de ce mouvement est de conserver Fred Perry et Bunny Austin dans les cadres amateurs.

Barrett a exprimé en même temps un vif désappointement devant l'insuccès de Walter Merrill Hall, président de l'Association de tennis des Etats-Unis, à enrôler son pays sous la bannière de l'Angleterre et de la Tchécoslovaquie qui proposent l'abrogation du règlement défendant à un amateur de recevoir de l'argent en faisant du cinéma.

Alors que les officiels de l'association amateur ont toujours fait preuve de grand respect pour les randonnées des professionnels Bill Tilden et Ellsworth Vines, Barrett, non seulement n'a pas caché son ressentiment envers ces derniers mais a prédit que le mouvement qu'il a mis en vogue au meeting de lundi dernier de la B.L.T.A. "leur couperait l'herbe sous le pied."

Perry et Austin

En admettant que si l'Angleterre approuvait l'attitude de la Tchécoslovaquie, ce n'était que pour garder intact le status amateur de Perry et d'Austin, Barrett a ajouté :

"Tous réalisent que si ces as embrassaient une carrière professionnelle l'association amateur tomberait dans un joli pétrin. Nous devons nous rappeler que nous vivons en 1935 et non en 1905 et qu'il nous faut faire des concessions si nous désirons avancer.

"Nous ne sommes nullement opposés au professionnel de carrière qui fait du tennis son gagne-pain, mais nous sommes convaincus que nous devons prendre des mesures pour empêcher nos amateurs de se joindre à ce groupe de joueurs de tennis, actuellement en randonnée, et dont le seul motif est d'empiler piastres sur piastres sans se soucier d'inculquer les principes du tennis chez les jeunes."

Bien que la motion Anglo-Tchèque ne soit pas sur le calendrier du meeting de mars à Paris, Barrett a déclaré nettement que les délégués anglais demanderaient une session spéciale à la fédération internationale pour prendre le cas en considération. Il a ajouté qu'il n'est pas certain s'il aura un support suffisant pour gagner son point, mais qu'il a quand même grande confiance de réussir.

BISONS MUNIS DE LANCEURS

Le club de l'Internationale en aura 14 au camp d'entrainement. — Bien renforcis

Buffalo, N.-Y., 16. — Tranquillement et sans faire de bruit les Bisons de Buffalo ont acquis au cours de l'hiver, des renforts qui les mettront en mesure d'entreprendre une bonne campagne le printemps prochain.

Partisans de la politique qui veut que le club soit propriétaire des joueurs à son service les officiers du Buffalo ont surtout essayé de renforcer leur équipe d'une façon très stable. Ils sont partis avec de l'argent en poche à la recherche de bons hommes. Ils viennent d'acheter quatre lanceurs d'expérience, Art Jacobs, d'Atlanta, Edgar Holley et Bill Harris achetés du Pittsburgh et Bob Kline de Washington. Dave Lawless un autre lanceur est déjà sous option. Il appartient aux White Sox de Chicago.

A part ceux-là on a ajouté à la troupe des as comme Eddie Retzer, lanceur-étoile de la ligue Municipale en 1934 et Eugene Geary, arrêt-court sensationnel du même circuit; Howard McFarland, un voltigeur, a été acheté de St. Joseph, Mo.

Le club compte actuellement 14 lanceurs qui devront se rapporter le 10 mars à Fort Lauderdale, Flo. Les autres joueurs de l'équipe y arriveront cinq jours plus tard.

Ray Schalk, ancien receveur des White Sox, qui était le gérant du club en 1934 et qui le pilota en cinquième place reprendra son poste. Il a signé son contrat pour la saison prochaine.

M. Rainville perd 3 parties en 4 sets

Il élimine deux citoyens de Nasseau de façon décisive pour passer en troisième ronde

Nassau, 16. — En excellente condition physique, Marcel Rainville de Montréal a passé à travers deux premières rondes du tournoi de tennis British Colonial ici aujourd'hui, sans perdre un seul set.

Ses placements sûrs ont eu vite raison du docteur H. A. Quackenbursh de Nassau, 6-0, 6-2. Le canadien est revenu ensuite sur le court pour triompher de Rex Higgs de Nassau, 6-1, 6-0.

Sir Bede Clifford, gouverneur de Bahama, a été défait en seconde ronde par le docteur Eugène McCauliff de New-York, 6-1, 6-1.

Banquets, réceptions, parades attendent les raquetteurs canadiens à Lewiston

La convention internationale des raquetteurs battra son plein la semaine prochaine, et si l'on en juge par le programme élaboré que les directeurs ont fait la convention peut être assurée de remporter cette année un succès hors-pair.

A compter de la minute où les raquetteurs entreront dans les villes de Lewiston et d'Augusta jusqu'à celle où ils quitteront ces villes jumelles ils peuvent s'attendre à une vie mouvementée, où les parades, les réceptions et les banquets se suivront avec la rapidité de l'éclair.

Les raquetteurs américains doivent arriver à Lewiston vendredi le 25 janvier pour assister immédiatement au Bal de la Reine des Raquetteurs au Manège, au cours duquel "Sa Grâce" recevra la couronne royale des mains du gouverneur. Le lendemain matin, à 7 h. 30, les raquetteurs canadiens se joindront à leurs amis et presqu'immédiatement commencera la série des réceptions. Ce sera d'abord celle du Gouverneur de l'Etat du Maine.

Et avant la course en raquette donnée sous les auspices de l'Union américaine des Raquetteurs au terrain du collège Bates, le maire Wiseman remettra les clefs de la ville au chef du comité.

Pour les bonnes fourchettes, un excellent souper aux fèves les attendra après la course et pendant leur festin, l'assemblée du comité international sera tenue à l'hôtel DeWitt.

Au début de la soirée, commencera la formation de la parade sur le parc municipal où les flambeaux et les torches donneront l'illusion d'un incendie. Et, tels que des incendiaires, les raquetteurs et les citoyens iront attaquer le palais de glace. Quels dégâts et quel plaisir!

La soirée se terminera par un concert-boucane où la musique et les chants rappelleront les soirées du bon vieux temps.

Le lendemain, dimanche, tous les raquetteurs formeront encore une parade pour se rendre à l'église Saint-Pierre où une messe spéciale sera dite. L'après-midi sera réservé à la visite des divers clubs de la ville puis le soir, à huit heures, le départ des trains qui ramèneront des raquetteurs, fatigués peut-être, mais heureux de chanter, Bonsoir, les amis, bonsoir!... Au revoir!

LES BRAVES NE PEUVENT AVOIR L'AIDE D'ADAMS

Le propriétaire des Bruins de la N. H. L. ne veut plus mettre d'argent au baseball

Yawkey catégorique

Boston, 16. (P.A.) — Si les propriétaires des clubs de la ligue Nationale prétendent pouvoir résoudre l'affaire des Braves de Boston en voulant persuader Charles F. Adams d'acheter le club du président Emil Fusch, ils vont être rudement déçus.

Adams, le plus grand actionnaire de l'équipe, a pu faire preuve d'intérêt au cours des derniers soucis du club, lesquels ont obligé Ford C. Frick président de la ligue Nationale, de convoquer les directeurs des Braves à une assemblée spéciale pour vendredi. Mais il ne faut pas s'en faire. Adams se rendra à l'assemblée, a-t-il dit aujourd'hui, mais il a ajouté qu'il n'allait pas secourir la ligue en achetant le club puisque depuis plusieurs années il pouvait se l'approprier, vu les hautes sommes qu'il a investies dans cette équipe et les nombreux prêts qu'il a faits à Fuchs.

Trop d'intérêts

Ses intérêts financiers, présentement en jeu, sont trop élevés pour qu'il aille s'embarquer dans une autre affaire et assumer de nouvelles responsabilités. Son club de baseball lui coûte particulièrement assez cher.

En plus de diriger un grand système de magasins-chaines, il est le propriétaire du club de hockey des Bruins de Boston, et grand actionnaire de la piste à Suffolk Downs que l'on projette de construire à l'est de Boston ce printemps.

Adams ne cache pas qu'il se trouve mêlé dans le baseball contrairement à ses désirs. Quelques-uns de ses associés l'ont persuadé il y a quelques années de devenir actionnaire des Braves et depuis lors il attend le moment de pouvoir se retirer sans accumuler de trop hautes pertes financières.

Les Braves ont été expulsés de leur terrain de baseball et Fuchs a demandé que son club joue ses parties locales à Fenway Park, terrain de la ligue Américaine. Sa demande a été fermement refusée.

"J'ai rejeté l'idée de laisser les Braves jouer leurs parties à Fenway Park pour maintes raisons," a déclaré Tom Yawkey, propriétaire millionnaire des Red Sox, "mais tout particulièrement parce que je veux que ce soit là le terrain exclusif des Red Sox. Nous avons formé le club et nous avons construit le parc. Nous ne voulons pas avoir d'autres locataires."

Les élections du club Cycliste Sylvestre

Dimanche, 13 janvier, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Club Cycliste Sylvestre, au cours de laquelle on a procédé à l'élection du bureau de direction. Les officiers suivant furent élus à la majorité d'une forte assistance :

Président honoraire : M. Georges Morache; président actif : M. C. E. Roberge; vice-président : M. J. U. Leboeuf; secrétaire-très. : M. René Veronneau; directeur-sportif : M. C. Sylvestre; directeurs : MM. J. Charbonneau et Ph. Davies.

Le nouveau comité de direction invite tous les cyclistes amateurs ainsi que les touristes désireux de se joindre à l'une des plus anciennes associations cyclistes de la Province à faire leur application ce soir même au local du Club, 4812 rue St-Denis.

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme
REMPLACEZ
les lampes usagées de votre radio par les véri'
RADIOTRONS MARCONI R V C

EXCURSION à
Ottawa
$2.25 aller et retour de MONTRÉAL
vendredi soir et samedi
25-26 JANVIER
Aussi pour
PEMBROKE - - - $4.10
MANIWAKI - - - - 3.90
SHAWVILLE - - - 3.20
et autres endroits
Départ (gare Windsor)
VENDREDI: 10.15 p.m.
SAMEDI: 8.15 a.m., 8.30 a.m., 4.00 p.m., 10.15 p.m.—et 5.40 p.m., de la gare Viger.
RETOUR jusqu'au
LUNDI p.m., 28 JANVIER
Voitures de première seulement. Aucun bagage enregistré.
PACIFIQUE CANADIEN

Caleb remporte la principale épreuve à F. G.

Il prend les devants dans la ligne droite pour battre Hannah Anne par une longueur

Jockey blessé

Nouvelle-Orléans, 16. — Après avoir été en dehors de l'argent au cours de ses deux dernières courses à Fair Grounds, Caleb, cheval de trois ans appartenant à Mme C. Holland a remporté la principale épreuve d'aujourd'hui, une course à cinq furlongs et demi.

Jusqu'à l'entrée de la ligne droite le peloton était mené par Leo B. Mais à ce moment le jockey A. Richard a fait prendre les devants au vainqueur et en passant devant les juges, Caleb avait un avantage d'une longueur sur Hannah Anne. Exotude, appartenant à F.-P. Letellier, s'est classé troisième.

Peu parié, Caleb a rapporté $11.20 pour deux et a parcouru la distance en 1m. .08s.

Earl Pool, vétéran jockey, a été légèrement blessé lorsque son cheval, Hour Lady, a trébuché.

Les choix de la journée

HIALEAH PARK

1er Octaroro, De Valera, Impromptu.
2e—Cailtiff, aJmes City, High Favor.
3e—Pryor, Opinion, Just Buck.
4e—Miney Myerson, St-Stephens, Trey.
5e—Kawagoe, All Forlorn, Larranaga.
6e—West Main, Jamison, Old Judge.
7e—Ahmed, Brass Monkey, Big Red.

FAIR GROUNDS

1er Bunny C., Scotland Judge, David S.
2e—Whitharral, War Dimes, Stuart.
3e—Corida, Polly Diskin, Monks Bela.
4e—Double Nugget, Preferred, Fresh Air.
5e—Anne L., Six Bells, Dutchy.
6e—Zekiel, Parity, Counsellor Crane.
7e—Black Stockings, Deemster, Upon.
8e—Principio, Refused, Whileaway.

ALAMO DOWNS

1er Liz T., March Line, Double Kerry.
2e—Bornodi, Busy Storm, Coal.
3e—Dr. Louis Hamman, Apronette, Sue Terry.
4e—Truxton, Minnequa, Lady Aggie.
5e—Fayette Prince, Old Baldy, Maenutle.
6e—Playbook, Chifally, Brilliant Duke.
7e—Fried Fred, State Craft, Brown Jug.
8e—Honohina, Noble Tiller, Sam Pass.

SANTA ANITA

1er Honky Tonk, Early Call, Busby.
2e—Judge Austin, Business Man, Deswasey.
3e—General Farley, Ann Oruley, Johnnie Nuchols.
4e—Happy Knot, Devaal, Lark Devil.
5e—Trumpery, Marooned, Cannce Line.
6e—Koterito, Fabulous, Yonkel.
7e—Portcodine, Len Heiker, Frumper.

LES RESULTATS

FAIR GROUNDS

Première course, 5 1-2 furlongs: 1. Forceful 112, Rollins, 4.00, 3.40, 3.00; 2. Moresoris 112, Dronet, 7.00, 4.20; 3. Cloirado 112, Jacobs, 7.60. Temps 1.08 1-5. Sleepy Gal, Zev Star, Aerial Trumpet, Satin Princess, Oelniklas, Fleeta Rose, May McDonaugh, Irfaneh, Guide Book ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Crestonian 113, Pool, 4.20, 3.00, 2.60; 2. Slipknot 108, Edwards, 22.40, 9.00; 3. Boscord 107, Jacobs 3.60. Temps 1.15. Golden Throne, Play Shoot, Gin Buck, Persuader, Service Man, Nona, Bismarck, Bad Penny, Bellona ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1. Sorcery 113, Chestnut, 7.00, 4.20, 2.60; 2. Judge Primrose, Turner, 6.00, 3.80; 3. Royal Rock 114, Rollins, 5.20. Temps 1.13 4-5. Donna Lascari, Wild Child, Don Pablo, Little Marcelle, Jaz Aze, Washington, Very Well, Magna Mater, Mentality ont aussi couru.

Quatrième course, 1 1-16 mille: 1. Animator 112, Price, 9.60, 4.40, 3.40; 2. Arctic Star Turner, 3.60, 3.20; 3. Joe Geary 110, Rollins, 6.20. Temps 1.47 3-5. Black Fool, The Spaniard, News Hawk, Flagude, Pacheco, Scimitar, Horatio Hugh ont aussi couru.

Cinquième course, 5 1-2 furlongs: 1. Caleb 112, Richard, 11.20, 5.20, 4.20; 2. Hannah Anne, Petrella, 5.00, 4.00; 3. Exotude 101, Wagner, 4.00. Temps 1.08. Precious Betty, Blind Star, Ed B. Moss, Aunt Marie, Tom Black, Hour Lady, Leo B., Specs ont aussi couru.

Sixième course, 6 furlongs: 1. Smear 112, Young, 14.40, 6.40, 4.00; 2. Just High 103, Jacobs, 5.80, 3.40; 3. Shoot 111, Dronet, 3.80. Temps 1.13 1-5. Rizia, Parafour, Die Hard, Jambalaya, Le Bruyere ont aussi couru.

Septième course, 1 1-8 mille: 1. Brown Admiral, Rollins, 8.80, 3.80, 3.00; 2. Hamilton 107, Terry, 4.00, 3.40; 3. Habanero 112, Young 2.80. Temps 1.55 2-5. Purple Patch, Lady Mary, Ping Coates, Wood River, Cosmos, Hyklas, Austerlitz, Judge G., Wee B. ont aussi couru.

ALAMO DOWNS

Première course, 6 furlongs: 1. Luna Mica 106, Machado, 5.80, 2.90, 2.50; 2. Shasta Broom Smith, 2.70, 2.60; 3. Leonard Lee, Lake, 3.20. Temps 1.12. Thistle Dust, Noo Music, Colonel Jr., Shilly Shally ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: Hair Trigger, Moser, 4.60, 3.10, 2.60; 2. Beige 114, Sykes, 6.10, 3.60 ;3. Donna Louise, Smith, 3.70. Temps 1.13. Brigand, Morley Firth, Krakerjac, Triumpher, He Devil, Seventeen Sixty, Wild Reigh, Chinese Custom ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1. Iago 106, Deperini, 12.80, 6.00, 4.70; 2. Barney Keen 109, Machado, 9.10, 5.10; 3. Philwex 115, Jackson, 5.50. Temps 1.11 2-5. Cherapp, Escott, Emery, Betty Ann, Noels Dress, Game, Bag Smasher, Losing Clon ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs: 1. Grey Hip 108, Tinker, 4.40, 2.90, 2.70; 2. La Salle, Keester, 3.30, 2.90; 3. Barney Allis, McTague, 4.00. Temps 1.12. Broadmoor, Rock Abbott, Honey All, My Wish ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs: 1. Frisco 113, Lake, 5.90, 2.50, 2.30; 2. Rapid Belle 114, Keester, 2.30, 2.30; 3. Grimace 107, Machado, 2.60. Temps 1.12 2-5. Eternal Flash, Solitary, Hoptoit ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et 70 verges: 1. Integrity 113, Montgomery, 3.70, 2.60, 2.50; 2. No Doubt 106, Smith, 2.90, 2.60; 3. Mynah 109, Allen, 3.80. Temps 1.42 2-5. Patcheye, Meany, Home Work ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille: 1. High Hatter, Smith, 9.20, 4.70, 3.30; 2. Megal 97, Ritz 9.70, 5.10; 3. Longus 109, McCray, 3.30. Temps 1.45 2-5. Kranz Baby, Tryandagain, San Gaff, Googie, Tremendous ont aussi couru.

Huitième course, 1 1-16 mille: 1. Omareen 104, Taylor, 56.90, 30.90, 7.90; 2. Strappy 109, Martin, 65.60, 14.40; 3. Kentucky II, 104, Smith, 2.90. Temps 1.45 4-5. Infanta, Beau Bon, The Trainer, Carl B., Drastic Goal ont aussi couru.

SANTA ANITA

Première course, 3 furlongs: 1. Blind Barney, Sauter, 20.60, 14.10, 7.40; 2. Rich Strike 118, Simmons, 4.80, 4.00; 3. Mixed Goods 115, Richards, 19.40. Temps .35. Rotherham, Themus, Charming Miss, Mottled, Flo X., Berenda, Muscle In, Airy Heiress, Ina Dear ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Justice Logan, Mauro, 11.60, 7.00, 5.40; 2. Chief Evergreen, Smith, 26.80, 15.20; 3. Battling Knight 115, Griffin, 5.00. Temps 1.13 4-5. Cardamon, Half Day, Canele, Felaxe, Merrily Yours, Premedidate, Ikard, Willie Klein ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille: 1. Puako 112, Saunders ,59.00, 23.40, 11.00; 2. Electric Gaff 107, Wielander, 5.60, 4.60; 3. Cornelia Powell, Gray, 6.60. Temps 1.43. Masked Prince, Chas. Clark, iBtter Root, Teenya, Veruzza, Porternesia, Orrin ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille: 1. Sun Caprice, Clelland, 14.60, 6.80, 4.60; 2. Vine Hill, Coucci, 4.20, 3.40; 3. Silent Don 110, Luther, 3.80. Temps 1.42 1-5. Mint Bird, Mitigator, Brown Idyll, The Pagan, Amador, Califrap, Fading Light ont aussi couru.

Cinquième course, 1 1-8 mille: 1. Jovius 110, Richards, 5.60, 4.20, 2.80; 2. Nipped 107, Burns, 5.00, 2.80; 3. Rego 113, Albrecht, 2.60. Temps 1.54 2-5. Butter Beans, Donday ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille: 1. Bran Muffin 108, Albrecht, 19.00, 8.40, 4.20; 2. Joe Flores 109, Bruns 13.00, 4.80; 3. Mumsie 106, Harbort, 3.60. Temps 1.39 3-5. Adobe Post, Aloching, Regardless ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille: 1. Storm 107, Gray, 5.80, 3.60, 3.00; 2. Ana X. 111, Peters, 3.80, 3.60; 3. Enro 107, Weilander 6.60. Temps 1.48 2-5. Big Hills, Bell Man, Le Ministre, Proud Hills, Peterkin, Wandrel, Bustling, Ricciardo ont aussi couru.

TROPICAL PARK

Première course, 3 furs — 1er, Banderilla 112, Corbett 2.60, 2.20, 2.20; 2ème, Clapping Jane, Porter 4.60, 3.30; 3ème, Poly Royal 112, Parvin 5.90. Temps .35 1-5. Monks Gold, Hastemond, Ste Louise, Laura S., Madame Tussaud, Glory Greenock, Berry Patch ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furs — 1er, Energetic Boy, L. Dupre 8.80, 4.20, 2.80; 2ème, Venetian 120, Villena 12.00, 4.20; 3ème, Vee Eight 100, G. Watson 3.20. Temps 1.11 4-5. Pops Betty, Lucky Bill, Dawn Flight, W. Cookson, Buy Straight, Full Up, The Vogue, Brown Torch, Brother Lou ont aussi couru.

Troisième course, 6 furs — 1er, Genteel Lady, C. Parvin 8.20, 4.30, 3.10. Ridge Mor 115, Landolt 19.70, 11.90; 3ème, Captain Joy 114, N. Wall 7.20. Temps 1.11 1.5. Forewarned, Wooly West, Delano, Sun Tempest, Idle Flirt, Broad Meadows ont aussi couru.

Quatrième course, 5 furs — 1er, Basquine 113, J. Gilbert 6.30 3.60, 2.50; 2ème, Maple Queen 106, Maschek 3.80, 2.30; 3ème, Vanda Carulea 110, R. Merritt 2.70. Temps 1.05 3-5. Polly Rita, Neon, May Mack ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1er, Towson 112, Dupré 8.50, 4.40, 3.00; 2ème, Cooney 103, G. Szabo 6.40, 4.30; 3ème, Languorous 109, N. Wall 5.10. Temps 1.40. Grasswrack, Maple Fairy, San Chance, Air Line, Kuvito, Queen Vie ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 1-16 — 1er, Hagerson 107, G. Watson 9.90, 6.20, 4.20; 2ème, Wise Advocate 112, L. Fallon 4.70, 3.50; 3ème Infinitate 115, N. Wall 2.60. Temps 1.45. Ifr Freeland, Star Fire, Don Guzman ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-16 — 1er, Fire Reel 112, L. Fallon 14.00, 7.10, 4.30; 2ème, Flat Rock 107, J. Lynch 3.50, 2.60; 3ème, Chief A. 110, N. Wall 4.80. Temps 1.46. Calgary [illegible], Idle Along, Merovech, Yellow Metal, Dodgson, Mint Paragon, Sleepy Joe, Flag Wave ont aussi couru.

Huitième course, 1 mille 1-8 — 1er, Pencader 113, L. Fallon 44.60, 25.20, 12.10; 2ème, St. Christopher 113, S. Renick 56.10, 31.20; 3ème, Happy Hopes 108, J. Lynch 10.10. Temps 1.53. Kibitzer, Capt. Jerry, Noelwood, Jeton, Morning Fair, Lotus Bud, Jimmy D., Mad Career, Diecaster ont aussi couru.

Temps clair et piste rapide.

LES INSCRITS

HIALEAH

Première course, $800 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Alkali 110, Eddy Lee 101, Impromptu 111, Captain Joy 113, DeValera 114, Pretentious Fervid 112, Octaroro 114, Erebus 112, Fred Almy 13, Scotch Gold 112.

Deuxième course, $800, 2 ans: James City 114, Closing Time 114, Alfred C. M. 114, Flying Falcon 114, Cailtiff 114, Maeriel 114, Bungler 114, Bay Hero 114, Grog 114, Deliberator 114, Sighting Bar 114, Free Spirit 114, Higher Cloud 115, Cle 114 Surry 114, High Favor 114, Baby Talk 114, Otway 114, Nubilum 114.

Troisième course, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Pryor 110, Luculent 105, Wise Revue 103, Starogan 98, Opinion 110, Proteus 110, Squeeze Out 101, Salut D'Amour 110, Ovalette 103, Just Buck 110, Walkalong 103.

Quatrième course, $1,000 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Disaster 103, Lillian Uhl 95, Crout au Pot 102, Luxuro 110, St. Stephens 114, Chief Pilot 103, Golden Spur 110, Miney Myerson 109, Trey 108, Prince Pompey 108, Sablin 100, Chancing 108, Tractable 110.

Cinquième course, $2,500, 3 ans et plus, 6 furs: Wise Prince 109, New Deal 115, Stand Pat 115, Hasty Glance 104, Bold Lover 110, All Forlorn 111, Evergold 112, Black Buddy 116, Kawagoe 118, Larranga 116, Slapdash 111, Sunador 109. Maine Chance 106, Flint Shot 104, Roman Soldier 107, Some Pomp 110, Don Manuel 103, Fire Mask 100, Merrily On 110, Dancing Doll 102, Disaster 98.

Sixième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: Dancing Boy 114, Hermie Roy 116, Jamison 114, Little Lad 114, Big Show 112, Miss Careful 104, Stallman 113, Lofty Lady 107, Old Judge 113, Four Spot 107, West main 114, Aladdins Dream 114.

Septième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-8: Fairly Wild 114, Lady Macaw 99, Colonist 106, Modern Ace 109, Booms Pal 109, Cousin George 110, Al Neiman 114, Ahmed 110, Brass Monkey 114, Big Red 117, Barney Sexton 114, Foxland Hall 109, Peedeeque 112, Vested Power 109, Xandra 109.

ALAMO DOWNS

Première course, $400 allouées, 2 ans, 2 furs: Sholad 114, Bonnie Dream 111, Double Kerry 118, Slavonia 111, Tenney Bell 111, Miss Petrina 111, Carlue 111, Lookout Boys 114, Winsome Blonde 111, March Line 114, Liz F. 118, Belgian Boy 114.

Deuxième course, $400 à réclamer, 3 ans, 6 furs: Coal 100, Miss Coleine 101, Heatt Balm 101, Forever More 101, Noclesse 108, Wild Iris 106, Parqua Pass 101, Busy Storm 105, Swamp Queen 101, Natalie Mae 106, Elanbee 110, Borsodi 115.

Troisième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Apronette 105, Dono 111, Sue Terry 105, Excitation 108, Billy Oneal 106, Amable 103, Scrip Money 103, Dr Louis Hamman 115, Irish Wake 115, Golden Glitter 111, Gold Hills 113, Frank K. 108.

Quatrième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Lady Conard 103, Capt. Larco 108, Monastic 108, Genipa 111, Lady Aggie 110, Checaw 108, Minnequa 106, Truxton 113, Interruption 108, Slimaway 106, Kite 113, Flying Fantom 103.

Cinquième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Hawk Moth 108, Harky 111, Dominant Star 104, Fayette Prince 116, Polvos Pride 104, Baldy 102, Pretty Peg 104, Overboard 106, Maentic 115, Old Baldy 110.

Sixième course, $500 à réclamer, 3 ans, 1 mille: Hereon 110, Army Girl 99, Henry Dew 108, Chifally 110, Italia 97, Playbook 108, Liebchen 100, Eric T. 108, Handsome Hal 107, Wilcher 107, Edith W. 97, Brilliant Duke 105.

Septième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges: Thorese Girl 105, Chief's Melody 105, Skibo 113, Hugue 108, Friend Fred 108, Minnie K. 106, State Craft 112, Double Dare 110, Manipulator 113, Luxury 105, Brown Jug 110, Ipse Dixit 108.

Huitième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges: Entice 105, Ivan W. 108, Sam Pass 113, Salona 113, Kranella 103, Noble Tiller 111, Donau 113, Linmar 113, Waving Star 106, Marceline B. 105, Too Late 108, Honohina 115.

Temps nuageux et piste rapide.

SANTA ANITA

Première course, 3 furlongs: Plucky Jack 118, Two Bob 115, Double Four 118, Busby 118, Honky Tonk 118, Harrowgate 118, Zombi 115, Dunlin Lady 119, Lady Florise 119, Early Call 118, Cantrip 115, Totness 118, Fletus 115.

Deuxième course, 1 mille: Judge Austin 116, Business Man 111, Ervast 107, Salz 112, Parawick 106, Deswasey 111, Red Comet 111, Chupita 100, Irish Peer 116, Morcharm 104.

Troisième course, 7 furlongs: Vanita 105, Ann Oruley 113, Johnnie Nuchols 110, Moreaumore 105, Watonga 110, General Farley 114, Melody Lane 104.

Quatrième course, 6 furlongs: Gene D. 118, Miss Melody 110, Bright Bubble 115, Levaal 105, Tore Bang 109, Hard At It 109, Dark Devil 120, Happy Knot 119, Jeannette K. 110, Chatter Queen 110, Bing Crosby 120.

Cinquième course, 6 furlongs: Teralice 112, Royal Blunder 105, Chance Line 104, Marooned 110, Gillie 100, Croon 98, Sarada 108, Bonny Grafton 105, The Darb 109, Trumpery 117, Blessed Event 98.

Sixième course, 1 mille: Grayback 111, Happy Fellow 115, Red VeVat 102, Fabulous 106, Panic Blues 113, Myron H. 112, Balancer 104, Sol Hawk 102, Koterito 110, Yonkel 111, Sweet Chariot 112, Would Dare 111.

Septième course, 2 furlongs: Rock Cargo 112, Madam Queen 102, Starbrook 116, Eight Pole 105, Durango 107, Frumper 111, Portcodine 116, Len Heiker 105.

Temps clair, piste rapide.

FAIR GROUNDS

Première course, $400 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille: Scotland Judge 110, Flo Along 105, Southland Poet 105, Masked Duchess 105, Lady's Way 110, David S. 110, Beau Charlie 120, Emma Lee 110, Magic Line 110, Puttalong 110, Jolly Rambler 115, Silver Blue 105, Bunny C. 105, Fair Peter 105, My Pas 105.

Deuxième course, $400 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Gold Rose 106, Smiling Moon 106, Brown Polly 106, Patricia C. 106, Orphean 111, Gunfire 111, Migratory 111, Whitharral 116, Bad News 111, Turfinuf 116, War Dimes 111, Al Green 116, Stuart 116, Oswego Princess 111, False Piety 106, King Today 111, Easy Flight 102, Big Blue 116.

Troisième course, $400 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Laughing Tol 106, Marymount 102, Corida 114, Polly Diskin 114, Dixie L. 107, Ski 105, Nell McClatchey 105, Morvim 110, Come Seven 106, Flitsome 107, Figuriste 107, Monks Bela 109, Wigrose 109, Proud Princess 105, Priceless Miss 107, Reighrose 114, Fast Heels 107, Barbara Carom 107.

Quatrième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: White Cloud 112, Preferred 112, Runy Bean 107, Double Nugget 117, Dorsays 107, Mueller 112, Justice B., 112, Fresh Air 112, Hip Boots 112.

Cinquième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: Rishi 114, Dutchy 109, Six Bells 109, Kentucky Flyer 111, Hammel 111, Anne L. 108, Jack Murphy 111, Angonbridge 109.

Sixième course, $600, 3 ans et plus, 1 mille: McCarthy 113, Glittering 102, Raffles Problem 103, Mature 105, Prince Ballot 90, The Immortal II 95, Cloudet 107, Counsellor Crane 104, Parity 107, Zekiel 108.

Septième course, $400 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-8: Deemster 116, Bob Weidel 113, Old Gally 108, Jerry S. 104, Lord Dean 109, Dodiodo 108, Miss Upset 108, Pompatic 109, Monocle 113, Luke Commoner 114, Grand Voivode 104, Black Stockings 111, Upon 113, Lion Hearted 113, Supero 114, Rex Regent 108, Prince Reno 104, Royal Guinea 104.

Huitième course, $400 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Dessner 111, Refused 116, Tejon 111, Thereon 111, Drastic Lass 111, Mokan 111, Principio 116, Saxon Queen 102, Rank Shot 11, Whileaway 111, Bobby Sweep 116, All Night 111, Beau Cavalier 116, Indian Dance 116, Simple Honors 111, Sugar Creek 102, Suzanne Guetel 102, Blond Sure 107.

Temps clair et piste rapide.

Solide exposé de M. Godbout ...

(Suite de la page 8)

constructions et des travaux d'établissement qui y sont faits.

"L'hon. député de Québec-Est a cru devoir protester contre une demande qui lui parait outrée quand on voudrait restreindre la politique de colonisation aux seules terres. Loin de moi cette pensée de fermer la colonisation et d'essayer de faire de la culture du sol une profession fermée comme malheureusement trop de professions le sont dans notre pays.

"On serait tenté de penser que la première condition pour être un bon colon c'est d'être robuste, ou encore de connaitre le défrichement, ou encore d'être de bonnes moeurs. Mais non, gens pratiques! La première condition c'est d'être chômeur, d'avoir subi l'entrainement forcé à ne rien faire, et ensuite d'être un "secouru", c'est-à-dire avoir fait le noviciat préparatoire à la vie en étant nourri par l'Etat.

"Qu'il me suffise de dire que notre grande richesse, ce n'est ni la forêt, ni l'or ou n'importe quel autre métal de nos mines. Notre grande richesse ce sont nos enfants et il faut en faire autre chose que des chômeurs. J'irai plus loin. Il me semble que toutes les forces de la nation, toutes les attentions des gouvernants, toute la sollicitude de ceux qui, à un titre ou à un autre, ont quelqu'influence dans cette province ne sauraient être mieux employés qu'à la solution de ce problème établissement de nos jeunes, qu'ils soient cultivateurs ou autre chose.

"Je ne veux pas que nos enfants deviennent des chômeurs. L'homme qui se sent sans lendemain, qui dans son orgueil croit avoir entassé assez de richesses bien ou mal acquises pour assurer l'avenir de ses enfants; ou encore celui qui ne voit après lui que la poignée de poussière de son tombeau, ceux-là peuvent dormir sur l'état de choses actuelles. Mais le terrien ou l'artisan peu fortuné dont les enfants sont la grande richesse et l'ultime espérance, ceux-là ne peuvent accepter le chômage comme institution permanente.

"J'ai la conviction que ma voix est un écho fidèle de la voix du petit peuple dont je suis et je crie aux hommes d'Etat, grands et petits: Arrière l'intérêt des partis; plus de boules à se retourner pour s'excuser; faisons quelque chose pour le peuple, quelque chose qui n'a pas été fait encore. Notre collaboration est acquise aux patriotes sincères. En retour, puis-je demander qu'on nous traite avec justice?"

L'hon. M. Godbout

L'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, continue le débat. Après les remerciements et éloges d'usage, M. Godbout parle de la question agricole.

"On accuse, dit-il, le gouvernement de ne pas être généreux pour la classe agricole. Tout le monde admet la nécessité, l'importance primordiale de l'agriculture, comme base de tout progrès et de toute prospérité véritable, mais quand on vient dire que le gouvernement de Québec n'est pas généreux pour la classe agricole, on ne réfléchit pas, on ne compare pas ou bien on tente de mal interpréter les actions les plus généreuses du gouvernement.

Certes, les comparaisons ne sont pas toujours exactes et appropriées, mais tout de même elles ont une certaine valeur et elles nous permettent d'affirmer que le gouvernement de Québec donne deux fois plus pour l'agriculture que les autres provinces. Ainsi, pour l'année 1932-33, voici quelles étaient les proportions relatives des budgets consacrés à l'agriculture dans diverses provinces : 4.272 p.c. du budget dans Ontario 6.998 p.c. du budget dans l'Alberta et 13.644 p.c. du budget dans Québec.

"Nos adversaires nous accusent également de diminuer les crédits votés à l'agriculture. Sans doute il nous a fallu réduire ces crédits, pour faire face à la diminution considérable des revenus. Cependant, tout en diminuant les subsides, nous sommes la seule province qui ait augmenté la proportion de sa contribution à l'agriculture.

"On nous dit aussi que les octrois du ministère de l'agriculture sont distribués pour des fins de mesquine partisannerie politique, et pour gagner des votes. Je dis que jamais la politique du ministère de l'agriculture n'a été orientée dans un tel sens, et que nous n'avons en vue que l'intérêt de l'agriculture. Qu'on me trouve un seul octroi substantiel qui ne soit pas entouré de conditions et précautions telles que le ministre lui-même ne peut savoir d'avance à qui ils vont. Car s'il s'agit d'octrois pour le drainage, ils sont offerts à tous ceux qui veulent remplir les conditions exigées. Même chose pour les octrois d'engrais chimiques, pour l'achat d'animaux reproducteurs, etc. Et nous avons fait disparaitre, non pas les causes, mais même les occasions de donner des octrois par favoritisme. Et si le chef de l'Opposition ne le croit pas, je le lui ferai dire par une foule de ses partisans qui font précisément au ministère de l'agriculture le compliment d'être juste dans la répartition des octrois".

"M. Barré a dit que le gouvernement taxait les cultivateurs. Le cultivateur est taxé quand il se livre à des activités auxquelles se livrent les autres citoyens. Mais en tant que cultivateur et comme cultivateur, il n'est pas taxé. Le gouvernement n'a pas taxé le cultivateur en tant que cultivateur. Même, il a toujours tenu soigneusement à l'exempter des taxes qui pourraient l'atteindre en cette qualité, par exemple, la taxe sur l'essence. Si le cultivateur se sert de son auto, comme l'ouvrier, le professionnel, il paiera la taxe, mais non pour les opérations agricoles.

"J'irai même plus loin, car j'admets que tout n'est pas parfait. Je dirai que la répartition des taxes municipales pourrait être plus juste. L'assiette des impôts municipaux peut être mieux répartie. C'est qu'autrefois, quand l'habitant était le seigneur canadien, il était le seul à avoir des biens. Aussi taxait-on uniquement la propriété foncière. Mais la situation a changé et la propriété se divise maintenant en propriété immobilière ou foncière et en propriété mobilière, ou, autrement dit, en valeurs de portefeuille, dividendes, etc. Il convient, malgré les difficultés qui s'ensuivront, de rajuster la situation de façon plus équitable".

Aussi le gouvernement va nommer au cours de cette session une commission d'étude pour reviser l'assiette des taxes. Le gouvernement veut être prudent, ne pas s'engager dans cette affaire à l'aveugle.

Le retour à la terre

"On a invoqué le mouvement de retour à la terre pour tenter d'étayer l'accusation de petite partisannerie. Je ne vois pas qu'on puisse la trouver, cette partisannerie, dans la règlementation de l'organisme constitué pour le retour à la terre. Le fait de ne donner que $100 à un fils de cultivateur pour s'établir semble à d'aucuns une hérésie économique, à cause de l'insuffisance de la somme. Qu'on nous cite d'abord un seul cas où nous ayons fait de la partisannerie politique dans pareil domaine, au lieu de nous lancer d'abord de vagues accusations. Il peut se produire certains écarts d'officiers subalternes, mais que le ministère réprime chaque fois qu'il les connait. Et on ferait bien mieux de nous les signaler, afin que nous puissions y remédier, au lieu de se limiter à des attaques vagues et injustes.

"On dit que la somme de $100 pour établir un fils de cultivateur est insuffisante. Mais il ne faut pas oublier que ça n'est pas l'oeuvre du gouvernement d'établir les fils des parents, mais bien aux parents qu'il incombe de le faire. Le gouvernement n'a droit d'intervenir que pour aider les cultivateurs qui ne peuvent pas subvenir seuls aux dépenses d'établissement de leur fils. L'octroi est généreux et je suis sûr que la classe agricole en est satisfaisante. Car ce n'est pas tout ce que nous donnons pour aider à l'établissement des fils du cultivateur. Ce fils, quand il fera du drainage, recevra un octroi; il recevra un octroi aussi pour l'achat d'engrais chimiques; le gouvernement lui versera une prime s'il achète un reproducteur pour ses troupeaux; il recevra une compensation si ses animaux sont abattus pour cause de maladie ; il recevra un octroi et l'aide du gouvernement s'il se joint à une coopérative de vente ou d'achat.

Le crédit agricole

"On réclame un crédit agricole. Nos cultivateurs ont besoin de crédit. Mais je ne vois pas pourquoi le gouvernement provincial serait justifiable de dépenser inutilement de l'argent pour créer un organisme de crédit agricole qui ferait concurrence au système fédéral organisé et qui ne viserait qu'au même but. Cette duplication est indéfendable.

"Le gouvernement fédéral a passé une loi de crédit rural en 1922 ou 1923. Le gouvernement provincial s'est prévalu de cette loi fédérale en 1927. Cette loi, pour diverses raisons, ne fonctionnait guère, car on se plaignait que l'intérêt de 6 1-2 p. c. était trop élevé. Il était difficile pour Ottawa de la modifier puisque la loi était faite pour s'adapter à tout le pays et que, dans l'ouest, un intérêt de 6 1-2 p. c. n'était pas trop élevé dans le temps. Le gouvernement provincial, pour obvier à la difficulté, a décidé de payer 1 1-2 p. c. de l'intérêt, ce qui signifiait que l'emprunteur de la province de Québec ne payait plus que 5 p. c. au lieu de 6 1-2 p. c.

"On a prétendu que la Commission du prêt agricole ne prêtait guère et que les gouvernements provincial et fédéral, pour s'excuser, se renvoyaient mutuellement la balle et se tenaient réciproquement responsables de la situation. Le gouvernement fédéral ne peut pas prétendre que le gouvernement provincial puisse être responsable, car il n'a rien à faire avec l'administration du prêt agricole fédéral. Et il ne reculera pas de se décharger officiellement de toute sorte de responsabilité afin de ne rien avoir à faire dans l'administration fédérale du crédit rural. Un des directeurs de l'U. C. C. nous a dit l'autre jour, après avoir rencontré les représentants des deux administrations, fédérale et provinciale: "Je me rends compte que la responsabilité de l'état de choses retombe sur Ottawa et non pas sur le gouvernement provincial". Et ce directeur est un des candidats conservateurs de l'élection de 1931".

M. Duplessis: —Qui?

M. Godbout: —C'est M. Marion qui l'a dit.

M. Godbout continue en disant que le gouvernement provincial tient à bien départager ses responsabilités dans la matière et n'entend pas accepter les responsabilités qui ne lui appartiennent pas.

M. Duplessis — Si, comme on le dit, le crédit fédéral ne fonctionne pas et qu'on s'en rejette la faute l'un sur l'autre, pourquoi pas un crédit provincial ?

M. Godbout — Je n'ai pas dit que le crédit fédéral n'était pas bon, mais je dis que nous ne sommes par chargés du crédit fédéral. Nous allons faire tout en notre possible pour améliorer la situation On a donné comme raison du refus des prêts le fait que les titres de propriété n'étaient pas clairs, et que la recherche en était coûteuse et difficile. Nous avons d'abord nommé des personnes autorisées pour rechercher les titres gratuitement, sans frais pour les cultivateurs. S'il faut deux hommes pour accomplir efficacement cette tâche, nous les nommerons.

"En plus, les certificats du régistrateur sont gratuits. Et nous irons plus loin: nous voulons faire disparaitre les hypothèques inopérantes. Dans notre province, beaucoup de transactions se sont faites à la bonne franquette avec le résultat que les propriétés sont souvent grevées de titres onéreux lointains et inopérants mais qui sont un sérieux obstacle. Ainsi donc, tout en protégeant les droits acquis nous allons libérer les propriétés d'une foule d'embarras, ce qui rendra les prêts plus faciles".

M. Duplessis demande à M. Godbout quel nombre de cultivateurs ont bénéficié du crédit rural agricole.

M. Godbout répond qu'en 1933 et en 1932, 50 p.c. de la somme totale qu'Ottawa a consacrée aux prêts agricoles a été prêtée aux cultivateurs de la province de Québec. Le gouvernement provincial va faire des démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander d'étendre le prêt agricole plus largement aux cultivateurs de la province de Québec. Mais là-dessus, on pourrait remarquer que les diatribes, les discours sur la solvabilité de nos cultivateurs, sur le manque de crédit de la classe agricole, les prétentions que l'avenir était fermé à nos jeunes gens, etc, ont engagé Ottawa à être plus sévère quand il s'agit de prêter aux cultivateurs de la province d'Ontario.

M. Godbout dit que le gouvernement provincial est prêt à coopérer, à favoriser les prêts aux cultivateurs par l'organisme fédéral, même s'il faut payer plus que 1 1-2 p.c. d'intérêt comme contribution provinciale. Le cultivateur obtiendrait de l'argent à un taux en bas de 4 p.c. avec des conditions de remboursement faciles.

"Dans ces conditions, dit M. Godbout, il serait inutile, illogique, d'avoir deux systèmes de crédit concurrents. D'ailleurs, toutes les autres provinces l'ont tenté pour l'abandonner successivement, et la dernière a été la province d'Ontario dont on avait tant vanté le système de crédit provincial.

"En réalité, dit M. Godbout, il n'y a pas une autre province qui ait un système de crédit rural, d'aide rurale aussi efficace que le nôtre, et ce système est la Caisse Populaire, qui est appelée à devenir notre grand organisme de crédit rural et d'épargne rurale".

Le beurre falsifié

M. Godbout parle de la falsification du beurre. Il est très difficile de la déceler. Il est indiscutable qu'elle se pratique, mais le fait relève indiscutablement du fédéral.

"M. Barré, dit M. Godbout, a déplore que pour l'établissement de colons, le plan Gordon, on exige que la première qualification soit celle de chômeur. C'est une condition imposée par le gouvernement fédéral et non par le gouvernement provincial. La preuve, c'est que le gouvernement provincial établit à côté du plan Gordon son propre plan qui, lui, ne dit pas que le colon doit être chômeur ou non.

M. Godbout dit que le gouvernement dirige ses efforts pour augmenter l'instruction agricole. Il fait donner des cours dans tous les comtés, et graduellement dans les paroisses. L'Ecole des arts domestiques a donné des cours à 40,000 fermières sur les arts domestiques, et à 36,000 fermières cette année sur l'économie domestique.

"L'oeuvre du gouvernement a été si fructueuse que dans les expositions de jeunes cultivateurs, depuis cinq ans, Québec a remporté pendant trois ans les premiers prix; une fois les deuxièmes prix et une fois le troisième prix. Le gouvernement fait des enquêtes pour déterminer la possibilité des marchés et la production qui doit être établie pour y faire face de la façon la plus économique. Le gouvernement a fait drainer des savanes pour donner de l'ouvrage aux chômeurs et de nouvelles terres à l'agriculture. Il aide à la coopération. Nos Coopératives se multiplient avec, à leur tête la Coopérative fédérée, que soutient le gouvernement, mais qu'il ne dirige pas, n'en déplaise à ses détracteurs."

En terminant M. Godbout rend hommage au magnifique esprit de collaboration qui existe chez nos cultivateurs. "Il ne faut pas détruire cet esprit en répandant des rumeurs de désastre et de ruine dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont fausses. Une bonne politique est une politique de collaboration."

M. P.-A. Lafleur

A la reprise de la séance le soir, M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, fait la critique du programme de législation contenu dans le discours du Trône. Après avoir rappelé le souvenir des députés disparus au cours de l'année, il fait quelques malices sans conséquences à l'adresse des anciens députés ministériels qui ont accepté un poste dans l'administration. Puis M. Lafleur paie l'hommage de ses bons sentiments à son chef hiérarchique, M. Duplessis.

"Dès le début, je tiens à féliciter l'honorable Chef de l'Opposition de la critique constructive qu'il vient de faire de la routine condamnable d'une administration arriérée, ainsi que du programme de réformes et de progrès qu'il a exposé dans l'intérêt de toutes les classes de la société.

"Ces réformes nécessaires, ce progrès auquel notre province a droit, l'honorable Chef de l'Opposition s'en fait l'énergique champion. Vous savez, monsieur l'Orateur, le travail vraiment extraordinaire qu'il a accompli au cours de la dernière session. Surveiller le premier ministre dans la législation qu'il soumet à cette honorable Chambre n'est pas une sinécure. et vous avez constaté combien notre chef est à la hauteur de la tâche.

"Le premier ministre, sans s'abandonner, il est vrai, à un enthousiasme exubérant, semble satisfait de la situation générale du pays, après cette longue période de crise mondiale et de dépression universelle. Du moins, c'est ce qu'il écrit dans la Gazette.

"Cependant, peut-il en toute sincérité s'énorgueillir des conditions que son régime a imposées à ses concitoyens de la province de Québec? Quels sont ls résultats de l'incompétence, de l'imprévoyance, de l'incurie et du favoritisme du régime actuel? Certaines revendications libérales vous donnent la réponse, Monsieur l'Orateur. Sans vouloir donner des précisions qui énerveraient le premier ministre et le feraient poser en victime de l'ingratitude, j'ai le droit de dire que son gouvernement a créé un malaise profond au sein de la population de cette province et le mécontentement, prudemment dissimulé, ou ouvertement manifesté, dans les rangs de ses partisans.

"Pour guérir le mal que sa négligence a aggravé, quel remède offre le gouvernement? Son remède ordinaire, par lequel il prétend guérir de tous maux: la taxe.

Ainsi, en 1934, le gouvernement dit: "Pas de taxes, plutôt des emprunts, nous devons grever l'avenir", En 1935, le gouvernement dit: "Des taxes, pas d'emprunts, il ne faut pas grever l'avenir".

On comprend que certains orateurs bien connus du premier ministre déclarent à la radio que tout en ayant des organes il n'a pas de programme défini.

"Dans le document ministériel qui est soumis à la considération de la Chambre, vous avez remarqué qu'il est question de trois commissions: la Commission de l'Industrie laitière, la Commission des Accidents du travail, et la Commission d'enquête sur l'électricité.

"Il est évident que le gouvernement, pour temporiser et dégager sa responsabilité, abuse des commissions. Pour ses exigences politiques il a fait surgir commissions après commissions, fort peu souvent dans l'intérêt public mais toujours dans le but, sinon avoué du moins apparent, de caser des partisans, d'immobiliser des mécontents, de récompenser des zélés authentiques, de réchauffer des tièdes devenus indifférents, en tous les cas d'accorder des gros salaires et bientôt des grosses pensions à des créatures ministérielles dévouées, et à d'autres moins aveugles ou devenues encombrantes, exigeantes et même récalcitrantes.

"Plusieurs parmi ceux qui ne sont pas au courant des tactiques ministérielles, se sont demandé le pourquoi de la Commission d'enquête sur l'électricité, alors que la Commission des services publics existe déjà et qu'elle possède le pouvoir d'enquêter sur les taux de l'électricité, de recevoir les plaintes à ce sujet, de rendre les ordonnances qu'elle croit équitables, de désavouer ou modifier de la manière qu'elle croit raisonnable les taux qu'elle juge exorbitants.

"Oui, pourquoi la Commission Lapointe, quand la Commission Beaudry existe déjà, elle qui est si chère au premier-ministre, aux trusts et qui coûte si cher à la province; elle qui est devenue permanente et qui a vu le salaire de ses membres augmenté et doublé? Pourquoi? demandez-le au premier-ministre, mais il ne vous donnera pas la véritable raison.

"En annonçant la création de la Commission Lapointe, l'honorable premier ministre déclarait, d'après les journaux, qu'elle aurait des pouvoirs illimités. Après une remarque de l'hon. Chef de l'Opposition, l'honorable premier-ministre admit ensuite qu'elle était sans pouvoirs. Il s'agissait donc simplement de remettre l'hon. M. Lapointe aux études avec ses deux collègues.

"Monsieur l'Orateur, je soumets que le gouvernement a créé cette commission pour faire oublier la politique de dilapidation et d'aliénation de notre patrimoine national".

M. Lafleur, qui a consacré comme on le voit, la majeure partie de son discours à l'institution de la Commission Lapointe, dit en terminant que "le peuple de cette province veut des actes positifs et qu'il manifestera bientôt sa volonté de la façon la plus péremptoire en suivant les chefs qui seuls peuvent lui donner l'ordre dans son économie et les droits auxquels il aspire.

M. Edouard Fortin

M. Fortin félicite M. Drouin d'avoir présenté avant-hier des suggestions, et cela sans avoir jugé à propos de changer de parti politique, comme ont fait quelques députés de la gauche.

Il dit que la crise mondiale fut surtout morale et d'ordre spirituel et spéculatif. Et c'est cette crise d'ordre moral qui a entrainé la crise économique et les maux qui ont suivi. Celle-ci a entrainé les modifications profondes dans les institutions, fait surgir des agitateurs et prédicants de toutes sortes, mêlés aux gens sérieux et conscients de la gravité de l'heure.

"Dans notre province, nous n'avons pas connu les profondes misères qui ont assailli l'Europe, par exemple; la misère profonde est restée inconnue à la masse de nos citoyens, grâce à l'esprit chrétien qui règne chez nous, au respect de l'autorité et de l'ordre, et aussi, dans une certaine mesure, à un gouvernement libéral qui nous a donné une administration sage et prudente, tout en veillant à alléger la misère.

"C'est pourquoi M. R.-B. Bennett a déclaré à Calgary qu'une seule province avait su traverser la crise sans faiblir et avec succès et qu'elle le devait à son excellente administration.

"On parle de réformes, on multiplie les critiques, on dénonce les trusts avec virulence, etc. Mais depuis des années que l'on prêche les réformes, il ne semble pas qu'elles aient amené des améliorations sensibles. C'est ainsi que certaines réformes, concordat, moratoire, insaisissabilité du roulant de ferme, ont sapé à sa base le crédit de l'agriculteur et il faudra nécessairement que ces mesures ne soient pas que transitoires.

"On en est arrivé à prêcher la démolition de Spencer-Wood, l'abolition du Conseil législatif, et ceci et cela, mais si on changeait tout cela, tout cela continuerait cependant d'exister et MM. Ouellet et Thériault seraient les premiers à réclamer ou conseiller le maintien du statu quo."

M. Fortin félicite le gouvernement du programme de colonisation de $10,000,000 et de l'établissement que l'on projette des fils de cultivateurs. M. Fortin, pour son comté a reçu 400 demandes pour établir des fils de cultivateurs, 60 demandes de cultivateurs qui veulent revenir sur leurs terres, 30 demandes d'orphelins fils de cultivateus, qui veulent cultiver le sol.

M. Fortin demande à M. Vautrin de donner une aide généreuse aux cultivateurs dépossédés qui veulent continuer à cultiver, et qu'il fournisse certains octrois à ces cultivateurs qu'une aide financière de cette sorte permettrait de sauver.

M. Fortin dit que dans la Beauce, 75 p. c. des cultivateurs sont en mesure de faire honneur à leurs obligations et sont parfaitement solvables. Il cite les travaux exécutés par le gouvernement dans la Beauce, travaux de drainage, établissement d'une école agricole à Beauceville, aide à la coopérative des producteurs de sucre et de sirop d'érable, etc.

M. Guertin... et M. Lacroix?

M. Fortin — M. Lacroix est un des industriels les plus marquants de cette province. D'ailleurs je ne l'ai pas entendu critiquer les oeuvres du ministère de l'agriculture.

M. Fortin continue son discours et parle du bien que les cultivateurs ont retiré de la construction des bonnes routes.

M. Duplessis — M. Lacroix a déclaré qu'au sujet de la construction d'un mur de protection, il y avait un scandale de $19,000 dans la Beauce. Le député provincial pourrait-il donner des renseignements là-dessus?

M. Fortin répond que le mur en question n'a pas été construit, qu'il n'y a pas eu de scandale. Si M. Duplessis veut porter une accusation et mettre son siège en jeu, M. Fortin est prêt à une enquête royale.

M. Duplessis—Mais est-ce que le député provincial de Beauce ne s'occupe pas des accusations portées par son collègue libéral fédéral?

M. Fortin maintient sa proposition et continue son discours.

Il dit que la loi de l'extension juridique des contrats collectifs du travail a augmenté des salaires de $45,000 dans la Beauce et de $3,000,000 dans la Province. Il se pose un problème entre l'industrie rurale et l'industrie urbaine. Il espère que la loi sera amendée pour corriger les défectuosités existantes.

M. Fortin suggère la nomination d'un ministère du commerce et de l'industrie et demande que la question soit étudiée dès cette session-ci.

M. Pierre Bertrand

Le député de St-Sauveur dit que le gouvernement n'avait pas besoin de congrès de colonisation pour trouver des colons, ni pour dépenser $10,000,000, ni pour décider si nous avons des terres disponibles. Il estime que le gouvernement n'est pas sérieux. S'il l'avait été, il n'aurait pas réduit depuis deux ans, le budget de la colonisation. "C'est un beau mouvement d'élections, après quoi le gouvernement cherchera à rentrer dans ses fonds, s'il est élu. Si on aime tant les cultivateurs, qu'on leur aide donc par tous les moyens possibles, au lieu de ne faire rien que des discours et des promesses"

Le gouvernement veut rétablir quelques avantages enlevés aux ouvriers mais ne leur redonne pas le libre choix du médecin. M. Bertrand dit que la loi de l'extension juridique des contrats du travail devrait servir à empêcher l'exploitation de la main-d'oeuvre qui se fait communément à la campagne, car nombre d'industries s'installent à la campagne simplement pour trouver une main-d'oeuvre que l'on paie à des prix de famine, au détriment de la classe ouvrière en général et surtout au détriment des patrons qui eux paient des salaires raisonnables.

M. Bertrand réclame les pensions de vieillesse. Il reproche au gouvernement de tergiverser et d'avoir fait perdre à la population de la Province des sommes importantes. Il dit qu'au lieu de passer son temps à dauber sur le gouvernement Bennett, et de ne rien faire le gouvernement devrait adopter de bonnes lois et au plus tôt.

Il termine en parlant de la question de l'électricité. Il affirme que le gouvernement est du côté des trusts contre les consommateurs et qu'il l'a prouvé lorsque la ville de Québec a voulu se libérer de l'emprise du trust électrique.

A 11 heures M. Frigon propose l'ajournement de la chambre.

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio
REMPLACEZ
les défectueuses
par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

SERVICE DIRECT à
NEW YORK
PHILADELPHIE-BALTIMORE
WASHINGTON
Le
WASHINGTONIAN
Départ de la gare Bonaventure, Montréal,
TOUS LES SOIRS A 8.20
Arrivée à New-York à 7.50 A.M.
(Gare Pennsylvania)
Wagon du type Club aussi confortable que votre propre vivoir. Wagons-lits avec cabines, chambrettes (chambres simples—deux couchettes superposées) et wagon-restaurant.
Service direct ... et vous arrivez de bonne heure à New-York.
Correspondances commodes pour Atlantic City, la Floride et toutes les stations du sud.
Pour renseignements, billets et locations de couchettes, adressez-vous à la gare Bonaventure ou au bureau du Canadien National, 384, ouest, rue Saint-Jacques. MA. 4731.
CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

• FINANCE •

Meilleure résistance des titres miniers

A LA BOURSE DE TORONTO — PLUS DE 442,000 ACTIONS ECHANGEES

Toronto, 17. — Les titres miniers regagnaient hier sur le marché de cette ville, une partie du terrain perdu la veille. La tendance fut toutefois meilleure durant le cours de la matinée que durant le cours de la seconde partie de la séance d'hier. Sur la dernière heure, la liste était de nouveau hésitante, mais le gros des stocks clôturaient légèrement plus élevés que les niveaux touchés la veille. Les mines d'argent et les métaux basiques accusaient des changements de peu d'importance, sauf Noranda qui regagnait un point.

Dome était en vedette parmi les mines d'or, en regagnant 1.75 à 36. Lake Shore regagnait 75 cents, puis en perdait 50. McIntyre se hissait, par contre, de 1.50. Plusieurs titres aurifères secondaires étaient toutefois lourds en fin de séance.

Le total des transactions atteignit approximativement 442,000 actions. Les titres de liqueurs et les titres bancaires se distinguaient par leur fermeté dans la section des valeurs industrielles sur le marché de cette ville. Les brasseries accusaient peu de changement et les pétroles étaient hésitants.

BOURSE DE TORONTO

Cours d'hier fournis par RACINE & CO. Edifice Aldred, Place d'Armes

Ventes	Titre	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
1100	Abitibi	180	....	....	....
5	Beat B P	93	....	....	....
42	Bel Tel	131½	132	131½	131¾
1	Brant C P	29	....	....	....
1135	Brazil.	9½	9⅝	9½	9⅝
110	Build Pro	28½	....	....	....
50	Burt F N	34	....	....	....
170	Can Pack	54	53	53	....
25	C. Bread.	4¼	....	....	....
48	Can B/B P	30	....	....	....
360	Can Cem.	7½	7⅝	7½	7⅝
115	C. Cem P.	58½	59	58	59
10	C. Pack P	111	....	....	....
110	Can Can.	6½	....	....	....
32	Can C I P	91	....	....	....
50	Cdn Car	7½	....	....	....
25	Cdn C P.	16	16	15⅝	15⅝
20	Can Dred.	24	....	....	....
35	Cdn G E P	63¾	....	....	....
5034	Can In Al	8½	9¼	8½	9
130	Cdn I A B	8	8¼	8	8¼
1256	C. P. R.	12⅝	12⅞	12⅝	12⅞
45	Can Wine	5½	....	....	....
5	Cockshutt	7¼	....	....	....
30	Cons Baks	11½	....	....	....
13	Con Smelt	133	....	....	....
44	Con Gas	190	....	....	....
25	Cosmos	15	....	....	....
5	Cosmos P	103½	....	....	....
320	Dom Ste & C B	5	5	4⅞	4⅞
150	Dom. Stor	11¾	11⅞	11¾	11⅞
225	Fan Far N	9	9	8⅞	8⅞
988	Ford A	30	30¼	29¾	30¼
40	G S Wares	4½	4½	4⅜	4⅜
27	Goody. P.	115	....	....	....
185	Gy & Ala	6¼	6½	6¼	6¼
10	Hard C...	2½	....	....	....
10	Ham C. P	27¾	27¾	27½	27½
100	Hinde & D	12	....	....	....
100	Imp. Tob	13¼	....	....	....
334	Nickel	22¾	22¾	22½	22¾
22	L. Secord	62	....	....	....
135	Loblaw A	17¾	17⅞	17¾	17¾
327	Massey H	4⅝	4⅝	4½	4⅝
50	Monarch P	72	74	72	74
16	Moore	17⅞	17⅞	17¾	17¾
50	Moore A.	124	....	....	....
13	Moore B.	136	137	136	137
150	Nat Sew A	21¼	....	....	....
10	Pressed M	13¾	....	....	....
5	Porto R. P	89¾	....	....	....
280	Simp P	89¾	90	89¾	89¾
20	Stand S P	20	....	....	....
70	Ste of C	44¾	....	....	....
5	Ste of C P	42	....	....	....
5	Tip Top P	93	....	....	....
110	Un. Gas	5	....	....	....
45	Uni Ste	3¼	....	....	....
2535	Walkers	28¾	29¾	28¾	28¾
468	Walk. P.	17¼	17¼	17	17¼
425	West. G N	42¾	44¾	42¼	42¾
5	Win. El. P	9¾	....	....	....
	Banques:				
30	Canada	56½	....	....	....
28	Commerce	168	....	....	....
13	Domin.	201	201½	201	201½
8	Imperial	205	206	205	205
19	Montréal	200	200	199	200
20	Nova Sco.	290	292	290	292
4	Royal	172½	....	....	....
	Prêts:				
14	Can Per	148	150	148	150
10	Tor Mort.	115	117	115	117
	Curbs				
430	Bw. Corp.	3⅞	4	3⅞	3⅞
5	Bw. C. P.	18½	....	....	....
35	Can Bud.	8½	....	....	....
35	Can Malt.	30	....	....	....
10	Can Vine	25	....	....	....
2450	Seagrams.	16¼	16¾	16¼	16½
240	Dom Bri.	27	27	26½	26¾
150	Dom Tar.	4⅜	4⅜	4¼	4¼
30	D. Tar P.	45⅝	50	45⅝	50
54	Duff P P	20	....	....	....
20	Eng El A	8¼	....	....	....
5	Eng El B	3	....	....	....
15	Goody.	145	....	....	....
15	Int Met In	4⅝	5	4⅝	5
15	Int M I P	37	....	....	....
10	Mont Pow	30¾	....	....	....
2	Nat Gro P	121¾	....	....	....
10	Nat Ste C	17½	....	....	....
10	Pow Corp	8⅞	....	....	....
250	Rogers	7¾	7¾	7½	7¾
180	Shawin.	18¾	18¾	18⅝	18⅝
120	Walkerv.	4	....	....	....
	Pétroles:				
673	B A Oil	15⅛	15¼	15⅛	15¼
10	Cro D O.	2	....	....	....
182	Imp. Oil	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝
545	Int Pete	29¾	29¾	29¼	29¾
158	McColl	14⅞	15⅛	14⅞	14⅞
75	McColl P.	98½	98½	98	98½

Total des ventes: 23,047 actions.

INVESTMENT TRUSTS

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO. 258 Notre-Dame, Ouest

	Offre	Dem
*American Composite Sha	3.35	3.45
*British Type Investors	.30	.40
Fundamental Trust Sha A	3¾	4
Do B	3½	3¾
United Gold Equi of Ca	2.12	2.36
*Supervised Shares	1.17	1.28
Can.-American Trust	2½	3¼
Can International Trust	4½	5
*Diversified Trust Series B	7	....
* Do C	2.80	2.90
* Do D	4¼	4⅝
First All Canadian Units	9	10
Do 1945	6⅝	7⅝
*Independence Trust	2.08	2.16
Grouped Income Shares	....	....
*Quarterly Income Sha	1.25	1.35
*United Fixed	2.15	....
*United Insurance Trust	1⅛	....
*United N. Y. Bank Trust	2¼	....
*United Oil Trust	3⅜	....
Distributors' Group Inc.		
North Amer Trust S 1953	1.76	....
Do 1955	2.15	2.19
Do 1956	2.11	2.16
Do 1958	2.15	2.25
*Cumulative Trust Shares	3.60	3.70
American Depositor Corp.		
New Corp. Trust Sha A	2.15	2.20
Do Distrib	2.15	2.20
*Five Year Fixed Trust S	3¼	3⅝
*Old Corporate Trust Sha	1.90	....
Calvin Bullock Issues		
Canadian Investment Fu	3.25	3.50
*U.S. Elec. Light & Pow. A	10½	11¼
* Do B	1.49	....
* Do Voting	.48	....
*Nation Wide Securities B	2.91	....
* Do Voting	1.11	1.21

*—U.S. Funds

Public Service of N.-J.

N.-Y., 17 — Public Service of New Jersey a déclaré un dividende trimestriel régulier de 70 cents par action ordinaire.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE 201, Notre Dame ouest Montréal

Ventes	Titre	Ouv	Haut	Bas	D.A.	Fermeture
6000	Argentine, Ext., 6s 1961	93¼	93½	93¼	93¼	93 à 93½
12000	Australie 5s 1955	102¾	103	102½	102¾	102½ à 102¾
3000	Belgique 6½s 1949	105¼	105¼	105	105	104½ dem.
5000	Belgique, Ext., 6s 1955	103⅝	103⅛	103⅛	103⅛	102½ à 104
2000	Bolivie, Ext. 7s 1958	6	....	....	....	6 à 6¼
2000	Brésil, Ext., 6½s 1957	25⅝	25⅝	25⅜	25⅜	25½ à 26
12000	Brésil 7s 1952	24⅝	25½	24⅝	24⅞	24½ à 25½
10000	B. A., Ext., 6s 1961	58⅞	58⅞	58	58	57½ à 58½
2000	Chili 6s 1961	12¾	12⅞	12½	12½	12½ à 12¾
16000	Colombie 6s 1961	22⅝	22⅞	22¼	22¼	22 à 23
....	Cundi, Ext., 6½s 1959	....	....	....	....	12¼ à 12⅞
10000	Dominion du Canada 5s 1952	110½	....	....	....	110¼ à 110¾
15000	France 7½s 1941	187¼	187¼	186⅝	186⅝	186⅜ à 187¾
5000	France 7s 1949	182	....	....	....	181 à 182
32000	Allemagne, Int., 5½s 1965	33⅝	34⅜	33⅝	33¾	33¼ à 34
....	Haiti, Ext., 1952	....	....	....	....	86½ à 87
5000	Italie, Ext., 7s 1951	93	93	92¾	92¾	92½ à 93
35000	Japon 5½s 1965	78⅜	81	78⅜	80	79 à 80
....	Medellin, Ext., 6½s 1954	....	....	....	....	9½ à 10
5000	Milan 6½s 1952	81⅝	....	....	....	81½ à 81¾
....	Parana, Ext. 7s 1958	....	....	....	....	13 à 14½
10000	Pérou, Ext., 6s 1960	8½	8⅝	8½	8⅝	8¼ à 8⅝
1000	Pologne 6s 1940	78	....	....	....	76½ à 78
10000	Pologne, Ext., 7s 1947	119⅝	120⅜	119⅝	120⅜	120¼ à 121
2000	Rio Janeiro 6½s 1953	17¼	17⅜	17¼	17⅜	17⅜ à 17½
4000	Rio Grande Sul 6s 1968	17⅝	17⅝	17¼	17¼	16¾ à 17¾
12000	Rome, Ext., 6½s 1952	84¼	84½	84¼	84½	83½ à 84¼
43000	San Paulo 7s 1940	79¼	82¾	79¼	82	81⅝ à 83
25000	Serbie, Croatie & Slovén, 7s 1962	31⅝	31⅝	31⅝	31⅝	31 à 32½
....	Soissons 6s 1936	....	....	....	....	175½ dem.
150000	Royaume Uni 5½s 1937	113¾	114	113½	114	113½ à 114½

[BOUR]SE DES MINES

Cours fournis par J. R. TIMMINS & CO. Edifice Banque Royale

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
600	Acme Oil	21	...	...	...
3000	Aconda	1	...	...	...
2100	Ajax Oil	90	91	90	91
500	Alex	2½	...	...	...
605	Anglo H.	400	...	...	...
1000	Astoria	4	...	...	...
12200	Bagamac	11½	11½	11	11½
1500	Barry H.	6	...	...	...
1750	Base Met	62	...	...	...
4000	B E A R	18	18½	18	18
2025	Beattie	195	195	188	190
600	Big Miss	37	...	...	...
4400	Bobjo	31	31½	31	31½
300	Bradian	940	960	925	930
100	B R X	18	...	...	...
2200	Buff Ank	270	271	265	271
3500	Buff Can	2	...	...	...
1000	Bunk Hill	4½	...	...	...
4087	Can Mal	57½	57½	57	57
1192	Castle T.	60	61	60	61
10450	Cen Pat	118	121	118	121
1625	Chem Res	229	229	224	229
1900	Chibou	9	9½	9	9
1500	Columario	8	8½	8	8½
100	Coniagas	240	...	...	...
1600	Coniarum	215	...	...	...
710	D. Mines	3600	3620	3590	3600
3280	Eldorado	117	123	116	120
485	Falcon	330	331	330	330
500	Fed Kirk	2½	...	...	...
12650	God's Lake	163	168	163	167
2000	Goldale	17	18	17	18
2800	Granada	12½	...	...	...
200	Grandoro	9	...	...	...
1800	Greene Sta.	35	35	34	34
5550	Gunnar	64	65	62	65
2500	Halcrow	7	...	...	...
1500	Harker	7½	8	7½	8
3952	Hollinger	1825	1850	1820	1850
4125	Howey	99½	100	99½	100
200	J. M. Cons.	14	...	...	...
3500	Kirk Cons	13	13	11	13
500	Kirk Hud	26	...	...	...
800	Kirk Lake	55	...	...	...
10500	Lakeland	1½	...	...	...
2645	L. Shore	4950	5000	4900	5000
4000	Lam Cont	4½	4½	4½	4½
100700	Lee Gold	3½	3½	3	3
2865	Little L. L.	665	675	665	675
6050	Macassa	249	251	245	250
2300	Man and E.	9	...	...	...
4750	Maple L.	10½	10½	10	10
200	McIntyre	3875	3875	3850	3850
4333	McKenzie	122	127	121	127
4200	McMillan	34	34	33½	34
500	McVittie	21	21½	21	21
13950	McWatters	55	60	55	60
300	Mid Oil	20	...	...	...
50	Min Cor	105	...	...	...
2000	Murphy	1½	1½	1½	1½
500	Newbec	2	...	...	...
1800	Nipissing	220	225	220	225
2900	Noranda	3250	3275	3200	3230
3000	Paymaster	19	19½	19	19½
1500	Pet C. M.	2½	...	...	...
10600	Pick Cro	244	252	241	246
2705	Pioneer	940	995	935	940
1000	Premier	148	149	148	148
300	Pros Air	125	...	...	...
400	Read Auth	74½	75	74½	75
3100	Reno Gold	128	131	125	130
500	Roche L. L.	7	...	...	...
160	Royalite	2050	...	...	...
1900	San Ant	415	430	415	425
1400	Sheep Cr.	55	...	...	...
3111	Sherritt	50	...	...	...
8600	Siscoe	258	260	255	258
11500	Sou Tib	2½	...	...	...
1100	St. Anth.	29	...	...	...
270	Sud Basin	130	132	130	132
2600	Sullivan	41½	41½	40	40
3025	Sylvanite	230	234	230	232
3945	Teck H.	387	388	380	388
100	Towagmac	22	...	...	...
2950	Ventures	91	92	91	92
1100	Wayside	8½	...	...	...
4400	White L.	4	4	3½	4
2000	Wiltsey C.	5½	...	...	...
2830	Wright H.	845	870	840	865

Total—442,000 actions.

Hors-liste:

Cours fournis par Burke, Dansereau & Co. 222 rue Notre-Dame ouest

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
500	Aldermac	8	...	...
5000	Baldwin	1½	...	...
7000	Brownlee	2½	2	2½
1500	Buck	1	...	1
2100	Cen. Man.	5½	5	5½
1000	Clifton	1½	...	...
225	Cord Corp	200	...	...
1000	Cobalt	2½	...	...
1000	Dal Oil	30	...	...
7500	Dom Kirk	2½	...	...
100	East Cre	11	...	...
1000	Gilbec	2	...	...
1000	Hilltop	1	...	...
100	Home Oil	68	...	...
55	Hud Bay	1225	1175	1225
4000	Keora	2½	2	2
1000	Lake Maron	4	...	...
6100	Lebel Oro	4½	4	4
3000	Malrobic	2	1½	2
1500	McLeod	1½	...	...
2000	N. Hawk	3½	3	3½
500	Osisko	1	...	...
2000	Park Hill	23	...	...
2000	Pawnee K.	1½	1½	1½
1100	Pend Ore	60	...	...
5000	Pore Cro	4½	4½	4½
1500	Ritchie	1½	...	...
2000	Robb Mont.	3½	...	...
2300	So. Keora	5	...	...
2300	Stadacona	14	...	...
11500	Sud Mines	1	...	...
3000	Vickers	2½	2½	2½
1000	Wood Kirk	4	...	...

Sin Mac Lines

L'on vient d'avertir les porteurs d'obligations de Sin Mac Lines Limited que la vente de quelques disponibilités de la compagnie a été effectuée et que la distribution en sera faite par un versement de $15 en espèces et d'une action acquittée de Sincennes-McNaughton Tugs Ltd, pour chaque $100, au pair, des obligations 6 pour cent de Sin-Mac Lines Limited. La répartition sera faite par le Montreal Trust Co.

Le marché du grain en Argentine

Les reliquats de la récolte précédente de blé sont, sans contredit, moins considérables que le laissent prévoir les données officielles. C'est ce que nous glanons du rapport daté du 3 janvier que nous a fait parvenir notre correspondant de Buenos-Aires. L'Argentine a exporté en décembre 9,318,000 boisseaux de blé et l'équivalent de 164,000 de farine, soit un total de 9,482,000. Il estime le reliquat disponible de la récolte précédente à 12,053,000 boisseaux et le volume exportable de la nouvelle récolte à 156,528,000 ce qui donne un total exportable de 168,581,000 boisseaux. Le cours de clôture du blé sur place équivalait à la fin de l'année à 53 cents canadiens le boisseau, les options de mars étant cotées à 55½. Winnipeg clôturait le 31 décembre à 83 5-8.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours des obligations de nos corps publics, compilés par Wood, Gundy & Company, Ltd.

DOMINION DU CANADA		
1½% 15 Oct. 1935	100⅞	101¼
4% 15 Oct. 1935	101⅝	102
2% 15 Oct. 1936	100	100⅝
5% 15 Nov. 1936	105½	106
**2% 1 Mars 1937	107⅝	108
5½% 1 Déc. 1937	110⅝	111¼
2½% 15 Oct. 1939	100¼	101¼
4% 15 Oct. 1939	106⅝	107⅜
4½% 1 Sept. 1940	109¾	110⅜
5% 15 Nov. 1941	112⅝	113¼
2% 15 Oct. 1942	102½	103¼
5% 15 Oct. 1943	113⅝	114¼
4½% 15 Oct. 1944	110½	111¼
4% 15 Oct. 1942-45	106½	107⅛
4½% 1 Fév. 1946	110⅝	111¼
3½% 15 Oct. 1944-49	101⅞	102½
4% 15 Oct. 1947-52	106¼	107
4½% 1 Nov. 1946-56	109½	110¼
4½% 1 Nov. 1947-57	109⅝	110⅜
4½% 1 Nov. 1948-58	109¾	110½
4½% 1 Nov. 1949-59	109⅞	110⅝
4% 1 Oct. 1950-60	104½	105¼
Obligations du gouvernement garanties:—		
‡CNR. 4½% 1 Sept. 1951	111½	112¼
**CNR 4½% 15 Sept. 25-54	102⅝	103¼
CNR. 5% 1 Fév. 1954	116½	117¼
‡CNR. W.SS 5% 1 Mars 1955	116⅝	117½
‡CNR. 4¾% 15 Juin 1955	114⅝	115¼
‡CNR. 4½% 1 Fév. 1956	112⅝	113⅜
**CNR. 4½% 1 Juil. 1957	111	111⅜
‡CNR 4½% 1 Déc. 1934-68	103⅜	104½
‡CNR. 5% 1 Juil. 1944-69	114⅝	115¼
‡CNR. 5% 1 Oct. 1949-69	116⅜	117½
‡CNR. 5% 1 Fév. 1950-70	116⅝	117½
‡Mont. Har. 5% 1 Nov. 49-69	117	118
‡G.T.P. 3% 1 Janv. 1962	99	100
‡G.T.P. 4% 1 Janv. 1962	106½	....
Canadien National Ry.		
‡Can. Atl. R. 4% 1 Jan. 1955	90¾	91¾
Obligations provinciales		
Alberta 6% 1 Mars 1947	106¼	108¼
Alberta 5% 1 Sept. 1955	100	102
**Alberta 4½% 1 Av. 1961	97½	99¼
B. C. 5½% 1 Fév. 1945	99	102
B. C. 5% 1 Sept. 1952	96	98¼
**Manit. 4½% 1 Aout 1951	98½	100½
Manit. 5½% 1 Juil. 1958	105	107
N. Bruns. 5% 12 Janv. 1954	112	114
**N. B. 4½% 15 Av. 1961	108	110
**Nv St. 4½% 15 Sept. 47-52	108¼	110¼
**NvSt 4½% 15 Nov. 1960	111	113
Ontario 4½% 16 Janv. 1949	109	111
‡Ontario 4½% 1960-70	112	114
‡Ontario 4% 1960-70	105	107
Québec 4% 1944-54	104½	106½
Québec 4½% 1 Aout 1958	109	111
Québec 4½% 2 Janv. 1962	113	115
Saskt. 4% 15 Aout 1949-53	87	89
Saskt. 5% 1 Aout 1958	96½	98½
Obligations municipales		
Montréal 4½% 1 Mai 1948	99	101
**Montréal 5% 1 Mai 1954	103½	105½
Sherbrooke 5% 1962	105	....
Tr.-Rivières 5½% 1955-65	102	104

*Payable à New-York seulement.
**Payable New-York et Canada.
‡Payable N.-York, Londres et Canada

Obligations corporatives		
Abitibi 5's 1953	36½	39
Acadia Sugar 6's 1946	102½	....
Alberta Pac. Grain 6's 1946	92½	....
Algoma Steel 5's 1962	12	15
Asbestos 5's 1942	98¼	....
Asbestos 6's 1941	60	63
Atlantic Sugar 5's 1941	99	....
Atlantic Sugar 5's 1941	96	....
British Amer. Oil 5's 1945	104¼	106½
Brown Co. 5½'s 1946	54	57
Canada Bread 6's 1941	101	....
Canada Cements 5½'s 1947	102	104½
Can. Forgings 6's 1942	98	....
Can. Canners Refin. 6's 1945	105	....
Cosmos Imp. Mills 6's 1944	102	....
Canadian Canners 6's 1950	105	....
Can. Intl. Paper 6's 1949	75	77
Canadian Vickers 6's 1947	72	74
Cons. Paper 5½'s 1961	21	23¼
Dom. Canners 5's 1940	107	....
Dominion Coal 5's 1940	102	....
Dom. Steel Coal 6's 1939	61	63½
Dom. Tar & Chem. 6's 1939	98	101
Dominion Textile 6's 1939	105	....
Donnacona Paper 5½'s 1948	49	52
Dryden Paper 6's 1949	82	....
Eaton Realty 5's 1949	100¼	102¾
Famous Players 6's 1948	100	....
Famosu Players 6's 1946	95	98
Federal Grain 6's 1950	94	96½
Fraser Coy's 1950	44	47
Gen. Steel Wares 6's 1952	95½	98
Great Lake Pap. 6's 1950	33	36
Gypsum Lime 5½'s 1948	89½	92
Hamilton Cotton 5½'s 1948	100	....
Harris Abattoir 6's 1947	102¼	....
H. & Dauche Pap. 5½'s 1948	97½	....
Inter. City Bank 5½'s 1998	98	....
Int. City Western 6½'s 1950	12	....
Int. Pow. Nfld 5's 1968	98½	101
Kingston El. 6's 1950	72	....
L. St. John Pap. 6½'s 1942	29	32
L. St. John Pap. 6½'s 1947	71	74
L. Superior Corp. 5's 1944	14	....
Maple Leaf Mill 5½'s 1949	44½	47
Massey Harris 5's 1947	85½	88
McColl-Frontenac 6's 1949	103½	105¾
Metropolitan Corp. 6's 1947	60	....
Montreal Coke 5½'s 1947	102½	....
Montreal Cottons 5's 1943	98	....
Montreal Dry Dock 6's 1948	61½	....
N. S. Steel 5's 1959	30½	34½
Penman's 5½'s 1951	108¼	111
Price Bros. 6's 1943	20½	91
Provincial Paper 5½'s 1947	100½	....
Reliance Grain 6's 1948	97	....
Restigouche 6's 1948	86½	89
Rolland Paper 5½'s 1948	102	....
St Maurice Val. Cot. 6's 1947	101	....
Shawinigan Cotton 6's 1949	96½	....
Simpson Ltd 6's 1949	102¾	104¾
Steel of Canada 6's 1940	110	....
Toronto Carpet 6's 1940	100	....
Howard Smith 5½'s 1953	102½	105
United Amusement 6's 1942	96½	....
United Corp. 5's 1953	85¼	....
Wabasso Cotton 6's 1947	102½	....
Wabasso Cotton 7's 1942	106	109½
West. Grain 6's 1949	65	....
Wood Mfg. 6's 1943	99	....
UTILITES		
Ass. Tel. & Tel. 5½'s 1955	66½	69
Beauharnois 5's 1973	61	63
Beauharnois 5's 1973	61	63
Bell Telephone 5's 1955	109½	112
Bell Telephone 5's 1957	111	114
Bell Telephone 5½'s 1960	112	....
B. C. Power 5's 1960	101¼	104
B. C. Power 5½'s 1960	103¼	105¾
Calgary Power 5's 1960	100½	....
Calgary Power 5's 1964	99	101
Cedar Rapids 5's 1953	109½	....
Duke-Price Pow. 6's 1966	99	101
Foreign Power 6's 1949	72	....
Gatineau Power 5's 1956	97¼	99½
Gatineau Pow. "A" 6's 1941	97¾	100
Gatineau Pow. "B" 6's 1941	97	99½
Inter. Hydro 6's 1944	51½	54
Inter. Power 6½'s 1957	94	97
Inter. Power 6's 1957	91	94
Jamaica P. S. 5's 1950	101	103
Maclaren-Que. P. 5½'s 1961	101	103
Maclaren-Que. P. 5½'s 1964	99	101½
Manitoba Pow. 5½'s 1951	61	64
Mont. Island Pow. 5½'s 1957	101¼	103½
Montreal L. H. & P 5's 1951	106¼	108¾
Mont. L. H. & P. 5's 1970	106½	108¾
Mont. Pub. Serv. 5's 1942	105¼	....
Mont. Tram. 5's 1941	99	101
Montreal Tramways	77	79½
New Bruns. Pow. 5's 1937	82½	....
Nfld. Light 5½'s 1971	99	....
Nfld. Light 6½'s 1948	101½	....
Northwest Power 6's 1950	31½	34
Northwest Utilities 7's 1928	104½	....
Nova Scotia Light 5's 1958	101½	....
Ottawa Light 5's 1957	103	105¼
Ottawa Traction 5½'s 1955	87	....
Ott. V. Power 5½'s 1970	105	107½
Power Corporation 5's 1957	95	98
Power Corporat. 4½'s 1959	86	88½
Quebec Power 5's 1968	102	104½
Shawinigan 5½'s 1967-70	96½	98½
Shawinigan 5's 1970	102½	104½
Shawinigan 6's 1937	101	102¼
South. Can. Pow. 5's 1955	103¼	....
United Securities 5½'s 1952	75	77½
West. Koot. Pow. 5's 1956	105	107
Winnipeg Electric 5's 1935	97½	....
Winnipeg Electric 6's 1954	59	62
TRANSPORT		
Can. Atl. Ry. 5's 1955	90½	92½
Can. S. S. 5's 1943	94½	....
Canada Steamships 6's 1941	36	38¼
C. P. R. 4's 1949	94	98
C. P. R. 4½'s 1944	95½	97¼
C. P. R. 4½'s 1946	100½	102¼
C. P. R. 4½'s 1960	98	100
C. P. R. 5's 1944	108½	111
C. P. R. 5's 1954	102¾	105
C. P. R. 6's 1942	108½	111

Dernières nouvelles sur les mines

Central Manitoba

La production d'or de Central Manitoba Gold Mines pour le mois de décembre se chiffre à $24,000 et ce total ne marque pratiquement pas de changement sur celui du mois précédent. Bien que le forage ait été arrêté en décembre l'on vient de recommander un programme de travaux à la surface et sous-terre. (De Burke & Dansereau).

Macassa

L'extraction d'or en décembre à la mine Macassa s'est chiffrée à $74,987 à comparer à $77,574 le mois précédent. Il y a plus de minerai traité, 5,586 tonnes, mais la teneur d'or était moins grande.

Bousquet

Les actionnaires de Bousquet Gold Mines à une assemblée générale ont sanctionné un règlement autorisant l'augmentation du capital de 3,000,000 d'actions et ont approuvé un contrat de financement pour la propriété conclu avec Anglo-Huronian Limited.

Taux d'opérations de la sidérurgie à 49 p.c. de capacité

LA PRODUCTION S'EST ELEVEE A UN NOUVEAU SOMMET DEPUIS JUIN DERNIER ATTESTE IRON AGE

New-York, 17. — La production d'acier s'est élevée à un nouveau sommet depuis la troisième semaine de juin 1934; les opérations sont maintenant à 49 p.c. du plein rendement, un gain de 4 1-2 points, relève le bulletin hebdomadaire d'Iron Age.

L'accroissement actuel de la production de fer et d'acier est tout particulièrement encourageant du fait qu'il reflète l'expansion véritable de la consommation et n'est pas le fruit d'influences artificielles enregistrées lors de l'augmentation de la production au cours du second trimestre de 1934 et durant l'été de 1933. La revue affirme également que bien que les acheteurs surveillent d'un oeil attentif la situation ouvrière, le danger de grève est encore trop éloigné pour déclencher des achats précipités.

"Iron Age" ajoute que la pression exercée par les manufacturiers d'automobiles pour obtenir de l'acier augmente et que les livraisons d'un certain nombre de produits finis se prolongent. La production de fer-blanc s'est hissée de 45 à 60 p.c. du plein rendement à la suite de l'activité grandissante de l'industrie des récipients. Pour ce qui a trait à l'industrie automobile, "Iron Age" affirme encore que suivant les nouvelles estimations la fabrication de janvier s'élève à plus de 300,000 voitures. Ces manufacturiers ont même l'intention de fabriquer 400,000 voitures en février, le chiffre mensuel le plus élevé depuis 1929.

Assemblée annuelle de la National Life

AUGMENTATION DU NOMBRE DE POLICES EMISES OU RAVIVEES ET HAUSSE DE L'ACTIF TOTAL AINSI QUE DES RESERVES

En soumettant aux actionnaires et aux assurés de la National Life Assurance Company of Canada le 36ème rapport annuel, M. A.-H. Beaton, président de la compagnie, a constaté une augmentation du nombre des polices émises ou ravivées, ainsi qu'une hausse pour l'actif total comme pour les réserves. Le total des polices en vigueur le 31 décembre, 1935, s'élevait à $55,537,210, tandis que les polices nouvellement souscrites ou ravivées s'élevèrent durant l'année au chiffre de $9,275,968, soit 20% au-dessus du chiffre de 1933. Les paiements faits aux assurés s'élevèrent au total de $1,299,435, dont plus de 70% ont été payés à des assurés vivants.

Il y a $11,611,698 à l'actif de la compagnie, comparé à $11,552,874 à l'expiration de l'année 1933. La totalité des réserves, calculées la base fixée par le gouvernement, s'élevait à $9,801,519, soit une augmentation sur les $9,706,581 indiqués à la fin de l'année 1933.

Les fonds placés dans les obligations gouvernementales, municipales et autres (valeur au livre) sont indiqués comme étant d'une valeur de $7,674,229, tandis que les fonds en caisse s'élèvent à $607,147. Le chiffre des prêts sur polices a baissé un peu; on cite $2,160,461, ce qui démontre une amélioration salutaire dans les conditions.

En 1934 les recettes ont été de $2,250,128, soit un peu plus qu'en 1933. Les recettes provenant des placements se sont élevées à $605,489, de $578,911 qu'elles étaient. Les recettes provenant des primes demeurent presque stationnaires, soit $1,526,678. Y compris un dividende de 10% pour un capital de $250,000, des déboursés de la compagnie se sont élevés au total de $2,009,709, ce qui laisse un surplus de $240,419 pour l'année, en comparaison de $90,429 en 1933.

Dividende déclaré

La Banque Royale du Canada, 2 pour cent, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 21 janvier.

Rapport hebdomadaire sur le commerce des fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 15 janvier 1935 :

Pommes	9
Autres fruits	15
Bananes	7
Autres fruits tropicaux	22
Oignons	1
Pommes de terre	105
Autres légumes	31
	190

Le temps a été très irrégulier la semaine dernière. Il a fait assez doux au commencement de la semaine et il est tombé de la pluie et du grésil, puis le temps s'est encore radouci et il a neigé.

Arrivages par wagons. — Les arrivages par wagons ont été plus abondants que depuis plusieurs semaines, à cause de la grosse augmentation dans les arrivages de pommes de terre dont il est arrivé cent cinq wagons contre 53 la semaine précédente. Au cours des deux derniers jours il est arrivé à Montréal 70 wagons de pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Les autres arrivages sont restés à peu près au même point, sauf ceux des pommes qui accusent une diminution de 13 à 9 wagons.

Fruits domestiques. — Les commerçants font rapport que le marché aux pommes est toujours très stagnant, malgré la meilleure demande pour les espèces en caisses. Les prix des stocks en barils No 1, de bonne qualité, restent soutenus, mais les "Domestiques" s'écoulent difficilement même à prix rabattus. Les Délicieuses en caisses, de la Colombie britannique sont cotées $2.25 à $2.50 pour les "Très Belles", les Délicieuses et les Beauté de Rome $2.25 à $2.00 pour les "Belles" et les McIntosh $2.25 à $2.50 pour les "Belles". Les espèces en barils de l'Ontario sont assez abondantes et les prix des bonnes pommes sont soutenus. Les Baldwins No 1 sont cotées $5.00 à $5.50; les Greenings $4.50 à $5.00; les McIntosh $5.25 à $5.75; les Snows $5.00 à $5.50 et les Spies $6.00 à $7.00 pour les "No 1" et $5.00 à $6.00 pour les "Domestiques". Parmi les espèces en mannes (paniers d'un boisseau) il y a des Baldwins et des Greenings de $1.90 à $2.00 pour les "No 1" et des Spies de $2.00 à $2.25. Les Fameuses et les McIntosh du Québec sont moins abondantes et les barils se vendent lentement de $5.50 à $6.00 pour les Fameuses et $6.50 à $7.00 pour les McIntosh. La demande est un peu meilleure pour les McIntosh en caisses de $2.25 à $2.50 pour les "Belles". Les Fameuses sont cotées environ $2.00 la caisse. Les espèces en barils de la Nouvelle-Ecosse s'écoulent très lentement, mais les prix des espèces bien emballées restent soutenus. Les Baldwins et Greenings "No 1" sont cotées $3.50 à $4.00; les Starks $3.25 à $3.75 et les Spies $5.00 à $5.50. Il y a aussi différentes variétés qui se vendent $3.00 à $3.50 pour les "No 1" et $2.50 à $3.00 pour les "Domestiques". Les poires Anjou de la Colombie britannique et de l'Ontario s'écoulent toujours lentement de $3.00 à $3.50 la caisse pour la qualité "Belle".

Fruits importés. — Le marché aux fruits importés est très peu actif, les approvisionnements sont modérés et les prix de soutenus à plus faibles. Les agrumes (fruits du genre citrus) s'écoulent lentement : les pamplemousses de l'Arizona, du Honduras et de la Jamaïque sont de $3.00 à $3.50 la caisse; ceux du Texas de $3.75 à $4.25 et ceux de la Floride de $4.00 à $5.00. Les citrons de l'Italie et de la Californie se vendent aux mêmes prix. Les oranges "Navel" de la Californie sont cotées de $3.50 à $5.50 et celles de la Floride $4.00 à $4.50. Les raisins Emperor sont assez abondants et sont l'objet d'une assez bonne demande à $3.25 le lug et $7.50 le barillet. Le prix des tomates diminue toujours, à cause des approvisionnements abondants et de la demande stagnante. Les lugs des Iles Lucayes (Bahamas) sont cotés $1.40 à $1.50 et les lugs de Cuba $1.75 à $1.90.

Légumes domestiques. — Les légumes d'hiver locaux se vendent toujours assez bien à prix soutenus. Le prix des choux a diminué; ils se vendent $1.00 le baril sur les marchés locaux. Les prix des oignons restent élevés; les Rouges du Québec sont cotés $1.75 le sac de 70 livres; les Rouges de l'Ontario $3.00 le sac de 100 livres et les Jaunes de l'Ontario $1.75 à $2.00 le quintal. Le marché aux pommes de terre est resté soutenu toute la semaine, mais les commerçants font rapport que la demande diminue et que les arrivages considérables pourraient faire baisser les prix. Les Montagnes Vertes de l'I. P. E. sont cotées 55c à 60c les quatre-vingt-dix livres et 50c à 55c les quatre-vingts livres; les Montagnes du N. B. sont de 48c à 50c et les Blanches du Québec de 45c à 47c le sac de 80 livres.

Légumes importés. — Les légumes importés sont assez abondants et la demande est assez bonne pour les espèces régulières. Les betteraves et le persil du Texas sont cotés $3.00 le demi-cageot et les radis $2.50 le demi-cageot. Les choux-fleurs de la Californie se vendent bien de $2.15 à $2.25 la caissette; le céleri de $5.25 à $5.50 le cageot et les pois $3.00 à $3.25 la manne. La laitue Iceberg de l'Arizona est cotée $3.75 à $4.00 la caisse. Les échalottes de la Louisiane sont de $13.00 à $14.00 le baril. Les épinards du Texas de $1.40 à $1.50 la manne et les patates douces du N.J. de $1.90 à $2.00 la manne.

Division des Fruits
Ministère de l'Agriculture

Note. — A moins d'indications contraires tous les prix notés sont pour le commerce du gros au détail et ne couvrent que les produits de bonne qualité et en bon état marchand.

A l'hôpital Notre-Dame

Jeudi, le 17 janvier, à 10 h. 30 a.m., à l'amphithéâtre de l'hôpital Notre-Dame, monsieur le professeur Laquerrière donnera la deuxième conférence de son programme.

Les sujets suivants seront traités: "La radiologie de la tuberculose pulmonaire — Aspects selon les formes évolutives et selon le degré. — Infection et réinfection".

Tous les médecins et étudiants en médecine sont cordialement invités à y assister.

Nouvelles du Bureau Canadien de la Statistique

Exportations de blé

Le Canada a exporté en décembre 8,413,071 boisseaux de blé sur la Grande-Bretagne au lieu de 13,087,802 le mois correspondant de 1933; la valeur est passée de $8,441,250 à $6,623,064. Le grand total du même mois est de 17,336,206 boisseaux valant $13,405,509 contre 17,457,963 en décembre 1933.

Les exportations de farine vers la même destination sont passées 190,076 barils et $641,526 en décembre 1933 à 175,217 barils et $656,372 et accusent ainsi une plus-value mais une diminution en volume. Le grand total du mois s'élève à 340,751 barils ayant une valeur de $1,297,481 au lieu de 418,183 barils et $1,471,708 le mois correspondant de l'année précédente.

Exportations d'avoine

De 575,462 boisseaux valant $168,910 qu'elles étaient en décembre 1933, les exportations canadiennes d'avoine sont passées à 1,769,269 boisseaux et $707,566. Les Etats-Unis en ont pris 911,633 boisseaux et la Grande-Bretagne 647,812. Les exportations d'orge se montent à 2,467,918 boisseaux valant $1,927,790 contre 249,908 boisseaux et $103,159 en décembre 1933, dont la presque totalité acheminée sur les Etats-Unis. Les exportations de seigle s'élèvent à 61,200 boisseaux ayant une valeur de $34,830, le tout à destination des Etats-Unis.

Le coût de la vie au Canada

L'indice général des prix de détail, des loyers et du coût des services a baissé de 79.4 qu'il était en novembre à 79.0 en décembre, fléchissement attribuable à la baisse des vivres, du combustible et du vêtement. L'indice des prix de détail (vivres, charbon, coke, vêtement, articles de ménage, etc.) est passé de 74.8 à 74.1. Si l'on en élimine les vivres, cet indice ressort à 78.6 en décembre au lieu de 79.4 le mois précédent.

L'indice de 46 denrées alimentaires a fléchi de 69.9 à 69.3, la baisse des oeufs "B" et "C", du lait, du fromage, des pommes de terre, du café et de la plupart des viandes faisant plus que contrebalancer la hausse des oeufs "A", du beurre, du pain et du thé. La baisse légère de la houille et du coke dans quelques villes a fait passer l'indice du chauffage et de l'éclairage de 88.7 à 88.4. Les sous-indices de la houille et du coke ont baissé de 90.2 à 90.0 et de 89.0 à 88.9 respectivement. Le vêtement a baissé de 72.2 à 71.0. L'indice des divers est demeuré stationnaire à 92.6, le relèvement de l'indice de l'ameublement étant contrebalancé par la baisse des articles de ménage.

Mise en boite de fruits

Les données relatives à la mise en boite des fruits durant 1934 ne sont pas encore complètes puisque l'on n'a pas à l'heure actuelle des chiffres pour les pommes, poste qui se classe deuxième en importance. Les totaux pour les autres fruits sont les suivants (le tout en livres; chiffres de l'année précédente entre parenthèses): Myrtilles, 1,507,000 (906,000); cerises, 3,027,000 (2,117,000); pêches, 5,067,000 (4,731,000); poires, 13,548,000 (12,500,000); prunes et pruneaux, 1,366,000 (4,203,000); framboises, 1,233,000 (549,000); rhubarbe, 287,000 (132,000); fraises, 838,000 (670,000); mûres Loyau, 2,542,000 (1,769,000); abricots, 1,266,000 (293,000); divers 77,000 (1,869,000).

Ouvrages en amiante

La production d'ouvrages en amiante porte sur $758,000 en 1933 au lieu de $1,068,000 en 1932 et $1,308,000 en 1931. Les onze établissements en exploitation se répartissent comme suit entre les différentes provinces: Québec, 4 se partageant 77% de la production globale; Ontario, 5; Nouvelle-Ecosse, 1; Colombie-Britannique, 1. Parmi les produits se classant sous cette rubrique mentionnons les suivants: garnitures de frein, autres garnissages, chemises pour chaudières et tuyaux, papier, tresses, tableaux noirs, garnitures pour griffes, bardeaux.

Construction de ponts

La valeur des travaux exécutés par les établissements se classant sous cette rubrique s'établit à $5,616,000 en 1933. Les 18 établissements en exploitation se répartissent comme suit entre les différentes provinces: Ontario, 9; Québec, 4; Colombie Britannique, 2; Alberta, 1. Le nombre d'établissements était le même en 1932 mais de 21 en 1931, années que les valeurs respectives avaient atteint $7,385,000 et $22,170,000.

Mise en boite des légumes

Exception faite des soupes et des citrouilles, on possède à l'heure actuelle les données relatives à la mise en boite des légumes en 1934. Elles ressortent aux quantités suivantes (données de 1933 entre parenthèses; le tout en livres): asperges, 1,361,000 (1,160,000); haricots, 11,313,000 (9,194,000); betteraves, 859,000 (938,000); carottes, 63,000 (86,000); maïs, 25,779,000 (12,305,000); pois, 41,331,000 (24,720,000); épinards, 989,000 (907,000); tomates, 84,624,000 (68,935,000); jus de tomates, 14,206,000 (10,802,000); pulpe et purée de tomates, 4,262,000 (3,734,000); divers, 534,000 (37,315,000). A ajouter: 13,526,000 gallons de "catsup" et autres sauces ainsi que 9,834,000 de pulpe de tomates au lieu de 3,176,000 et 3,200,000 respectivement en 1933.

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 Est, rue Ste-Catherine

Prix des bestiaux à la hausse sur nos deux marchés

AU DEBUT DE CETTE SEMAINE — AVANCES ALLANT JUSQU'A 50 CENTS PAR 100 LIVRES

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 4608 têtes, y compris, 1188 bêtes à cornes, 1039 veaux, 664 agneaux et moutons et 1717 porcs.

Il y avait une demande vive pour les bêtes à cornes et les prix étaient irrégulièrement en hausse, enregistrant de 25 sous plus haut dans la plupart des cas jusqu'à 50 sous du cent livres plus haut dans quelques ventes.

Les bouvillons de qualité assez moyenne à moyenne se vendaient de $4.75 à $5.50 avec quelques bons bouvillons à $6.00 et avec quelques veaux engraissés (baby beeves) jusqu'à $6.00. La plupart des bouvillons étaient de qualité moyenne et étaient vendus aux prix variant de $4.25 à $4.75. Les bouvillons communs à assez moyens se vendaient entre $3.00 et $4.00. Les bonnes vaches rapportaient de $3.50 à $3.75 — le dernier prix étant pour les vaches bien finies pesant autour de 1250 lbs. Les vaches de boucherie de qualité moyenne donnaient pour la plupart de $2.75 à $3.25 et les très communes vaches de boucherie aussi bas que $1.75. Les vaches pour la mise en conserve réalisaient de $1.25 à $1.50 et les taureaux de $2.00 à $3.75. Les taures rapportaient de $2.50 à $4.50.

Les veaux se maintenaient aux mêmes prix que ceux de la semaine dernière — les veaux de lait se vendant de $6.00 à $8.50 avec la plupart entre $7.00 et $8.00, et les veaux d'herbe de $3.00 à $3.25 avec les sujets légers d'un an autour de $2.00.

Les agneaux étaient presque tous des agneaux non châtrés et se vendaient aux prix variant de $5.25 à $5.75 avec seulement un lot au dernier prix. Quelques agnelles réalisaient $6.00. Les moutons donnaient de $2.00 à $3.10.

Lundi, les porcs rapportaient $8.00 et jeudi il y avait la seule vente à $8.10. Les choix obtenaient $1.00 de prime par tête. Les porcs de boucherie, les lourds et les légers subissaient une coupe de 50 sous du cent livres et les extra lourds de $1.00 du cent livres. Les truies donnaient de $6.00 à $6.50.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No B-127383. — Dame ROSE ANNA VAILLANT, épouse de Napoléon Bélanger, entrepreneur, tous deux de Montréal, Demanderesse, vs LEDIT NAPOLEON BELANGER, Défendeur.
Action en séparation de biens a été instituée.
Montréal, 7 mars 1934.
Benj. BENOIT,
Procureur de la demanderesse.

Tous les grands hebdomadaires parisiens
CANDIDE
JE SUIS PARTOUT
MARIANNE
GRINGOIRE
Toutes les dernières nouveautés en librairie
Librairie J. A. Pony
LIMITEE
HArbour 2377
554, rue Ste-Catherine Est

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: "Geoffrion" Western Union Code

BERTRAND, GUERIN GOUDRAULT, GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
276 Ouest, St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R., C.-E. Guérin, C.R., M. Goudrault, C.R., Antonio Garneau, C.R. H.-N. Garceau, Marcel Pigeon

INGENIEURS

H. Labrecque, I.C. - M. Cailloux, I.C. G. J. Papineau, I.C., et Arpenteur
Ingénieurs conseis
Beton armé - Chauffage - Ventilation Electricité - Arpentage - Bornage Estimation - Expropriation Expertise
LES INGENIEURS ASSOCIES
LIMITEE
EDIFICE THEMIS
10 ouest, rue St-Jacques - HA. 0482

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO.
LIMITED
Chimistes, ingénieurs, inspecteurs
Essai et inspection des matériaux.
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine - HArbour 1201
Montréal - Winnipeg

MEDECINS

DR PREVOST SPECIALISTE
Des Hôpitaux PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
CLINIQUE PRIVÉE
DAMES ET MESSIEURS
3440, rue HUTCHISON - MONTREAL - PLATEAU 4148

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Le relèvement des changes bien vu --- Spéculateurs à la bourse moins nerveux à N-Y

Potins et commentaires

Le meilleur ton manifesté sur les différents marchés des changes étrangers du monde entier à la suite de certaines interventions officielles a contribué à affermir quelque peu la liste à Wall Street hier. La bourse locale était moins irrégulièrement à la baisse que la veille. Les titres miniers offraient aussi une meilleure résistance aux pressions des ventes à Toronto. La tendance était aussi meilleure sur les marchés du froment de Winnipeg, Chicago et Liverpool. Le ton était ferme à la bourse de Paris.

° ° °

Il était évident que les spéculateurs paraissaient moins démoralisés hier, tant sur les marchés des changes que sur la bourse de N. Y. et ici.

° ° °

Le volume peu élevé de transactions démontre toutefois que l'on ne parait guère empressé à profiter des bas niveaux actuels. La résistance offerte aux pressions des ventes serait toutefois de bon augure.

° ° °

S'il faut en croire certaines rumeurs, la décision de la Cour Suprême des E.-U. sur la clause de l'or serait connue la semaine procchaine, au lieu du 4 février, comme il fut d'abord question.

° ° °

Certains courtiers en grains affirment que les restrictions (prix minima) imposées à la bourse de Winnipeg seraient à la veille de disparaître, ce qui est peu probable d'après certaines déclarations récentes. Ces restrictions sont plutôt de nature à nuire aux mouvements du blé canadien à l'étranger.

° ° °

Bien qu'un relèvement technique du marché soit actuellement dû, à la suite de l'avillissement des stocks, il se pourrait fort bien que la liste soit encore irrégulière durant les prochaines séances.

° ° °

Le bruit court la rue que Dominion Glass élèverait son dividende sur les actions communes avant longtemps.

° ° °

Can. Ind. Alcohol disposerait sous peu d'une partie des 7,000,000 de gallons de "spiritueux" qu'elle possède en entrepôts. Tant que la nouvelle officielle des contrats de ventes ne sera pas publiée, on doit admettre que les mouvements actuels ont le caractère spéculatif.

° ° °

Plusieurs courtiers en mines prétendent que l'on ne saurait envisager défavorablement l'avenir de l'or et que les prix actuels du précieux métal seront maintenus aux niveaux actuels, si non à des niveaux plus élevés.

° ° °

Les directeurs des compagnies américaines suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question des dividendes: Chicago Yellow Cab. 25 cts; Int. Harvester, 1.75, par action de priorité; Nat. Power, 20 cts par action commune; Louisville and Nashville Ry, 1.50 par action commune.

° ° °

Les affaires de Canada Bud Breweries seraient meilleures d'après une déclaration que vient de faire le président de cette compagnie et la reprise du dividende en est une preuve évidente.

° ° °

On paraissait moins s'alarmer hier dans les cercles spéculateurs au sujet de la prochaine décision de la Cour Suprême des E.-U. concernant la fameuse clause de l'or. Nul doute que les déclarations effectuées par certains financiers à l'effet qu'advenant une décision défavorable, que Washington procèderait immédiatement à l'adoption de lois ayant pour effet d'empêcher l'exécution du jugement ou mieux le retour de la devise américaine à son ancienne parité, ont exercé une heureuse influence sur le sentiment spéculatif.

° ° °

Le C.P.R. aurait gagné entièrement son dividende privilégié l'an dernier, mais on doute en certains milieux qu'il soit payé au complet.

° ° °

Les bénéfices réalisés par Bell Telephone Co au cours de l'an dernier s'élèveraient à $6. par action approximativement, soit exactement le montant requis pour les exigences du dividende.

La Banque de Toronto

La tenue des assemblées des banques canadiennes se poursuit sans interruption depuis quelque temps comme nos lecteurs sont à même de le constater et hier après-midi c'était au tour de la *Banque de Toronto* a convoquer ses actionnaires.

Une fois de plus il nous a été donné de constater que l'on envisage avec optimisme l'avenir économique de notre pays, si l'on s'en rapporte aux principales remarques qui furent effectuées hier après-midi par M. W. G. Gooderham, président de l'importante institution financière mentionnée antérieurement. Le tribut qu'il a payé à l'opinion publique canadienne et à ses dirigeants invite même à avoir confiance dans l'avenir du Canada, et les partisans de toute réforme avancée devraient se faire un devoir de lire les sages remarques adressées hier après-midi aux détenteurs d'actions de la Banque de Toronto.

Lorsque l'on entend un financier de renom comme le président de cette institution fulminer contre toute innovation exagérée et déclarer ouvertement qu'il ne croit pas en "Une nouvelle ère" et qu'il est fort sceptique sur les "tentatives expérimentales" actuellement en cours outre-frontière, on doit admettre que de telles remarques invitent à la prudence dans toutes interventions étatistes.

Depuis qu'il fut décidé d'établir une banque Centrale au pays, nos principaux financiers n'ont cessé d'exhorter les autorités à faire preuve de discernement et de prudence avisée et plusieurs ont même protesté contre la modification de notre système bancaire, dont l'excellence a été démontrée au cours de la présente dépression. Si l'on a tenu compte de maints conseils, on s'est gardé, par contre, de se rendre à la demande des banques commerciales de ne pas restreindre leur pouvoir d'émission et il est fort regrettable qu'il en soit ainsi, d'après M. Gooderham.

Il n'y a aucun doute que les petits centres en souffriront, à moins que nos banques soient disposées à faire face à des dépenses accrues. Tout comme les autres présidents des banques canadiennes, M. Gooderham n'hésite pas à dire que la Banque Centrale sera certainement utile au pays et qu'elle peut compter sur la coopération des diverses institutions financières canadiennes. Ce qu'il importe avant tout cependant, insiste-t-il, c'est qu'elle repose sur des principes sains et qu'elle soit dégagée de toute pression politique. Rien de plus vrai, car autrement... Parlant de la réduction dans les taux d'intérêt, il ajouta sur la fin de ses remarques que cette mesure était constructive, mais qu'il croyait que la baisse du loyer de l'argent avait atteint son apogée, ce qui doit être considéré comme un indice consolant par les placeurs de fonds et les déposants.

L'allocution du gérant-général de cette importante institution M. H. B. Henwood est certes moins attrayante en ce sens qu'elle nous place en face de réalités que personne ne semble vouloir envisager sérieusement, telles que les problèmes des dettes et des taxes, celui du chômage, et enfin l'importante question ferroviaire, soit autant de problèmes, dont la solution s'impose, si on veut que le Canada émerge victorieusement de la crise actuelle. D'après M. Henwood, seul un accroissement de la population canadienne et une reprise dans les activités commerciales contribueraient à régler le problème ferroviaire, mais comme il le fait remarquer si justement, le pays sera-t-il en mesure d'attendre ces développements ? Son allusion au fait qu'il croyait que nos différents gouvernements faisaient de réels efforts dans le but d'équilibrer leurs budgets inviterait certes à l'optimisme, mais à un optimisme modéré et pour cause...

Il faut certes que chacun ait confiance dans l'avenir du pays, mais il ne faut pas croire que les difficultés administratives, budgétaires et autres seront solutionnées du jour au lendemain, d'où la nécessité d'un enthousiasme modéré au sujet du retour des conditions normales au Canada.

Marcel CLEMENT

Moyennes des valeurs à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN	15 RR	15 UT	60 Tot.
Ferm. d'hier	52.21	24.52	25.40	39.10
Avant-hier	52.51	23.52	25.01	38.48
Il y a 1 mois	52.46	25.83	25.22	38.99
Il y a 1 an	56.79	36.26	34.90	46.21
Haut — 34-35	61.42	42.03	40.65	51.32
Bas — 34-35	45.27	22.27	21.16	34.86
Haut — 1933	57.28	45.27	30.07	52.28
Bas — 1933	34.82	18.52	26.42	[illegible]
Bas — 1932	17.52	8.72	23.87	16.9
Haut — 1929	146.95	153.88	184.28	157.61
Bas — 1927	51.59	95.31	61.81	61.81

1926—100.

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR	10 IN	10 UT	10 Tot.
Ferm. d'hier	86.21	95.07	85.57	69.72
Avant-hier	86.10	95.15	85.54	69.69
Il y a 1 mois	85.69	92.79	85.22	69.30
Il y a 1 an	79.37	79.90	76.07	64.64
Haut — 34-35	89.42	95.95	88.90	70.45
Bas — 34-35	74.50	75.69	68.17	60.19
Haut — 1933	81.61	79.04	84.25	65.51
Bas — 1933	54.75	48.05	66.20	50.86
Bas — 1932	45.81	40.01	64.59	42.21
Haut — 1928	101.06	95.91	102.90	100.46

1926—100.

Bourse de MONTREAL

La bourse locale plus ferme, mais nombre de valeurs sont encore irrégulièrement à la baisse. — Can. Ind. Alcohol touche toutefois 9½. — Montreal Tramways gagne 6 pts. — Reculs prononcés des spécialités. — Titres miniers hésitent encore sur le Curb.

La bourse locale, après un début irrégulier, ne tardait pas à se relever à mesure que la séance avançait, à la suite du meilleur ton manifesté à Wall Street. Durant le cours de l'après-midi, le gros des valeurs boursières étaient plutôt irrégulières, mais sur la fin de la séance, la tendance redevenait meilleure, mais nombre de stocks clôturaient faibles.

Le total des transactions atteignit approximativement 30,815 actions, comparativement à 23,047 la veille.

Can. Ind. Alcohol A continuait d'être en vedette et ce stock se hissait à 9 1-2 soit une hausse nette de 5-8 ct, puis il clôturait à 9 1-8 et le stock B gagnait 3-8 ct à 8 1-8. Plus de 8,000 actions de cette compagnie changèrent de mains.

Can. Cement continuait d'être en vedette parmi les titres de construction et le privilégié se hissait de 3-4 pt à 57 3-4. Par contre Dom. Bridge attirait l'attention dans ce groupe en reculant de 1 1-2 pt à 26 1-2. Il glissa même aussi bas que 6.

Les spécialités étaient lourdes et Alberta Grain priv. se fixait 2 pts plus bas. Bawlf Grain, priv. reculait de 5 pts et Can. Celanese, priv. baissait de 1 point.

Hollinger se relevait parmi les métaux et gagnait cts.

Les services publics comme toujours n'accusaient e des variations minimes et Montreal Power passait de 30 1-2 à 31 et les débentures se fixaient à 49 1-4. Brazilian après une perte initiale de 1-8 pt à 9 3-8 se fixait à 9 1-2. Quebec Power perdait 3-8 pt. Bell Telephone se fixait 1-2 pt plus haut à 132. Montreal Tramways était en vedette en se hissant de 6 pts à 84.

Le total des transactions sur le marché du Curb de cette ville teignit approximativement 57,000 actions, comparativement à 49,589 la veille.

Noranda se distinguait parmi les titres miniers en accusant une avance initiale de 75 cts à 32, puis il clôturait à 32.50. McIntyre par contre glissait de 3.50 à 38.50. Bulolo gagnait 50 cts à 35. Lake Shore reculait de 1 pt à 49.25. La manière dont ces stocks se sont comportés démontre évidemment que le groupe minier est encore fort irrégulier.

Les papiers étaient lourds et Cons. Paper baissait de 10 cts à 1.90.

Les distilleries et les brasseries accusaient certains mouvements irréguliers et Seagrams qui perdait la veille 3-4 pt à 15 7-8 se fixait hier à 16 3-8. Walker qui en faisait autant à 28 1-4 la veille clôturait à 28 1-2. Melchers se fixait à 10. Walkerville passait de 3.95 à 4.00. Can. Wineries gagnait 3-4 pt à 15 3-4.

Can. Wineries gagnait 3-4 pt à 15 3-4. Dom. Tar priv., était en vedette parmi les titres de priorité en se hissant de 2 pts à 48.

PRIX DES DENREES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine 201, Notre-Dame, ouest

OPTIONS

	Haut	Bas	Ferm	Fer préc
Cacao —				
Mar.	505	501	501	502
Mai	517	512	513	515
Juil.	530	526	526	526
Café (Rio) —				
Mar.	671	661	661	663
Mai	688	680	675-6	676
Juil.	698	696	698	686
Café (Santos) —				
Mar.	1003	990	990	989
Mai	996	990	995	982
Juil.	1000	991	995	986
Cuivre: —				
Jan.	....	....	603B	605-7
Mar.	607	606	605-10	609-12
Mai	619	615	619	615-20
Coton —				
Jan.	1222	1222	1224N	1229N
Oct.	1237	1216	1227T	1229-30
Déc.	1243	1223	1231T	1235T
Lin —				
Mar.	1080	1073	1079-80	1071-4
Mai	1080	1073	1079-80	1073-4
Juil.	1085	1076	1082-4	1076-8
Cuir.—				
Mar.	895	980	895-904	885-90
Juin	929	920	924	924
Sept.	975	955	979	961
Plomb:—				
Mar.	....	....	350N	356N
Juil.	....	....	363N	263N
Oct.	....	....	372N	272N
Caoutchouc:—				
Jan.	1294	1294	1304N	1295-1302
Mar.	1322	1310	1319T	1300
Mai	1338	1322	1332-6	1316-21
Soie:—				
Jan.	....	....	138-40	136-7
Mar.	138¼	135½	138½	136¾
Mai	138	135½	138½	135½-6
Sucre:—				
Jan.				
Mar.	....	....	186-7	186-8
Mai	191	191	191-2	191-2
Laine:—				
Mar.	....	....	77-77.9	77-79
Mai	....	....	77-77.5	76.2-79
Zinc:—				
Mar.	....	....	383N	383N
Mai	....	....	389N	389N
Juil.	....	....	395N	395N

Marchés des oeufs

Ottawa, 17. — Le ministère de l'Agriculture a donné hier sur la situation des marchés aux oeufs du Canada l'aperçu suivant:

Tronto. — L'ambiance du marché était un peu plus ferme hier particulièrement pour les classes "B" mais les "A" accusaient une tendance à la baisse. Les prix des oeufs A-gros et A-medium enregistraient une perte de 1 cent par douzaine.

Montréal. — Les arrivages se sont élevés à 1,333 caisses contre 745 le jour correspondant de 1934. Dans les transactions faites aux sous-marchands les prix glissèrent à nouveau et les envois de classés se vendirent au comptant à 25 pour A-gros, 23 pour A-medium, 21 pour A-poulet. Les arrivages n'étaient pas nombreux mais la demande pour la consommation semblait lente.

Le marché de l'argent

Les livraisons terme de l'argent ont clôturé avec une tendance à la baisse hier sur le Canadian Commodity Exchange Inc. Les virements marquaient 4 contrats dont 3 de janvier et 1 de mai.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Jan.	*53.60	53.60	53.60	*53.60
Mai	*54.75	55.05	55.06	*54.80

*Offre.

Lancements d'emprunts en recul cette année

Pour l'année 1935 jusqu'à date, les lancements d'emprunts se chiffrent $14,105,000 à comparer à $43,918,000 pour la période correspondante de 1934 et à $20,192,610 en 1933, atteste le rapport hebdomadaire de A. E. Ames & Co.

Monotonie du marché local d'obligations

AUCUNE TENDANCE DEFINIE DES DIVERS COMPARTIMENTS DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Rien ne caractérisait spécialement la séance au marché local d'obligations hier. Le compartiment des services publics affichait pour la plupart des titres de la fermeté mais quelques émissions prenaient une direction opposée; telles étaient Manitoba Power et Winnipeg Electric 6's. Les vedettes étaient Canada Northern Power, Calgary Power 5's de 1960 et Beauharnois 5½'s de 1973.

La demande d'obligations de Price Bros a caractérisé les papeteries au compartiment des industrielles. Les autres du même groupe y compris Abitibi, Consolidated Paper et Canadian International se maintenaient fermes sur un très faible virement.

Les obligations municipales et provinciales de l'Ouest accentuaient leur récente faiblesse tandis que les autres accusaient une tendance assez ferme. L'on remarquait un certain fléchissement des valeurs d'Etat et des obligations portant garantie du gouvernement; les pertes variaient entre ⅛ et ½ de point

New-York, 17. — Le marché newyorkais des obligations n'accusait aucune tendance définie hier sauf au compartiment des valeurs d'Etat qui affichaient du laisser-aller.

Les obligations corporatives hautcotées montraient peu d'activité et reflétaient de l'irrégularité d'un titre à l'autre.

Parmi les valeurs bas-cotées l'activité prenait plus d'ampleur mais sans établir de tendances définie.

Plusieurs obligations secondaires ont accentué d'un point ou plus les pertes subies la veille.

L'ambiance du compartiment étranger était assez ferme; des cours des emprunts allemands, français et de l'Amérique du Sud avançaient. Royal Dutch faible depuis deux séances regagna 1⅜ point.

Ambiance plus ferme des changes à N-York

LE DOLLAR CANADIEN TERMINE AU PAIR APRES UN VIREMENT A PRIME

N.-Y., 17. — L'ambiance au marché des changes de cette ville hier était plus ferme et les devises britanniques se relevèrent de la chute de la veille.

Le dollar canadien a remonté à prime mais il fléchit vers la dernière heure des transactions pour terminer sans modification au pair.

Le sterling a repris un peu plus d'un cent mais retomba à un cours de fermeture de $4.87 3-4, un gain net de 3-4 de cent.

Le franc français affichait encore de la faiblesse et termina avec une perte de .01 de cent à 6.57 cents.

MARCHE DES CHANGES

Cours fournis par le bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères. Montréal.

Cours des changes entre Banques

Cable Monnaie	New-York	Montréal
New-York:—		
Dollar		au pair
Angleterre:—		
Livre, cable	....	4.87⅝
France:—		
Franc	....	.0657
Belgique:—		
Franc	....	.0466
Belga	....	.2330
Italie:—		
Lire	....	.0850⅝
Espagne:—		
Peseta	....	.1362
Suisse:—		
Franc	....	.3220
Hollande:—		
Florin	....	.6734
Norvège:—		
Couronne	....	.2453
Danemark:—		
Couronne	....	.2180
Suède:—		
Couronne	....	.2517
Allemagne:—		
Reichsmark	....	.4006
Tchécoslovaquie:—		
Couronne	....	.0417
Grèce:—		
Drachme	....	.0094
Brésil:—		
Milreis	....	.0725
Finlande:—		
Mark	....	.0217
Chine:—		
Dollar H. K.	....	.4540
Pologne:—		
Zloty	....	.1882
Yougoslavie:—		
Dinar	....	.0226
Japon:—		
Yen	....	.2840
Autriche:—		
Schilling	....	.1887
Roumanie:—		
Lei	....	.01

Nouvelle filiale de Brewing Corporation

Brewing Corporation of Canada Limited a organisé une nouvelle subsidiaire, qui portera le nom de Consolidated Beverages Limited, pour fusionner les opérations de la corporation.

Cette fusion des opérations devrait faire réaliser de fortes économies. M. W.-B. Forsythe, vice-président et gérant général de Consolidated Beverages Limited, a eu une grande expérience de la fabrication des eaux gazeuses.

B. C. Power Corporation

Les dépenses d'exploitation de B. C. Power Corporation Limited accusent pour le mois de décembre augmentation de $34,780 sur celles du mois correspondant de 1933. Au cours des cinq mois précédents l'on avait réduit ces dépenses de $7,960.

Malgré cette hausse des dépenses la compagnie accusait une augmentation de $6,741 dans les recettes nettes et un gain de $41,521 dans les recettes brutes. Pour le premier semestre de l'exercice les recettes **brutes se chiffrent à $163,744 et les recettes nettes à $136,924.**

Bourse de NEW-YORK

Les stocks se comportent mieux à Wall Street, bien que la liste ait encore quelque peu l'allure erratique. — Homestake Mining gagne 8 pts, puis en perd 7. — Distilleries vigoureuses. — Titres de l'acier plus fermes.— Transactions moins nombreuses.

New-York, 17. — Les stocks se comportaient beaucoup mieux que la veille hier matin à Wall Street et la résistance aux pressions des ventes était plus vigoureuse au point que sur le milieu du jour, nombre de stocks accusaient de beaux gains. Durant le cours de l'après-midi, la tendance était irrégulière et sur la dernière heure, le gros des valeurs boursières clôturaient un peu plus fermes, à la suite du meilleur ton manifesté sur les marchés des changes.

Le total des transactions atteignit approximativement 667,240 actions, comparativement à 1,370,000 la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

On croit en certains milieux qu'il y a eu intervention officielle sur les principaux marchés des changes du monde. Il était évident qu'il n'y avait aucune démoralisation hier sur ces marchés, comme la veille.

Les meilleures nouvelles concernant la sidérurgie que nous reproduisons aujourd'hui dans nos pages financières contribuèrent à affermir le sentiment spéculatif.

Le groupe des titres d'aviation se comportait mieux que durant les séances précédentes. Les distilleries étaient aussi plus fermes et les actions de Can. Ind. Alcohol gagnaient même chacune 1 point.

Le C.P.R. se fixait à 12 7-8, dans le groupe des valeurs canadiennes.

Les titres de l'acier étaient plus fermes hier sur ce marché et U. S. Steel gagnait 1-2 pt à 37 1-4 et le privilégié se fixait à 37 1-4.

La fermeté des valeurs obligataires et le relèvement des denrées, de même qu'une certaine stabilité sur les marchés des changes à la suite des violentes gyrations de la veille ont contribué à améliorer le sentiment spéculatif.

Les tabacs clôturaient à la hausse et Am. Tobacco et Liggett & Myers se hissaient chacun de 2 pts. Union Pacific en gagnait autant parmi les ferroviaires et Howe Sound, parmi les métaux.

Les spécialités se relevaient fortement et Nat. Department Stores, gagnait 1 pt et le privilégié, 5 pts. Am. Agricultural Chemical se hissait de 3 pts à un nouveau sommet.

Am. Telephone, Public Service of N. J. et quelques autres se hissaient de 1 point et plus dans le groupe des utilités publiques. Homestake Mining se distinguait parmi les mines d'or en regagnant 7 pts sur les 28 perdus la veille. En fermeture, il perdait toutefois ces 7 pts. Il en était de même de U.S. Smelting qui voyait son gain initial de 2 pts disparaître à la clôture.

Le total des transactions sur le marché du Curb de cette ville atteignit approximativement 115,000 actions, comparativement à 250,000 la veille.

PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Cours fournis par H. DUBOIS & COMPAGNIE 277 rue St-Paul, Est

OEUFS	
Oeufs St-Dominique	31 c
Oeufs A gros	32 c
Oeufs A medium	29 c
Oeufs A poulet	28 c
Oeufs B gros	21 c
Oeufs M medium	26 c
Oeufs C	20 c
BEURRE	
En bloc d'une livre No 1	21 c
Solide No 1	22 c
SAINDOUX	
Composé bloc d'une livre	10¾c
Composé 20 lbs, la lb	11¼c
Composé 60 lbs, la lb	10½c
Pur, bloc d'une livre	12½c
Pur, seau 20 lbs, la lb	13 c
Pur, tinette 60 lbs, la lb	12½c
FROMAGE FORT	
Fort, 5 lbs, la lb	22 c
Fort, 80 lbs, la lb	18 c
Fort, morceau, la lb	20 c
FROMAGE DOUX	
Doux, 5 lbs, la lb	14 c
Doux, 20 lbs, la lb	12 c
Doux, morceau, la lb	12½c
POIS	
Canadiens, le minot	3.15
Importés, la livre	05½c
SIROP D'ERABLE	
Le gallon	1.75
La livre	17 c
HARICOTS	
Canadiens, le minot	2.10

Les denrées

N.-Y., 17. — Les cours des livraisons à terme sur le marché des denrées de cette ville accusaient de l'amélioration hier. Le caoutchouc avançait de 9 à 25 points, les peaux de 9 à 17, la soie de 2 à 3 1-2. Le cuivre terminait à la même cote ou avec une hausse de 5 points, le café de 2 à 12 de hausse, le sucre de 1 de hausse à 2 de baisse; le coton variait entre 7 de hausse et 4 de baisse et les tissus de laine entre 8 de hausse et 1 de baisse.

Bourse de Paris

Paris, 17. — Les rentes trois pour cent, 84 francs 40 centimes; les rentes 4 1-2 pour cent, 93 francs 25 centimes; le change sur Londres, 74 francs 22 centimes; le dollar américain cotait 15 francs 19 centimes.

Assemblées

Assemblée annuelle de la Canada Life Insurance Company aujourd'hui. Assemblée annuelle de la Manufacturers' Life.

Il y aura assemblée spéciale générale des actionnaires de Galt Brass Company aujourd'hui à Toronto.

Cours de l'or

Londres, 17. — L'or en lingot cotait 141 chelins et 6 deniers; ce qui représente un recul de 1½ deniers et équivaut à $34.42 en monnaie américaine basée sur le cours d'ouverture **de la livre sterling à $4.86 1-2.**

Causerie sur le marché de l'argent

La section de Montréal du Canadian Institute of Mining & Metallurgy donnera un diner-causerie à l'hôtel Windsor ce soir à 7 heures.

M. Ross M. Brown, du Canadian Commodity Exchange, parlera du marché de l'argent.

Prix du blé moins nerveux hier sur les divers marchés

GAINS ALLANT JUSQU'A 2 CENTS A CHICAGO — HAUSSE DES PRIX A LIVERPOOL ET WINNIPEG

Winnipeg, 17. — Les prix du blé étaient moins nerveux hier matin sur le marché de cette ville et ils accusaient des avances initiales de 1-8 à 5-8 cts, puis en fin de séance, ils clôturaient 1-8 à 1 1-2 ct plus haut.

L'assurance que le marché serait protégé a contribué à faire renaitre la confiance dans le monde des spéculateurs sur les grains. S'il faut en croire une déclaration effectuée par M. McFarland, les prix minima continueraient d'être en force.

La nouvelle d'Argentine à l'effet que la récolte serait de qualité inférieure, fut bien vue par le marché. Nos envois de blé canadien à l'étranger se chiffreraient à 300,000 boisseaux.

Liverpool, 17. — Les prix du blé clôturaient plutôt à la hausse sur le marché de cette ville hier, et ils accusaient en fin de séance des gains de 3-8 à 1-2 denier.

Chicago, 17. — Les prix du blé après avoir enrégistré des avances initiales de 1-2 à 5-8 cent par boisseau clôturaient 1 1-4 à 2 cts plus haut sur le marché de cette ville hier.

La nouvelle que le gouvernement canadien supportait les anciens prix minima et des tempêtes de poussières dans les emblavures du sud ont contribué à relever le sentiment spéculatif sur le marché de cette ville hier.

MARCHE DES GRAINS

Cours de grains fournis par THOMSON & McKINNON 360 St-Jacques, Ouest

WINNIPEG

		Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Blé:—					
Mai	80¼	80¾	82	80¾	81⅝
Juil.	81¼	81¼	81⅝	81¼	81⅝
Avoine: —					
Mai	40¾	41	43	41	43
Juil.	40⅝	41	43	41	43
Orge:—					
Mai	51⅝	51⅝	52¾	51½	52¾
Juil.	50⅝	50⅝	51¾	50½	51¾
Seigle:—					
Mai	54¾	55¼	56⅝	55¼	56¼
Juil.	55¾	55½	56⅝	55½	56⅝
Lin:—					
Mai	142⅝	143	145	143	144⅝
Juil.	141⅝	142¼	143½	142¼	143½

CHICAGO

		Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Blé:—					
Mai	95⅜	95¾	96⅝	95¾	96¾
Juil.	86½	86⅞	88⅝	86⅞	88⅝
Sept.	84¾	85	86⅝	85	86½
Maïs:—					
Mai	84⅝	85¼	86⅝	84⅞	86¼
Juil.	79⅝	80½	81½	80	81½
Sept.	76⅛	77	77⅞	76⅛	77½
Avoine:—					
Mai	50⅜	51	52	51	51⅞
Juil.	43⅝	44	44⅞	44	44⅞
Sept.	41	41½	42	41	41⅞
Seigle:—					
Mai	66¾	66¾	65⅝	66⅝	68¼
Juil.	67¼	66⅞	68¾	66⅞	68¼
Sept.	66½	67⅜	68	67	67⅜

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par FORGET & FORGET 49-51, St-Jacques, Ouest

	Taux	Prix	
Bell Tel.	6.00	132	455
B. A. Oil	.80	15¼	529
B. C. Power "A"	1.50	29½	329
Build Prod. "A"	1.00	29	345
Can. Bronze	.60	29	207
Can. Bronze, priv	7.00	112	625
Can. Converters	2.00	30	667
Can. Gen. Elec. pri	3.50	63	552
Can. Hydro Elec. p	6.00	81	741
Can. Malting	1.50	30	500
Dom. Bridge	1.20	26½	737
Dom. Glass	5.00	120	417
Dom. Glass, priv	7.00	140	500
Dom. Textile	5.00	81	619
Dom. Textile, priv	7.00	140	500
Goodyear, priv	7.00	115	609
Hollinger	.65	1825	306
Imp. Oil	.50	16½	303
Imp. Tobacco	.52½	13½	388
Int. Nickel	.60	22⅞	263
I. Pete 1.12+.88c Bo	2.00	29⅝	378
McColl Frontenac	.80	15	353
Mont. Cottons, priv	7.00	76¼	918
Mont. L. H. & P.	1.50	31	484
Mont. Tramways	9.00	84	1714
Nat. Brew	1.60	32	500
Nat. Brew., priv	1.75	38½	454
Ogilvie	8.00	190	421
Ogilvie, priv	7.00	145	483
Ottawa L. H. & P.	6.00	81	741
Page Hersey	3.00	82½	364
Penmans	3.00	63	474
Penmans, priv	6.00	105	571
Power Corp. priv	6.00	92	652
Quebec Power	1.00	15½	645
Shawinigan	.50	18¾	269
Sou. Can. Power	.80	13½	493
Sou. Can. Power, p	6.00	17¾	617
Steel of Canada	1.75	45	389
Steel of Canada p.	1.75	42¾	409
Tuckett Tobacco p	7.00	132¼	529
Banques: —			
Canadienne	10.00	126	635
Commerce	8.00	168	476
Montréal	8.00	200	400
Nouvelle-Ecosse	12.00	287½	418
Royale	8.00	171	468
Toronto	10.00	...	...
Mines: —			
Lake Shore Mines	2.00	4900	408
Teck-Hughes	.40	385	1035
Wright-Hargrea.	.40	835	479
McIntyre-Porcupl.	2.00	3775	530
Dome Mines	2.00	3455	578
Pioneer Mining	.80	925	865
Siscoe Gold Mines	.12	255	469

STOCKS D'ASSURANCE

Cours fournis par A. J. PATTISON Jr. & Co, Limited Toronto

	Offre	Dem.
Canada Life Ass	153.00	.....
Canadian Fire Ins.	76.50	
Confe. Life 20 p.c. pr.	122.00	125.00
Contin. Life 20 p.c. pr	38.50	42.00
Dom. of C. Gen. Ins.	94.00	100.00
Great West Life Ass.	410.00	430.00
Imperial Life	305.00	315.00
Manufacturers Life Ins.	244.00	249.00
Western Ass. 12 p.c. pr	38.00	43.00

Le prix de l'argent

Londres, 17. — L'argent en lingot cotait 24 9-16 deniers l'once.

Celanese of America inscrit à la Bourse locale le 25 janvier

CETTE INSCRIPTION COMPREND DES ACTIONS DE PRIORITE ET DES ACTIONS ORDINAIRES

M. Maurice Forget, président du Comité des Inscriptions de la Bourse de Montréal, a annoncé hier soir que le capital actions de Celanese Corporation of America sera inscrit sur la liste des valeurs de cette Bourse et que les transactions commenceront le 25 janvier prochain.

L'inscription inclut 114,818 actions, de premier privilège, 7 pour cent cumulatives, 148,179 actions, de premier privilège, participantes, 7 pour cent, cumulatives et 1,000,000 d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Le Comité des gouverneurs a donné son approbation à la demande d'inscription hier après-midi.

Celanese Corporation of America est affiliée à Canadian Celanese Company et à British Celanese Corporation. Ce stock est maintenant inscrit aux bourses de New-York et de Londres. C'est un titre d'un caractère international le plus en vue.

Celanese Corp. of America est la compagnie la plus importante dans la fabrication de l'acétate celluleux.

Le commerce de la compagnie consiste principalement dans la fabrication des fils de soie provenant de l'acétate celluleux; ces produits portent la marque de commerce "Celanese".

Les bureaux de l'exécutif de la compagnie et son principal rayon de vente sont situés à New-York, mais la compagnie maintient des bureaux à Boston, Chicago, Charllotte, Los Angeles et Philadelphie. Son usine est à Cumberland, Maryland.

L'immeuble

Hier il y eut 9 ventes pour une somme totale de $55,700. La vente la plus importante de $12,925, pour une propriété sise rue Nicolet, quartier Hochelaga, a été transigée entre Mme D. Beauparlant et C.-J. Duquette. Une autre vente du même montant et pour la même propriété a été transigée entre C.-J. Duquette et la Compagnie de Construction de Rosemont, Limitée.

Voici le détail des ventes de la journée d'hier :

Cité de Lachine — 4ème Avenue; bât. 20, 22; lot no 753-160. C. Dorval vend à A. Lapointe. $3,200. J. M. Trépanier, notaire—1935.

26ème Avenue; bât. 33, 35, 37; lot no ptie 232; terrain 72 x 90 1-2 pieds. O. Châle vend à J. Tuck. $2,000. J. S. A. Ashby, notaire—1934.

Quartier Hochelaga — Rue Nicolet; bât. 549 à 557; lot no 22-136-2, 137-2; terrain 31 x 100 pieds. Dame D. Beauchamp vend à C. J. Duquette. $12,925 et considérations. J. M. Vermette, notaire—1934.

Rue Nicolet; bât. 549 à 557; lot no 22-136-2, 137-2; terrain 31 x 100 pieds. C. J. Duquette vend à La Cie de Construction de Rosemont Ltée. $12,925. J. M. Vermette, notaire—1934.

Rue Valois; bât. lot no 22-353, 22-352-1; terrain 28 x 100 pieds. Dame H. F. Dreyer vend à Dame J. O. Bourque. $5,000. A. Boileau, notaire—1935.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce — Ave. Old Orchard; bât. 4111, 4115; lot no 176a-39, 40. A. Lalumière vend à D. Ranger et al. $10,000. J. W. Lévesque, notaire—1935.

Quartier Rosemont — Jeanne D'Arc; bât. 5165; lot no 183-216; terrain 25 x 75 pieds. C. Fuller vend à S. Majcher et al. $2,750. P. Guillet, notaire—1935.

Quartier Villeray — Rue De Gaspé; bât. 8047, 8049; lot no 2643-1273; terrain 20 x 80 pieds. J. Faubert vend à J. Gingras. $3,900. J. L. Desjardins, notaire—1935.

Rue De Gaspé; bât. 7791, 7793; lot no 2643-868; terrain 20 x 80 pieds. Dame L. P. Doxtader vend à Dame P. A. Lacasse et al. $3,000. J. M. Savignac, notaire—1935.

Moyennes de la Bourse de Montréal

	10 Util	20 Ind.	30 Com
Ferm. d'hier	62.0	59.7	60.3
Avant-hier	61.4	59.0	59.8
Il y a une semaine	62.3	61.7	61.9
Il y a un mois	59.2	58.0	58.4
Il y a un an	63.1	57.7	59.3
Haut — 1935	63.4	63.1	62.0
Bas — 1935	61.4	59.0	59.8
Haut — 1934	72.0	65.2	67.4
Bas — 1934	56.4	50.1	53.3
Haut — 1933	72.0	67.3	68.9
Bas — 1933	41.4	24.4	30.1
Haut — 1932	86.3	37.7	53.5
Bas — 1932	44.3	18.1	26.8
Haut — 1929	198.4	174.5	182.8

1926—100.

Au service de F. O'Hearn & Co.

M. G. W. Kimmerley, autrefois de la maison Racine vient d'entrer au service de la firme minière F. O'Hearn & Co. comme préposé aux clients. Comme chacun le sait, cette firme est membre de la Bourse de Toronto et possède une succursale dans notre ville.

MASSE & GAUTHIER
NOUS VOIR
Immeuble général
— et —
Administration Propriétés
6604, rue Verdun—Tél.: YOrk 4707
NOUS VOIR

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme
REMPLACEZ
les lampes usagées de votre radio par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

GARNEAU & OSTIGUY
AGENTS DE CHANGE
Montreal Stock Exchange · Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange, Inc.
TELEPHONE: PLateau 2751
Edifice ALDRED, Place D'Armes
Montréal

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par
JENKS, GWYNNE & CO.
250 rue Notre-Dame Ouest
Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern vente	Ch'ge net	Fermeture offre	dem
	A							
1400	Adams Express	6¼	6⅝	6¼	6¼	unch.	6¼	6⅝
700	Air Reduction	110½	112	110½	111½	+1½	111	112½
400	Allegheny Corp.	1⅝	1⅝	1½	1½	unch.	1½	1⅝
1300	Allied Chemical	133	134	133	134	+1¼	133	134¾
500	Allis-Chalmers	15¼	16	15¼	15⅞	+⅝	15⅝	16
700	Amerada Corp.	50½	51¼	50½	51¼	+1¼	51	52
2100	Am. Agri Chemical of Del.	50½	54	50½	54	+3½	53¾	54¼
200	Am Bank Note Co.	14⅝	14½	14⅝	14½	+½	14⅝	14⅞
100	Am Beet Sugar	7	7	7	7	unch.	7	7¼
....	Am. Brake Shoe	....	....	....	....	....	27	28¾
3400	Am. Can.	110⅝	111⅞	110⅝	111⅜	+1¼	111½	111⅞
200	Am Car and F.	17¼	17½	17¼	17½	+¼	17⅝	18
100	Am. Chicle	68	68	68	68	+⅛	68	69
800	Am. Com Alch.	28	29	28	29	+1	28½	29
300	Am. and Fgn. Power	4¼	4¼	4¼	4¼	+¼	4¼	4½
100	Am. Home Products	30⅝	30⅝	30⅝	30⅝	unch.	30⅝	31
200	Am. Ice	4	4	4	4	unch.	3⅞	4¼
500	Am. Inter. Corporation	6	6	6	6	+¼	6	6¼
500	Am. Locomotive	17½	18¼	17½	18¼	+⅞	17¾	18⅝
100	Do priv.	50	50	50	50	unch.	49	52
1100	Am. Machinery and Foundry	20⅝	20¾	20⅝	20⅞	+⅝	20½	20¾
100	Am. Metals	14½	14½	14½	14½	+¼	14⅝	14¾
....	Am. News	....	....	....	....	....	23	28
700	Am. Power and Lt.	3¼	3¼	3¼	3¼	unch.	3¼	3½
5000	Am. Radiator	14⅛	14⅞	14⅛	14⅞	—½	14¼	14⅜
3800	Am. Rolling Mills	20¼	21⅝	20¾	21⅛	+⅞	20⅞	21
1500	Am. Smelting	35⅝	36½	35⅝	35⅞	+⅞	35⅞	36
800	Am. Steel Foundries	15½	16	15½	15⅝	+⅝	15⅞	16¼
300	Am. Sugar	62¼	62¼	62	62	unch.	62⅝	63¾
700	Am. Sumatra	20⅞	21	20⅞	21	+⅛	21	21¼
4100	Am. Tel. and Tel.	103½	104½	103½	104¼	+1¼	104	104⅝
500	Am. Tobacco	79	80	79	79¾	+½	80	82
2000	Do B	81½	83	81½	83	+2	82½	83
300	Am. Waterworks	13½	13½	13½	13½	unch.	13¾	13⅝
500	Am. Woolen	8	8¼	8	8¼	+¼	8	8½
900	Do priv.	40½	42	40½	42	+2½	41¾	43
....	Am. Zinc	....	....	....	....	....	4	4½
4000	Anaconda Copper	10½	10⅞	10½	10⅝	+¼	10⅝	10⅞
300	Anchor Cap. Corp.	16	16¼	16	16¼	unch.	16	16¾
3700	Armour	5⅝	5½	5¼	5⅜	—⅛	5⅜	5½
300	Assoc. Dry Goods	12¼	12½	12¼	12⅝	+⅝	12½	13
2200	Atchison	49	49⅞	49	49⅞	+1¼	49½	49¾
1600	Atl Coast Line	30½	31⅞	30½	31⅞	+⅞	30⅞	31¾
1500	Atlantic Refining Co.	23¾	24⅝	23¾	24⅛	+⅝	24	24½
100	Auburn Motors	25¼	25¼	25¼	25¼	+⅝	25⅝	26
2000	Aviation Corp.	4⅜	4⅜	4⅛	4⅜	+⅛	4⅛	4¾
	B							
1200	Baldwin Loco.	5⅝	5⅞	5⅝	5⅝	—⅛	5¾	5⅞
2200	Baltimore and Ohio	13	13	12⅝	13	+⅝	12⅞	13
500	Barnsdall Corp.	6½	6½	6¼	6¼	+⅛	6⅛	6⅝
1900	Bendix	14⅞	15⅜	14⅞	15⅜	+⅞	15¼	15½
200	Best. and Co.	35	35	35	35	+½	34½	35¾
5000	Bethlehem Steel	30½	31½	30½	30⅞	+½	30⅞	31
300	Boeing Corp.	8⅜	8⅝	8⅜	8⅝	+⅜	8½	8⅝
1700	Bohn. Alum.	54¼	54⅝	54¼	54¼	unch.	54¼	55¾
2100	Borden's Co.	24	24½	24	24¼	+⅝	24¾	24½
3100	Borg. Warner	28½	29⅝	28½	29⅝	+⅞	29⅞	29¾
2800	Briggs Mfg. X.D.	26½	27¼	26½	27¼	+⅝	27	27¼
1500	Brooklyn Man. Tran.	37⅝	38½	37¼	38½	+1⅝	39	39⅜
200	Brooklyn Union Gas	49	49	49	49	unch.	49½	50
100	Bruns. Balke	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞	+⅛	5⅞	6¼
700	Bucyrus Erie Co. priv.	11¼	11½	11	11¼	+⅛	11¼	11⅞
400	Burroughs Adding Mach.	14⅝	14⅞	14⅝	14⅝	+⅛	14⅝	14⅞
400	Byers, A. M.	17⅝	17⅝	17	17⅝	+¾	17¼	18
	C							
500	California Packers	36¾	37½	36¾	37½	+1	37⅝	38
400	Calumet & Hecla	3¼	3⅞	3¼	3⅞	+¼	3⅞	3½
400	Canada Dry	15	15	15	15	unch.	15	15¼
2200	Canadian Pacific	12¾	12⅞	12¾	12⅞	—⅛	12¾	12⅞
3000	Case, J. I.	53½	54¼	53	53⅝	+1⅛	53½	54¼
2600	Caterpillar Traction	36¼	38	36½	38	+1⅝	37½	38
4700	Celanese Corp.	30⅞	32¼	30⅞	32¼	+1	32⅛	32¾
2150	Cerro de Pasco	40⅝	41½	40⅝	41	+¾	40⅝	41
1800	Chesapeake Corp.	39½	40¼	39½	40¼	unch.	39¾	40½
2900	Chesapeake & Ohio	42⅝	43⅜	42½	43	+⅝	43	43¼
....	Chicago, M. & St. P.	....	....	....	....	....	2⅜	2½
600	Do priv	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞	+⅛	3⅞	4
....	Chicago Rock Island	....	....	....	....	....	2	2¼
500	Chicago North Western	4½	4½	4⅜	4⅜	—⅛	4⅜	4½
....	Childs Co.	....	....	....	....	....	5⅝	6
1500	Chrysler	38	38⅞	38	38¼	+¾	38¼	38⅝
200	Coca Cola	171½	171½	170½	170½	—1	170½	171
400	Colgate Palm	16⅝	17¼	16⅝	17¼	+⅞	17	17⅜
300	Collins Alkman Corp	13⅜	13⅞	13⅜	13⅜	+⅛	13½	13⅞
100	Colorado Fuel & Iron	4¼	4⅛	4¼	4⅛	—⅛	4¼	4⅜
1100	Columbia Carbon	67¼	69½	67¼	69	+¾	68¼	69¼
1800	Columbia Gas	6⅝	7	6⅝	6⅞	unch.	6⅞	7
2000	Commw. Southern	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	unch.	1⅛	1¼
4600	Commercial Solvents	21¼	21⅞	21¼	21⅞	+⅜	21⅝	21⅞
1600	Congoleum	32⅝	32¼	32¼	32¼	unch.	32¼	32⅝
100	Cons. Cigars	9¼	9¼	9¼	9¼	+⅛	8¾	9½
300	Con. Gas	20½	20⅝	20½	20½	+½	20½	20⅝
2700	Cons. Oil	7½	7⅝	7½	7⅝	+⅛	7⅝	7⅞
100	Continental Baking A	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝	—⅛	5⅝	6
200	Do B	⅞	1	⅞	1	unch.	⅞	1
1300	Continental Can	64¼	64½	64¼	64¼	+¾	64	64¼
....	Do Dia Fibre	....	....	....	....	....	7	7¾
2300	Do Insurance	31⅞	33	31⅞	33	+1	32½	33¼
1000	Continental Motors	1⅛	1⅞	1⅛	1⅛	+⅛	1⅛	1⅞
1800	Do Oil	17	17⅜	17	17⅜	+⅜	17⅜	17⅜
600	Corn Products	63¼	64¼	63¼	64¼	+⅞	63⅞	64¼
800	Coty Inc.	6	6¼	6	6¼	+⅛	6	6¼
200	Crown Cork	24	24	23⅞	24	unch.	23⅞	24¼
200	Crucible Steel	20½	21¼	20½	21¼	+¾	21¼	22
100	Cuba Co.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜	unch.	1⅜	1½
200	Cuban Amn. Sug	6	6	5¾	5¾	unch.	5¾	6¼
1500	Curtiss Wright	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝	unch.	2⅝	2¾
2500	Do A	8⅜	8⅝	8	8	+⅛	8	8¼
	D							
1400	Deere & Co.	25¼	26½	25½	26	+¼	25½	26
1000	Delaware & Hudson	37⅝	37⅞	37	37	+⅛	37¼	37⅞
1000	Delaware, Lack. & W.	16⅜	16⅝	16	16¼	+⅞	16	16⅝
400	Detroit Edison	75	75½	75	75½	+1½	75⅝	75⅞
....	Devoe Raynolds A	....	....	....	....	....	46½	49½
800	Diamond Match	26⅝	27¼	26⅝	27¼	—⅛	27¼	27⅝
1100	Dome Mines	35⅞	36⅝	35⅞	36¼	+1⅛	36	36⅝
200	Dom. Stores	11⅝	11⅞	11⅝	11⅞	+⅜	11½	11⅝
1100	Douglas Aircraft	21⅝	22	21⅝	21⅝	+⅜	21½	22
....	Dunhill Int.	....	....	....	....	....	4	4½
3600	Du Pont	93	94⅝	93	94	+1⅛	93¾	94
	E							
900	Eastman Kodak	110½	112¼	110½	112¼	+¼	111¼	112
400	Eaton Axle	17½	17½	17	17	+⅛	17	17¼
2000	Elect. Auto Lite	25	25¾	25	25¼	+⅜	25¼	25½
700	Elect. Power and Lt.	2⅝	2⅞	2⅝	2⅞	+⅛	2⅝	3
400	Elect. St. Batt.	45¼	45¼	45	45	unch.	45	46¼
....	Eng. Pub. Service	....	....	....	....	....	2	3½
1000	Erie Railroad	11	11⅜	11	11	+⅛	11	11½
....	Do 1er priv.	....	....	....	....	....	13	14
	F							
600	Fairbanks Morse	17⅞	19	17⅞	19	+⅝	18½	19¼
....	Do priv	....	....	....	....	....	72	74
600	Fidelity Phoenix	32¾	33	32½	33	+½	32½	33⅞
2100	First Nat. Stores	51⅝	51¾	49⅝	50	—2	49⅞	50
400	Foster Wheeler	15¼	15¼	15	15	+¼	14½	15
....	Foundation Co.	....	....	....	....	....	8⅝	8¾
....	Fox Film	....	....	....	....	....	11⅞	11⅝
500	Freeport Texas	23½	24⅝	23½	24⅝	+⅞	24¾	24⅞
	G							
800	General Amn. Trans.	35½	36¾	35½	36⅝	+1½	36	36⅝
1400	General Asphalt	16⅝	16⅞	16½	16¾	+⅜	16¾	16⅞
400	General Baking	7⅜	8	7⅜	8	+¼	7⅞	8
....	General Bronze	....	....	....	....	....	6	6¼
....	General Cable	....	....	....	....	....	2⅞	3⅛
....	Do "A"	....	....	....	....	....	5⅝	6¼
700	General Cigars	54½	54½	54	54½	+½	54	54¾
11400	General Electric	21¼	21⅞	21¼	21¾	+⅝	21⅝	21⅞
1300	Do Food	33¼	33¾	33¼	33¾	+⅝	33½	33⅝
10300	General Motors	30⅞	31¼	30⅞	31¼	+⅜	31⅛	31⅜
100	Gen. Ry. Sig.	26	26	26	26	unch.	26	26¾
100	General Refractories	17	17	17	17	unch.	17	19
1000	Gillette S. R.	13⅝	13¾	13⅝	13⅞	+½	13⅝	13¾
1700	Glidden, Com.	23⅞	24½	23⅞	24½	+⅞	24½	24⅞
800	Gold Dust	16⅝	16½	16⅝	16⅜	+¼	16⅝	16½
800	Goodrich	10	10⅜	10	10⅛	—⅛	10⅛	10⅜
3600	Goodyear Tire and Rubber	22¾	23	22⅜	23	+⅜	22⅞	23¼
....	Gotham Silk	....	....	....	....	....	4⅝	5
1600	Graham Paige	2½	2⅝	2½	2½	unch.	2½	2⅝
700	Granby Mining	6⅞	7	6⅞	7	+⅜	6⅞	7¼
200	Grant—W. T.	32⅜	32⅜	32	32⅜	+¼	31¾	32½
500	Great Northern Ore	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝	unch.	10⅝	11
1000	Great Northern priv.	14⅝	14⅞	14¼	14½	+½	14⅝	14½
1700	Great West. Sug.	26⅝	27¼	26⅝	27	+¼	26⅞	27½
....	Gulf States Steel	....	....	....	....	....	21	24
	H							
....	Hercules Powder	....	....	....	....	....	74¼	76¼
100	Hershey Chocolate	79	79	79	79	+1	77¼	81
300	Homestake Mining	357	357	351	351	+1	351	368
200	Houston Oil	15	15	15	15	+¼	14⅝	15¼
500	Houston Oil New	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜	unch.	2⅜	2⅞
900	Howe Sound	46	46¼	45½	46¼	+2	45⅝	46⅝
1600	Hudson Motors	10¼	10⅝	10¼	10⅜	+¼	10⅜	10⅝
400	Hupp Motors	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝	—⅛	2⅞	3
	I							
1500	Ill. Cent. Ry.	14¼	14¾	14¼	14½	+¼	14½	14¾
200	Indian Ref.	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝	unch.	2⅝	2⅝
4900	Ind. Rayon	30⅝	32¼	30⅝	31⅞	+½	31¼	31⅞
....	Ingersol Rand	....	....	....	....	....	66	67
400	Inland Steel	50⅞	51⅝	50⅞	51⅝	+⅝	51½	52
100	Inspiration Copper	3	3	3	3	—⅛	3	3¼
2250	Interborough R. Trans.	13½	13½	13	13¼	+⅛	13¼	13¼
700	Int. Business Machine	151	152¼	151	151	unch.	150	152
100	Int. Carriers	5¼	5½	5¼	5½	+¼	5¼	5⅝
4800	Int. Harvester	37⅝	39⅜	37⅝	39	+1⅝	38⅝	39¼
600	Int. Hydro Elec. "A"	2½	2½	2½	2½	—⅛	2½	2⅝
....	Internat. Nickel	22⅝	23	22⅝	22⅝	unch.	22⅞	23
500	Internat. Paper priv. New	10	10	9⅝	10	—⅛	10	10⅝
....	Do "A"	....	....	....	....	....	2⅝	2½
....	Do "B"	....	....	....	....	....	1⅛	1¼
100	Do "C"	⅞	⅞	⅞	⅞	unch.	⅞	1
200	Int. Salt	30	30	30	30	unch.	29	30
....	Int. Shoe	....	....	....	....	....	44	44¼
4700	Inter. Tel. and Tel.	8⅞	9¼	8⅞	9	—⅛	9	9⅛
	J							
1600	Johns Manville	51	52¾	51	51½	+½	51¼	52
1000	Julius Kayser	16⅛	16⅛	16	16	unch.	16	16¼
	K							
100	Kansas C. South	7½	7½	7½	7½	+½	7	7½
1800	Kelvinator	17	17¼	17	17¼	+¼	17¼	17¼
1200	Kennecott Copper	16½	16⅝	16⅝	16½	unch.	16½	16¾
2000	Kresge, S. S.	20¼	20½	20¼	20¼	+⅜	20⅜	20½
1800	Kroger Grocery	26⅝	27	26⅝	26⅞	+¼	26¾	27
	L							
800	Lambert Co.	27¼	27¼	27	27¼	+¼	26⅞	27¼
400	Lehigh Valley	9⅞	9⅞	9⅝	9⅝	+⅛	9½	9¾
100	Lehman Corp.	70¼	70¼	70¼	70¼	—⅝	70⅛	71
700	Lehn & Fink Prod.	15⅝	15⅝	15⅜	15⅜	—⅛	15⅝	16
1000	Libbey Owens	29⅝	30	29⅜	29⅝	+⅛	29⅝	30
1400	Liggett Myers B	104	105½	104	105¾	+2¼	104½	105¾
700	Lily Tulip Cup	18⅛	18⅞	18⅛	18⅝	unch.	18	18⅞
700	Liquid Carbonic	27	27⅜	27	27⅜	—⅛	27⅝	28
2400	Liquid Carbonic	31⅞	32¼	31⅞	32	+⅛	32	32¼
700	Lorillard Co.	19⅝	19⅝	19½	19⅝	+⅝	19⅝	19⅞
....	Louis Gas & Elect.	....	....	....	....	....	13	13⅜
100	Louisville & Nashville	40½	40½	40½	40	unch.	40½	42
	M							
1400	Mack Trucks	26	26⅛	26	26	+¼	26	26¼
900	Macy Stores	40	40	39⅞	40	+1⅛	40	40⅞
200	Magma Copper	18⅝	19	18⅝	19	—⅛	19	19⅞
1700	Mathieson Alkali	28⅜	29¼	28⅜	28⅞	+⅝	28¾	29¼
300	May Dept Stores	42	42	42	42	+¼	41	42
3900	McIntyre Porcupine	38⅜	38⅞	38⅜	38¼	unch.	38	38⅞
200	McKeesport Tin	91½	92½	91½	92½	+2	92½	93
400	Miami Copper	3	3	3	3	unch.	3	3¼
700	Mid Cont Pete	11½	11½	11½	11½	+½	11¼	11⅝
700	Missouri K. & T.	5¼	5¼	5⅛	5⅛	unch.	5⅛	5¼
100	Do priv	11⅝	12	11⅝	12	unch.	11⅝	12
....	Missouri Pacific	....	....	....	....	....	2⅛	2½
400	Do priv	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	—⅛	3⅛	3¼
400	Motor Products	24⅝	25¼	24⅛	25¼	+1⅛	25	25⅝
300	Motor Wheel	9⅞	9⅞	9⅝	9⅝	+⅛	9⅝	9⅞
500	Monsanto Chemical	56½	56½	56⅜	56⅝	—⅝	56⅝	57
2900	Montgomery Ward	27⅜	27⅝	26⅞	27⅛	+⅛	27⅛	27⅜
300	Mullins Body	9	9	9	9	unch.	8⅞	9
1000	Murray Corp	6⅝	6⅞	6⅝	6⅝	unch.	6⅝	6⅞
	N							
1700	Nash Motors	16¾	17	16¾	16⅞	+¼	16⅞	16⅞
2900	National Biscuit	28⅝	28⅞	28⅝	28½	+½	28½	28⅞
500	National Cash Reg.	16⅛	16¼	16⅛	16¼	+¼	16¼	16⅜
2200	National Dairy Prod.	16⅛	16⅝	16	16¼	unch.	16¼	16½
6000	National Dist	26⅛	26⅝	25¾	26⅝	+1	26⅝	26½
100	National Lead	145¾	145¾	145¾	145¾	—¼	145	153
1000	Nat. Power & Lt	6⅝	6⅞	6⅝	6⅝	+⅛	6⅝	7
100	Nat. Supply	12	12	12	12	unch	11⅞	12¼
6900	New York Central	18¼	18½	18¼	18⅝	+⅜	18⅝	18¾
1300	New York, N. H	6⅝	7	6⅝	7	+¼	6⅞	7⅛
....	New York Shipbuilding	....	....	....	....	....	13⅜	13⅞
1900	Noranda Mines	32⅝	32¾	32	32¼	+1	32½	32⅝
....	Norfolk & Western	....	....	....	....	....	172½	174
2000	North American Co.	12⅝	12¾	12¼	12⅝	+¼	12⅝	12⅞
700	North American Aviation	3⅜	3½	3⅜	3½	+¼	3⅜	3½
3100	Northern Pacific	17½	18½	17½	18½	+1⅜	18⅜	18⅝
	C							
800	Ohio Oil	9⅝	10¼	9⅝	10¼	+⅝	9⅞	10¼
300	Oliver Farm	3½	3⅞	3½	3⅞	+⅜	3⅜	3⅞
1500	Otis Elev.	14	14	13⅞	14	unch.	13⅞	14½
300	Otis Steel	5⅛	5⅛	5	5⅛	unch.	5	5¼
900	Owens Bottle	85½	87	85½	86	unch.	86	86¼
	P							
500	Pacific Gas and Elect.	14	14	14	14	unch.	14	14½
500	Pacific Lighting	23½	23⅝	23½	23⅝	+⅛	23⅝	23⅞
3400	Packard Motors	5	5	4⅞	4⅞	+⅛	4⅞	5
5000	Paramount Publix	3⅛	3¼	3⅛	3⅛	unch.	3	3¼
200	Patino Mines	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛	unch.	11⅛	11⅝
200	Peerless Motors	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	+⅛	1⅛	1½
500	Penick and Ford	67	67	66¼	66¾	—¾	66⅝	68
4200	Pennsylvania R. R.	21⅝	22⅜	21⅝	22	+⅝	22	22¼
1400	Penny Stores	70	71¾	70	71¾	+1⅛	71¼	71¼
200	Peoples' Gas	21¼	21½	21¼	21½	unch.	21¼	21½
....	Pere Marquette	....	....	....	....	....	15⅛	20
1400	Phillips Pet	14⅜	14⅜	14⅛	14⅜	+⅜	14⅜	14⅞
700	Pierce Arrow	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜	unch.	1⅜	1½
800	Poor and Co.	9⅜	9⅞	9⅜	9⅞	+⅜	9⅞	10
200	Pressed Steel Car	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	unch.	2	2¼
2500	Proctor and Gamble	43⅛	43¼	42⅞	43½	+¼	43	43½
2000	Public Ser Corp.	26⅛	26½	26⅛	26⅝	+1	26½	26⅝
1100	Pullman	47⅝	49	47⅞	48⅝	+1⅞	48⅞	49
1000	Pure Oil	6⅝	7	6⅝	7	+¼	6⅞	7
	R							
3800	Radio Corp.	4⅞	5	4⅞	5	+⅛	4⅞	5
1100	Radio Pr. "B"	37⅝	37⅞	37	37	unch.	37	37¼
1300	Radio Keith	2	2	1⅞	1⅞	—⅛	1⅞	2
....	Reading	....	....	....	....	....	39½	39⅞
2800	Remington Rand	9⅜	9⅜	9¼	9⅜	unch.	9⅜	10
500	Reo Motors	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜	unch.	2⅜	2⅞
2300	Republic I. and S.	13⅝	13⅞	13½	13⅝	+¼	13⅝	13⅞
1800	Reynolds "B"	47⅛	47⅞	47⅛	47⅝	+½	47⅜	47⅝
....	Royal Dutch	....	....	....	....	....	30⅛	31
	S							
300	Safeway Stores	43	43	42⅝	42⅝	—⅜	42½	43
....	St. Louis and S. F.	....	....	....	....	....	1⅜	1⅞
....	Savage Arms	....	....	....	....	....	5⅝	6
1400	Schenley Dist	24½	25¼	24¼	24⅞	+⅛	24⅞	25
400	Schulte Retail Stores	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	+⅛	3½	3⅝
500	Seaboard Oil	22½	22⅝	22½	22⅝	+1⅝	22¼	22⅝
3200	Sears Roebuck	35⅝	36⅝	35⅞	36¼	+½	36	36½
5000	Servel and Co.	8⅛	8⅜	8⅛	8⅜	+⅛	8¼	8½
600	Shell Union Oil	6⅝	6⅞	6⅝	6⅞	unch.	6⅝	6⅞
300	Simmons Bed	9¼	9½	9¼	9½	+½	9¼	9½
....	Skelly Oil	....	....	....	....	....	6⅝	7
7100	Socony Va.	13⅞	14	13⅝	13⅝	unch.	13⅝	14
400	South Cal. Edison	12⅛	12⅜	12⅛	12⅜	+⅜	12⅛	12½
4900	Southern Pacific	15⅞	16⅜	15⅞	16⅛	+⅜	16	16¼
2400	Southern Railway	13¼	13⅝	13¼	13⅝	+⅜	13⅜	13⅝
100	South Porto Rico Sug.	21⅜	21⅜	21⅜	21⅜	+1¼	21⅜	22½
3200	Standard Brands	18	18	17¾	17⅞	+⅛	17⅞	18
500	Standard G. and El.	4⅛	4⅛	4	4	unch.	4	4⅝
1100	Stand. Oil. Cal.	30½	30⅝	30⅜	30⅝	+⅛	30¼	30⅝
2400	Stand. Oil. Ind.	24½	24⅝	24½	24⅝	+⅛	24½	24¾
4000	Stand. Oil. N. J.	41⅛	41⅞	41⅛	41⅝	+⅝	41⅝	42
600	Sterling Products	59	59¼	59	59	+⅛	59¼	60
1100	Stewart Warner	7⅜	8	7⅜	7⅞	+⅛	7⅞	7⅞
700	Stone and Webster	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛	unch.	4⅛	4½
6500	Studebaker	2⅜	2⅜	2¼	2¼	—⅛	2¼	2⅜
	T							
....	Tennessee Copper	....	....	....	....	....	4⅛	4⅜
1800	Texas Gulf Sulphur	32⅝	34¼	33¼	33⅞	unch	33⅝	34¼
1200	Texas Oil	19⅝	19⅞	19⅝	19⅞	+¼	19⅞	20¼
100	Texas Pacific Coal & Oil	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	+¼	3⅛	3½
3400	Texas Pac. Land	9	9⅜	9	9⅜	+1⅛	9⅜	9⅝
1000	Tide Water New	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞	—⅛	8⅞	9
1700	Timken Roller Bear	33¼	34	33¼	33⅞	+⅜	33⅞	34⅛
1900	Trans America	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛	unch.	5⅛	5¼
100	Tri Continental	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	unch.	3	3⅛
....	Do priv	....	....	....	....	....	73	75½
	U							
....	Underwood Elliott	....	....	....	....	....	57⅛	57⅛
200	Union Bag	47	48	47	48	+⅞	48	49
2600	Union Car Car	44½	45	44¼	44⅞	unch.	44⅞	45
400	Union Oil Cal	15⅜	15½	15⅜	15½	+¼	15½	15¾
500	Union Pacific	105	105	105	105	+1½	104	105½
3800	United Aircraft Corp	13¼	13⅝	13¼	13⅝	+⅜	13⅛	13⅝
4500	United Airline & Trans.	5⅜	5⅝	5½	5⅝	+⅜	5⅝	5⅞
1100	United Carbon	46½	47¼	46⅝	47	+⅛	46⅞	47¼
1900	United Corporation	2⅝	2⅞	2⅝	2⅝	unch.	2⅝	2⅞
600	United Corp. Pr.	24⅛	24⅝	24¼	24½	unch.	24⅝	24⅞
200	United Elect. Coal	6⅛	6⅜	6⅛	6⅜	+¼	6⅝	6⅞
600	United Fruit	73½	74	73¼	74	+⅜	74	76
3800	Do Gas Improvement	12⅛	12½	12⅜	12¼	+⅜	12¼	12⅝
1000	U. S. Indust. Alcohol	39⅛	39½	38⅞	38⅞	unch.	38⅝	39
....	U. S. Leather	....	....	....	....	....	6	6⅛
600	U. S. Pipe & Foundry	19¼	19⅝	19	19	+⅜	19	19⅝
100	U. S. Realty	5½	5½	5½	5½	unch.	5⅝	5⅝
1200	U. S. Rubber	14⅝	14¾	14¼	14⅝	+⅜	14⅝	14⅞
5600	U. S. Smelters	110	111¾	109⅞	109⅞	+½	110	110½
7900	U. S. Steel	36⅝	37⅜	36⅝	37¼	+⅝	37¼	37⅜
1400	U. S. Steel Pr.	86¼	87½	86⅜	87¾	+2	87½	87¾
....	Utilities Power & Light	....	....	....	....	....	1⅛	1⅜
	V							
700	Vanadium Steel	18	19	18	19	+⅝	18½	19½
	W							
100	Wabash Common	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	—⅛	2	2⅛
....	Wabash A	....	....	....	....	....	2⅛	3½
....	Ward Baking B	....	....	....	....	....	1⅛	1½
2800	Warner Bros	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝	unch.	3⅝	3⅞
100	Western Maryland	8	8	8	8	unch.	8⅛	8⅝
1000	Western Union Tel	30⅝	31⅛	30⅞	31	+⅜	31	31⅛
3200	Westinghouse	37⅝	38	37⅛	38	+⅜	38	38¼
700	Do Air Brake	24	24⅝	24	24	—½	24	24¼
100	Weston Electric	12⅝	12⅝	12⅝	12⅝	—⅛	12	13
10	White Motor	15¼	15¼	15¼	15¼	unch.	15	15¼
....	Wilson priv	....	....	....	....	....	92	96
1400	Woolworth Co.	52	52	51½	52	+½	51⅞	52
200	Worthington Pump	17½	18	17½	18	unch.	18	19
200	Wrigley Jr.	75	75	75	75	—1	74	76
	Y							
400	Yellow Cab	3¼	3¼	3¼	3¼	unch.	3⅛	3⅝
1900	Youngstown S. & T.	18⅝	18⅞	18⅝	18⅝	+⅛	18⅝	18⅞

Le Toronto Stock Exch. veut se faire obéir

Toronto, 17. — Le Toronto Stock Exchange a décidé de "rompre" plusieurs compagnies minières qui ne se sont pas conformées aux règlements demandant des bilans réguliers au profit des actionnaires.

L'on a recommandé de retirer des listes plusieurs stocks et de donner à d'autres 60 jours pour se conformer aux règlements et, à défaut, de les biffer de la bourse.

Commerce canadien en 1934 au-dessus de $1,000,000,000

C'EST LA PREMIERE FOIS DEPUIS 1931 QUE LE COMMERCE CANADIEN ATTEINT CE SOMMET

Ottawa, 17. — Pour la première fois depuis 1931 le commerce canadien a dépassé le milliard en 1934, rapporte l'Office National de la Statistique. Le total s'élève à $1,173,373,000 à comparer à $939,000,000 en 1933; à $954,454,000 en 1932 et à $1,245,341,000 en 1931. Ce chiffre global représente un gain de 24.9 pour cent sur 1933 et de 22.9 pour cent sur 1932 mais une diminution de 5.7 sur 1931.

Les exportations domestiques ont augmenté de $493,808,000 ne 1932 à $531,751,000 en 1933 et à $652,887,000 en 1934; une augmentation de 22.8 pour cent sur 1933 et de 32.2 pour cent sur 1932. En 1931 les exportations s'élevaient à $605,336,000 de sorte que 1934 marque un gain de 5.7 pour cent sur cette année.

Les importations ont glissé de $452,614,000 en 1932 à $401,214,000 en 1933 mais ont rebondi à $513,471,000 en 1934 soit une hausse de 28 pour cent sur 1933 et de 13.4 sur 1932. Les importations en 1931 se totalisaient à $628,098,000; ce qui représente pour 1934 un recul de 22.3 pour cent.

En decembre le commerce canadien a dépassé pour la huitième fois en 1934 le cent-millions tandis qu'en 1933 il n'avait touché ce sommet que deux fois et en 1932 une seule fois. Le commerce en décembre se chiffrait à $100,504,000 à comparer à $86,993,000 en 1933 et à $72,070,000 en 1932 soit des gains respectifs de 39 1-2 pour cent et 15 1-2 pour cent pour 1932 et 1933.

La balance favorable du commerce pour la période janvier-décembre 1934 se totalisait à $146,431,000 à comparer à $49,225,000 en 1932 et à $136,569,000 en 1933.

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par
GEOFFRION & PERODEAU
210 Notre-Dame, Ouest

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
250	Alum. Co. Am.	47½	47	47
1500	Am. Cyan. B.	16⅜	16⅜	16⅜
100	Am. Founders	7-16	...	...
1300	Am. Gas & El.	19⅜	19¼	19¼
100	Am. Maracaibo	9-16	...	...
1700	Am. Sup. Pow.	1¼	...	...
100	Do 1er priv.	54	...	...
100	Do priv.	12¼	...	...
100	Armstrong Ck.	21⅜	...	...
100	As. G. El. A.	5-16	...	...
1100	Atlas Corp.	8⅜	8⅜	8¼
600	Blue Ridge	1⅜	...	...
300	Braz. T. and L.	9⅜	...	...
500	C. Ind. Alc. A.	9⅜	8¼	9¼
300	Do B	8	7¼	8
100	Chesebro	140	...	...
2600	Cities Serv.	1⅜	1¼	1⅜
100	Do priv.	12	...	...
20	Do B priv.	12	...	...
400	Comwith Edis	52¼	52	52
300	Cord Corp	3¼	3⅜	3¼
800	Creole Pet	12⅜	12¼	12⅜
100	Dist. Co. Ltd.	22¼	...	...
2500	Dist. C. Seag	16⅜	16¼	16¼
50	Duke Power	37	...	...
2500	El. Bond & Sh.	6⅜	6¼	6⅜
100	Fairchild Av.	8	...	...
100	Fanny Farm	8¼	...	...
400	Ford M. Can. A.	30¼	...	...
500	Ford M. Ltd.	8⅜	...	...
300	Goldfield C.	3-16	¼	¼
1300	Hir. Walker	29	28½	28¼
700	Do priv.	17¼	17¼	17¼
800	Hollinger G.	18⅜	18	18⅜
50	Horn and Hard.	22	...	...
2700	Hud. B. M. & S.	12¼	12	12¼
700	Humble Oil	44¼	44	44¼
2300	Imp. Oil Can.	16¼	16¼	16¼
100	Imp. Tob. Brit.	24¼	...	...
100	I. Hyd-El. priv.	8	7⅜	8
300	Int. Mining	14¼	14	14¼
100	Do war	5¼	...	...
1500	Int. Pet.	29⅜	29¼	29¼
2400	Lake Shore M.	50	48¼	50
600	Lib. McN. & L.	6⅜	6¼	6⅜
3200	Nat. Inv.	1⅜	1⅜	1⅜
100	Nat. Sug. Ref.	21¼	...	...
900	Natomas Co.	8¼	7⅜	8¼
300	N. J. Zinc	57	56⅜	57
400	Newmont M.	37⅜	37	37
300	Niag. Hud. P.	3¼	3	3
100	Niag. Sh. M. B.	3	...	...
200	Pantepec Oil	1⅜	...	...
1500	Penroad	1⅜	1⅜	1⅜
3400	Pioneer G.	9¼	9¼	9¼
1400	Pitney Bowes	5⅜	5¼	5⅜
350	Pitts. Pl. Gl.	54	53¼	54
100	Premier G.	1⅜	...	...
10	Pure Oil priv.	39	...	...
200	St. Regis Pap.	1⅜	1⅜	1⅜
100	Sentry S. C.	¼	...	...
600	Smith A. O.	35⅜	33¼	35⅜
4000	So. Am. G. & P.	4⅜	4	4⅜
700	Stand. Oil Ky.	18⅜	18¼	18⅜
500	Stand. Oil Ohio.	14	13¼	13¼
100	Stand. Sil Lead.	7-16	...	...
2500	Swift Co.	18¼	17¼	17¼
1900	Do Int.	32¼	31¼	32¼
300	Tampa El.	24⅜	24	24⅜
300	Technicolor	12	11⅜	12
1000	Teck Hugh G.	3⅜	...	...
100	Trans. Air.	5-16	...	...
100	Tricont. war	¼	...	...
200	Unit. Corp. war.	⅜	9-16	9-16
600	Unit. Founders	7-16	...	...
2300	United Gas	1¼	1⅜	1⅜
100	Do war	⅜	...	...
400	Do priv.	37	36¼	37
400	Un. Lt. & P. A.	1¼	1	1
100	Utility Equit.	1¼	...	...
6300	Wright Harg.	8⅜	8⅜	8⅜

Dividende régulier de Charles Gurd Co.

LES ARRERAGES SE TROUVENT ANEANTIS PAR LA DECLARATION DU DIVIDENDE DE $1.25 PAR ACTION PRIVILEGIEE

A une assemblée tenue hier les directeurs de Charles Gurd & Co. Limited ont déclaré un dividende trimestriel régulier de $1.75 par action sur le stock de priorité, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 1er.

Cette décision liquide les arrérages de dividende depuis le 1er janvier. Le bilan annuel de la compagnie sera publié sous peu et l'assemblée annuelle aura lieu à la date statutaire à savoir le premier mardi de mars. L'on y discutera la question du dividende annuel.

M. Alex McA. Murphy, président, se dit optimiste de l'avenir du Canada et de la compagnie Gurd mais, ajoute-t-il, le prélèvement des impôts devrait être réformé dans ses méthodes et restreint dans son application si nous voulons que l'industrie redevienne prospère.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern vente	Ch'ge net	Fermeture offre	dem.
20	Agnew Surpass	8	8	8	8	.....	7¾	....
.....	Alberta Grain	3	3	3	3	.....	3	3½
80	Do priv	....	....	....	....	.....	25	28
.....	Amal. Electric	....	....	....	....	.....	1⅜	2½
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	15	16
135	Bathurst	6½	6½	6½	6½	.....	6	6½
25	Bawlf Grain priv	32	32	32	32	.....	32	35
37	Bell Telephone	131½	132	131½	132	+½	131½	132
4387	Brazilian	9⅝	9½	9⅝	9½	—⅛	9⅜	9½
.....	B. C. Packers	....	....	....	....	.....	1.10	1.55
50	B. C. Power	29¼	29½	29¼	29½	.....	29	29⅝
.....	Do B	....	....	....	....	.....	4½	5
105	Bruck Silk	14⅝	15	14⅝	15	+¼	14½	15
.....	Bldg. Products	....	....	....	....	.....	28¾	29
15	Can. Bronze	29	29	29	29	.....	28½	29
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	112	114
420	Can. Car	7⅛	7¼	7⅛	7½	.....	7⅜	7½
20	Do priv	15⅝	16⅛	15⅝	15⅝	.....	15⅝	16
240	Can. Celanese	22⅞	22⅞	22⅝	22⅝	—⅛	22¼	22⅝
25	Do priv	105½	106	105½	106	+½	105	106
40	Can. Cement	7⅝	7⅜	7⅝	7⅝	.....	7⅝	7⅝
82	Do priv	57⅜	57⅝	57⅜	57⅝	.....	58	....
.....	Can Converters	....	....	....	....	.....	30	36
.....	Can. Cottons	....	....	....	....	.....	58	65
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	95	....
200	Can. Gen. Electric priv	62⅝	63	62⅝	63	—⅝	62⅝	63
20	Can. Hydro Electric priv	80	80	80	80	.....	....	....
6330	Can. Ind. Alcohol	8⅝	9½	8½	9¼	+½	9	9¼
1640	Do B	7⅝	8⅛	7⅝	8⅛	+⅝	8	8½
.....	Can. Nor Power	18½	18⅜	18½	18⅜	.....	18	18⅝
1887	Can Pac. Ry.	12⅝	12⅞	12⅝	12⅞	+⅛	12¾	13
120	Can. Steamship	1.80	1.90	1.80	1.90	+.10	1.80	1.90
115	Do priv	7	7	7	7	.....	7	7½
.....	Can. Wire & Cable A	....	....	....	....	.....	19¾	....
.....	Do B	....	....	....	....	.....	....	12
.....	Cockshutt Plow	....	....	....	....	.....	7⅛	7½
11	Con. Smelting	132	134	132	133½	+½	133	....
674	Dom. Bridge	26	27	26	26¼	+½	26½	26¾
.....	Dom. Coal priv	117	117	117	117	.....	....	....
.....	Dom. Glass	....	....	....	....	.....	115	119¾
20	Do priv	140	140	140	140	.....	....	140
775	Dom. Steel & Coal B	4⅝	5	4⅝	5	+⅛	....	....
17	Dom. Textile	81	81	81	81	.....	....	....
25	Do priv	141	141	141	141	.....	....	....
.....	Dryden	....	....	....	....	.....	4	4⅛
.....	Eastern Dairies	....	....	....	....	.....	2⅛	....
.....	E. Kootenay Power	....	....	....	....	.....	1	2⅛
.....	Famous Players	....	....	....	....	.....	12½	16½
.....	Foundation Co	....	....	....	....	.....	12	13
10	Gen. Steel Wares	4⅛	4½	4⅛	4⅛	.....	4	4½
.....	Goodyear priv	....	....	....	....	.....	114	....
40	Gurd	6	6	6	6	.....	4⅝	6
70	Guyspm	6½	6½	6½	6½	.....	....	....
.....	Hamilton Bridge priv	....	....	....	....	.....	....	30
875	Hollinger	18.10	18.45	18.10	18.40	+.30	18.25	....
455	Howard Smith	11	11	11	11	.....	11	11¾
5	Do priv	85	85	85	85	.....	84	....
.....	Imp. Tobacco	....	....	....	....	.....	13⅜	13½
665	Int. Nickel	22½	22¾	22½	22¾	+⅛	22⅝	22⅞
.....	Int. Coal	....	....	....	....	.....	25	....
15	Int. Power	4	4	4	4	.....	4	4¼
65	Do priv	59	59	59	59	.....	59	60
.....	Jamaica P. S priv	....	....	....	....	.....	113¼	....
35	Lake of the Woods	12⅛	12½	12⅛	12½	.....	12½	13
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	90¼	90¼
.....	Lindsay priv	....	....	....	....	.....	37½	....
65	Massey Harris	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝	.....	4⅝	4⅝
371	McColl Frontenac	15	15	14⅞	15	.....	14⅞	15
1661	Mont Power	30½	31	30⅝	31	+⅛	30⅞	31
.....	Mont. Telegraph	....	....	....	....	.....	51¼	....
35	Mont. Tramways	84	84	84	84	.....	82	87
90	Nat. Breweries	32	32	31⅞	32	.....	31⅞	32
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	38½	....
115	Nat. Steel Car	17	17	17	17	.....	16⅞	17
.....	Ogilvie	....	....	....	....	.....	175	....
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	150	....
.....	Ont. Steel	....	....	....	....	.....	....	....
.....	Ottawa Power	....	....	....	....	.....	....	....
10	Do priv	102½	102½	102½	102½	.....	102	....
11	Ottawa Traction	15	15	15	15	.....	14½	....
2	Penmans	62	62	62	62	.....	61	65
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	113	....
70	Power Corp.	9	9	9	9	.....	8⅞	9⅛
110	Quebec Power	15⅜	15⅝	15⅜	15⅝	—⅛	15	15½
277	Shawinigan	18⅛	18⅝	18⅛	18⅝	+¼	18⅛	18¾
25	Sher. Williams	15½	15½	15½	15½	.....	15¼	15½
54	Do priv	100	100	100	100	.....	99	100
.....	Simon & Sons	....	....	....	....	.....	10¼	12
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	100½	....
10	So. Can. Powe.	....	....	....	....	.....	12⅜	14
100	St. Law Corp	1.70	1.70	1.70	1.70	.....	1.50	1.60
10	Do priv	7	7	7	7	.....	6½	7
.....	St. Law Flour priv	....	....	....	....	.....	105	....
.....	St. Law Paper priv	14	14	14	14	.....	....	....
80	Steel of Canada	45	45	45	45	.....	44½	45
20	Do priv	42⅝	42⅝	42⅝	42⅝	.....	....	42⅜
10	Tuckett priv	135	135	135	135	.....	133	....
.....	Viau Biscuit	....	....	....	....	.....	1.85	....
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	12	....
.....	Wabasso	....	....	....	....	.....	20	22
.....	Western Grocers	....	....	....	....	.....	....	35
.....	Do priv	....	....	....	....	.....	....	98
.....	Winn. Electric	....	....	....	....	.....	2	2¼
5	Do priv	9	9	9	9	.....	8⅝	9
	Banques:—							
22	Canada	57	57	57	57	.....	56½	57
25	Canadienne	126	126	126	126	.....	126	125
20	Commerce	167⅝	168	167⅝	168	+⅜	169	....
202	Montréal	199	200	199	200	.....	199	200
.....	Nouvelle Ecosse	....	....	....	....	.....	292½	300
.....	Royale	....	....	....	....	.....	132	....
.....	Toronto	....	....	....	....	.....	221	....
	Obligations:—							
358	Mont. Power Debs.	49⅜	49⅜	49⅜	49⅜	+⅛	49⅜	49⅜

TOTAL DES VENTES D'HIER: 30,818 ACTIONS

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84 Notre-Dame ouest

Ventes	STOCKS:—	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	offre	dem.
39	Asbestos	8⅝	9	8⅝	9	+⅜	9	9¼
125	Bathurst B	1.50	1.50	1.50	1.50	—.15	1.50	1.65
186	Beauharnois	5⅜	5⅞	5⅜	5⅜	.....	5⅜	6
10	B. C. Packers	1.50	1.50	1.50	1.50	.....	1.10	1.55
100	Do priv.	18	18	18	18	.....	17	19
180	B. A. Oil	15¼	15¼	15¼	15¼	.....	15⅛	15¼
20	Can. Nor. Pow. priv.	105½	105½	105	105	—1	105	....
40	Can. Wineries	5¾	5¾	5¾	5¾	.....	5⅝	6
25	City Gas and Elec.	2.00	2.00	2.00	2.00	.....	1.75	....
100	Champlain Oil priv.	7	7	7	7	.....	....	....
1100	Dist.-Seagrams	16¼	16⅝	16¼	16⅝	+⅛	16⅝	16½
30	Dom. Engineering	20	20¼	20	20	—1	20	22
625	Dom. Tar.	4	4⅛	4	4	.....	4	4½
126	Do priv.	46	49	45	48	+2	48	49½
25	Home Oil	.60	.60	.60	.60	—.09	.60	....
1172	Imperial Oil	16⅝	16⅝	16⅜	16½	.....	16⅜	16½
25	Internat. Paints	3	3	3	3	.....	....	....
160	Internat. Petroleum	29½	29⅝	29½	29⅝	+⅛	29½	29⅝
100	Int. Utilities B	.35	.35	.35	.35	.....	.40	.50
200	Melchers A	10	10	10	10	.....	10	10½
20	Do B	3¼	3¼	3¼	3¼	+¼	3½	4
55	Mitchell R.	4	4	4	4	—½	3¼	4
2	Paton Mfd. priv.	94	94	94	94	.....	....	....
20	Power Corp. priv.	92	92	92	92	.....	92	....
25	Rogers Majestic	7½	7½	7½	7½	.....	....	....
14	So. Can. Power priv.	97⅛	97⅛	97⅛	97⅛	+⅛	97	....
60	Thrift Stores priv.	12⅛	12⅝	12⅛	12⅝	+⅛	....	....
1140	Walker	28⅝	29	28⅝	28⅞	+⅝	28¾	29⅛
13	Do priv.	17	17	17	17	.....	17	17¼
185	Walkerville Brew.	4.00	4.15	3.95	4.15	+.15	4.00	4.10
175	Whittall Can.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜	+⅛	....	4⅛
6	Do priv.	77	77	77	77	.....	....	79
	Mines:—							
500	Brazil. Gold	.21	.21	.21	.21	+.01	.21	.25
193	Bulolo	35.00	35.00	34.50	34.50	.....	34.00	35.25
100	Jackson Manion	.14½	.14½	.14½	.14½	—.00½	.12	.15
723	Lake Shore	49.25	50.50	49.00	49.00	—1.25	49.50	....
2000	Lamaque	.04½	.04½	.04½	.04½	+.00½	....	....
100	McIntyre	38.50	38.50	38.50	38.50	.....	38.00	39.25
425	Noranda	31.00	32.50	31.00	32.50	+.90	32.25	32.50
100	Read-Authier	.78	.78	.78	.78	—.02	.71	.75
4500	Siscoe	2.60	2.60	2.55	2.65	—.05	2.55	2.60
265	Sullivan	.41	.42	.41	.42	.....	.40	.41½
535	Teck-Hughes	3.90	3.90	3.80	3.82	—.13	3.80	3.85
	Hors-liste:—							
65	Brew Corp.	4	4	3⅞	3⅞	—⅛	3⅞	4
5	Do priv.	18⅛	18½	18⅛	18⅛	+⅛	18⅛	....
4	Can. Light and Power	20	20	20	20	—3	23	....
5	Can. Malt	30	30	30	30	—⅛	29⅛	30
50	Cons. Paper	1.90	1.90	1.90	1.90	+.15	1.75	2.00
385	Ford A	30	30¼	30	30¼	+⅛	30	30⅝
25	Gen. Steel Wares priv.	38	38	37	37	—1	37	39
75	Price Bros.	3	3	3	3	+⅛	2⅝	3½
10	Do priv.	24	24	24	24	+1	23	24
200	Weston Ltd	43½	42½	42	42½	.....	41⅞	42⅝
	Mines hors-liste:—							
3200	B. C. Pioneer	9.60	9.60	9.30	9.30	+.10	9.25	9.35
1300	Cent. Pat	1.18	1.20	1.18	1.20	—.02	1.18	1.24
7200	Duparquet	.12	.12	.10½	.10½	—.00½	.11	.11½
200	Howey G.	1.00	1.00	1.00	1.00	—.08	.98	1.02
300	Macassa	2.45	2.45	2.45	2.45	+.05	2.40	2.45
4000	Stadacona	.14	.14½	.14	.14½	.....	.13½	.14½

Total des ventes:—

	Total	Divers	Mines
Hier	32,568	6,917	25,651
La veille	49,984	9,338	40,646

GROUP SECURITIES

Cours fournis par
GEO. BEAUSOLEIL & CIE
10 Ouest rue St-Jacques

	Offre	Dem.
Machinerie agricole	.93	1.03
Automobiles	.80	.89ex
Aviation	.75	.83
Construction	1.05	1.15ex
Produits chimiques	1.04	1.14ex
Dist. & Brasserie	.75	.83
Equipement électrique	1.01	1.11ex
Alimentation	1.05	1.15ex
Machinerie industrielle	1.14	1.26ex
Investing company	.95	1.05
Entreprises commerciales	.97	1.07ex
Mines	.94	1.04ex
Pétroles	.90	1.00ex
Chemins de fer	.75	.83ex
Equip. de chemins de fer	.79	.88ex
Acier	.89	.99
Tabac	1.18	1.30ex
Utilités	.74	.82ex

Marché de Vancouver

Vancouver, 17. — L'ambiance du marché était monotone hier au Vancouver Stock Exchange et les fluctuations des cours étroites malgré une tendance ferme. Sur un faible virement les huiles affichèrent de la vigueur.

Bralorne a avancé de 10, Salmon Gold de 1 tandis que Cariboo Gold, Premier Gold et United Empire n'accusaient pas de modification. Pioneer reculait de 5, Reno de 3, Minton, Vidette et Ymir Girl de 1.

B.C. Nickel et Golconda glissèrent tous deux de 3 cents; Noble Five et Porter Idaho de ½. Kootenay Belle gagnait 1 point.

Royalite a enregistré un gain de 1.00 à 20.00; Calgary & Edmonton se hissait de 2 points tandis que Dalhousie Oil fléchissait de 1 cent et que McLeod gagnait ½.

Aucune modification à l'index des prix de gros

Ottawa, 17. — L'index numérique des prix de gros qui ressortait à 71.6 pour la semaine terminée le 11 janvier n'accuse pas de modification comparativement à la semaine précédente, atteste le rapport de l'Office National de la Statistique. L'indice est calculé sur la moyenne de 1926 comme 100. Les avances enregistrées par les légumes et les animaux ont été égalisées par des reculs dans les textiles, les produits forestiers et les métaux non-ferreux.

Une analyse de la situation sur les marchés des oeufs

SURPLUS APPRECIABLE ACTUELLEMENT — IMPORTANCE DES OEUFS

Ce qui ferait le plus de bien au commerce des oeufs à l'heure actuelle, ce serait une demande beaucoup plus active pour la consommation. Il existe un surplus appréciable d'oeufs frais dans la plupart des endroits, les quantités entreposées sont bien supérieures à la moyenne. Une autre période de temps froids améliorerait sans doute la situation, mais il ne reste guère que deux mois d'hiver et il ne semble pas que l'on puisse compter sur les facteurs naturels pour corriger l'état de choses et provoquer une liquidation satisfaisante du marché d'hiver.

L'un des meilleurs moyens de tenter le consommateur serait de faire des étalages attrayants d'oeufs dans les vitrines des magasins de détail. La division de l'industrie animale s'occupe actuellement de préparer des matériaux pour cela et qui seront expédiés sur tous les marchés principaux. Mais les ressources d'une seule organisation ne suffisent pas pour couvrir tout le terrain. Les organisations de gros et do détail peuvent et doivent aider en consacrant tous leurs efforts vers l'obtention du même but.

Le classement, l'économie des prix, la valeur alimentaire, toutes ces choses devraient constituer les éléments principaux d'une bonne annonce ou d'un bon étalage. Comme devise, nous offrons ce qui suit: "Mangez des oeufs pour vivre longtemps". Elle est basée non seulement sur la valeur alimentaire des oeufs, qui stimulent la croissance et préviennent les maladies, mais aussi sur la qualité généreuse qu'ils renferment de la vitamine G, la vitamine de la longévité.

Voici quelques autres faits concernants la valeur alimentaire des oeufs

Ils contiennent une bonne provision de protéine, qui est essentielle au maintien de la santé et de la vigueur

Ils sont riches en fer qui est essentiel pour la formation du sang, surtout chez les enfants; ils constituent également une bonne source de la plupart des autres substances minérales essentielles.

Ils contiennent la vitamine A, qui stimule la croissance et la résistance à la maladie.

Ils sont l'une des sources naturelles les plus riches en vitamine D qui prévient le rachitisme et qui aide à la formation des os.

Ils sont une source importante de la vitamine B, bonne pour la croissance et pour prévenir le béri-béri.

L'expérience a démontré que les bons étalages dans les vitrines des différents magasins ont presque toujours causé une forte augmentation dans les ventes d'oeufs. Si les milliers de magasins qui se trouvent dans nos villes canadiennes voulaient se donner la peine de faire ces étalages, ils obtiendraient certainement des résultats qui en vaudraient la peine. Efforçons-nous d'accroître la consommation des oeufs.

Canada Permanent Mortgage accuse un profit moindre

PROFITS DE $680,225 POUR L'ANNEE 1934 CONTRE $730,192 EN 1933

Toronto, 17. — Le bilan annuel de Canada Permanent Mortgage Corporation pour 1934 révèle des profits de $680,225, équivalant à $9.72 par action à comparer à $730,192 en 1933. Les obligations en circulation accusent une augmentation vu que le total du passif envers le public ressortait à $57,739,729 à la fin de 1933.

Les dépôts ont augmenté de près de $550,000, à un total de $15,216,613. Les placements dans des valeurs haut-cotées sont plus élevés que l'année précédente et les espèces en main se sont accrues de près d'un million à $3,514,918. Le principal et l'intérêt d'hypothèque ressort à $52,481,023 contre $54,340,504 à la fin de 1933.

Des profits l'on a réparti des dividendes de $560,000 et l'on a soustrait $110,000 pour les édifices. Le solde à être reporté était de $498,866 contre $488,641 à la fin de l'année précédente.

Le fonds de réserve a été réduit de $7,000,000 à $5,000,000. Voici ce qu'écrit à ce sujet le président M Gooderham: "Bien que la réserve jugée adéquate aux pertes possibles et à la dépréciation des valeurs, les directeurs ont décidé comme précaution d'augmenter les réserves déjà existantes de placements et de contingence d'une somme de $2,000,000 et conséquemment ont transféré cette somme du fonds de réserve."

Il s'emballe actuellement en coopération des volailles habillées à plus de 400 endroits différents au Canada.

Tous les soirs à 11 heures
EXCEPTE SAMEDI ET DIMANCHE
Les nouvelles du "CANADA"
Poste CFCF

Le Canada

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
HArbour 5131
TOUS LES SERVICES DU JOUR
Soirs, Dimanches et Fêtes :
Rédaction et information.... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Gérant de la rédaction..... HA. 3461
Annonces et atelier ..... HA. 3507
Circulation et expédition..... HA. 5134

MONTREAL, JEUDI, 17 JANVIER, 1935
VOL XXXII — No 239

LE COMITE DU BUDGET MUNICIPAL EST EN PANNE

Une majorité du comité du conseil réclame la substitution d'un impôt très élevé sur le revenu à toutes les nouvelles taxes, et, dans l'incertitude, le maire fait ajourner la séance à cet après-midi

Taxe de vente provinciale de 5%

Un haut fonctionnaire déclare possible l'imposition immédiate du revenu et cinq membres du comité sur neuf jurent qu'ils n'en démordront pas, en dépit d'une proposition du maire à Québec

Retard d'une durée indéfinie

Après les "brain-trusts", l'Exécutif, le maire et les conseillers municipaux, c'est le comité du conseil qui s'est mis en panne, hier après-midi, dans la préparation du projet de loi financière de la ville de Montréal. Menacé de voir tout son programme de taxation jeté par-dessus bord pour un impôt sur le revenu, M. Camillien Houde a décidé de communiquer avec l'honorable M. Taschereau pour lui proposer l'imposition d'une taxe de vente de 5 p.c. — avec rendement prévu de $20,000,000 — dans toute la province et d'en laisser une part à la ville. Il se peut aussi que le maire cherche à consulter M. W. H. Biggar, président de la Commission métropolitaine et conseiller de Notre-Dame de Grâce, en voyage actuellement dans l'Ontario et aux Etats-Unis. Celui-ci a promis de souscrire à tout ce que le conseil déciderait en son absence, mais (on dit qu'il y a un "mais") pas à une taxe qui toucherait les sociétés de prêts hypothécaires ou à un impôt très élevé sur le revenu.

Mesure radicale

Or, dès hier matin, cinq des neuf membres du comité du conseil sur le budget (sur huit présents, M. Biggar étant parti) ont proposé, sans intention de retour, la substitution d'un impôt sur le revenu devant rendre $7,500,000 au moins, à toutes les taxes insérées dans le projet de loi actuel, approuvé déjà en principe par la grande majorité du conseil municipal.

On le sait, la majorité du conseil n'avait écarté, en premier lieu, l'impôt sur le revenu que pour les longueurs de l'organisation de sa perception Cette organisation, au dire de l'autorité municipale, aurait pris un an, tandis que la Ville a besoin tout de suite de huit millions. Or une déclaration d'un employé supérieur de la Ville est venue renverser cet obstacle. Hier matin, ce haut fonctionnaire a déclaré qu'organiser la perception de l'impôt municipal sur le revenu ne prendrait que quatre mois. Comme on sait que la perception des nouvelles taxes ne doit, de toute façon, commencer qu'en mai prochain, plusieurs membres du comité du conseil ont tout de suite fait volte-face et déclaré qu'ils voulaient le seul impôt sur le revenu, plus peut-être une autre taxe, au lieu des sept ou huit impôts retenus jusqu'ici dans le projet de loi de la Ville. Au nombre de ces conseillers se trouvaient MM. Alfred Filion, de Saint-Edouard, et Adhémar Raynault, de Préfontaine, dont nous avons recueilli l'opinion hier midi:

Pour eux, l'impôt sur le revenu reste encore le plus juste et le moins susceptible de nuire au commerce local. Tandis que la taxe d'affaires prend son argent au commerçant avant même qu'il le fasse, l'impôt sur le revenu ne le lui prend qu'une fois ses profits réalisés et en proportion de ces profits.

La taxe d'affaires ne tient pas compte des profits, mais seulement de l'espace occupé par le commerçant. Or il arrive que des négociants ou des professionnels gardent un grand établissement, à perte, en attendant le retour de la prospérité. La taxe d'affaires les forcerait à réduire l'espace de leur établissement.

De même, au dire de ces conseillers, il est très risqué de calculer arbitrairement la taxe directe qui serait raisonnable pour les compagnies dites d'utilité publique. Par l'impôt sur le revenu, on les taxe comme les autres compagnies, ni plus ni moins.

Pour ce qui est de la taxe de vente, sa perception au détail est reconnue très difficile et l'on prévoit qu'elle donnera lieu à une multitude de poursuites et de procès. Il ne faut pas oublier qu'elle supposerait le concours honnête et désintéressé de 31,000 hommes d'affaires, négociants, professionnels, etc. Elle présente en outre le désavantage de mettre le commerce montréalais dans un état d'infériorité vis-à-vis ses concurrents de l'extérieur. Il n'en est pas de même de l'impôt sur le revenu, déjà prélevé dans les seules villes capables de faire concurrence à Montréal.

La taxe de l'eau

Pour combler la différence entre le rendement prévu de l'impôt sur le revenu et ce dont la Ville a besoin pour boucler son budget de façon permanente, le comité du conseil retiendrait peut-être un autre impôt, celui du service de l'eau par exemple. C'est-à-dire qu'il recommanderait l'augmentation de cet impôt, comme le veut le second programme de taxation du maire, de 6 à 7.5 pour cent du loyer fiscal de chaque assujetti.

Un des membres du comité, cependant, M. Alfred Filion, de Saint-Edouard, en tient encore pour un impôt de fabrication des eaux gazeuses (liqueurs douces). M. Raynault serait peut-être pour le prélèvement d'un impôt de fabrication sur la bière.

Au cas où l'impôt sur le revenu supplanterait tous les autres, on jetterait donc par-dessus bord taxe sur les sociétés d'utilité publique, taxe d'affaires, augmentation de permis et de licences, taxe sur la publicité, taxe sur les compagnies d'assurance-feu et taxe de vente.

Aujourd'hui à 3 h. 30

Il était évident que le comité du conseil s'était mis en panne, quand malgré l'urgence, il s'est ajourné de bonne heure, hier après-midi, jusqu'à trois heures trente cet après-midi. Il aurait dû normalement siéger plus tard hier soir et recommencer les travaux ce matin.

Cet après-midi, à trois heures, M. Camillien Houde rendra compte de sa démarche en vue de l'imposition d'une taxe de vente de 5% dans toute la province. S'il a le consentement de M. Taschereau à pareil projet, il tâchera de convaincre le comité du conseil d'écarter l'impôt sur le revenu. Sinon, peut-être se rendra-t-il aux arguments des cinq conseillers dissidents.

L'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu, proposé par ces cinq conseillers, et qui, vraisemblablement, n'a pas eu l'heur de plaire au maire, serait prélevé de façon à rendre au moins la moitié de ce que l'impôt fédéral rend dans le territoire de la ville de Montréal, soit environ $7,500,000.

La taxe de vente 5%

La taxe de vente de 5%, proposée par le maire au gouvernement provincial, rendrait $20,000,000. Montréal toucherait ce qui serait perçu dans son territoire.

Le but de son imposition dans toute la province est de ne pas mettre le commerce local dans le danger de perdre une partie importante de sa clientèle au profit du commerce extérieur, du reste de la province et du pays.

Par les conseillers dissidents, l'impôt sur le revenu est jugé plus juste que la taxe de vente, en ce que celle-ci, — vu l'impossibilité de fractionner un sou —, serait en définitive beaucoup plus lourde pour le pauvre, obligé d'acheter à la petite mesure, que pour le riche, capable d'acheter en grande quantité.

Montréal se doit de fêter dignement cet anniversaire

M. Léon Trépanier parle du quatrième centenaire que l'on célébrera cet été

Le maire Houde

Notre ville a besoin d'un mouvement touristique intense, dans l'intérêt de tous

M. Joseph Beaubien

"Le tourisme, pourvu qu'il soit exploité avec art et suivant ses exigences, est un pactole. Créons-lui chez nous, à Montréal, un véritable débouché, à l'occasion du quatrième centenaire de la visite de Jacques Cartier à la bourgade d'Hochelaga, ce sera là la meilleure façon de célébrer cette belle fête du souvenir." C'est sur ces paroles que M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, termi ait sa conférence donnée hier, devant les membres de la Ligue du Progrès Civique. M. Trépanier était l'hôte d'honneur au déjeuner causerie de la Ligue, à l'hôtel Windsor, et il s'est attaché à parler des divers projets préconisés pour célébrer dignement, en notre ville, le quatrième centenaire du passage de Cartier sur le sol de l'île de Montréal.

La réunion de la Ligue du Progrès Civique était sous la présidence de M. Milton-L. Hersey, jadis de la Commission du Port de Montréal. Les membres s'étaient rendus nombreux, à cette occasion. Parmi eux, remarquons: MM. le docteur Eudore Dubeau, P.-W. McLagan, P.-E. Nobbs, J.-A. Laprès, Armand Mathieu, J.-C. Bonar, W.-H. Atherton, Clinton Henderson et nombre d'autres délégués des divers sociétés affiliées directement à la Ligue. Son Honneur le Maire de Montréal était également présent, avec MM. les maires Joseph Beaubien, d'Outremont, John Jenkins, de Westmount, et MM. les éche-

(Suite page 7)

Un amiral français veut séjourner au Canada longtemps

Le contre-amiral F. Thouroude s'installe d'abord à Montréal pour quelques mois

En touriste

Le contre-amiral français F. Thouroude, du cadre de réserve, c'est-à-dire à sa retraite depuis deux ans, est arrivé au Canada de bonne heure hier matin avec Mme Thouroude, dans l'intention de faire un séjour très prolongé dans notre pays.

"Rien d'officiel, dit-il à notre représentant, à l'hôtel Windsor, quelques heures après son arrivée en ville. Je suis un touriste libre comme l'air qui a l'intention de parcourir votre vaste dominion. Pourquoi le Canada plutôt qu'un autre pays, mais parce que c'est une terre que la France a été la première à civiliser.

"Je veux passer les mois d'hiver à Montréal et dans les environs et cet été je partirai pour la Colombie Britannique, la seule partie de votre pays qui me soit familière."

Longueuil votera le premier février

M. Paul Pratte se présenterait contre le maire Alexandre Thurber

M. Paul Pratte, musicien et citoyen bien en vue de Longueuil se présenterait comme candidat à la charge de maire, aux prochaines élections municipales de cette ville de la rive sud, le 1er février contre M. Alexandre Thurber, maire sortant de charge, d'après une information que le correspondant du **Canada** à Longueuil tient pour exacte.

A l'échevinage, dans les quatre quartiers de la municipalité, les citoyens qui se présenteraient sont les suivants: quartier No 1, Lorenzo Robert, contre l'échevin actuel Hilaire Dubuc; quartier No 2, l'ancien échevin Arthur Gareau, contre Edouard Dubuc; quartier No 3, Henri Holme à qui on n'a pas encore trouvé d'adversaire; quartier No 4, John Taylor, que la rumeur élit déjà par acclamation.

La nomination officielle des candidats aura lieu le 21 janvier à 2 h. de l'après-midi et les apparences sont que les élections seront mouvementées cette année dans Longueuil. En tout cas, le travail pour l'organisation de l'élection se poursuit activement.

La Ligue des contribuables de Longueuil reprend ce soir une assemblée qu'elle avait été forcée d'ajourner au commencement de janvier. Les membres entendront la lecture des rapports d'un comité nommé pour étudier les amendements proposés à la charte de la municipalité.

Le maire de Québec retire son projet de taxer les locataires

Québec, 16. (P.C.). — Les autorités municipales ne demanderont pas au Parlement le pouvoir d'imposer une taxe de 2 pour cent sur tout locataire de la ville occupant un logement comme sa résidence. Le maire a annoncé officiellement cet après-midi, au début de la séance du comité des amendements à la charte qu'une telle demande ne serait pas insérée dans le Bill de Québec.

Genève décide de lever l'embargo contre la Bolivie

On punit le Paraguay qui ne veut pas se soumettre

Gran Chaco

Genève, 16. (P.A.) — Pour la première fois depuis son établissement, la Société des Nations impose une sanction à une nation belligérente.

Parce que le Paraguay n'a pas voulu se soumettre aux propositions de Genève pour mettre fin à la guerre du Chaco, le comité consultatif de la S.D.N. pour les affaires du Gran Chaco a demandé de consolider l'embargo sur les munitions et les armes contre le Paraguay et de permettre la vente des armements à la Bolivie. La Bolivie pourra donc acheter ce dont elle a besoin pour faire la guerre contre le Paraguay chez toutes les nations membres de la Société des Nations, tandis que ces nations devront s'abstenir de vendre des armes au Paraguay.

La décision que vient de prendre le comité consultatif sera soumise, en guise de recommandation, aux pays qui ont consenti à l'embargo demandé par la S.D.N. contre les belligérents du Gran Chaco.

La sanction soulève des problèmes délicats. Les Etats-Unis ont consenti à l'embargo à la condition qu'il soit imposé aux deux pays en guerre.

D'ici au 24 février, jour où expire le délai accordé par Genève, le Paraguay pourra se soumettre.

Aujourd'hui, également, la Société des Nations a appris de Lima que la Colombie avait refusé d'approuver le protocole de Rio-de-Janeiro pour le règlement des dissensions au sujet de la ville de Leticia.

L'Ethiopie a demandé officiellement à Genève de se faire arbitre de son différend avec l'Italie.

Buenos-Aires, 16. (P.A.) — On annonce qu'il y a eu quelques combats sanglants mais inutiles, dans le Gran Chaco.

On croit que pour déloger les boliviens des positions qu'ils occupent, les Paraguayens devront s'imposer de lourds sacrifices. Il est peu probable que l'armée paraguayenne réussisse à s'emparer de Villa-Montes.

Sir Francis Floud est impérialiste

Le nouveau haut commissaire de Gde-Bretagne au Canada loue les accords d'Ottawa

New-York, 16. (P.C.). — Sir Francis Floud, nouveau haut-commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa, a déclaré à son arrivée ici aujourd'hui que sa mission au Canada consisterait à régler les problèmes résultant des accords interimpériaux de 1932.

"Le commerce entre la Métropole et ses dominions a constamment augmenté depuis la conférence d'Ottawa, dit-il, et je suis persuadé que c'est une bonne chose.

"Le chômage en Angleterre a beaucoup diminué et toutes les industries là-bas sont prospères, sauf celle du charbon.

Sir Francis est accompagné par Lady Floud et par ses deux enfants M. Bernard et Mlle Molly Floud. Ils sont partis pour le Canada ce soir même.

Pour interdire l'usage du "one-man" car à Montréal

M. Allan Bray obtient l'assentiment du comité du conseil sur le budget

Amendement à la Charte

Le comité veut rendre la carte d'identité obligatoire à l'élection municipale

Inspection de la plomberie

Sur proposition de M. Allan Bray, conseiller de Saint-Henri, le comité du conseil municipal chargé de mettre au point le "bill" de Montréal a décidé de recommander l'insertion dans ce projet de loi d'un article interdisant la circulation des tramways à contrôleur unique ("one-man cars") dans les rues de la ville, et cela, "nonobstant tout concordat à ce contraire". Cette précision est faite au cas où le concordat existant entre la Ville et la Montreal Tramways autoriserait la circulation de ce genre de voitures.

M. Bray a lui-même annoncé hier après-midi qu'il rattacherait à cette proposition un ordre du jour concernant l'encombrement des tramways de Montréal. Par voie de motion, il entend amener le conseil municipal à tirer de l'oubli un ancien amendement à la Charte autorisant les échevins à fixer le nombre de voyageurs que le conducteur aura la permission de laisser monter dans chaque tram ou autobus. "Il y a assez longtemps, dit le conseiller de Saint-Henri, que, comme je le disais l'autre jours, nous ne faisons de règlements que pour empêcher l'encombrement dans les boites à volailles et les wagons à bestiaux; nous allons voir à ce que les usagers du tramway ne soient plus tassés comme des sardines" Il peut compter sur l'appui de deux autres membres du comité du conseil, MM. Adhémar Raynault, conseiller de Préfontaine, et Edouard Filion, conseiller de Saint-Edouard. Ceux-ci, comme lui, sont d'avis que la ville devrait se prévaloir au plus tôt du privilège que lui confère la Charte de limiter le nombre des voyageurs admis dans chaque autobus ou tramway. Des inspecteurs seraient chargés de voir à ce que ce règlement ne soit pas violé.

Le comité du conseil a également approuvé une demande d'autorisation pour rendre le port de la carte d'identité obligatoire aux prochaines élections municipales.

Il a de même approuvé les propositions de M. Léon Trépanier, conseiller de Lafontaine, pour la création d'une commission d'urbanisme et la règlementation sévère de l'aménagement des réservoirs et rafineries d'essence dans le territoire de Montréal.

Le comité a également fixé à $2 par logement le tarif de l'inspection municipale de la plomberie. Les directeurs du service d'inspection avaient demandé que ce tarif fût plutôt variable, c'est-à-dire proportionné à la grandeur de chaque maison, soit $0.25 pour chaque pièce visitée.

Progrès du Board of Trade en 1934

Cette corporation d'hommes d'affaires augmente de 137 membres

Le Board of Trade de Montréal a fait de considérables progrès au cours de l'année qui vient de s'écouler. Son comité de recrutement a rapporté à l'assemblée de l'exécutif, qui eut lieu hier, que cent trente-sept nouveaux membres s'étaient affiliés à cette corporation d'hommes d'affaires pendant 1934. Vu les circonstances ce chiffre a été trouvé extrêmement satisfaisant. L'on passa, conséquemment, un vote de remerciement en faveur du président de ce comité de recrutement, M Alan Kennedy.

M. O. Lobley a été nommé pour représenter le Board à la Commission municipale d'Urbanisme, sur invitation spéciale de M. H.-A. Terrault, président de cette commission, qui désire voir tous les éléments de la population de Montréal dans son conseil d'urbanisme.

L'exécutif de Board of Trade s'était réuni hier pour une brève séance sous la présidence de M. Robert J. Magor.

Les pilotes de Québec

Québec, 16. (P.C.). — L'Union des pilotes licenciés de Québec a tenu ses élections aujourd'hui. Les pilotes suivants furent choisis pour former le conseil d'administration: W. Langlois, président actuel, Bastien Anctil, Albert Lachance, Jules Lamarre, J.-W. Pouliat et E. Baquet. Les membres du comité d'administration éliront demain leur président pour la nouvelle année.

Le résultat des élections à la Chambre de commerce

M. Taggart Smyth, de la Banque d'Epargne, est élu président pour l'année 1935

M. Henry Laureys, secrétaire

M. Taggart Smyth, gérant général de la Banque d'Epargne, a été élu par acclamation, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, pour l'année 1935, à l'assemblée générale des membres qui avait lieu, à la Chambre, hier après-midi. M. Alphonse Millet, administrateur, et M. René Morin, directeur du Trust général du Canada, ont respectivement été nommés à l'unanimité premier et second vice-président. M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, fut proclamé secrétaire honoraire, et M. J.-J. Perrault, trésorier honoraire.

La mise en nomination des directeurs produisit la liste des vingt-quatre noms suivants: J.-H. Beaudry, J.-L. Brosseau, Thomas Brosseau, J.-R. Carmel, A.-J. Dugal, Albert Dupuis, P.-A. Gagnon, Wilfrid Gagnon, Edgar Genest, Valmore Gratton, P.-E. Guilbault, Charles Hudon, Joseph Hurtubise, J.-A. Leclerc, C.-Henri Marceau, Rosario Messier, Hervé Nadeau, Alfred Paradis, Aimé Parent, Gérard Parizeau, Georges Pratt, J.-B. Tremblay et Maurice Tremblay. Le secrétariat de la Chambre se mettra en communication avec tous ceux dont les noms précèdent pour leur demander s'ils acceptent leur nomination, et l'on procédera à l'élection de vingt directeurs, à la prochaine assemblée du mois de février.

Les membres de la Chambre discutèrent longuement la question de l'extention juridique des contrats collectifs. On y soumit une résolution adoptée à une assemblée du comité exécutif de Montreal Real Estate Board, relativement à ce sujet qui faisait les considérations suivantes:

"Attendu que les propriétaires ont, depuis quelques années, vu leurs revenus diminuer de 40 à 75 pour cent, et qu'ils donnent l'abri à plus de 35,000 familles de sans-travail;

"Attendu que les taux d'intérêt sur les hypothèques n'ont pas baissé et que par ailleurs les taxes municipales ont augmenté;

"Attendu que dans les conditions présentes, un très petit nombre de propriétaires reçoivent des revenus suffisants pour couvrir les dépenses d'entretien de leur propriété qui sont par ailleurs nécessaires;

"Attendu que grâce aux récentes conventions du travail, bien des propriétaires se voient dans l'obligation de ne pas faire ces réparations à leur propriété à cause des taux plus élevés des salaires;

"Il est résolu que l'échelle des salaires telle qu'établie par l'arrêté ministériel No 1780, ne s'applique pas au cas des réparations nécessaires dites d'entretien."

Sous la proposition de MM. Cardin et Perrault, cette résolution fut renvoyée pour études, au Comité de l'immeuble.

La Ligue des Propriétaires de Montréal a depuis quelque temps porté à l'attention des autorités compétentes un amendement à la loi du travail dans le sens de cette résolution, et il est à

(Suite page 7)

Faits Divers

Jean-Paul Villeneuve, âgé de huit ans, qui avait été blessé par un camion le 21 novembre dernier près du domicile de ses parents, 4028, avenue de l'Hôtel-de-Ville, est mort hier à l'hôpital de Sainte-Jeanne d'Arc, d'une fracture du crâne. On a transporté son corps à la morgue pour l'enquête coronerale.

* * *

Mlle Kellie Schwatz, âgée de 21 ans, domiciliée à 5722 ouest, rue Sherbrooke, a été violemment heurtée par un auto-taxi, hier après-midi, vers deux heures, près de l'intersection de l'avenue Wilson et de la rue Sherbrooke, à Notre-Dame-de-Grâce. On l'a transportée à l'hôpital Homoéopathic, souffrant d'une fracture de l'épaule gauche. M. Philippe Ouellette, demeurant à 3410 avenue Kensington, était au volant de l'auto.

* * *

Albert Breton âgé de 22 ans, employé à la manufacture Catelli Macaroni Products, 305, rue Bellechasse, a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine, hier, souffrant d'une fracture de bras et de contusions aux jambes. On a appris que ses vêtements s'étaient pris dans une machine et qu'il s'était ainsi blessé avant qu'on ait pu le secourir.

* * *

Mme Gustave Marchand, âgée de 47 ans, demeurant rue Victoria, à Valleyfield, a été grièvement blessée par une auto, hier après-midi, en traversant la chaussée à l'angle des avenues Monkland et Melrose, à Notre-Dame-de-Grâce. Elle a été admise à l'hôpital Homoeopathic, souffrant de contusions à la figure et au cuir chevelu. L'auto était conduite par M. Reginald Sprenger, domicilié à 4342, avenue Beaconsfield.

* * *

M. J.-A. Saint-Amour, âgé de 57 ans, ses deux fils, Gaston, âgé de 24 ans, et Louis, âgé de 21 ans, vendeurs d'accessoires électriques, ont été assez grièvement brûlés tous trois, hier avant-midi, à la suite d'une explosion dans la cave du magasin qu'ils occupent à 6575, rue Saint-Denis. L'explosion s'est produite dans une fournaise, où un système de chauffage à souffleur venait d'être installé. Les trois blessés ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins ne jugent pas leur état précaire.

* * *

Me Lorenzo Prince, coroner de la région de Montréal, a rendu un verdict de mort accidentelle, hier, dans le cas de René Nadon, âgé de 44 ans, qui s'est infligé des blessures mortelles le 10 janvier au soir, en tombant dans l'escalier conduisant à son domicile, 206 est, rue Dorchester. Nadon mourut mardi midi, à l'hôpital Royal Victoria.

RECETTES BRUTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 14 janvier 1935 se sont élevées à $2,733,684, chiffre que l'on compare à $2,633,160 durant la semaine de 1934 correspondante, soit une augmentation de $100,524.

La lutte électorale dans Dorval manque d'animation

S'il faut en croire les rumeurs, les candidats aux postes municipaux, à l'élection de Dorval, seront peu nombreux, lundi prochain, alors qu'on fera l'appel nominal.

Le conseil-de-ville, jusqu'ici, a toujours été composé de sept membres. Mais, à l'heure présente, on ne compte sur les rangs que le maire A.-C. Cumber et deux candidats aux postes d'échevins, MM. J.-Arthur Lajoie et Philippe Lalonde. L'échevin Ernest Décary, du quartier est, déclarait, hier, qu'il est douteux qu'il soit candidat à l'élection prochaine. L'échevin Thomas Oneson, de son côté, est très malade, et il ne tient guère à briguer les suffrages.

D'aucuns soutiennent qu'il n'est guère intéressant de faire partie du conseil-de-ville, puisqu'il faut, pour le moindre emprunt, aller devant les représentants du gouvernement, à Montréal.

Retour des Bermudes, de Nassau et de la Jamaïque

Boston, 16. Le "Lady Rodney", de la Canadian National Steamships est attendu à Boston aujourd'hui de retour de son voyage régulier aux Bermudes, à Nassau et à la Jamaïque. Parmi les voyageurs l'on remarque M. Marcel Pasquin, directeur du Crédit-Foncier et consul de Monaco, Madame Pasquin et leurs deux enfants, René et Michel.

Le "Lady Rodney" transporte aussi une forte cargaison de fruits et autres produits tropicaux.

Halifax, 16. Le "Cathcart", de la Canadian National Steamships a quitté Halifax hier pour la Jamaïque avec une cargaison de farine, de foin, de fromage, de bois et autres produits canadiens.

A ST-REMI DE NAPIERVILLE

Paroisse St-Rémi — Hector Ste-Marie réélu maire pour un quatrième terme et Norbert Beaudin, Phidime Caillé, Sévérin Boyer, conseillers élus par acclamation.

Village St-Rémi — Dr J. A. Viau réélu maire, Pierre Lazure, Moïse Létourneau, Léon Heins, conseillers; tous quatre par acclamation.

Elections de la Légion Canadienne de Longueuil

La succursale no 45 de la Légion Canadienne à Longueuil a réélu hier comme président le major Gibbons, après une assemblée annuelle au cours de laquelle un surplus dans les finances de 1934 a été annoncé. Les autres officiers élus sont: MM. Jos. Robert, vice-président; T. Hibbert, 2e vice-président; H. Ovinden, secrétaire-trésorier; Willie Dickson, auditeur; John Murray, publiciste.

Les directeurs sont: MM. W. Dickson, T. Boyd, E. Wallace, G. Dupuis, W. Smith, A. Murray, A Bertrand, et, l'organisateur, F. Coates.

CONFERENCES DU DIMANCHE AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche 20 janvier 1935, à 3 heures de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, médecin, poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène traitera le sujet suivant: "L'hygiène du coeur sain et du coeur malade".

Le même jour, à 8 heures du soir, M. le professeur Jean-Baptiste Lagacé, donnera sa septième conférence sur l'Histoire de l'art. Le sujet traité sera: "Le grand maitre de la Renaissance italienne: Léonard de Vinci".

La lutte contre les sauterelles est une responsabilité provinciale, mais le gouvernement fédéral qui maintient dans toutes les provinces des laboratoires entomologiques joint ses efforts à ceux des forces provinciales.

La route est peu sûre, rue St-Joseph, à Lachine

Depuis hier, la rue Saint-Joseph, à Lachine, est peu sûre pour les automobilistes. En effet, un automobiliste filant vers Montréal, a frappé d'énormes blocs de glace qui avaient été laissés sur la chaussée, et a aussi causé des dommages à sa voiture pour une cinquantaine de dollars. Une plainte a été portée, mais il est difficile de trouver qui est vraiment responsable.

On sait que les camions de ceux qui charroient la neige et la glace passent tous sur la rue Saint-Joseph, de la 27ième avenue jusqu'à la rue Georges V. Il arrive souvent que des blocs tombent des camions, et comme ils sont trop pesants, les conducteurs sont forcés de les laisser où ils sont. La police de Lachine, depuis hier, fait une surveillance serrée afin de prévenir tout accident de ce genre, et les conducteurs ont été avertis qu'ils seraient tenus responsables s'ils laissaient ai si échapper de leurs camions des blocs de glace.

DECES

BLAGDON. — Le 11 janvier à l'âge de 77 ans est décédé, à l'hôpital Notre-Dame, le docteur William Blagdon. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4219 rue Chapleau à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER. — A Montréal, mercredi le 16 janvier 1935 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Joseph Vanier, née Dansereau (Séphora). Les funérailles auront lieu samedi le 19 janvier 1935.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 3626 rue Sainte-Famille à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 heures ann., et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEDARD. — A Ste-Martine, le 15 janvier 1935, à l'âge de 67 ans, est décédé Aldéric Bédard, époux 1ères noces feu Elverina Masse, en secondes noces Lumina Primeau. Les funérailles vendredi le 18 courant.

BENARD. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 75 ans, est décédée Eugénie Lalumière, épouse de feu Toussaint Bénard. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, à l'église St-Edouard.

BRISSETTE. — A Longueuil, le 15 janvier 1935, à l'âge de 47 ans, 4 mois, est décédé Aime-Henri Brissette, époux d'Ernestine Bouthillier, à sa résidence, 128 rue Longueuil. Les funérailles ce matin.

CHARLEBOIS. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 28 ans, est décédée Emilie Charlebois, épouse de Emilienne Bouchard Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, à l'église Ste-Cécile.

CHERRIER. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 17 ans, 10 mois, est décédée Simonne Cherrier, fille d'Ulric Cherrier. Les funérailles ce matin à l'église Ste-Cunégonde.

CUIROT. — A Montréal, le 6 janvier 1935, à l'âge de 61 ans, est décédé Henri-Louis Cuirot, époux d'Augustine Josset. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, à l'église St-Enfant-Jésus.

DANSEREAU. — A Verchères, le 13 janvier 1935, à l'âge de 77 ans, est décédé Alfred Dansereau, époux 1ères noces de Mathilde Fontaine, en secondes noces d'Emma Lacoste. Les funérailles ce matin.

DENIS. — Montréal, 14 janvier, âgée de 49 ans, est décédée Clémentine Boileau, épouse de Eustache Denis. Funérailles ce matin, à l'église St-Joseph.

DESJARDINS. — A Lachine, le 13 janvier 1935, à l'âge de 85 ans, 8 mois, est décédé Eusèbe Desjardins, époux de feu Délima Gratton.

FRECHETTE. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 55 ans, est décédé à l'hôpital St-Luc, Mme Wilfrid Fréchette, née Fabiola Page. Les funérailles se matin à l'église St-Rédempteur.

GAUTHIER. — A Montréal, le 15 janvier 1935 à l'âge de 68 ans, est décédée Euclide Gauthier, époux de Catherine Galarneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant à l'église Immaculée-Conception.

GODIN. — A Montréal, le 16 janvier à l'âge de 59 ans, est décédé J.-Ernest Godin, époux de Rose-Delima Thériault. Funérailles samedi le 19, à l'église du Christ-Roi.

HACKETT. — A Winchendon, Mass., le 15 janvier 1935, est décédé le Rév. John-P. Hackett, curé, dans sa 68ième année. Service, 18 janvier. Inhumation à St-Hyacinthe, Qué.

HEBERT. — A Plantagenet, Ont., le 15 janvier 1935, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Thomas Hébert, née Elisabeth Bourdon. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant.

LAFLEUR. — A l'hôpital Général de Verdun, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Malvina Nadon, épouse de M. Ernest Lafleur, de Lachute. Le service funèbre sera célébré vendredi matin à Lachute.

LAFLEUR. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 63 ans, 2 mois, est décédée Mmes Charles Lafleur, née Mathilda Nuckle. Les funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, Maisonneuve.

LAFONTAINE. — A Montréal, le 15 courant, à l'âge de 67 ans et 7 mois, est décédée Delisca Laurin, veuve de David Lafontaine. Le service aura lieu vendredi, le 18 courant à l'église St-Enfant-Jésus.

LAVIGNE. — A Montréal, le 15 janvier 1935, est décédé, Osias Lavigne, au No 8521 Foucher. Les funérailles à l'église St-Alphonse d'Youville.

LEBRUN. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 50 ans, 6 mois, est décédée Idea Raymond, épouse d'Ernest Lebrun. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant à l'église Notre-Dame de Lourdes.

LUSSIER. — A St-Philippe de Laprairie, le 15 janvier 1935, à l'âge de 63 ans, est décédée Marie Lefebvre, épouse de J.-Bte Lussier. Les funérailles ce matin.

MANTHA. — A Verdun, le 16 janvier 1935, à l'âge de 16 ans, 2 mois, est décédé Rollande Mantha, fille de M. et Mme Ernest Mantha. Les funérailles ce matin à l'église Notre-Dame de la Paix.

PERREAULT. — A Montréal, 15 janvier 1935 à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Perreault, époux de feu Lumina Désautels dit Lapointe. Funérailles vendredi le 18 courant, à l'église St-Stanislas de Kostka.

ST-ARNAUD. — A Ste-Geneviève de Batiscan, est décédé Eugène St-Arnaud, industriel, à l'âge de 69 ans, 8 mois.

ST-PIERRE. — St-Placide le 15 janvier 1935, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédé Joseph St-Pierre, époux en premières noces de Glephine Corbeil et en seconde de Délima Renaud. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, à 9.30 heures.

TARDIF. — A Montréal, le 16 janvier 1935, à l'âge de 76 ans, est décédée Hélène Beaupré, épouse de feu B.-L. Tardif. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant à l'église St-Vincent Ferrier.

VEZINA. — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 62 ans, est décédé Dr J.-D. Vézina, époux de Fabiola Alain. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

Directeurs de funérailles

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'ambulance